هكذا من الاصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12859 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 3 JUIN 1986

L'ARRESTATION DU « CLANDESTIN N° 1 »

Le général Jaruzelski : « la lutte continuera »

La fin d'une légende

Le coup était attendu — le miracle est que M. Zbigniew Bujak ne soit pas tombé plus tôt, — mais il n'en est pas moins sévère. Certes, le « clandestin n° 1 » n'était pas à proprement parler le chef de Solidarité clandestine et ne se considérait pas comme tel. Il était seulement l'un des membres de la « commission provisoire de coordination » du syndicat (TKK), un organe au nom volontairement modeste. Mais il était surtout un symbole, une légende et un exemple. Même s'il affecte de la traiter par le mépris, cette arrestation est une excellente nouvelle pour le pouvoir, et on peut être assuré que le général Jaruzelski la savoure comme il se doit.

M. Walesa a d'ailleurs été le premier à reconnaître ce « succès » des autorités, mais pour ajouter que c'était bien là leur seule réussite. Il y en a pourtant, quelques autres : la prochaine admission de la Pologne au Fonds monétaire international, couronnement d'une « normalisation » progressive des relations du régime de Varsovie avec les principaux pays occidentaux, « normalisation » d'autant plus précieuse qu'elle n'a été, en fait, payée par aucune concession sur le plan des libertés intérieures.

Bien sûr, les dirigeants de l'Ouest se refusent toujours à tirer un trait sur Solidarité. M. Mitterrand n'a pas ménagé ses efforts, depuis plusieurs mois, pour essayer d'obtenir que M. Walesa puisse venir en France, de manière à compenser un peu la spectaculaire visite à Paris du général Jaruzelski. Mais tout cela ne va pas très loin, et il y a dans ces gestes, ou ces tentatives, comme un parfum de remords...

L'arrestation de M. Bujak ne résoudra bien sûr aucun des problèmes de la Pologne, ne remplira pas les caisses désespérément vides (l'admission au FMI non plus) et n'enrayera ni le processus de délabrement constant de l'économie polonaise ni la paupérisation dramatique d'une part croissante de la population. Mais c'est une victoire « politique », sur un terrain essentiel, le seul qui compte vraiment dans ce type de régime : conforter, dans l'opinion publique, l'idée que le pouvoir aura toujours le dernier mot.

Après la chute de son principal représentant, l'avenir de la « direction » clandestine de Solidarité est incertain. Jusqu'à présent, les responsables du syndicat ont toujours considéré que cette composante de leur mouvement restait nécessaire, ne serait-ce que pour marquer une continuité, notamment à l'égard des syndicats occidentaux, dont le soutien moral et matériel reste plus que jamais indispensable. Pour le reste, le rôle concret de la TKK ne peut être que limité. Depuis longtemps d'ailleurs, l'opposition clandestine existe surtout par ses réseaux d'édition, toujours étonnamment actifs.

Comme l'a dit dimanche le général Jaruzelski, « la lutte continue ». Tout en ajoutant avec condescendance : « Nous traiterons avec compréhension ceux qui comprendront qu'il est absurde de continuer à trébucher sur la même voie. » Mais il songe apparemment moins que jamais à une espèce de « compréhension » : celle qui consisterait à admettre que, si M. Bujak était si populaire, c'est que les Polonais ont besoin d'espérer un autre avenir que la simple résignation devant la raison du plus fort.

Plusieurs milliers de Polonais ont manifesté, le dimanche 1er juin, pour protester contre l'arrestation de Zbigniew Bujak, responsable clandestin de Solidarité, qui échappait à la police depuis quatre ans et demi. Les principales manifestations ont eu lieu à Varsovie, Cracovie, Gdansk et Wroclaw. Elles n'ont pas donné lieu à des incidents graves.

Cité par l'agence PAP, le général Jaruzelski a déclaré, samedi, que « *ceux qui ont choisi le refus sont de plus en plus passés de mode* », mais « *celui qui veut être un ennemi n'a qu'à l'être. La lutte continuera* ».

Lech Walesa a concédé pour sa part que l'arrestation de Zbigniew Bujak était « *un succès pour le pouvoir dans la mesure où les dirigeants de la Pologne ne peuvent se prévaloir d'autres succès* ».

On ne dispose d'aucune précision sur les circonstances dans lesquelles M. Bujak a été appréhendé, dans les premières heures de la journée de samedi, semble-t-il.

(Lire nos informations page 3.)

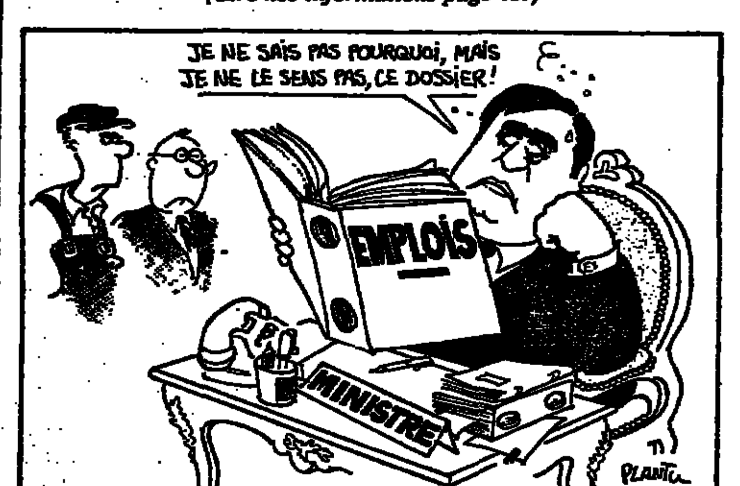
CONSÉQUENCE DES MAUVAIS INDICES

M. Philippe Séguin redoute une augmentation du chômage

Alors que le gouvernement sera jugé en grande partie — M. Chirac l'a souvent répété — sur les résultats de la lutte contre le chômage, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a affirmé, le dimanche 1er juin au Club de la presse d'Europe 1, qu'il « ne serait pas étonné que les prochains mois se traduisent par une augmentation non négligeable du nombre de demandeurs d'emploi ».

Les mauvais indicateurs et notamment la trop faible reprise des investissements expliquent sans doute une morosité qui touche désormais l'ensemble de l'activité économique. Mais, politique oblige, M. Séguin en rend aussi responsables les socialistes et leur « obstruction », qui fait que le Parlement n'a voté aucune loi depuis deux mois.

(Lire nos informations page 45.)



L'affaire du Carrefour du développement

Dix millions de francs environ ont disparu dans les comptabilités parallèles. Le trésorier est introuvable. Mais, à droite comme à gauche, on se tait.

PAGE 13

La « guerre des camps » à Beyrouth

Les affrontements entre la milice chiite Amal et les Palestiniens prennent de l'ampleur.

PAGE 6

Un plan quinquennal pour l'Afrique

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté un programme de redressement économique, mais sans engagements financiers précis de la part des pays développés.

PAGE 4

Le Monde ÉCONOMIE

- Echanges extérieurs et compétitivité industrielle.
- Le contre-choc pétrolier en Arabie saoudite et en Algérie.
- La chronique de Paul Fabra.

Pages 39 à 42

DEUX MOIS DE COHABITATION

Les choix obligés de M. Chirac

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Deux mois après son installation à l'hôtel Matignon, M. Jacques Chirac se porte bien. Son succès aux élections législatives, ses (nouveaux) débuts à la tête du gouvernement, et bien sûr la cohabitation, lui profitent : bien qu'il ne bénéficie d'aucun état de grâce, son image dans l'opinion s'est considérablement améliorée. Il est vrai qu'il commence à peine à gouverner.

Mais cette même opinion est exigeante : elle n'a nulle envie d'une nouvelle campagne électorale et aspire massivement (73 % selon la SOFRES) au respect du calendrier électoral. Ce n'est là que l'une des fortes contraintes qui pèsent sur le chef du gouvernement, au premier rang desquelles il faut mettre ses propres décisions. Paradoxe d'un homme qui a besoin, pour exister, d'être constamment en mouvement : il s'est lié les mains au point de risquer d'être son propre prisonnier.

Préserver les formes de la cohabitation, faire la politique de son électorat, préparer sans tarder l'élection présidentielle : ces trois choix-là guident les pas de M. Chirac.

Le premier ministre n'est certainement pas le Bon Samaritain de la cohabitation : loin de lui l'idée de partager le pouvoir avec le président. Mais il se veut le bon « cohabitant ». Aussi n'a-t-il eu aucune peine à s'accorder avec M. Mitterrand lorsqu'il fut décidé, après un entretien en tête à tête le 28 mai dernier, de calmer le jeu. La pression médiatique avait été jugée trop forte, au risque de justifier les préventions d'un Raymond Barre contre une expérience pagaille.

Pression injustifiée : en la matière, le calendrier commande. Plus l'on approche de la prise de décision gouvernementale, plus le risque augmente, puisque M. Mitterrand a annoncé, par avance, son refus de certaines mesures. M. Baudouin s'est donc employé à casser l'idée que la cohabitation puisse battre de l'aile. Et pour mieux prévenir les ardeurs présidentielles, M. Philippe Séguin tente, habilement, de mettre entièrement au débit de la cohabitation et du président des difficultés et des incertitudes qui tiennent en partie au gouvernement lui-même.

En fait, la règle du jeu vue par M. Chirac n'a pas changé : souplesse sur la forme (chacun témoigne d'un grand respect au président), fermeté sur le fond.

(Lire la suite page 10.)

SPORTS

Mundial : un début décevant

Les premières retransmissions télévisées du Mundial mexicain ont été techniquement décevantes. Tout comme la prestation de l'équipe de France, qui a arraché une courte victoire (1-0) aux amateurs canadiens. Mais, anciens détenteurs de la Coupe du monde, les Brésiliens et les Italiens n'ont guère fait mieux.

(Lire page 16 les reportages de nos envoyés spéciaux.)

Roland-Garros : seul Leconte...

Avec le Soviétique Chesnokov, « tombeur » de Wilander, les « crocodiles » sont à la fête sur la terre battue grasse de Roland-Garros, où, après l'abandon logique de Yannick Noah et la défaite en cinq sets de Forget face à Vilas, Henri Leconte était lundi matin le dernier Français en compétition.

(Lire page 17.)

L'ENFANT MOZART DANS SA CORRESPONDANCE

L'ange ne le fut pas toujours...

La parution, dans une traduction non expurgée, de la correspondance très terrestre du divin Mozart constitue un événement musicographique majeur.

Même ceux qui n'ont pas vu le film de Milos Forman vous le diront : Mozart n'était pas l'ange que pourrait laisser croire sa musique, ses lettres regorgent de plaisanteries scatologiques. Tout le monde sait cela, même si, dans la correspondance qu'il a traduite dès 1888, qu'il a revue et mise à jour pour l'édition de 1924 et qui fut régulièrement reprise depuis, Henri de Curzon n'a pas absolument tout reproduit. Le mozartien français ignorait par exemple que, le 2 mai 1770, Mozart, âgé de quatorze ans, non content d'embrasser épistolairement le visage, le nez et la bouche de sa sœur aînée (ce qu'on savait) y ajouta : *« le cul s'il est propre »* ; que le même, deux mois plus tard, enjoignait la même, en italien, de *« faire caca au lit »*. Telles sont, en ce domaine précis, deux « des révélations » que le premier volume de la nouvelle traduction offre au lecteur.

Pour le reste, il appréciera des rectifications de détail, quelques allègements, un ton plus actuel (quelques alourdissements aussi), par rapport à la traduction de Curzon, où Geneviève Geffray a bien dû cueillir quelques tournures. On peut lui reprocher de le taire, mais pas de l'avoir fait : c'est la moindre des choses.

S'il n'y avait que cela, le mérite de l'entreprise serait mince. Le principal intérêt de l'ouvrage monumental de W.-A. Bauer, O.-E. Deutsch et J.-H. Eible, dont la traduction paraîtra en quatre livraisons successives, réside dans le fait qu'il ne se limite pas aux lettres de Mozart mais s'enrichit de celles des membres de sa famille et de certains de ses correspondants.

Ainsi, sur les deux cent vingt missives contenues dans ce premier tome, dix seulement sont de Mozart et presque toutes les autres de son père. Wolfgang y ajoute parfois quelques lignes malicieuses en *post-scriptum* à l'intention de sa sœur. Leur fantaisie dénote un goût prononcé pour l'absurde et les jeux de mots, mais leur infantilisme, parfois, tranche avec les œuvres si précocement mûres de la même époque. Sans doute n'avait-il, au fond, rien de très précis à écrire et jouait-il son rôle de frère taquin et toqué.

Dans les lettres adressées par la suite à sa cousine d'Augsbourg, les plaisanteries changent de registre. Il faudra pourtant attendre le prochain tome pour respirer les odeurs de soufres escomptées. Le premier, qui contient seulement le douzième des écrits de Mozart, apparaît plutôt comme l'ébauche d'une biographie de l'enfant prodige — biographie que son père comptait d'ailleurs rédiger à partir des lettres envoyées à un ami, Lorenz Hagenauer (près d'une centaine, dont il fit prendre copie) puis à sa femme lors de voyages successifs.

On devine, chez Léopold, un homme organisé, pragmatique, ennemi des faux-semblants (la religiosité de façade le choque particulièrement), abrupt par dédain des formules creuses, ne ménageant jamais sa peine ni celle de ses enfants, respectueux des princes mais convaincu de la supériorité de celui qui s'élève au-dessus des autres par son travail, avec l'aide de Dieu.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 18.)

débats

LE SORT DES ÉTRANGERS

La mise en œuvre du programme législatif et réglementaire concernant les immigrés suscite les pires craintes chez Marc Brunschweiler. Il lui paraît très loin de la vraie réponse qu'est une coopération plus soutenue, notamment avec les pays africains. Sur un tout autre ton, Guy Hennebelle s'inquiète du kaléidoscope culturel de la France.

Une politique de Gribouille

Des mesures restrictives qui ne répondent pas au défi de la démographie et de la paupérisation des peuples méditerranéens

DE nouvelles dispositions législatives et réglementaires ayant trait aux étrangers séjournant en France vont être rapidement mises en œuvre. Ces nouvelles dispositions sont toutes restrictives. Elles concernent cinq points importants : la révision du code de la nationalité ; l'établissement de visas d'entrée pour les ressortissants hors Communauté européenne ; la modification des procédures de reconduite à la frontière ; l'intensification des contrôles d'identité ; le transfert de la tutelle de l'Office français pour les réfugiés et les apatrides (OFPRA).

Parmi ces dispositions, certaines sont particulièrement dangereuses. Prenons deux exemples : la modification du code de la nationalité et les reconduites à la frontière. Actuellement, le code de la nationalité repose sur ce qu'il est convenu d'appeler le droit du sang et le droit du sol : tout enfant né de parents français, est français ; toute personne née sur le territoire de la République est automatiquement française. C'est ce dernier droit qui, dans le cadre du code de la nationalité, va être mis en cause.

Le droit du sol est une tradition républicaine séculaire. Cependant, en vertu de la nouvelle disposition, un jeune né de parents étrangers en France, ayant séjourné jusqu'à l'âge de sa majorité sur notre territoire, peut se voir refuser la nationalité française par décision discriminatoire de l'administration. Ainsi un jeune ayant vécu dix-huit ans en France, ayant donc dans les faits acquis la culture française et sa langue, peut, demain, non seulement se voir refuser la nationalité française mais aussi, en cas de délit mineur, être reconduit dans un pays qui lui est culturellement et linguistiquement totalement étranger. Cela constituerait une véritable peine de bannissement pour un jeune ayant passé l'essentiel de sa vie ici.

La procédure actuelle de reconduite à la frontière est une procédure judiciaire, elle deviendra une procédure administrative ; là encore, il s'agit purement et simplement d'accroître le pouvoir discriminatoire de l'administration.

En fait, ces deux nouvelles dispositions ont, comme les autres, pour objet de lier la question de la sécurité et celle des clandestins. Il s'agit de mesures de Gribouille, car elles ne prennent pas en compte l'ampleur des défis que poseront demain les mouvements migratoires.

par MARC BRUNSCHWEILER (*)

En fait, la volonté des pouvoirs permettra d'accélérer des mesures d'expulsion, et ces mesures ne réduiront pas de manière significative la population étrangère résidant dans notre pays, ce qui est techniquement et politiquement impossible et serait éthiquement inqualifiable. Mais, en fait, ce qui est plus grave encore, c'est que ces dispositions sont des dispositions de Gribouille à vocation démagogique. Les vrais défis sont en effet ailleurs, et ils concernent directement les conditions de développement des pays de la Méditerranée, notamment ceux du Maghreb et de l'Afrique.

L'exemple de l'Algérie

L'Algérie est un pays de plus de 20 millions d'habitants, dont plus de 60 % ont moins de trente ans. Qu'adviendra-t-il lorsque l'essentiel des classes d'âge actuellement scolarisées arriveront massivement sur le marché de l'emploi, déjà pratiquement saturé ? Ne risquerons-nous pas d'assister à un phénomène particulièrement dangereux : la jonction d'une très forte démographie et la paupérisation de la population ?

Chaque fois qu'une telle jonction s'opère, cela a une double conséquence : 1) des risques importants de déstabilisation, liés à des tentations de s'enfermer dans des positions radicales, tant religieuses que politiques ; 2) un accroissement de flux migratoires majoritairement clandestins.

Il en va de même pour beaucoup d'autres pays qui sont à nos portes, par exemple l'Egypte. Si nous voulons nous préserver, ce qui est légitime, de bouleversements sociaux, économiques, ce n'est pas en prenant quelques mesures qui n'auront comme seule conséquence que de fragiliser un peu plus les communautés étrangères en se voilant la face par rapport aux vrais défis.

Notre pays, dans le cadre de la Communauté européenne, ne doit-il pas d'abord, pour relever un défi, non pas fragiliser par démagogie la communauté étrangère de notre pays, mais décider une autre politique de coopération pour le développement des pays de la Méditerranée et de l'Afrique ?

(*) Secrétaire général de la CIMADE.

En fait, nous assistons déjà à ce qui relève d'une véritable tragédie. Lorsque le Haut Comité pour les réfugiés a été institué par les Nations unies, il y avait environ deux millions de réfugiés. Aujourd'hui, douze à treize millions d'hommes et de femmes sont sur les chemins de l'exil.

L'exil est la conséquence directe des dictatures, des guerres civiles et de la faim. Des communautés, voire des peuples entiers, seront poussés à la révolte. Là résident en fait les risques majeurs d'accroissement du terrorisme et des tensions politiques.

J'ai vu moi-même les camps de Palestiniens près de Saïda et de Tyr, cernés par les armes automatiques de forces hostiles. J'ai vu le dénuement extrême de ces populations civiles dans les camps. A quoi donc peuvent rêver, espérer, ces jeunes ? Ils rêvent, et leur espérance se concrétise trop souvent — et cela est inévitable — dans une révolte et dans des actions terroristes. La répression comme seule démarche politique ne résoudra rien, elle ne fera qu'accroître les dangers. C'est pourquoi aujourd'hui la politique menée est d'abord un danger pour la France, car elle ne relève pas les vrais défis que provoquent les grands flux migratoires liés à la démographie et à la paupérisation.

Il ne s'agit pas de faire de l'angélisme, mais de voir les choses en face. Le développement des peuples de la Méditerrannée et d'Afrique concerne directement notre avenir et notre sécurité.



Ne transformez pas la France en « Etat-chrysanthème » !

Un multiculturalisme venimeux ferait peser de graves menaces sur l'unité française

FAISONS un rêve de démultiplication.

En tant que Français d'origine *turque*, je m'insurge contre les complaisances du gouvernement français à l'égard des revendications arméniennes. Certes, nous ne sommes que 150 000 en France, et pas tous encore naturalisés, mais notre démographie fera que bientôt nous serons plus nombreux que les 300 000 Arméniens...

En tant que Français d'origine *juive*, je m'insurge contre la sympathie que le gouvernement français témoigne trop souvent au monde arabe et je demande une fois encore la fermeture du bureau de l'organisation terroriste dite OLP à Paris. Nous ne sommes que 700 000 juifs en France, mais 60 % d'entre eux ont dû quitter des pays arabes inhospitaliers...

En tant que Français d'origine *arabe*, je m'insurge contre les concessions trop fréquentes que le gouvernement français accorde à l'entité sioniste en Palestine occupée. Je proteste en particulier contre le fait que tous les présidentiables français éprouvent le besoin d'aller effectuer des dévotions politiques à Jérusalem avant les élections. Les juifs ne sont que 500 000 en France, et non 700 000 comme ils le prétendent, alors que la communauté arabo-musulmane comprend plus de 4 millions de membres qui sont en pleine ascension démographique et deviendront français à part entière au fil des ans...

par GUY HENNEBELLE (*)

En tant que Français d'origine *gitane*, je m'insurge contre l'utilisation de cet adjectif sur une marque de cigarette nationale, ce qui accrédite l'idée, alors que notre image de marque est déjà si mauvaise, que nous serions un opium, voire voués à disparaître en fumée comme Hitler s'y employa durant la guerre. A ce propos, je proteste aussi énergiquement contre le fait que nos frères juifs s'approprient le monopole du Génocide par les nazis alors que, proportionnellement à notre nombre, nous avons souffert davantage qu'eux. Sans doute ne sommes-nous ici que quelques dizaines de milliers, mais combien faut-il être pour se voir reconnus en France ?

Un grand Liban ?

En tant que Français d'origine *noire*, je m'insurge contre les complaisances et les compromissions dont le gouvernement français, socialiste hier, de droite aujourd'hui, se rend coupable envers trop de dictateurs africains. Nous sommes que 200 000, mais nous sommes prolifiques. Par ailleurs, je dénonce l'atteinte à nos traditions séculaires que constitue la mise en accusation de mes compatriotes d'origine africaine qui font pratiquer l'excision de leurs filles. Empêche-t-on en Afrique les Français de vivre selon leurs coutumes ?

En tant que Français d'origine *bretonne*, je m'insurge contre le fait que le gouvernement français ne soit pas davantage solidaire de la lutte de l'IRA en Ulster occupée par l'impérialisme britannique et je dénonce aussi le fait que les médias mettent constamment l'accent sur l'ascendance bretonne de Jean-Marie Le Pen.

En bref, la France est-elle une nation ou bien un conglomérat ethnique, le lieu géométrique de groupes de pression antagonistes ? Un grand Liban, en somme.

J'ajoute qu'en tant que Français d'origine *chinoise*, je m'insurge contre les complaisances du gouvernement français envers le Vietnam qui provoque la Chine ; qu'en tant que Français d'origine *vietnamienne*, je m'insurge contre la sympathie dont témoigne le gouvernement français envers les rebelles cambodgiens et qu'en tant que Français d'origine *cambodgienne*, je m'insurge contre le fait que le gouvernement français ne dénonce pas avec plus d'ardeur l'agression vietnamienne de mon pays d'origine.

Amen...

La litanie pourrait être continuée avec les Français d'origine *espagnole* par rapport au terrorisme basque, sans parler d'autres ethnies en quête de nostalgies excessives, ou de solidarités discutables.

Une chose est de souhaiter une France ouverte sur le monde et accueillante à toutes les cultures susceptibles de l'enrichir de leur diversité, une autre de dériver vers un multiculturalisme venimeux et exclusiviste, orchestré à l'occasion, chez certains, à coups de bombes à la fois odieuses et dérisoires. Et transformant la France en une sorte d'Etat-chrysanthème dont chacun arracherait une poignée de pétales sans se soucier de la fleur elle-même.

(*) Directeur de la revue *CinémAction*, Paris.

« LA PUISSANCE DE LA LIBERTÉ »
du général Etienne Copel

Croire à l'Europe

« PENDANT de longues années, je n'ai pas cru à l'Europe, je n'ai pas souhaité l'Europe. » C'est par cet aveu que le général Etienne Copel entame la conclusion de son livre *la Puissance de la liberté* — les chances d'une défense de l'Europe, — un ouvrage que le militant européen le plus engagé ne renierait pas et qui s'articule autour du problème de la défense de l'ouest de notre Vieux Continent.

Il part d'une idée simple : *« La plupart des Européens ont maintenant une vision commune des buts à donner à la défense de leur sol. »* Cette vision repose sur la conviction que *« les armes, les systèmes d'armes, les doctrines militaires, ont pour tâche première non pas de gagner des guerres mais de les éviter »*. La paix peut être assurée. Comment ? Il suffit de convaincre tout agresseur potentiel que — quel que soit l'enjeu de son agression — les conséquences qu'elle entraînera *nécessairement* pour lui seront dangereusement disproportionnées par rapport à cet enjeu.

De l'évaluation de la menace — directe et indirecte — à l'évocation d'un « Eurêka militaire européen » en passant par le nucléaire des Etats-Unis, celui de l'Europe, la guerre chimique, le conflit biologique, la défense civile, les affrontements classiques et les insuffisances de l'alliance atlantique (entre autres en ce qui concerne les structures de base de ses forces : *« ...Nous cherchons à nous défendre avec des structures offensives. C'est à peu près aussi efficace que de chercher à attaquer avec des structures défensives. »*), peu de pierres qui ne se trouvent ainsi retournées dans le jardin de notre défense. Les idées reçues ne sont guère épargnées.

Pour déboucher enfin sur un projet d'Etats unis d'Europe, capables de définir et de mettre en œuvre leur propre politique extérieure et d'assurer, en solidarité avec leurs alliés atlantiques, leur défense.

Je ne partage pas toutes les idées du général Copel, mais, acte de foi d'un converti à l'œuvre de construction européenne, l'ouvrage constitue l'occasion de s'interroger sur l'avenir de celle-ci et sur celui de sa sécurité.

Pour qu'un débat démocratique puisse s'engager sur les questions de sécurité, il faut des lanceurs d'idées.

Le général Copel est de ceux-là. Il appartient aux penseurs politico-militaires que l'Occident voit se multiplier et qui — dans ce qui devient, pour nous autres Européens, de façon croissante, le « grand débat », — à la fois apportent de précieux éléments de réponse mais surtout suscitent les indispensables interrogations, l'utile discussion, et les nécessaires prises de conscience.

ALFRED CAHEN,
secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale.

(*) Editions « Lieu Commun », 224 p., 85 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

étranger

Pologne — **L'ARRESTATION DE ZBIGNIEW BUJAK, PRINCIPAL DIRIGEANT CLANDESTIN DE SOLIDARITÉ**

La chute inéluctable d'un héros populaire

La police politique polonaise a annoncé samedi 31 mai l'arrestation de Zbigniew Bujak, ancien dirigeant élu de Solidarité pour la région de Varsovie, qui vivait dans la clandestinité depuis décembre 1981. Il était le seul membre de la direction clandestine de Solidarité (la Commission provisoire de coordination) à avoir toujours échappé aux recherches de la police.

Son arrestation a suscité une grande émotion et quelques manifestations spontanées de sympathie à Varsovie, Cracovie et Wroclaw. Dans cette dernière ville, la police est intervenue très brutalement, blessant notamment un invalide de soixante-dix ans, une femme et un enfant.

L'agence officielle PAP a précisé que M. Bujak avait été arrêté sur mandat du procureur militaire, pour *« activités visant à renverser le régime constitutionnel de la Pologne populaire »*.

Deux autres responsables de l'opposition ont également été arrêtés à Varsovie.

Cela ne pouvait pas durer toujours. L'arrestation est l'issue à peu près certaine d'une existence de clandestin, et Zbigniew Bujak vivait caché depuis longtemps – trop longtemps : quatre années et demi, depuis la nuit du 12 au 13 décembre 1981 (il fut l'un des rares dirigeants du syndicat à échapper à la rafle) – Entre temps, combien d'alertes, parfois très chaudes... En 1983, à la suite d'une interpellation par des policiers qui ignoraient évidemment avoir affaire à l'homme le plus recherché du pays, il se retrouva même, pour interrogatoire au milieu de la grande prison de la capitale, avant de se tirer par miracle, et non sans culot, de cette fâcheuse situation...

Autour de lui, tous ses compagnons, membres comme lui, de la Commission provisoire de coodination de Solidarité (TKK), tombaient, les uns après les autres, remplacés par d'autres qui tombaient à leur tour : Frasyniuk, Hardek, Jedynak, Lis, Borusewicz, etc, tous aujourd'hui en prison. Lui seul, à l'étonnement général, tenait bon, grâce peut-être à un réseau particulièrement dévoué et efficace. Il changeait sans cesse de lieu de résidence, mais refusait de vivre cloîtré, sortait dans la rue, prenait l'autobus, rencontrait beaucoup de gens, y compris des militants les plus connus de l'opposition, pourtant eux-mêmes étroitement surveillés. Sa femme le rejoignait parfois pour les étranges « vacances » que peut prendre un clandestin, au terme d'un harassant voyage d'agent de liaison en agent de liaison.

Il rencontrait aussi des responsables de syndicats occidentaux et, de temps à autre, des journalistes. En octobre dernier, il s'offrit même le luxe d'une conférence de presse en plein centre de Varsovie, au lendemain d'élections que Solidarité avait appelé à boycotter. L'homme que nous avions vu ce jour-là impressionnait par son calme, sa détermination, mais aussi son absence d'illusions. Celui qui, cinq ans plut tôt, n'était encore qu'un jeune débutant enfiévré par le désir d'agir, avait mûri, beaucoup lu, beaucoup réfléchi. Et, si on lui demandait combien de temps encore il se sentirait le courage de mener cette lutte sans issue apparente, il répondait, après un soupir : *« Trop de gens nous font confiance. C'est une question de logique, de fidélité. »*

Légendes

A ses côtés, Konrad Bielinski, un mathématicien, exposait, avec des scrupules de scientifique, les méthodes utilisées pour obtenir une estimation fiable du taux réel de participation aux élections. Lui aussi vient d'être arrêté, ainsi qu'une jeune femme, Ewa Kulik, l'un des responsables du principal hebdomadaire clandestin, *Tygodnik Mazowsze*.

Sur le compte de Bujak, devenu dans l'imagination populaire, une sorte de personnage de bande dessinée, toutes sortes de légendes couraient. Certains affirmaient même, d'un air entendu, mais contre toute vraisemblance, que le pouvoir savait très bien où il se cachait (dans tel monastère..., ajoutaient les mieux « renseignés »), mais que, pour d'obscures raisons, il préférait ne pas s'en emparer. Fable, bien sûr, que tout récemment encore le porte-parole officiel, M. Urban, démentait en avouant l'évidence : *« Tout simplement, la police n'arrive pas à mettre la main sur lui. »*

A présent, c'est fait : à quatre semaines de l'ouverture du congrès du parti, le général Jaruzelski ne pouvait rêver meilleure aubaine, plus beau gibier à son tableau de chasse. Si limitées qu'aient pu être les possibilités d'action de Zbigniew Bujak, faible qu'ait été l'écho reçu ces derniers temps par les appels de la TKK à manifester – tant le pouvoir semblait puissant et menaçant, – son existence même et son maintien étaient un scandale permanent. Un motif constant d'irritation, une tache sur l'uniforme du général, et sur l'uniformité qu'il s'emploie à imposer à son pays. Inutile de dire aussi avec quelle jubilation la nouvelle a pu être accueillie par les responsables de la police politique – *« Enfin ! »* – et plus encore peut-être par tous ces apparatchicks, grands ou petits, qui n'ont jamais pardonné à Solidarité d'avoir fait, un moment, vaciller leurs fauteuils.

Pour le camp d'en face, le choc émotionnel est considérable, et la perte très lourde. Bujak était, avec Walesa, l'un des deux personnages les plus immédiatement associés, dans l'esprit du public, à Solidarité. A l'un, la charge d'incarner une tentative inlassable d'opposition semi-légale (l'offre, toujours refusée, de dialogue pacifique avec ceux qui possèdent le pouvoir et la force), à l'autre, le défi ouvert, mais, là encore, en excluant tout appel à l'action violente.

Ouvriers l'un comme l'autre, mais de tempéraments fort différents, et sans doute voués, comme c'est naturel, à devenir rivaux si Solidarité avait pu poursuivre son existence « légale », les deux hommes avaient toujours évité de s'affronter. L'adversité – l'état de guerre et ses suites – acheva de les convaincre de la nécessité impérieuse de faire bloc ou, plus exactement, d'agir de concert, chacun dans son propre registre, l'un au grand jour, l'autre en mettant à profit la liberté de parole qu'offre la clandestinité. Ils se rencontrèrent à plusieurs reprises – ce qui représentait un risque considérable – pour bien montrer à l'opinion que Solidarité entendait rester un seul et même mouvement.

Quelque chose s'est brisé

Chacun estimait avoir besoin de l'autre, Lech Walesa lui-même, qui pourtant n'aime guère partager son autorité, expliquant en privé que, au stade actuel, des structures clandestines restaient nécessaires. C'est d'ailleurs ce qu'il a répété, en d'autres termes, dimanche, en s'adressant à la foule présente à l'église Sainte-Brigitte : *« J'espère que vous tous, vous prendrez à présent la place de Bujak. »* Mais dire *« vous tous »*, c'est reconnaître aussi qu « Zbyszek » ne peut pas être vraiment remplacé. D'abord parce qu'il n'était pas seulement un homme, d'ailleurs modeste, mais aussi une sorte de mythe, une légende. Aussi parce que la clandestinité, au sens strict, exige des sacrifices personnels considérables (à Gdansk même, depuis la chute de Bogdan Borusewicz, la direction clandestine pour la « région » est assurée par trois personnes qui gardent l'anonymat, et donc une vie « normale »). Et, enfin, parce qu'il faut aujourd'hui de plus en plus de courage pour espérer, ou pour rêver.

Après tant d'autres de ses compagnons, Robin des Bois est à son tour jeté en prison. Sa capture a sans doute brisé quelque chose dans l'inconscient collectif. Ce n'est certes pas la fin de ce qu'on appelle, pour simplifier, « Solidarité », mais c'est peut-être la fin d'une époque, « héroïque » à coup sûr. Une date en tout cas dans l'histoire de la Pologne populaire.

Comme pour mieux insulter le vaincu, et tous ceux qui ont partagé ses espoirs, le pouvoir a fait annoncer son arrestation tout à la fin du journal télévisé de samedi soir. Juste avant la retransmission de l'ouverture de la Coupe du monde de football.

JAN KRAUZE.

Tout le contraire d'un boutefeu

Un doux sourire éclairant un visage paisible et la carrure puissante d'un homme qui fit trois ans de service militaire dans une unité de parachutistes : Zbigniew Bujak était un parfait inconnu quand il émergea, en août 1980, d'abord à l'usine de tracteurs d'Ursus, dans la banlieue de la capitale, où il travaillait comme ouvrier, puis au sein de Mazowsze, l'organisation régionale de Solidarité pour la capitale, dont il devint rapidement le chef.

Pondéré, infiniment moins volubile que Lech Walesa, Bujak est pourtant un passionné et sa détermination apparaît clairement dès les premières interventions publiques de celui qui, à l'époque, n'est encore qu'un jeune homme timide et ému – il n'a alors que vingt-cinq ans. Il acquiert rapidement une autorité et une aura personnelle exceptionnelle qui en font un rival en puissance pour le chef de Solidarité – mais s'abstient délibérément d'entrer en concurrence avec lui lors du premier, et unique, congrès de Solidarité et de l'élection du président du syndicat.

Après l'internement de Walesa et de la quasi-totalité des dirigeants du syndicat – internement auquel il échappe par un heureux concours de circonstances, – il voit peser sur ses épaules une très lourde responsabilité. Mais il fait preuve de prudence – certains de ses détracteurs diront d'indécision – et n'est pas partisan d'un appel à la grève générale lors de la dissolution de Solidarité à l'automne 1981.

Cet homme, dont les manifestants scandent régulièrement le nom pour défier les policiers, est, en effet, tout le contraire d'un boutefeu (il se définit lui-même comme un « centriste »). Très conscient des limites des mots d'ordre et des appels à l'action, il estime que la commission provisoire de coordination de Solidarité doit s'efforcer de se comporter en porte-parole de la base du mouvement, plutôt qu'en organe de direction. A mesure que le temps passe, que la répression se renforce et que les possibilités d'action – grèves, manifestations – se réduisent, il se convainc de plus en plus que l'essentiel est l'action en profondeur, et à long terme, pour faire en sorte que la société polonaise soit en mesure, un jour, de saisir une nouvelle occasion. Mais il ne fait aucun doute pour lui que ce jour arrivera, que le « totalitarisme » sera balayé. On a toutes les raisons de croire que son arrestation, à laquelle il s'attendait à chaque instant depuis des années, ne l'a pas fait changer d'avis.

J. K.

URSS

La « Pravda » publie une lettre critique de l'ambassade des Etats-Unis

Moscou *(AFP, AP)*. – La *Pravda*, organe du PC soviétique, a publié samedi 31 mai une lettre de l'ambassade des Etats-Unis en URSS adressée à son rédacteur en chef, M. Victor Afanassiev, l'accusant d'avoir fait paraître le 7 mai une dépêche *« excessivement insultante »* mettant en cause la CIA.

Ce type de publications, relèvent les observateurs, est extrêmement rare dans les journaux soviétiques.

« Parmi les mensonges évidents contenus dans cette dépêche, il y a l'affirmation selon laquelle la CIA est mêlée à l'explosion de la discothèque La Belle, à Berlin-Ouest, le 5 avril », écrit le ministre-conseiller (numéro deux) de l'ambassade américaine, M. Richard Combs. La dépêche à laquelle se réfère l'ambassade avait été diffusée par l'agence officielle soviétique Tass citant l'agence sud-yéménite Ana.

L'attentat de Berlin-Ouest avait officiellement motivé les bombardements américains sur Tripoli et Benghazi dans la nuit du 14 au 15 avril, les Etats-Unis ayant accusé la Libye d'être à l'origine de l'explosion de la discothèque.

Le gouvernement des Etats-Unis considère la publication de cet article comme une *« tentative évidente de marquer à peu de frais des points en matière de propagande et la juge insultante et des plus inacceptables »*, poursuit le diplomate, qui conclut : *« Je veux espérer que vous, en tant que rédacteur en chef de la* Pravda, *apporterez immédiatement un démenti à cette basse invention dans les pages »* du journal.

Dans sa réponse publiée à la suite de cette lettre, la rédaction de l'organe du PC soviétique se demande *« depuis quand l'ambassade des Etats-Unis se considère en droit de porter atteinte à la liberté de la presse et de l'information, de jouer le rôle de censeur de ce qui doit ou ne doit pas être écrit » ? « On n'est pas aux Etats-Unis »*, ajoute-t-elle.

Les *Izvestia*, organe du gouvernement, avaient déjà publié la semaine dernière une lettre très critiques de l'ambassadeur d'Allemagne fédérale à propos de l'accident de Tchernobyl. La réponse du journal avait été tout aussi vigoureuse. Les *Izvestia* se félicitaient de la franchise du diplomate et ajoutaient qu'elles entendaient répondre sur le même ton.

BIBLIOGRAPHIE — **«HISTOIRE DE LA POLOGNE», de Norman Davies**

« Du connu à l'inconnu, et retour »

Une *Histoire de la Pologne*, écrite depuis la lointaine île japonaise d'Hokkaido, par un *« historien britannique de passage »*, selon la modeste définition que l'auteur, un rien coquet, donne de lui-même : à quoi bon ce livre pourrait se demander le lecteur français, d'autant que ce gros ouvrage ne tient à l'évidence pas la promesse de son titre. C'est beaucoup plus un essai qu'une histoire, ou alors une histoire où le spécialiste prendrait la liberté de gambader allègrement, sautant par-dessus les siècles pour picorer ça et là ce qui est propre à conforter ses thèses.

Et pourtant ! Norman Davies est tout le contraire d'un aimable amateur – son maître-livre, *Poland - God's Playground*, l'a prouvé, dès la fin des années 70, – et il nous donne là, en réutilisant en partie la même matière première à la lumière des événements récents, un des ouvrages les plus enrichissants qui soient pour tous ceux qui refusent de se désintéresser d'un pays à propos duquel les idées reçues ont toujours fait fureur. Qu'il s'agisse d'ailleurs d'alimenter une sympathie larmoyante ou une hostilité acharnée, un enthousiasme naïf naguère, ou aujourd'hui un scepticisme las, mais guère plus fondé.

La démarche de Davies est assez inhabituelle. Il part d'une évocation de la situation présente, étayée par un rapide récit des événements des années 1980-1983, avant de se lancer à la recherche des racines du présent, par bonds successifs vers un passé de plus en plus lointain, avant de revenir *in fine* au présent, où naturellement il retrouve et met en valeur les éléments fondamentaux et à peu près constants de l'histoire polonaise. C'est, comme il le dit lui-même, *« la Pologne du connu à l'inconnu, et retour »*. Ce serait aussi une méthode plutôt risquée, celle du chat qui se mord la queue, si notre auteur ne disposait pas de deux puissants atouts. Une très grande connaissance de son sujet et, précieux corollaire, une bonne intuition, le don d'aller à l'essentiel.

La « corruption »

L'essentiel, pour lui, c'est la prééminence dans le cas polonais de l'élément spirituel et moral sur les éléments matériels avant tout – mais pas seulement – au dix-neuvième siècle, où la nation polonaise n'existait nulle part ailleurs que dans l'esprit de millions de sujets théoriquement prussiens, russes ou autrichiens.

C'est aussi le constant conflit d'attitude qui oppose les « romantiques » aux « positivistes », dans le sens très particulier que ces termes revêtent en Pologne : ceux qui s'opposent ouvertement au système en place et ceux qui, sous les dehors de la soumission, veulent ou disent vouloir, préparer par un « travail organique » un changement pour l'instant impossible. Sans oublier, naturellement, ceux qui sont avant tout du côté du manche (on les appelle, selon les époques, les « collaborateurs » ou les « loyalistes ») ni ceux qui, soumis aux pressions et confrontés à un pouvoir généralement étranger ou imposé par l'étranger, n'ont pas trouvé d'autre solution que l'émigration. Ces quatre traditions – loyalisme, résistance, conciliation et émigration – sont, selon Davies, devenues *« partie intégrante »* de la condition polonaise, et toutes sont régulièrement justifiées par l'invocation d'un « patriotisme » bien compris.

La traduction dans les faits de ces divers types d'attitudes est souvent moins simple. Ainsi, parmi les meilleures pages du livre, on retiendra celles que Davies consacre, à ce qu'il appelle la « corruption » inséparable de l'exercice du pouvoir, que ce soit à l'époque des Diètes achetées par Catherine II, ou bien au quatorzième siècle, et bien sûr de nos jours. Car le résultat, inattendu, de *« la rupture entre l'establishment arriviste et le public »*, c'est un lourd sentiment de culpabilité qui incite cet establishment *« à mitiger la sévérité du régime » : « Bref, ce sont des temporisateurs nés et souvent très subtils qui justifient ces pratiques avec un sentiment excellent ; ils protègent leurs compatriotes de gens pires qu'eux-mêmes. »*

Cœur et lucidité

Et Davies, qui n'hésite pas à évoquer le *« visage ravagé »* qui *« trahit »* pareil état d'esprit chez tel dignitaire actuel bien connu, conclut brillamment : *« Idée choquante pour les visiteurs venant de sociétés démocratiques, mais la corruption politique, style polonais, peut s'enorgueillir de quelques mérites occasionnels. Dans la longue veille ténébreuse de la servitude, elle a parfois fait briller une fugitive lueur d'humanité. »*

Notre historien, on le voit, a le goût de la formule (il écrit ailleurs à propos du général Jaruzelski : *« Ce n'est pas le socialisme à visage humain, ni même inhumain, c'est le socialisme sans visage. »*). Parfois même, il se laisse un peu emporter par sa plume, ou plutôt par une certaine propension au bavardage ou aux redites. Plus grave, la lecture de la version française est souvent rendue agaçante – ou fatigante – par une série d'erreurs de traduction ou de négligences. Pourquoi l'éditeur qui a eu l'excellente idée de publier ce livre n'a-t-il pas aussi songé à faire relire le texte français par un spécialiste qui connaisse et l'anglais, et le polonais, et le sujet (le livre fourmille de citations de grands poètes romantiques qui, retraduites de l'anglais, perdent beaucoup de leur intérêt et parfois de leur sens).

L'important, heureusement, est ailleurs. L'ouvrage, bien que plutôt destiné au grand public, est plein non seulement d'idées pertinentes, mais de détails mal connus propres à mettre à mal nombre de fausses certitudes. Que ce soit à propos de la politique extérieure de la Pologne dite « des colonels », ou bien du rôle de l'Eglise, qui a attendu la fin du dix-neuvième siècle pour cesser de se ranger du côté de l'oppression étrangère, obligeant plus d'un Polonais à choisir à l'époque entre catholicisme et patriotisme, tandis que le Vatican condamnait l'une après l'autre toutes les insurrections nationales. Utile rappel aussi que celui de certaines opinions proférées sur la Pologne, car si l'on connaît souvent les jugements catégoriques d'un Molotov ou d'un Hitler, on ignore souvent que ceux d'un Keynes ou d'un Lloyd George étaient à peine moins odieux.

Davies s'interroge aussi sur les raisons qui expliquent l'attitude méfiante ou condescendante souvent adoptée en Occident, que ce soit par des banquiers de droite ou par des éditorialistes de gauche, en particulier en Allemagne, à l'égard de ces Polonais incapables de travailler et qui ne causent que des ennuis. Au-delà de la méfiance pour tout ce qui fait désordre et risquerait de remettre en cause le confortable *statu quo* européen (confortable pour les Occidentaux s'entend), notre auteur avance une explication plus originale. Ce qui manque souvent à ceux qui jugent de loin les affaires polonaises, ce serait *« une trace de compréhension, de sympathie pour l'élément moral »*. Un peu de cœur, en somme, ce qui n'exclut pas la lucidité, mais éviterait des conclusions péremptoires du genre : toutes les crises polonaises ont été provoquées par une hausse du prix de la viande...

De cœur ailleurs, il est largement question dans ce livre, y compris dans le titre anglais original *(Heart of Europe)*, et dans les vers de Mickiewicz que l'auteur n'a évidemment pas manqué de placer en exergue : *« Si tu veux connaître les vérités vivantes, aie du cœur et regarde au cœur »*.

J. K.

★ HISTOIRE DE LA POLOGNE, de Norman Davies, éd. Fayard, 542 p., 150 F.

EUROPE

Grande-Bretagne

Le débat est relancé sur les thèses du Labour en matière de défense et de désarmement

De notre correspondant

Londres. — En déclarant, devant une délégation parlementaire britannique, que l'Union soviétique était prête à ouvrir avec la Grande-Bretagne des négociations séparées sur une réduction proportionnée des arsenaux nucléaires des deux pays (*le Monde* du 28 mai), M. Gorbatchev a relancé la discussion sur la politique de désarmement unilatéral du Parti travailliste.

Dans les semaines, les mois à venir, le gouvernement conservateur a l'intention d'attaquer de nouveau les travaillistes sur ce chapitre, et le débat ne tardera vraisemblablement pas à déborder le cadre du Royaume-Uni. Car le problème préoccupe aussi bien les partenaires européens, à commencer par la France, que les Etats-Unis, qui, déjà, s'en inquiètent vivement (1).

Depuis qu'avec succès, comme l'indiquent tous les sondages, l'actuel leader travailliste, M. Kinnock, a entrepris un recentrage du Labour pour gommer son image gauchiste dans divers domaines, on avait un peu oublié que, au sujet de la défense, le programme du parti n'a pas du tout changé, en principe tout au moins.

M. Gorbatchev a-t-il, en renouvelant son offre, joué un mauvais tour aux travaillistes ? Non, répondent les dirigeants du parti. Ils estiment, au contraire, que la proposition soviétique leur rend un signalé service. Elle prouve, disent-ils, que l'« unilatéralisme » tant décrié par les conservateurs et la plupart des gouvernements alliés est « payant ». Il est de fait que M. Denis Healey — porte-parole du parti pour les affaires étrangères et membre de la délégation récemment reçue à Moscou — s'est félicité de la dernière offre du Kremlin, qui, selon lui, démontre la « crédibilité » de l'option travailliste.

Satisfaction d'autant plus remarquée que M. Healey, qui appartient à l'aile droite du parti, a toujours montré très peu d'enthousiasme pour défendre la thèse du désarmement unilatéral. Il est l'un de ceux qui en ont fait valoir les risques et qui sont convaincus que ce choix a été l'un des éléments principaux de la défaite écrasante des travaillistes aux élections législatives de 1983.

Vivement dénoncée comme utopiste et dangereuse pour la défense européenne, l'équilibre des forces Est-Ouest et l'avenir des relations anglo-américaines, la politique militaire des travaillistes avait été, en effet, un thème essentiel de la campagne électorale des conservateurs, ce qui avait entraîné des dissensions graves au sein du Labour. Deux ans auparavant, la même controverse avait déjà été l'une des causes majeures du départ de plusieurs dirigeants travaillistes modérés — dont M. David Owen, qui allait former le Parti social-démocrate.

A l'approche d'une nouvelle échéance électorale, le Parti travailliste s'expose-t-il à connaître, pour les mêmes raisons, des ennuis comparables qui pourraient ruiner les efforts de modération de M. Kinnock ? Les conservateurs sont déterminés à revenir à la charge. Mais M. Kinnock se prépare depuis longtemps à faire front.

> *Les travaillistes progressent parce qu'ils révisent leurs options. Sauf sur un point : le désarmement unilatéral...*

Les armes nucléaires américaines

Il a toujours été personnellement favorable au programme travailliste concernant la défense. Lorsque, en octobre dernier, séduits par son offensive contre l'extrême gauche, plusieurs membres de l'exécutif du parti lui ont demandé s'il n'y avait pas lieu de réexaminer la position du Labour sur la question des armes nucléaires, M. Kinnock a fermement refusé. Il voulait, pour faire passer l'évolution qu'il souhaite dans d'autres domaines, montrer son attachement à certains choix « fondamentaux ». Il estimait, d'autre part, que ce n'était pas le moment de changer son fusil d'épaule.

En 1984, avec M. Healey, il avait rencontré Constantin Tchernenko, et celui-ci avait déjà proposé un accord bilatéral avec la Grande-Bretagne. Le Kremlin offrait alors de réduire uniquement le nombre de ses missiles de moyenne portée. Quelques mois plus tard, M. Kinnock avait été encouragé à poursuivre sa démarche après avoir rencontré M. Gorbatchev, car ce dernier lui avait dit que l'offre soviétique était non seulement maintenue, mais encore étendue. C'est ce que le numéro un soviétique a précisé le 26 mai, en annonçant qu'une entente était possible entre Londres et Moscou pour une réduction réciproque de l'ensemble des armements nucléaires. M. Kinnock voit ainsi sa persévérance récompensée — c'est tout au moins son point de vue.

Il pense que, dans ces conditions, le programme travailliste doit rester inchangé : suppression immédiate des missiles Polaris qui équipent actuellement les sous-marins nucléaires stratégiques de la Grande-Bretagne, annulation de la commande de Trident — également de fabrication américaine — qui, dans les années 90, doivent remplacer les Polaris, enfin, négociation avec Washington pour un retrait rapide et complet de tous les armements nucléaires dont les Américains disposent dans leurs bases britanniques (notamment les missiles de croisière installés en 1984 et l'équipement des sous-marins de l'US Navy, qui possède une importante base en Ecosse).

Toutefois, à l'encontre de la « gauche dure », M. Kinnock continue de vouloir un « *net accroissement* » des moyens de défense classiques, grâce aux économies réalisées par l'abandon de la force de dissuasion. Le dernier congrès travailliste a, d'autre part, repoussé à une large majorité l'idée d'un retrait de l'OTAN.

Une intransigeance seulement tactique ?

Comment expliquer que M. Kinnock et M. Healey semblent être de plus en plus sur la même longueur d'onde, alors que le second persiste à mettre ouvertement en garde le parti contre une application précipitée de sa politique en cas de reconquête du pouvoir ? M. Healey souligne qu'un gouvernement travailliste devra entreprendre de « *larges concertations préalables* » avec ses alliés et il déclare qu'il faut redouter les réactions de Washington, c'est-à-dire l'éventualité d'un désengagement américain en Europe, même dans le domaine des forces classiques, ce qui serait contraire au projet travailliste.

De là à penser que, quelles que soient ses prises de position antérieures, M. Kinnock, devenu premier ministre, saurait se donner une certaine marge de manœuvre, il n'y a qu'un pas, que franchissent les militants de la « gauche dure ». D'autant qu'il paraît aujourd'hui assez probable que les travaillistes n'auront pas une majorité suffisante pour gouverner seuls et que M. Kinnock tentera de s'entendre avec les centristes de l'Alliance. Or, dans cette coalition, si le Parti social-démocrate est contre l'introduction très coûteuse des Trident, il est pour le maintien d'une force britannique de dissuasion avec la prolongation de la survie des Polaris.

M. David Owen pense que, au lieu des Trident, la Grande-Bretagne pourrait construire des missiles de croisière en collaboration avec d'autres pays européens, et il semble en ce moment parvenir à faire évoluer peu à peu dans son sens ses partenaires du Parti libéral, dont les choix étaient auparavant très proches de ceux des travaillistes.

Les intentions de M. Kinnock restent donc assez mystérieuses. Ses adversaires ajoutent, comme l'a révélé l'*Observer*, que lors d'un récent voyage aux Etats-Unis il a demandé à l'administration américaine de ne pas trop critiquer « *à l'avance* » les projets travaillistes.

M. Kinnock a montré sa fidélité à la ligne du parti, mais, à en croire certains membres de son entourage, il ne serait pas fâché des soupçons que nourrissent les travaillistes purs et durs. Et si, peu à peu, on finissait par admettre que le désarmement unilatéral n'est lui aussi qu'une option ? Le temps pourrait faire son œuvre (les élections ne sont pas annoncées avant 1988), d'autant plus aisément que M. Kinnock est actuellement lancé dans une virulente campagne destinée à liquider ou à réduire l'extrême gauche travailliste...

FRANCIS CORNU.

(1) Début mai, l'ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne a sévèrement critiqué le Parti travailliste en signalant que, si le Labour venait au pouvoir, les Etats-Unis pourraient être tentés de supprimer toutes leurs bases militaires en Grande-Bretagne et non pas seulement, selon le Parti travailliste, leurs installations nucléaires.

1 100 Roumains sont autorisés à émigrer aux Etats-Unis

Washington *(AFP, AP)*. — La Roumanie a autorisé 1 100 de ses ressortissants à émigrer cette année aux Etats-Unis. Bucarest, indique-t-on au département d'Etat, vise ainsi essentiellement à s'assurer le maintien de la clause de la nation la plus favorisée accordée par Washington à la Roumanie.

En outre, deux dignitaires religieux emprisonnés, dont M. Dorel Catarama, membre de l'Eglise adventiste du septième jour, ont été libérés (la décision à propos de ce dernier vient d'être prise après une rencontre entre un responsable du département d'Etat, M. Edward Derwinski, et le président roumain, M. Nicolas Ceausescu).

Les 1 100 Roumains autorisés à émigrer représentent plus de 65 % des noms inscrits sur la liste présentée par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, en décembre dernier lors d'une escale à Bucarest. 558 ont déjà quitté le pays.

Ces chiffres ne représentent pas une augmentation notable par rapport au nombre d'émigrants de l'an dernier. Et le gouvernement américain continue de qualifier la Roumanie de « *dictature* » répressive sans libertés civiques, selon les termes d'un rapport gouvernemental transmis au Congrès le 13 février. Mais, pour les responsables américains, la décision concernant les 1 100 Roumains n'en constitue pas moins un geste qui est le bienvenu.

La Roumanie, la Chine et la Hongrie sont les seuls pays communistes à jouir de la clause de la nation la plus favorisée, qui accorde des droits permettant d'exporter plus facilement des produits vers les Etats-Unis.

L'an dernier, les exportations roumaines vers les Etats-Unis se sont élevées à 950 millions de dollars, contre 208 millions de dollars d'importations. Sans la clause de la nation la plus favorisée, la Roumanie perdrait environ 300 millions de dollars.

Espagne

● *Attentats sur la Costa del Sol.* — Plusieurs attentats à la bombe ont été commis ces derniers jours sur la Costa del Sol. Ils font suite à un communiqué de l'ETA militaire annonçant une campagne de sabotage contre les intérêts touristiques nationaux. Deux explosions ont eu lieu les mardi 27 et jeudi 30 mai dans des hôtels de Torremolinos et de Fuengirola, provoquant des dégâts matériels, mais pas de victime. Quatre engins ont, d'autre part, été désamorcés à temps par la police depuis le 19 mai. — *(AFP.)*

AFRIQUE

LA MANIFESTATION DES JEUNES COMMUNISTES EN FAVEUR DE NELSON MANDELA

Une occasion pour dénoncer M. Mitterrand

Après avoir organisé, samedi 31 mai, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), un festival anti-apartheid en collaboration avec l'association Artists against apartheid (AAA), le Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) appelait, le lendemain, à une manifestation à Paris pour la libération de Nelson Mandela. Précédé d'un immense portrait du leader historique de l'African National Congress (ANC), le cortège, fort d'environ huit mille personnes — quatre mille selon la police, vingt mille pour certains observateurs et soixante mille selon les organisateurs, — a défilé de la place de la Bastille au parvis du Centre Pompidou à Beaubourg.

Venus de toute la France et de « *cinquante pays* » (selon le MJCF), les manifestants, en majorité des jeunes, ont scandé pendant plusieurs heures des slogans hostiles à l'Afrique du Sud et réclamé la libération d'un des plus vieux prisonniers du monde, incarcéré depuis vingt-quatre ans. Au milieu des drapeaux vert, jaune et noir aux couleurs de l'ANC, ils criaient : « *Botha, nazi, bas les pattes à Paris* », « *Apartheid, ça suffit* » ou encore « *Pas dans un mois, pas dans un an, Chirac-Mitterrand, boycott à 100%.* »

En tête du cortège, le PCF était notamment représenté par Mme Gisèle Moreau, MM. Paul Laurent, André Lajoinie, Jean-Claude Gayssot, membres du secrétariat du comité central, et Jacques Perreux, secrétaire général du MJCF, membre du comité central. Arrivés sur le parvis de Beaubourg, qui n'était pas totalement rempli, les manifestants ont pris connaissance d'un télégramme d'Angela Davis lu par les organisateurs. Dans un message adressé aux jeunes communistes, Mme Winnie Mandela, épouse de Nelson, a assuré que son mari allait « *très bien, sa santé est bonne et sa combativité aussi* ».

Pour sa part, M. Jacques Perreux s'est élevé contre la décision prise par « *Mitterrand et Chirac de renvoyer un ambassadeur de France au pays de l'apartheid* ». A ses yeux, « *Mitterrand est avec Hassan II contre le peuple sahraoui, avec Israël contre les Palestiniens, et il accueille l'assassin Duvalier* ». Le secrétaire général du MJCF a remarqué qu'« *en 1984 les échanges décidés entre Paris et Pretoria ont augmenté de 25 %* » et il a exigé que « *tous les ponts soient rompus, que Mitterrand et Chirac sanctionnent l'Afrique du Sud* ».

[A certaines périodes de son histoire, le PCF entretient des rapports difficiles avec les journalistes de la « presse bourgeoise ». Le risque est accepté. Dimanche 1er juin, pourtant, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF, a cru bon de leur donner une nouvelle dimension : grossière et injurieuse. Estimant que *le Monde* n'avait pas accordé assez de place à l'annonce de la manifestation de la Jeunesse communiste contre l'apartheid en Afrique du Sud (*le Monde* du 31 mai), il a agressé verbalement le journaliste chargé de la suivre. « *Vous êtes des nuls, doublés de salauds* », lui a-t-il lancé. Comme on lui demandait s'il souhaitait être cité, M. Laurent a répondu : « *Evidemment. Si vous en avez ! Et si vous en avez le courage.* » M. Laurent a, par ailleurs, invité ce « *journaliste paillasson* » à « *changer de métier* ». — O. B.]

Une mise en garde de Moscou

L'Union soviétique a adressé, samedi 31 mai, une mise en garde à l'Afrique du Sud, exigeant que ce pays mette fin « *à ses actes de terrorisme et de violence* » contre ses voisins, faute de quoi il aurait à en supporter « *l'entière responsabilité* ». Le chargé d'affaires adjoint soviétique aux Nations unies, M. Kutovoy, s'est rendu à la mission sud-africaine pour remettre le texte de cette note de protestation qui fait référence aux tois récents raids des forces sud-africaines contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe.

En Afrique du Sud, environ 15 000 manifestants d'extrême droite se sont rassemblés samedi, à Pretoria, au pied du monument Voortrekker, érigé à la mémoire des pionniers du peuple afrikaner, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la rupture des relations entre l'Afrique du Sud et le Commonwealth.

Les violences se sont, d'autre part, poursuivies dans différentes cités noires, notamment près de Witbank, dans le Transvaal, où un policier noir a été enterré vivant par de jeunes manifestants, après avoir été attaqué à coups de pelles. — *(AFP, Reuter, AP.)*

NATIONS UNIES

LA SESSION SPÉCIALE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Un plan quinquennal pour l'Afrique sans engagements financiers précis

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, dimanche 1er juin, à l'unanimité, un programme prioritaire de redressement économique pour l'Afrique. Par ce plan quinquennal, les pays du continent africain se sont engagés à entreprendre des réformes économiques majeures dont la pièce maîtresse sera la remise en route de l'agriculture, tandis que le reste du monde a promis d'appuyer leurs efforts. Les pays développés se sont cependant refusé à prendre des engagements financiers précis, tant sur le plan de l'aide proprement dite que sur celui de la dette extérieure, provoquant la déception de leurs partenaires africains. — *(AFP, Reuter, AP.)*

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Beaucoup de bruit pour pas grand-chose, même si le communiqué final a été rédigé de telle sorte que la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies puisse, en définitive, apparaître comme un succès, voire un « triomphe » aux dires de certains ? Ces débats n'auront déçu, en Afrique, que ceux qui, naïvement, en avaient trop attendu. Une chose est, en effet, de remuer l'opinion publique lorsqu'il y a urgence, comme ce fut récemment le cas en Ethiopie, une autre d'intéresser la communauté internationale au sort d'un continent dont le redressement économique est affaire de longue haleine. Il est facile, dans un cas, de déclencher un mouvement de solidarité, moins aisé, dans l'autre, de provoquer mieux qu'une sympathie de bon aloi.

Peut-être parce qu'ils ne voulaient pas annoncer trop crûment la couleur, les pays africains ont, en lever de rideau, présenté la session spéciale comme une occasion unique de s'ouvrir de leurs problèmes au monde développé et de réfléchir avec lui aux moyens de les résoudre. Mais ils en sont, très vite, venus à plaider leur dossier en termes on ne peut plus concrets, invitant leurs interlocuteurs à alléger le poids de leur dette extérieure — 175 milliards de dollars — et à prendre des engagements financiers pour les cinq ans à venir : 45,6 milliards.

Un malentendu ? Il fallait être bien candide pour imaginer que le débat puisse se circonscrire autour d'idées générales. Pour convaincre le monde développé de leur venir en aide, les Etats africains ont confessé, devant lui, leurs erreurs et leurs insuffisances et ont offert de prendre à leur charge le plus gros du fardeau financier — 82,4 milliards de dollars sur 128 milliards, — à condition, toutefois, que l'environnement économique mondial leur soit favorable et qu'une solution raisonnable soit trouvée au problème de leur dette extérieure. Ils ont aussi évoqué la politique « déstabilisatrice » de l'Afrique du Sud et mis en évidence l'intérêt bien compris des pays riches, dont la sécurité passe par le bien-être des pays pauvres.

« Bons » et « mauvais » riches

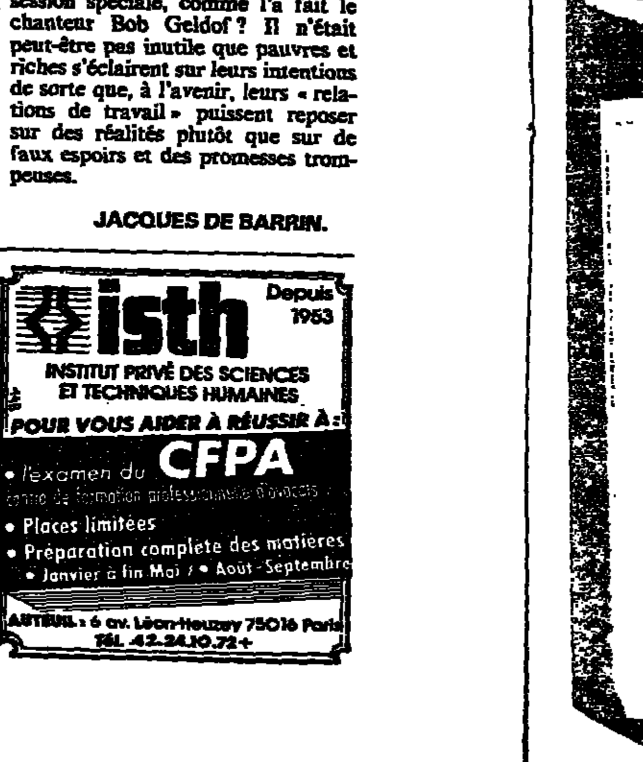
Rien n'y a fait. La plupart des pays riches, qui savaient à quoi s'attendre, ont refusé de se laisser « piéger », de s'engager sur le terrain glissant des promesses chiffrées. S'agissant de la dette extérieure, ils ont souligné le dangereux précédent que constituerait son annulation et les conséquences néfastes que pareille mesure aurait sur le système de crédit international. Quant à souscrire des engagements financiers, les représentants du monde développé ont avancé, à l'appui de leurs réserves, leurs propres contraintes budgétaires et suggéré à leurs interlocuteurs de s'adresser davantage au secteur privé.

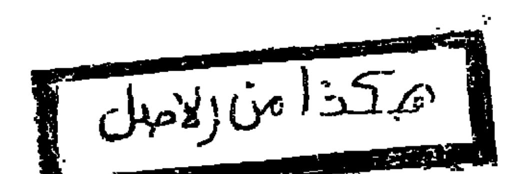
Un certain nombre de responsables africains se sont montrés déçus et amers, allant même jusqu'à parler d'« *exercice futile* ». A cet égard, des commentateurs locaux se sont demandé si cette solidarité si peu agissante des pays riches n'était pas due au manque de cohésion politique du continent tel qu'il transparaît dans la faiblesse inhérente de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), discréditée par son immobilisme.

La session spéciale aura au moins eu le mérite, aux yeux des pays africains, de mettre le monde développé au pied du mur et de repérer, en son sein, leurs vrais amis. La ligne de partage entre les « bons riches » et les « mauvais riches » est désormais plus claire : d'un côté, le Canada, les Etats scandinaves, les Pays-Bas qui, sans se faire prier, ont annoncé des mesures concrètes en faveur du continent ; de l'autre, les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la Belgique qui, sous de mauvais prétextes, se sont « défilés ».

La passe d'armes entre les Etats-Unis plaidant pour « *une économie de libre marché* » et l'Union soviétique appelant à un rôle accru de l'Etat dans le secteur agricole, a ancré les pays africains dans leur conviction que le continent demeurait, plus que jamais, un champ de rivalités entre les deux super-grands et que le problème de l'aide étrangère, quoi qu'on en dise, se posait essentiellement en termes politiques. Faut-il, pour autant, qualifier de « *pathétique* » et de « *risible* » cette session spéciale, comme l'a fait le chanteur Bob Geldof ? Il n'était peut-être pas inutile que pauvres et riches s'éclairent sur leurs intentions de sorte que, à l'avenir, leurs « relations de travail » puissent reposer sur des réalités plutôt que sur de faux espoirs et des promesses trompeuses.

JACQUES DE BARRIN.





هكذا من الأصل

République sud-africaine

VISITE A LA « COMMUNE LIBRE » DE MAMELODI

« Après la bataille, le dernier qui restera sera noir »

De notre correspondant

Johannesburg. – C'est un bien joli nom que Mamelodi. Il paraît que cela veut dire *« la mère de la mélodie »*. Une mélodie plutôt autonomiste depuis que les habitants de cette cité noire des environs de Pretoria ont décidé de prendre en main leur propre destinée : une ébauche d'un système de contrôle et d'autogestion mis en place progressivement après la fusillade du 21 novembre dernier au cours de laquelle treize personnes au moins ont été tuées par la police. Un rassemblement pacifique était venu présenter les revendications de la communauté aux élus locaux. Depuis, plus rien n'est comme avant à Mamelodi. La population s'est organisée pour gérer sa township.

Un phénomène surprenant qui d'ailleurs se développe un peu partout en Afrique du Sud. Les premières bases d'une société dirigée *« par le peuple, pour le peuple »*, la mise en place de structures de rechange destinées à pallier les carences de l'administration et à prouver aux autorités que les Noirs peuvent se passer de leurs institutions considérées comme une forme d'exploitation.

La véritable force motrice de ce courant a été les jeunes, ces artisans de la révolte, regroupés au sein d'organisations très actives. Les jours qui ont suivi la tuerie, ils sont parvenus peu à peu à convaincre les résidents de ne plus payer leur loyer, ce qui est toujours le cas actuellement. Petit à petit, une floraison d'associations, de comités, a pris le pas sur le conseil municipal moribond et décrié pour son incapacité et sa corruption. Les enfants ont réussi à convaincre leurs parents de se mobiliser en faveur d'un *« changement démocratique »*.

Lentement, une infrastructure à la chinoise s'est mise en place. En bas de l'échelle, des comités de rue, composés d'une dizaine de membres élus chargés de régler les petits problèmes : querelles de voisinage, de ménage. Solomon, quarante-deux ans, élu parce que tout le monde l'apprécie, a ainsi sauvé quelques mariages battant de l'aile. A un niveau plus élevé, ces comités de rue sont regroupés au sein de comités de quartier, lesquels forment l'ossature de l'association civique créée en mars dernier. Un quadrillage du haut en bas de la township qui a pour but de régler toutes les difficultés de la vie communautaire.

Les résultats sont là. Les rues ont été nettoyées, les tas d'ordures évacués. Dans la plupart des espaces libres, les jeunes ont aménagé des « parcs », confectionnés avec des pierres, des pneus, des carcasses de voitures et toutes sortes d'objets de récupération qui ont été peints de différentes couleurs. Une mode qui a envahi toutes les townships et dont les réalisateurs sont particulièrement fiers. *« Cela met un peu de gaieté »*, dit l'un d'eux. Lorsque la police les saccage, parce qu'ils ont été baptisés le plus souvent de noms de héros de la lutte de libération, Mandela, Tambo, Biko, ils sont restaurés la nuit suivante.

Tribunaux populaires

Ces améliorations du cadre de vie ont été poussées plus loin, jusqu'à l'éradication du crime menée par les comités disciplinaires, sortes de chiens de garde de la pureté des *« forces combattantes »*. Les « DC » *(disciplinary committees)*, comme on les nomme, veillent à ce que les malfrats n'utilisent pas les périodes troublées à des fins purement personnelles. Ils ont également, de l'avis unanime, réussi à rendre les rues des townships plus sûres en traquant les voyous et les voleurs. *« Croyez-moi*, sourit Nomaliso, *ce n'est pas comme avec la police, il ne faut pas six mois pour retrouver l'auteur d'un vol ou d'un larcin. »*

Autre discipline, vigilance et organisation, et, pour ceux qui ne veulent pas comprendre, justice populaire, qui, paraît-il, a fait la preuve de sa rapidité et de son efficacité. A tel point, assure-t-on, que rares sont aujourd'hui les victimes qui se rendent au commissariat pour déposer plainte. C'est maintenant aux tribunaux populaires de redresser les torts. Ils ont fleuri dans de nombreuses townships sous des appellations diverses, et n'ont rien à voir, affirme-t-on à Mamelodi, avec les sinistres *kangaroo courts*, dont la fonction principale est d'éliminer par le moyen du *necklace* (le collier) : un pneu autour du cou arrosé d'essence sur lequel on craque une allumette, ceux qui ne sont pas dans la ligne et plus particulièrement les informateurs de la police ou les collaborateurs trop zélés du pouvoir blanc.

Il y en a eu aussi a Mamelodi, des *necklaces*, mais cette justice expéditive n'aurait jamais été rendue par les tribunaux populaires.

A Mamelodi, ces derniers s'appellent les forums. Le coupable est, paraît-il, assuré d'un procès équitable. Il peut produire autant de témoins qu'il le désire. La sentence peut aller de l'admonestation aux travaux d'utilité publique et, pour les cas les plus sérieux, quelques dizaines de coups de *sjambok* (longue matraque souple). Un commerçant qui n'a pas été honnête et a profité du boycottage des magasins blancs pour faire valser les étiquettes peut être contraint de fermer sa boutique pendant une période déterminée. Il peut ne pas se conformer au verdict populaire et demander la protection de la police. Dès que celle-ci aura tourné les talons, son magasin a toutes les chances d'être réduit en cendres.

Rééducation et réhabilitation, tels sont les objectifs avoués. La communauté doit être soudée derrière ses porte-drapeaux, l'avant-garde du combat de libération. Malheur à celui qui s'écarte du chemin ou préfère la quiétude de la neutralité. Toutes les volontés, toutes les énergies, sont nécessaires. Les mots d'ordre doivent être respectés. Les grèves, les boycottages, doivent être suivis massivement. Les règles sont claires. Ceux qui veulent jouer au plus malin savent à quoi ils s'exposent. Ceux qui enfreignent les consignes de boycottage risquent de voir leurs marchandises détruites, ou, pour l'exemple, d'être contraints d'absorber le contenu d'une bouteille de détergent ou, moins grave, d'être barbouillés de sauce tomate. Pendant les boycottages aucun camion de livraison ne peut franchir les portes de la township.

Pression sociale

La pression sociale dans ces univers concentrationnaires où chacun sait ce que fait le voisin est énorme. Elle entraîne inévitablement des abus. Solomon reconnaît qu'il y en a eu, mais se dit persuadé que maintenant le système de contrôle social est rodé et que les bavures sont de plus en plus rares. La conscience collective a gagné les réticents car, comme il le souligne, *« tout ce qui est fait au nom de la lutte ne peut être que bon »*.

Une solidarité dont Philemon peut parler. Chaque jour, à proximité de l'église catholique, des queues se forment à l'entrée de sa salle de consultations juridiques. Les gens viennent exposer leurs difficultés, se plaindre du comportement des forces de l'ordre. Il les aiguille, les conseille, alerte des avocats. Le flot ne tarit pas. Philemon sort de sa poche un paquet de photos de victimes de tabassages. Il exhibe une petite boîte remplie de grenaille de fer, résidu d'un explosif de fabrication artisanale lancé dans la maison d'un militant. *« La police*, dit-il, *essaye par tous les moyens d'intimider les leaders. »* Ici et là, au hasard des rues, il indique les maisons incendiées par ce qu'il appelle *« des forces occultes travaillant pour le compte de la police »*.

Tous sont persuadés d'avoir engagé une partie de bras de fer avec le pouvoir blanc. *« Je ne suis pas effrayé par la mort*, proclame Philemon, *je n'ai rien à perdre. »* Solomon ajoute : *« Je suis sûr qu'après la bataille le dernier qui restera sera noir. »* Nico Smith, un pasteur blanc dans cette township, a le mot de la fin : *« S'il n'y avait la présence des forces de l'ordre, Mamelodi pourrait être déclarée zone libérée. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

BIBLIOGRAPHIE

« L'APARTHEID AU JOUR LE JOUR » de Joseph Lelyveld

« L'Afrique du Sud vous abreuve à satiété de paradoxes », écrit Joseph Lelyveld. L'apartheid en est un. Une théorie dont la mise en application poussée à l'extrême a engendré un système démoniaque qui a conduit un pays à un cul-de-sac. Une idéologie qui a fait l'unanimité contre elle dans les salons de la bonne conscience internationale, mais qui en fait est assez mal connue.

Joseph Lelyveld l'explique, par le détail, à travers un récit vécu, une expérience sur le terrain. C'est à une véritable dissection que se livre l'ancien correspondant du *New York Times* en Afrique du Sud. Deux séjours – l'un en 1966, abrégé par une expulsion, l'autre de trois ans, à partir de 1980 – lui ont permis d'approfondir la réalité quotidienne d'un régime et sa connaissance des acteurs de *« l'une des plus grandes tragédies des temps modernes »*.

L'auteur promène le lecteur dans les coulisses d'un univers caché aux yeux des Blancs, des touristes et des esprits manichéens. Il donne un témoignage fait de mille et une vexations, d'autant de rancœurs et d'antagonismes. Une succession de scènes, d'impressions, de constats qui dépeignent un monde déchiré, incertain, traumatisé. Un voyage à travers les différentes communautés de ce creuset bouillant dont ne peut émerger que la violence, tant les frustrations et les ressentiments sont exacerbés.

Ce journaliste a obtenu aux Etats-Unis l'une des plus grandes distinctions de la profession, le prix Pulitzer pour cet ouvrage intitulé en anglais *Move Your Shadow* (« Pousse ton ombre »). Une phrase utilisée par les Blancs sur les parcours de golf dans cet espéranto local qu'est le *fanakalo*, un jargon simpliste fabriqué par les Blancs pour pouvoir communiquer avec les Noirs, notamment dans les mines. *Move Your Shadow*, tout le symbole d'une Afrique du Sud en noir et blanc.

L'éclairage que Lelyveld projette sur ce pays où il a passé quatre ans est souvent cru, ses remarques caustiques et son regard très personnel. *L'Apartheid au jour le jour* est avant tout un document, un réquisitoire contre un système que *« les Afrikaners ont essayé éternellement de justifier sans jamais y parvenir »*.

M. B.-R.

★ *Afrique du Sud, l'Apartheid au jour le jour*, Joseph Lelyveld. Presses de la Cité, 295 p., 100 F.



PROCHE-ORIENT

Israël

LE SCANDALE DES SERVICES SECRETS

La nomination d'un nouveau procureur donne un répit au gouvernement

De notre correspondant

Jérusalem. — L'affaire qui met en cause depuis une semaine M. Avraham Shalom, chef des services secrets israéliens — le Shin Beth — devrait s'apaiser pendant quelque temps. Le conseil des ministres a, en effet, subitement annoncé, dimanche 1er juin, le remplacement au poste de procureur de l'Etat — et conseiller juridique du gouvernement — de M. Itzhak Zamir par un juge de soixante-trois ans, M. Yossef Harish. M. Zamir demandait avec insistance l'ouverture d'une enquête policière contre le chef du Shin Beth, qu'il soupçonne de *« faux témoignage »* sur les circonstances de la mort, en avril 1984, de deux terroristes palestiniens, auteurs du détournement d'un autobus entre Tel-Aviv et Ashkelon (*le Monde* du 27 mai). Le départ de M. Zamir permettra au gouvernement, hostile à une telle enquête, de gagner du temps et de mettre en veilleuse une affaire embarrassante.

Le remplacement, après sept ans à ce poste, de M. Zamir — qui s'est dit *« très soulagé »* — ne constitue pas un limogeage. Le procureur de l'Etat avait demandé en décembre, puis formellement en février, à être relevé de ses fonctions. Mais les partenaires de l'union nationale avaient peine à s'entendre sur le nom d'un successeur. Le premier ministre, M. Shimon Pérès, lui a rendu, dimanche, un hommage appuyé, louant son courage et son intégrité. Responsable de ce changement, le ministre de la justice, M. Itzhak Modaï, s'est empressé d'ajouter que la décision gouvernementale n'*« avait aucun rapport »* avec l'affaire du Shin Beth. Soit. Mais en satisfaisant enfin, à ce moment précis, le désir de repos de M. Zamir, le pouvoir se rend à lui-même un fier service.

Car il est probable que le nouveau procureur de l'Etat, qui entrera en fonctions mercredi, s'accordera un délai de réflexion de plusieurs semaines avant d'arrêter sa ligne de conduite. *« Il me faudra du temps*, a-t-il dit, *pour prendre connaissance du dossier. »* M. Harish s'est, néanmoins, déclaré favorable, dès dimanche, au principe d'une *« enquête secrète »*. Pour éviter de nouveaux dérapages dus à des déclarations intempestives, le cabinet a décidé que seuls le premier ministre et son porte-parole seraient désormais habilités à commenter publiquement cette affaire.

Quelle enquête ?

Vice-président depuis 1984 du tribunal de district de Tel-Aviv, M. Harish passe pour aussi soucieux que M. Zamir de l'indépendance judiciaire. Il a dit d'emblée son hostilité à tout projet de réduction des pouvoirs de sa nouvelle charge, projet qui a, de notoriété publique, les faveurs du ministre de la justice. M. Harish demandera-t-il l'ouverture d'une enquête contre le patron du Shin Beth, et si oui quel type d'enquête ? Une chose est sûre : il trouvera sur son chemin la majorité des ministres. *« Je tâcherai*, a dit M. Modaï, *de le convaincre de ne pas s'engager sur cette voie. »*

Si, comme c'est probable, le gouvernement devait, en dernier ressort, s'incliner, il plaiderait pour une enquête judiciaire et non policière. La première aurait pour le pouvoir plusieurs avantages. Elle n'obligerait pas de suspendre le chef du Shin Beth, mesure qui passerait forcément pour une sanction ou un désaveu. Ses délibérations, secrètes, éviteraient d'exposer sur la place publique certaines méthodes de travail des services secrets. Les juges pourraient saisir l'occasion pour élaborer un « code de conduite » applicable aux services de sécurité. Enfin, il serait malsain de confier à la police le soin de juger du comportement d'un autre service de l'Etat.

Une dimension politique

L'affaire risque de prendre, malgré tout, une dimension de plus en plus politique. Les chefs du Shin Beth et du Mossad — le contre-espionnage — rendent par tradition directement compte au premier ministre des affaires délicates. Or, si l'on en croit le journal *Yediot Ahronot*, non seulement M. Shalom avait informé M. Itzhak Shamir — premier ministre à l'époque — des circonstances de la mort des deux Palestiniens, mais il avait obtenu de lui le feu vert pour couvrir ses hommes. M. Pérès aurait été mis au courant de l'affaire par son prédécesseur, soit peu après son arrivée au pouvoir en septembre 1984, soit seulement au début de 1986. Selon d'autres informations, M. Shalom aurait lui-même informé M. Pérès, qui lui aurait donné quitus tout en refusant d'entendre les détails de l'affaire.

En attendant, la majorité des ministres, qu'ils soient du Likoud ou travaillistes, restent unis dans leur hostilité à l'ouverture d'une enquête. La majorité du public les soutient. Selon un sondage publié ce week-end, 61 % des Israéliens s'opposent à une quelconque enquête, 26 % accepteraient une enquête secrète et 7 % seulement souhaitent une enquête normale. Voilà une nouvelle preuve que le consensus sur les affaires de « sécurité » reste très large en Israël.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DÉMENTI DE JÉRUSALEM SUR DES ACTIVITÉS D'ESPIONNAGE AUX ÉTATS-UNIS

Israël s'est inscrit en faux contre des informations de la presse américaine faisant état d'activités d'espionnage de sa part aux Etats-Unis. *« Ces allégations sont dénuées de tout fondement »*, a déclaré, samedi 31 mai, M. Avi Pazner, porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères. *« L'affaire Pollard a constitué une déviation malencontreuse de la politique clairement définie et en vertu de laquelle Israël s'abstient de se livrer à quelque activité d'espionnage que ce soit aux Etats-Unis ou à l'encontre des intérêts* [des Etats-Unis], *véritable pays ami d'Israël »*, a ajouté le porte-parole. M. Jonathan Pollard est un ancien analyste des services du contre-espionnage de la marine américaine, accusé d'espionnage au profit d'Israël et arrêté en décembre 1985. Le *Washington Post* avait indiqué, samedi, que les Etats-Unis avaient demandé à Israël de nouveaux éclaircissements sur cette affaire, à la suite des derniers rebondissements de l'enquête. Selon la presse américaine, Pollard aurait fait partie d'un réseau plus important qu'on ne le pensait jusqu'à présent. Le département d'Etat s'est refusé à tout commentaire sur ces informtions. — *(AFP.)*

● *Démission du gouverneur de la banque centrale.* — M. Moshe Mandelbaum, a annoncé dimanche 1er juin sa démission à compter de lundi, conformément aux recommandations de la commission d'enquête sur le krach boursier d'octobre 1983. Le gouvernement n'a toujours pas désigné le successeur de M. Mandelbaum. Il hésiterait entre un professeur d'économie, M. Michael Bruno, et M. Adi Amorai, vice-ministre des finances et député travailliste. — *(AFP.)*

L'ÉTAT HÉBREU ET LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Un colloque lourd de malentendus...

L'initiative était méritoire. Et personne ne reprochera à des spécialistes français du Proche-Orient (1) d'avoir organisé, les 29 et 30 mai, à Paris, un séminaire sur « les territoires occupés et les perspectives de paix dans le conflit israélo-palestinien ». D'autant que figuraient à la tribune — ce n'est pas si fréquent — des Israéliens appartenant au « camp de la paix » et des personnalités palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza aux convictions nationalistes indiscutées. Mais il faut croire que les bons sentiments ne font pas forcément les bons colloques. Car, dès le début des travaux, on s'installa dans un malentendu qui, en fin de réunion, laissa à certains des participants une impression d'amertume et de gâchis.

Les uns — les Israéliens — voulaient *« parler »* de façon *« pragmatique »* et, surtout, éviter le traditionnel échange de slogans militants, forme commune du dialogue de sourds. Les autres — les Palestiniens — voulaient bien aussi *« parler »* mais non sans avoir d'abord rappelé les grands principes qui fondent leur lutte. Et comme lesdits principes placent les Israéliens en position d'accusés — coupables, notamment, de refuser le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, — on tourna en rond. Les premiers dirent qu'ils n'étaient pas venus pour assister — devant une salle complaisante — au procès d'un Etat qu'ils ne cessent eux-mêmes de critiquer mais dont ils se refusent à mettre en cause la légitimité. Ils étaient à Paris pour *« informer et réfléchir »*, sans effet de tribune, sur une situation donnée — l'occupation des territoires — et ses conséquences, économiques, sociales, politiques, juridiques. *« On n'était pas venu participer à une sorte de compétition dont l'objet aurait été de déterminer lequel des deux camps* [des deux nationalismes] *défend devant l'histoire la cause la plus juste »*, dira, vendredi soir, déçu, M. David Zucker, porte-parole du parti Ratz, une petite formation de centre-gauche qui, précisément, refuse le maintien d'Israël dans les territoires. L'universitaire Meron Benvenisti, un critique féroce de la situation en Cisjordanie et à Gaza, quittera la salle sur un mot de dépit : *« J'ai l'impression d'avoir été utilisé. »* Autrement dit, d'avoir participé à un forum qui permit d'abord à l'« autre camp » de réaffirmer une série de grands principes hors desquels il ne voit pas de solution : droit imprescriptible du peuple palestinien à l'autodétermination et à reconnaître l'OLP comme son seul et unique représentant, comme l'ont rappelé le journaliste Ziad Abou Zayyed et l'avocat Fayez Abou-Rahmeh.

Ce désaccord sur l'objet même du débat était d'autant plus regrettable que, d'un côté comme de l'autre, on était, en revanche, d'accord sur un certain nombre de données : dix-neuf ans après la guerre de six jours, ont dit tous les participants, une forte majorité d'Israéliens souhaitent *« le maintien du* statu quo *»* dans les territoires ; ils considèrent l'occupation comme *« un fait accompli »* sur lequel on ne reviendra pas, en somme une annexion pure et simple, même si on n'ose pas le dire. Dix-neuf ans, c'est presque une génération, une génération de jeunes Israéliens et Palestiniens qui n'ont connu qu'une seule réalité, celle d'un « Grand Israël » où doivent coexister des hommes aux statuts inégaux. Mais de la signification de ce phénomène fondamental, on ne discuta pas assez.

ALAIN FRACHON.

(1) Le colloque a été réuni grâce aux efforts du professeur Jean-Paul Chagnolland, appuyé par un comité de parrainage comprenant notamment MM. Maxime Rodinson, Pierre Rondot, Paul Kessler, Jean Dresch et Paul Balta.

...et un livre : la Confrontation silencieuse, *de Jean-Paul Chagnollaud*

Entre Israël et les territoires qu'il occupe, voilà dix-neuf ans que dure la *« confrontation silencieuse »*. L'espace d'une génération déjà. Plus le temps passe et plus le nouveau découpage géopolitique de l'ancienne Palestine s'inscrit sur le terrain et s'incruste dans les esprits avec la force de l'évidence. Ancien doyen de la faculté de droit de Nancy, Jean-Paul Chagnollaud présente en cent cinquante pages, denses et claires, les multiples facettes — historique, politique, juridique et démographique — de ce processus, où les Arabes voient leur dépossession et nombre d'Israéliens une « seconde naissance » de l'Etat juif.

A l'heure où la diplomatie proche-orientale semble de nouveau en panne, les partisans en Israël d'une rétrocession, fût-elle partielle, de la Cisjordanie et de Gaza perdent lentement du terrain. Le consensus national, rappelle l'auteur, est solidement verrouillé par un quadruple *non* : refus d'un retour aux anciennes frontières, d'un abandon de Jérusalem-Est, de négociations avec l'OLP, de la création d'un Etat palestinien. Et le règne du droit, dont Israël est si fier chez lui, s'arrête à sa « ligne verte » de 1967.

Jean-Paul Chagnollaud inventorie l'arsenal juridique qu'Israël a mis au service de ses ambitions territoriales : interprétation extensive du domaine de l'Etat, statut des « absents », confiscations et expropriations. Résultat : l'Etat hébreu contrôle aujourd'hui la moitié des terres de Cisjordanie. On est là au cœur du problème palestinien, car, interroge l'auteur, *« quand on s'approprie la terre et l'eau d'un peuple enraciné dans une culture rurale, que peut-il lui rester ? »*.

Quant aux « colons » juifs des territoires à qui profite ce *« maillage du sol »*, ils ne forment pas, loin de là, une population homogène. L'auteur propose à ce sujet une intéressante classification en quatre types : le pionnier, héritier de l'ancienne tradition du sionisme socialiste, en voie de disparition ; le religieux, exalté de souvenirs bibliques ; le militant sûr de sa force et de son droit ; le petit-bourgeois enfin, politiquement peu motivé, mais séduit par l'air pur et les appartements bon marché des collines de Judée-Samarie.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

★ *Israël et les territoires occupés, la confrontation silencieuse*, de Jean-Paul Chagnollaud, éd. L'Harmattan, coll. « Racines du présent », 175 p., 90 F.

Liban

La « guerre des camps » de Beyrouth-Ouest refait l'union des Palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. — La « guerre des camps », qui oppose la milice chiite Amal, doublée de la 6e brigade de l'armée et — dit-on ici — appuyée d'éléments du Baas pro-syrien, aux Palestiniens de toutes tendances (partisans d'Arafat et pro-syriens) prend de l'ampleur et engendre de nouveaux conflits marginaux, bien qu'elle soit moins meurtrière que l'affrontement de l'an dernier, qui fit 800 morts.

Les combats se déroulent dans le secteur musulman de Beyrouth et ont fait 9 morts et 120 blessés samedi, 7 morts et 75 blessés dimanche 1er juin. Parmi les tués figure le frère du responsable militaire d'Amal, M. Akl Hamieh, ce qui a relancé le conflit. La bataille se livre principalement autour du camp de Bourj-Barajneh qui jouxte le boulevard de l'aéroport, ce qui en entraîne épisodiquement la fermeture, sans que le trafic aérien ait été jusqu'à présent interrompu et, accessoirement, autour du camp de Sabra-Chatila.

Accusés par Amal de déborder des camps, les Palestiniens paraissent effectivement avoir pris pied dans quelques immeubles tout proches de « leur » domaine. La guerre des camps a donc pris ces derniers jours l'allure de percées et contre-percées autour de ces immeubles.

Amal aurait délogé, dimanche, les Palestiniens de plusieurs points disputés. Mais aucun des belligérants ne parvient à un résultat décisif.

Paraissant isolé dans son propre environnement, ne pouvant compter que sur un appui syrien moins déterminant que naguère, Amal se trouve en butte à une animosité se traduisant par des accrochages dans les rues de Beyrouth-Ouest. Dimanche en particulier, la milice a eu maille à partir, dans un premier temps, avec une nouvelle milice sunnite, le Mouvement du 6 février, puis avec le PSP (à majorité druze) de M. Walid Joumblatt. Celui-ci a vivement réagi aux accusations d'Amal relatives à l'entrée en scène de l'artillerie palestinienne à partir de *« sa »* montagne contre les positions de la milice chiite autour des camps : *« Nous souhaiterions que nos camarades et amis d'Amal vérifient leurs informations avant de rien publier, pour que nous puissions maintenir notre alliance avec eux. Nous le réaffirmons : leur mise en garde est superflue car il n'y a pas eu de bombardement à partir de la montagne... »*

Parallèlement, les Palestiniens font Front commun au point que le FSNP pro-syrien a pris la défense de M. Arafat, affirmant : *« Une campagne d'informations mensongères vise à convaincre les Libanais et les Palestiniens que des parties d'outre-mer [l'OLP de M. Arafat] fomentent ces nouveaux combats, alors que seuls ceux qui trahissent les accords passés sont responsables de l'effusion de sang. »*

M. Arafat, quant à lui, multiplie les appels à l'adresse des pays arabes auxquels il suggère d'envoyer une force d'interposition autour des camps ; ce qui est, évidemment, exclu, mais a pour effet de déranger au plus haut point la Syrie, dont tous les efforts demeurent vains pour imposer son autorité dans un conflit qui lui échappe.

L. G.

● *Les otages français dans la Bekaa ?* — Selon l'hebdomadaire arabe *At-Taliaa al-Arabia*, publié à Paris, les otages seraient détenus depuis le 10 mai dans trois villages de la Bekaa, à l'est du Liban, une région contrôlée par la Syrie. Ils auraient été transférés dans quatre voitures, dont certaines portant des plaques diplomatiques iraniennes, poursuit le journal, qui cite *« un rapport préparé par une autorité officielle libanaise et envoyé à Paris »*. Selon ce même journal, les otages américains auraient été transférés à Damas. — *(AFP.)*

Jordanie

Quand un exclu de l'OLP « démet » M. Yasser Arafat...

De notre correspondant

Amman. — L'ancien chef des services de renseignements militaires palestiniens, le colonel Atallah (Abou Zaïm), exclu de l'OLP par Yasser Arafat en avril dernier, persiste et signe. *« Nous avons dit que nous réunirions le conseil général militaire du Fath : c'est fait. Nous disons que nous allons convoquer le congrès général du mouvement : nous le ferons »*, a-t-il déclaré, dimanche 1er juin, à Amman, dans le style théâtral qu'il affectionne.

Abou Zaïm, qui s'est essayé, dit-on, à la production cinématographique durant le temps d'exil au Caire, après l'évacuation forcée de Beyrouth par l'OLP en 1982, avait déjà montré son sens de la mise en scène en organisant le 28 avril à Amman la réunion d'un *« conseil supérieur militaire du Fath »* (*le Monde* du 30 avril). Cette fois, il a encore gravi un échelon dans le conflit qui l'oppose à M. Yasser Arafat en réunissant 409 membres supposés du conseil général militaire de cette organisation.

Au terme de treize heures de délibérations, un porte-parole a annoncé que cette assemblée avait décidé de nommer Abou Zaïm commandant en chef d'Al Assifa (les forces armées du Fatah) à la place de Yasser Arafat ; de *« démettre »* le chef de l'OLP et le numéro deux du Fath, Abou Jihad, de leurs fonctions et de suspendre leur appartenance à l'organisation *« en attendant la convocation de son congrès »* ; de *« démettre et faire passer en jugement »* sept autres responsables du mouvement, dont trois membres de la famille du chef de l'OLP, MM. Sathi, Ahmad et Moussa Arafat. Un « verdict » accueilli avec un certain détachement par Abou Jihad : *« Abou Zaïm a été exclu du Fath et de l'OLP et n'a plus aucune autorité en ce qui concerne les affaires de la Palestine »*, nous a-t-il déclaré, dimanche après-midi, avant d'ajouter : *« Ce n'est que l'acte d'une pièce qu'on le pousse à jouer pour détruire l'image de l'OLP. »* Et le dirigeant palestinien de *« s'étonner »* qu'Abou Zaïm ait pu tenir cette réunion à Amman alors que des officiers loyalistes du Fath ont été récemment expulsés du royaume hachémite par les autorités jordaniennes.

De toute évidence, la grande majorité des participants à l'assemblée de dimanche n'étaient pas là ès qualités et avaient été recrutés pour la circonstance. Mais la question est surtout de savoir jusqu'où iront le colonel Attalah et ses partisans dans leur défi ouvert au chef de l'OLP.

EMMANUEL JARRY.

LE SOUVERAIN JORDANIEN A PARIS

Le roi Hussein multiplie les efforts pour la réunion d'un sommet arabe

Le roi Hussein de Jordanie était attendu ce lundi 2 juin à Paris pour une *« visite privée de travail »* de quarante-huit heures qui lui permettra, notamment, de faire part à MM. Mitterrand et Chirac de l'état de sa mission de conciliation entre la Syrie et l'Irak. Le souverain — qui se rendra ensuite à Londres et Washington — espère que la médiation jordanienne lèvera les derniers obstacles à la réunion d'un sommet arabe.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a fait part, dimanche, de son optimisme à ce sujet, laissant entendre qu'un tel sommet pourrait se tenir début juillet à Casablanca. *« Si la médiation jordanienne réussit*, a-t-il dit, *elle permettra à la Ligue de retrouver un nouveau souffle, le climat conflictuel qui a marqué les relations entre Damas et Bagdad étant à l'origine de sa paralysie depuis quelques années. »*

A Abou-Dhabi, le quotidien *Al-Ittihad* rapportait, dimanche, que de hauts responsables irakiens et syriens allaient se rencontrer ce mois-ci pour préparer un « sommet de la réconciliation ». Ces rumeurs sont commentées avec inquiétude en Iran, dont la Syrie est le seul allié dans le monde arabe. Le quotidien *Téhéran Times* indiquait ainsi, dimanche, que la médiation jordanienne relevait d'*« une conspiration américaine »* s'appuyant *« sur les dirigeants réactionnaires de la région »*. *(AFP/Reuter).*

AMÉRIQUES

El Salvador

LE PRÉSIDENT DUARTE PROPOSE UNE REPRISE DU DIALOGUE AVEC LES INSURGÉS

San-Salvador *(AFP)*. — Le président salvadorien, M. Nopoleon Duarte, a proposé une reprise du dialogue « pour la paix » aux dirigeants de la guérilla, le dimanche 1er juin, à l'occasion d'un discours prononcé pour le second anniversaire de son arrivée au pouvoir, le 1er juin 1984.

Il a précisé qu'il avait demandé à l'archevêque de San-Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, de jouer un rôle de médiateur pour favorier cette reprise de contact avec les représentants des insurgés. *« Nous voulons terminer cette guerre »*, a dit M. Duarte, faisant allusion à un conflit qui dure depuis maintenant six ans et a coûté la vie à plus de cinquante-cinq mille personnes, selon des estimations officielles.

La première rencontre publique entre le gouvernement Duarte et les représentants de la guérilla a eu lieu, le 15 octobre 1984, à La Palma. Elle avait suscité de grands espoirs. La seconde rencontre, en novembre de la même année, s'était terminée sur un constat d'échec en raison des trop grandes divergences entre les partenaires. Depuis, les porte-parole du Front Farabundo-Marti ont a plusieurs reprises exprimé leur souhait d'une reprise du dialogue, mais le gouvernement Duarte avait jusqu'alors opposé une fin de non-recevoir à ces ouvertures.

Pérou

LE PRÉSIDENT ALAN GARCIA RENONCERAIT A SON VOYAGE EN EUROPE

Le président social-démocrate du Pérou, M. Alan Garcia, qui était attendu le 11 juin, à Strasbourg, pour prendre la parole devant le Parlement européen, aurait décidé de reporter ce voyage à une date ultérieure, selon des informations de bonne source, mais non officielles. Il devait ensuite se rendre à Paris en visite privée, le 12 juin, pour s'entretenir avec MM. Mitterrand et Chirac. Ces entretiens, qui n'avaient pas encore été officiellement annoncés, seraient donc, naturellement, également reportés. M. Alan Garcia envisageait aussi de se rendre à Rome.

Cette décision du chef de l'Etat péruvien (qui a déjà annulé un déplacement prévu à Panama pour rencontrer le président del Valle et le général Noriega, chef de la force de défense) s'explique par une montée des tensions au Pérou. Malgré l'état d'urgence et le maintien d'un couvre-feu dans la capitale, les militants des organisations subsersives ne désarment pas. Trois membres de l'Apra, le parti au pouvoir, ont été assassinés la semaine dernière à Lima. Et le Sentier lumineux maintient sa pression dans les départements andins, en particulier à Ayacucho. La situation sociale est également préoccupante pour le gouvernement, avec une possible extension du mouvement de grèves au secteur public.

هكذا من الاصل

DANS LE PACIFIQUE, UN « PARADIS » ESSOUFFLÉ

L'archipel des Fidji secoué par des vents contraires...

De notre envoyé spécial

Nandi. — *« Ah ! si le monde était à l'image des Fidji ! » « La femme est une île. Fidji est son parfum. »* A l'aéroport les publicités donnent le ton. Dehors : soleil, palmiers, passants nonchalants, l'air sent le fruit. Au cœur du Pacifique, loin des frénésies modernisatrices, batailles électroniques et guerres commerciales qui agitent d'autres riverains, les Fidji donnent un *« avant-goût du paradis »*.

D'ailleurs, les dépliants l'avaient bien dit : *« Joyau du Pacifique »*, *« plages de corail »*, *« lagons d'émeraude »*. Et même *« harmonie raciale »*, et *« stabilité démocratique »*. Bref, la perle rare ; un pays sans histoires, à goûter sans remords. A proximité de la Nouvelle-Calédonie sous tension, un modèle détendu, harmonieux, des tropiques heureux... Trop beau pour être vrai ? Alors quoi ? grand succès ou gros cliché ? Sans doute un peu des deux.

Dans un cadre de carte postale exotico-touristiques, les îles Fidji sont, assurément, un succès post-colonial. Mais un succès qui s'essouffle en pleine adolescence, après quinze ans d'indépendance. Il est vrai que les paradis n'étant plus perdus, comment n'offriraient-ils pas, eux aussi, prise à la crise ?

A fortiori quand le succès consiste, comme c'est le cas ici, à encaisser les devises des étrangers de passage sur les plages et à convaincre l'humanité de mettre plutôt deux sucres qu'un seul dans son thé.

Depuis des années, l'économie des Fidji a vécu pour moitié de l'« importation » de touristes et pour moitié des exportations de sucre (1). Parallèlement, la démocratie reposait sur un équilibre politico-ethnique moitié fidjien moitié « indien » (2). Sous la férule d'un leader modéré, Ratu (chef) Kamisese Mara, c'était le bon temps. Hélas ! stagnation économique, mutations sociales et polarisations raciales aidant, les temps ont changé.

« Les Britanniques nous ont poussés à prendre notre indépendance et nous y ont préparés : ce fut notre grande chance, c'est toute la différence, par exemple, entre Fidji et la Nouvelle-Calédonie », nous disait M. Stinson, ministre du plan. *« Ici — une fois n'est pas coutume, — le colonisateur a appliqué une politique limitant l'appropriation des terres par les Blancs, imposant au besoin leur restitution aux clans fidjiens qui la possédaient traditionnellement. C'est fondamental. »*

Ainsi, lors de l'indépendance, environ 85 % des terres appartenaient collectivement aux autochtones fidjiens. Aujourd'hui encore, pour l'essentiel, elles ne peuvent pas être vendues. Seuls 11 % des terrains sont réservés à la vente. Ici les *« fils du sol »* se sentent moins spoliés, moins déracinés qu'ailleurs.

La bombe raciale

Cette politique s'est révélée d'autant plus judicieuse que, par ailleurs, Londres léguait aux îles Fidji une bombe à retardement coloniale et raciale sous la forme d'une communauté indienne importée au siècle dernier comme réservoir de main-d'œuvre. Exclue du système traditionnel fidjien, privée de l'accès à la terre, cette population allogène s'est peu à peu regroupée dans les villes, à l'instar des Indiens et des Chinois d'Afrique et d'Asie. Dynamique, elle y a prospéré, se taillant la part du lion dans les secteurs modernes de l'économie. Schéma classique, mais dangereux.

En 1970, lors de l'indépendance, chacune des deux communautés était forte d'environ deux cent cinquante mille personnes. A ce demi-million venaient s'ajouter quelques dizaines de milliers d'*« électeurs généraux »*, un euphémisme officiel désignant les marginaux, Chinois et Européens. Les partis furent organisés selon un principe multiracial, mais avec une dominante ethnique prononcée : fidjienne pour l'Alliance, indienne pour la Fédération nationale. Par le biais d'un système complexe qui fixe autoritairement des quotas de sièges, chaque électeur vote quatre fois, dans son groupe racial et dans les autres. *« Ici, on vote toujours pour, mais jamais contre le candidat d'une autre ethnie »*, remarquait un Fidjien. En principe, le système oblige au multiracialisme et assure la représentation équitable de chaque groupe ethnique au Parlement.

C'était là l'une des garanties constitutionnelles indispensables à la promotion de la coexistence dans la démocratie et, partant, à l'atténuation des tensions, des doutes et des peurs. Les Fidjiens redoutaient la concurrence d'une communauté indienne différente, prolifique et entreprenante. Pour leurs terres, certes, mais aussi pour le maintien de leur système socio-culturel et de leur suprématie politique. Les Indiens craignaient pour leur sort, leurs biens, leur droit d'être Fidjiens.

Ces peurs ont été atténuées, sinon complètement dissipées, depuis l'indépendance. Le bon sens a prévalu. Bon gré mal gré, le quasi-monopole du pouvoir politique est demeuré aux mains de l'Alliance et du premier ministre Ratu Rama. Bref, des « Fidjiens ». Mais comme l'économie allait bien, tout — ou presque — allait bien.

Une passe difficile

Depuis le début des années 80, les termes de l'échange, longtemps favorables, se sont détériorés sous l'action conjuguée de la récession mondiale, du choc pétrolier, de la chute des cours du sucre et de la raréfaction des touristes. Le PNB, qui avait progressé de 4,5 % au cours des années 70, a stagné depuis en termes réels. Le revenu *per capita* a baissé. *« Nous traversons une passe difficile. L'économie est déprimée depuis cinq ans, l'investissement est languissant, les techniciens qualifiés émigrent et le chômage est élevé : officiellement 11 %, peut-être plus »*, nous disait M. Siwatibau, gouverneur de la Reserve Bank des Fidji.

Résumant succinctement le glissement de l'économique au politique, ce haut fonctionnaire ajoutait : *« La compétition est de plus en plus acharnée pour un nombre d'emplois de plus en plus limité. La crise sucrière favorise l'émigration rurale vers les villes ; mais la ville, c'est plutôt le domaine des Fidjiens indiens et chinois, les Fidjiens d'origine y sont défavorisés, cela crée des tensions. »* On comprend alors que l'une des priorités en matière économique — et, implicitement, électorale et raciale — porte sur des mesures de développement susceptibles de fixer la population autochtone dans les zones rurales.

Bornéo
Célèbes
Java
Mélanésie
Nlle Guinée
OCÉAN
PACIFIQUE
Is Salomon
I. Samoa
Is FIDJI
Mer de Corail
Vanuatu
AUSTRALIE
Nlle Calédonie
Is Tonga
Is Kermadec
Sydney
Melbourne
Mer de Tasman
Tasmanie
0 800 1600 2400 km

La situation économique est d'autant plus préoccupante pour le gouvernement et pour l'establishment conservateur qu'elle favorise des reclassements politiques, suscitant même, pour la première fois, l'émergence d'un parti « travailliste » multiracial. Emanation des syndicats, souvent perçu comme « radical », il refuse le *« jeu dangereux »* imposé depuis quinze ans.

« Depuis l'indépendance, la politique des grands partis a été celle de la polarisation raciale. Les tentatives d'ouverture multiraciale ont été vouées à l'échec. Les risques d'une explosion raciale n'ont pas cessé d'augmenter », nous a déclaré le président de ce parti, M. Bavadra, Fidjien d'origine. Il souligne que les frustrations ont été exacerbées, côté indien, par la *« manipulation »* post-électorale de 1977, lorsque le Parti fédéral, qui l'avait emporté mais dont les chefs ergotaient sur le choix d'un premier ministre, s'était vu privé de sa victoire. Le gouverneur général (nommé par la reine d'Angleterre) avait, en effet, tranché en faisant appel... au leader du parti vaincu, le premier ministre sortant, Ratu Mara. *« En fait, les Fidjiens n'étaient pas prêts à admettre un premier ministre indien »*, affirme M. Bavadra. Depuis, selon lui, *« l'Alliance s'est identifiée plus encore à l'élite capitaliste, conservatrice et pro-américaine »*. Dans le même temps, le Parti fédéral *« se fragmentait, perdant beaucoup d'adhérents, désenchantés »*.

Un nouveau parti

Pour répondre à la montée des frustrations politiques et de difficultés économiques touchant un large public dans chaque communauté, nul n'était mieux placé que les syndicats, multiraciaux par principe, pour lancer un nouveau parti. Nationaliste, ouvertement pacifiste, antinucléaire et aspirant au non-alignement, le Labour fidjien a déjoué tous les pronostics en remportant, quelques mois seulement après sa création, les élections municipales de Suva, la capitale.

Il faudra donc compter, lors de la consultation générale prévue en 1987, avec cette formation qui bouleverse l'échiquier politique et social, ce qui n'est pas sans susciter certaines inquiétudes. Non seulement du côté du premier ministre, de son parti et de certains milieux d'affaires qui voient leur suprématie sérieusement menacée, mais aussi aux Etats-Unis, en Australie et même en France. La perspective d'un neutralisme antinucléaire n'a, *a priori*, rien pour plaire à ces pays.

Mais ceux-ci font-ils, de leur côté, les efforts qu'il faudrait (assistance, investissements, commerce) pour consolider un régime parfois critiqué — ne serait-ce que par solidarité régionale, — mais dont, tout compte fait, ils n'ont guère eu trop à se plaindre ?

Quoi qu'il en soit, dans cette période où les vents contraires secouent fortement l'archipel, l'art de gouverner de celui qui l'a guidé à travers quinze années de stabilité, Sir Kamisese Mara, ne sera pas superflu pour éviter de graves dérapages. Le « modèle » fidjien a de beaux restes, mais il paraît urgent, quinze ans après son avènement, de le doter de nouveaux équilibres, d'hommes nouveaux, d'un nouveau souffle. Le maintien de la paix sociale, voire du label « paradis », semble aujourd'hui à ce prix.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) La CEE, dans le cadre des conventions de Lomé, achète environ la moitié de la production sucrière à un prix stabilisé. Elle fournit, tout comme le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), des aides financières et techniques bilatérales et régionales substantielles (plusieurs dizaines de millions de dollars par an) aux Fidji et au Pacifique sud. L'Australie et la Nouvelle-Zélande restent, néanmoins, les premiers fournisseurs d'aide à la région.

(2) Il s'agit ici de citoyens fidjiens à part entière, le terme « indien » étant utilisé pour faciliter la distinction avec les Fidjiens d'origine.

DIPLOMATIE

EN ÉCHANGE D'UNE EXTENSION ET DU RENFORCEMENT DU TRAITÉ DE 1972 SUR LES ANTIMISSILES

Moscou pourrait réduire ses armements offensifs

En même temps que Moscou protestait, samedi 31 mai, contre la décision américaine de ne plus respecter les limites du traité SALT-2 à partir de la fin de l'année et annonçait que l'URSS se considérerait dans ce cas comme déliée à son tour de ses obligations (*le Monde* daté 1er-2 juin), on apprenait, à Washington, que les négociateurs soviétiques à Genève avaient déposé jeudi dernier 29 mai de nouvelles propositions.

Selon le *New York Times*, qui en rend compte dans ses éditions de dimanche, ces propositions faites à titre privé porteraient sur le lien à établir entre la réduction des armements stratégiques et l'initiative de défense stratégique (IDS), chère au président Reagan. Si, indique Moscou, les Etats-Unis sont d'accord pour *« renforcer »* le traité conclu en 1972 pour limiter les défenses antimissiles (traité dit ABM) et pour s'engager à ne pas le dénoncer pendant une période de quinze à vingt ans, l'URSS serait prête à commencer, de concert avec Washington, à réduire ses armements offensifs.

Cette proposition, qui a été faite deux jours après l'annonce, par M. Reagan, de son intention de sortir des contraintes de SALT-2, mais qui ne semble pas être liée à cette initiative américaine, a été commentée avec prudence et scepticisme par les responsables de Washington. Pour M. Weinberger, secrétaire à la défense, l'idée n'est pas nouvelle, mais il est exclu de toute façon que les Etats-Unis renoncent à leur programme de recherche sur l'IDS.

L'impact de la suggestion soviétique est d'ailleurs controversé. Pour les uns, le traité ABM n'interdit pas la recherche ni même un certain nombre de tests sur les armes nouvelles, et l'accent mis sur ce seul document par Moscou pourrait donc être interprété comme une concession aux thèses américaines. Pour les autres, l'idée que le traité doit être « renforcé » viserait précisément à interdire plus rigoureusement encore la recherche; d'autre part, l'extension du traité pour une longue période empêcherait les expériences à grande échelle qui seront nécessaires sur l'IDS pendant les années 90.

Le traité ABM a été conclu pour une durée illimitée, mais il peut être dénoncé avec un préavis de six mois quand les *« intérêts suprêmes »* d'une partie sont en jeu. Des conférences visant à faire le point sur le traité sont prévues tous les cinq ans, la prochaine devant avoir lieu en 1987. Pour le moment, les Etats-Unis ont annoncé leur intention de respecter le traité ABM, mais cette attitude pourrait encore changer d'ici l'an prochain, comme elle a changé sur le traité SALT-2, conclu en 1979 sur les armements offensifs.

« Changement de vitesse »

A propos de ce traité SALT-2, MM. Weinberger et Shultz ont donné des interprétations légèrement différentes, dans des interventions télévisées dimanche, de l'annonce du président Reagan. Pour le secrétaire d'Etat, il ne s'agit que d'*« un changement de vitesse »* dans l'attitude américaine sur le contrôle des armements, mais cette attitude restera empreinte de *« retenue réfléchie »*. Son collègue de la défense s'est exprimé sur un ton plus vif, affirmant que l'Union soviétique est déjà *« sortie du traité »*, notamment en construisant soixante-douze missiles stratégiques SS-25.

M. Weinberger a toutefois précisé que Washington reconsidérerait sa décision si Moscou renonçait à ces mêmes SS-25, et à condition aussi que le contrôle du respect des obligations mutuelles soit rendu beaucoup plus rigoureux. Les Etats-Unis protestent particulièrement à cet égard contre le codage, pratiqué par les experts soviétiques, des données télémétriques émises par leurs missiles lors des essais. Le traité SALT-2 stipulait qu'aucune partie ne doit faire obstacle à la vérification effectuée par l'autre à l'aide de ses *« moyens techniques nationaux »*.

En attendant, le respect du traité SALT-2 a été fermement préconisé par M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères. Celui-ci a déclaré, dimanche, que son gouvernement *« tient à ce que les limitations* [prévues par cet accord] *continuent d'être observées par les deux parties »*, et qu'il *« espère que l'on n'a pas dit le dernier mot dans cette affaire »*. Les réticences des alliés européens des Etats-Unis ont été mises en lumière par l'agence Tass, laquelle regrette toutefois qu'*« aucun d'entre eux n'ose appeler un chat un chat et s'en prendre aux militaristes »* de Washington.

M. T.

A TRAVERS LE MONDE

MICRONÉSIE

L'ONU met fin à la tutelle des Etats-Unis

Nations unies. – Par trois voix contre une, le Conseil des tutelles des Nations unies a mis un terme, la semaine dernière, à la tutelle américaine sur les deux mille petites îles du Pacifique formant la Micronésie (*le Monde* du 17 mai).

Quatre nations vont ainsi accéder à la semi-indépendance *« le 30 septembre 1986 au plus tard »* : Palau, les Mariannes du Nord, les îles Marshall et les Etats fédérés de Micronésie. L'Union soviétique est le seul des cinq membres du Conseil des tutelles à avoir voté contre la résolution présentée par la France et la Grande-Bretagne. La Chine, membre du Conseil, ne siège jamais et n'a donc pas voté.

Le délégué soviétique a estimé que la résolution avait été adoptée *« de manière non démocratique »* et a accusé les Etats-Unis d'avoir fait de la Micronésie une *« entité néo-coloniale »*.

Les Mariannes du Nord ont choisi de faire partie du Commonwealth américain à l'instar de Puerto-Rico. Les trois autres nations se sont prononcées, lors de référendums, pour une libre association avec les Etats-Unis. Le cas de Palau est particulier : le Congrès n'a pas encore approuvé l'accord le concernant. Certains membres du Congrès estiment que la Constitution anti-nucléaire de l'archipel peut entrer en conflit avec les engagements américains en matière de défense. La semi-indépendance implique, en effet, que la défense de l'archipel reste à la charge de Washington, puissance nucléaire.

Les cent mille habitants de la Micronésie ont *« exercé librement leur droit à l'autodétermination par des référendums soumis à l'observation des missions envoyées par le Conseil des tutelles »*, note la résolution. – *(AP)*.

NOUVELLE-ZÉLANDE

La France accueille « avec intérêt » un appel de M. Lubbers

La France *« accueille avec intérêt et dans un esprit ouvert »* l'initiative prise par le premier ministre des Pays-Bas, M. Ruud Lubbers, qui a appelé Paris et Wellington à soumettre à *« une troisième partie »* leur différend à propos du *Rainbow-Warrior*, indiquait-on officiellement, samedi 31 mai, à Paris. Les autorités françaises, précise-t-on de même source, *« apprécient »* l'initiative du premier ministre des Pays-Bas, *« avec lequel le premier ministre français, M. Jacques Chirac, s'est effectivement entretenu récemment sur ce sujet »*.

Lors d'une rencontre avec le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, samedi à La Haye, M. Lubbers a appelé la France et la Nouvelle-Zélande à soumettre leurs différend à *« une troisième partie »*. Il s'est déclaré *« prêt, si tel est le vœu des deux parties, à apporter son assistance »* pour trouver ce tiers et a estimé que *« malgré les différences des points de vue respectifs, il existait une volonté commune de trouver une solution aux problèmes soulevés par les événements du 10 juillet 1985 »* (date de l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* dans le port d'Auckland par les services secrets français).

M. Lange, s'adressant à la presse samedi, a implicitement confirmé cet appel, tout en renouvelant son hostilité à la libération des faux époux Turenge, emprisonnés en Nouvelle-Zélande pour leur implication dans l'attentat.

SRI-LANKA

Douze morts dans un attentat contre un train

Colombo. – L'explosion d'une bombe à bord d'un train allant de Batticao, dans la province orientale de Sri-Lanka, à Colombo, la capitale, a fait, samedi 31 mai, douze morts et plus de quarante blessés, a annoncé un porte-parole militaire. L'attentat, survenu à Veyangoda, à 40 kilomètres de Colombo, a été revendiqué par FROS, mouvement étudiant de l'organisatin séparatiste tamoule EELAM. Deux voitures ont été détruites par l'explosion. Deux attentats, la veille, avaient déjà fait trente-six morts (*le Monde* daté 1er-2 juin). – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

LA VISITE DE M. ABE A MOSCOU

Le contentieux soviéto-japonais reste bloqué

De notre correspondant

Moscou. – La première visite officielle en URSS d'un ministre japonais des affaires étrangères depuis 1978 n'a pas donné les résultats escomptés. M. Shintaro Abe, qui est rentré dimanche 1er juin à Tokyo, après avoir passé trois jours à Moscou, a même été surpris par l'absence de souplesse de ses interlocuteurs. Le commerce a progressé de 10 % entre les deux pays en 1985, alors qu'il stagnait entre l'URSS et de nombreux pays capitalistes. Les blocages politiques, dus pour une bonne part au contentieux hérité de la seconde guerre mondiale, restent en revanche entiers.

Rien n'a bougé, en particulier, sur la question du traité de paix que Moscou et Tokyo n'ont toujours pas signé. M. Abe et son homologue soviétique, M. Chevardnadze, sont seulement convenus de *« reprendre les conversations lors d'une prochaine rencontre à Tokyo en 1987 »*, indique le communiqué conjoint publié par Tass. L'agence soviétique précise que les négociations portent notamment sur *« les questions qui pourraient être mentionnées »* dans le futur traité. Tokyo souhaite récupérer une partie au moins des quatres îles du Nord annexées par les Soviétiques en 1945. Moscou ne veut même pas en entendre parler.

M. Abe a évoqué cette affaire qui empoisonne les relations entre les deux pays lorsqu'il a rencontré M. Gorbatchev le 30 mai. *« La conversation a été animée mais la position soviétique est totalement rigide »*, a révélé le ministre japonais des affaires étrangères au cours d'une conférence de presse. L'URSS maintient une garnison d'environ dix mille hommes dans les îles Kouriles où elle dispose d'installations fortifiées et de bases pour ses Mig-23.

La visite a seulement donné quelques maigres résultats. Les deux parties *« se félicitent de l'accord intervenu entre l'URSS, les Etats-Unis et le Japon pour augmenter la sécurité des vols dans le Pacifique nord »*. Cet accord est la conséquence de l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique le 1er septembre 1983. Tokyo pourra, d'autre part, ouvrir un bureau d'information à Moscou où seront diffusés pour le public soviétique des documents sur la vie quotidienne des Japonais. Moscou dispose d'un bureau identique à Tokyo... depuis 1957.

M. Abe n'a même pas obtenu un véritable résultat sur une question pourtant purement symbolique. De nombreux Japonais ont été tués dans les îles Kouriles pendant la seconde guerre mondiale. Conformément à la tradition, leurs familles voudraient pouvoir visiter leurs tombes.

Moscou n'a pas dit oui explicitement, mais des négociations vont s'ouvrir pour étudier la façon dont ces visites pourraient être organisées. Les territoires annexés en 1945, comme d'ailleurs presque toute la côte Pacifique de l'URSS, sont totalement fermés aux étrangers.

D. Dh.

• *Élections législatives le 6 juillet.* – Le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, a dissous ce lundi 2 juin la Chambre basse de la Diète, ouvrant la voie à l'organisation d'élections anticipées, le 6 juillet (*le Monde* du 29 mai). La nouvelle a été annoncée en session extraordinaire du Parlement. Les partis d'opposition, craignant que le scrutin ne donne une majorité accrue au Parti libéral-démocratique (PLD) au pouvoir, ont boycotté la séance. Ce refus n'avait que valeur de symbole, M. Nakasone ayant obtenu l'approbation nécessaire de son cabinet. – *(Reuter.)*

Chine

MANIFESTATIONS XÉNOPHOBES CONTRE DES ÉTUDIANTS AFRICAINS

(De notre correspondant.)

Pékin. – En dépit des déclarations lénifiantes du ministère chinois des affaires étrangères, les manifestations xénophobes des étudiants de Tianjin n'ont pas pris fin.

Samedi 31 mai, des étudiants africains ont dû fuir, sur le conseil des autorités locales, l'hôtel où ils s'étaient réfugiés. Ils ont entamé une marche en direction de Pékin, distante d'environ 150 kilomètres. Cette marche, surveillée par la police, s'est terminée en autocar. La veille, selon un étudiant européen, qui, comme beaucoup d'autres, a préféré se replier sur Pékin, plus d'un millier d'étudiants chinois avaient manifesté aux cris de *« les étrangers dehors »*. Déjà l'automne dernier, des étudiants de la capitale et de certaines universités de province avaient manifesté contre les Japonais avant de s'en prendre aux autorités. Celles-ci avaient tout d'abord laissé faire, heureuses, semble-t-il, de montrer à Tokyo que l'opinion chinoise pouvait redevenir antijaponaise.

Un racisme évident

A Tianjin, les incidents avaient commencé lors d'une soirée où les étudiants africains, mais pas seulement eux, célébraient de manière un peu bruyante l'anniversaire de l'OUA. Des bagarres avec des étudiants chinois avaient suivi, chaque côté rejetant la responsabilité sur l'autre (*le Monde* du 28 mai).

Cet incident est symptomatique des relations difficiles entre étudiants étrangers, en particulier africains ou du tiers-monde, et chinois. Le manque de compréhension, un racisme évident, ou pour le moins un sentiment de supériorité des Chinois envers des Africains contraints parfois de passer des années en Chine dans des conditions matérielles difficiles, en sont la cause. Les coutumes des étudiants africains, dans une Chine particulièrement pudibonde – du moins officiellement, – l'impression qu'ont certains Chinois que les étrangers bénéficient d'un traitement privilégié et aussi l'inaction des autorités universitaires aggravent la situation.

On parle de jeunes personnes qui auraient été chargées d'aider les étudiants africains à supporter leur solitude, de prostitution, de relations homosexuelles et de consommation de drogues « douces ». Mais le refus des autorités chinoises de reconnaître les problèmes ne facilite pas leur solution.

Les étudiants étrangers bénéficient d'un traitement relativement privilégié par rapport aux Chinois, mais généralement pas par rapport à celui qu'ils auraient dans leur propre pays. Les frais de scolarité, surtout pour les étrangers non boursiers, ont augmenté de manière vertigineuse tandis que les conditions d'enseignement restent souvent médiocres, ce qui crée un certain malaise depuis la rentrée. Cela étant, comme toujours, les étudiants chinois sont à l'avant-garde de l'opinion publique. Et, bien évidemment, celle-ci ressent parfois une certaine envie devant le niveau de vie des étrangers.

PATRICE DE BEER.

Inde

« Semaine du génocide » au Pendjab

La survie du gouvernement sikh modéré de l'Etat est en jeu

De notre correspondant

New-Delhi. – Quatre morts qui s'ajoutent aux quelque soixante-dix tués du mois de mai, deux cent cinquante sikhs arrêtés – qui iront rejoindre en prison plusieurs centaines de leurs camarades, – c'est le bilan du premier jour, dimanche 1er juin, de la « semaine du génocide » déclenchée au Pendjab par les séparatistes. En principe, il s'agit de commémorer le « massacre » d'un millier de sikhs, il y a deux ans, au Temple d'or d'Amritsar (1).

En réalité, l'objectif des extrémistes est de tenter une mobilisation pour leur cause tout en poursuivant l'opération « Terrifier les hindous ! » lancée il y a trois ans et singulièrement amplifiée depuis quelques semaines. Bref, le gouvernement sikh modéré du Pendjab, qui assume désormais entièrement la répression contre ses coreligionnaires indépendantistes, joue une nouvelle fois son avenir cette semaine. Outre les deux cent cinquante arrestations préventives de jeunes activistes, deux mesures ont été annoncées ces dernières quarante-huit heures pour leur couper l'herbe sous les pieds.

D'abord, les forces de police et paramilitaires, qui avaient délogé les séparatistes du Temple d'or il y a un mois et qui avaient été laissées sur place pour parer à toute éventualité, ont été retirées dimanche et lundi matin du complexe religieux. Par précaution cependant, les détachements de sécurité qui entourent « la Mecque du sikhisme » ont été renforcés et les autorités légales modérés du Temple ont recruté plus d'un millier d'anciens militaires à qui ont été distribuées des armes à feu. Leur mission : empêcher une nouvelle occupation du Temple par les forces extrémistes.

Multiplication des assassinats

Seconde mesure annoncée ce week-end pour priver les séparatistes d'un argument de mobilisation : Chandigarh, la capitale commune au Pendjab (en majorité sikhe) et à l'Haryana (essentiellement hindoue) sera attribuée au seul Pendjab le 21 juin prochain. *« Il y a dix-sept ans que nous luttons pour ce tranfert »*, s'est exclamé M. Surjit Singh Barnala, le ministre-en-chef modéré de l'Etat des sikhs. *« Nous avons fini par gagner. Chandigarh est notre cadeau aux populations du Pendjab. »*

Nul doute, en effet, que cette mesure, annoncée en temps opportun par le gouvernement de M. Rajiv Gandhi pour renforcer la position de M. Barnala, fera plaisir aux sikhs de l'Etat. Pour les hindous, cependant, qui constituent tout de même 40 % de la population pendjabie, l'urgent est ailleurs. Les organisations qui les représentent réclament avec insistance le déploiement immédiat de l'armée dans les trois districts frontaliers avec le Pakistan, théâtre privilégié du terrorisme anti-hindou.

Plus de deux cents familles hindouistes apeurées ont, depuis un mois, fuit ces zones rurales pour se réfugier dans les grandes villes où leurs coreligionnaires sont souvent majoritaires. Toutefois, si la migration devait s'accélérer avec la multiplication des assassinats, M. Rajiv Gandhi serait éventuellement contraint de céder. Les députés pendjabis hindous de son parti renâclent de plus en plus à soutenir de leurs voix, à l'assemblée régionale, le gouvernement minoritaire de M. Barnala.

Le déploiement de l'armée rendrait vite intenable la position de M. Barnala, rendue extrêmement fragile depuis la scission de son organisation, l'Akali Dal (2). L'effondrement de son gouvernement signifierait, surtout, la fin de l'habile stratégie mise au point par le premier ministre indien et qui consiste, depuis plus de six mois, à faire traiter la question sikh par le gouvernement local. Les extrémistes, qui, de l'aveu même du chef de la police, sont parvenus à transformer le Pendjab en une sorte d'Irlande du Nord, auraient alors remporté une incontestable victoire.

PATRICE CLAUDE.

(1) Le 4 juin 1984, Indira Gandhi ordonnait l'assaut du Temple d'or. Il y eut plus d'un millier de victimes.

(2) Pour protester contre la nouvelle entrée de la police, le 30 avril, dans le Temple d'or, et peut-être surtout pour satisfaire leurs ambitions personnelles, vingt-sept députés de l'Akali Dal ont quitté le 8 mai les rangs des modérés. Devenu minoritaire au sein de l'assemblée locale, le gouvernement de M. Barnala ne survit depuis qu'avec l'appoint des députés du Congrès-I de M. Rajiv Gandhi.

UN COLLOQUE A PARIS SUR L'AFGHANISTAN

Un colloque international, organisé le Bureau international Afghanistan, vendredi 30 et samedi 31 mai à Paris, a réclamé la participation de la résistance afghane à toute négociation du conflit. Plusieurs dizaines de personnalités, françaises et étrangères – dont MM. Jean-François Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Carlo Ripa di Meana (Italie), commissaire européen, Paolo Falcone (Italie), secrétaire général du groupe socialiste au Parlement européen, ainsi que Klaus Hansch, membre du Bundestag, vice-président de la commission politique du Parlement européen, – ont participé aux débats.

Le Bureau international Afghanistan milite pour une reconnaissance politique de la résistance afghane, dont une délégation sera reçue), mardi, par M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

ENQUETE

LA VIE EN TERRASSE : Y AVEZ-VOUS SONGÉ MESSIEURS LES BÂTISSEURS ?

Si l'on demande à un enfant de dessiner une maison, sa main malhabile esquissera d'abord un toit en forme d'accent circonflexe. Le symbole a été transmis de génération en génération comme l'expression la plus évidente de notre culture occidentale, jusqu'à la caricature. Certes, il existe de très beaux toits pentus couvrant de la somptueuse demeure à la modeste maison rurale. Mais il existe aussi quantité de toits anonymes, sans caractère, qui ne sauraient prétendre s'identifier à un quelconque style régional.

Ces toits-là pourraient être agréablement remplacés par des terrasses où il fait bon vivre, à la belle saison. Les logements pourraient aussi être prolongés plus fréquemment, à chaque niveau, par des terrasses-jardins verdoyantes.

Quant aux immeubles collectifs, leurs toitures pourraient recevoir des équipements sociaux ou de loisirs, au lieu d'être si tristement désertées.

Manquerions-nous d'imagination ? Y aurait-il un blocage, intellectuel ou mécanique, provoqué par des inerties administratives, réglementaires, ou culturelles ?

Pour tenter de découvrir les éventuelles raisons d'un renoncement, et tout en espérant trouver les traces d'une nouvelle volonté créatrice, nous avons rencontré des hommes dont le métier est de bâtir, de réfléchir sur la conception des logements de notre temps : des architectes, des techniciens, des paysagistes, des responsables politiques...

Une expression architecturale de l'art de vivre se prêtait à merveille à cette exploration : la terrasse, avec tout ce qu'elle évoque d'agréments, de loisirs, de rêves ensoleillés. Avec aussi, en préalable, la brutale comparaison qui s'impose... de Babylone à nos jours.

Les anciens savaient vivre !

Comme le rappelle Michel Corbet, jardinier en chef de l'EPAD (Etablissement Public d'Aménagement de la Défense), le palais du roi Nabuchodonosor comportait des terrasses plantées sur 1.800 mètres carrés.

C'étaient les jardins suspendus de Babylone, au VIème siècle avant Jésus-Christ ! Les 12 terrasses superposées en dégradé formaient une pyramide tronquée. Sur un mètre d'épaisseur de terre végétale, poussaient des rosiers, des lilas, des jasmins et toutes sortes d'arbres fruitiers. En d'autres endroits étaient plantés des palmiers, des peupliers, des pins... On accédait d'étage en étage par des escaliers disposés en périphérie, chaque niveau révélant un nouveau paysage, un nouveau rêve.

26 siècles plus tard, la terrasse n'est le plus souvent qu'un espace triste et inaccessible, d'où émergent de laides excroissances. Mais il suffit de regarder Paris de haut pour voir qu'il existe néanmoins des aires verdoyantes, aménagées agréablement. Certes, ce n'est pas Babylone. Mais ceux qui en jouissent ont trouvé mode de vie incomparable. La terrasse, c'est leur jardin, leur salon d'été, leur solarium, leur espace de jeu ou de gymnastique, leur tranquillité, leur altitude. C'est un lieu de réflexion, de bricolage, un prolongement du logement, une nouvelle dimension sous le soleil ou les étoiles.

Alors, pourquoi tant de terrasses inutilisées au sommet de nos immeubles ? Pourquoi ne pas animer ces surfaces mortes au profit d'un art de vivre retrouvé ?

Terrasses interdites.

Aux HLM, l'idée d'utiliser les terrasses des immeubles en lieux d'agrément n'est pas rejetée mais semble poser des problèmes difficilement surmontables.

Tout ce qui est collectif, nous dit-on, doit être entretenu, géré, surveillé et cela coûte cher. De plus, l'accès aux terrasses provoquerait des circulations bruyantes dans les parties communes et il en résulterait une certaine insécurité.

"Aller dans ce sens ne serait pas raisonnable et irait à contre-courant de tout ce que l'on cherche actuellement à dominer. Que ce soit pour les programmes neufs ou la réhabilitation d'immeubles anciens, l'attitude du maître d'ouvrage est donc d'aller vers une privatisation plus poussée plutôt que vers la création de lieux collectifs à problèmes."

C'est net, même si l'on admet en haut lieu qu'il est possible de déroger parfois à ce qui semble être une règle générale. C'est ainsi que dans certains cas bien particuliers, la terrasse peut être réservée à titre privatif aux occupants du dernier niveau, à moins qu'il ne soit décidé de réaliser dessus une construction à ossature légère pour disposer de quelques logements supplémentaires. On obtient ainsi "une maison sur le toit" permettant de dégager quelques espaces à l'air libre.

Dont acte, mais sans grand espoir de développement.

Un autre principe, différent mais aussi immuable, vient enlever tout reste d'illusion. Il consiste à flanquer les petits immeubles sociaux d'un toit pentu, dans le but de mieux les intégrer au tissu urbain. Pratiquement, tous les programmes de construction neuve se trouvent concernés, du fait que la taille moyenne des chantiers est actuellement de 20 logements, souvent moins. C'est la condamnation sans détours de la terrasse d'agrément.

Donc pas de risques, sinon très étudiés, sous forme d'expériences ponctuelles que pourront méditer longtemps les sociologues maison.

Il serait vain d'épiloguer sur ce constat mais notons tout de même cette réflexion de bon sens qui ne verrouille pas tout à fait l'avenir :

"... Quand on fait une terrasse en France, on en fait quatre en Allemagne et dix en Amérique du Nord. Pourquoi a-t-on avili l'image de la terrasse dans l'esprit public ? Pourquoi multiplie-t-on les maisons individuelles style Ile-de-France, sans intervention d'architectes et qui composent finalement un paysage déplorable ?"

La Cité Radieuse de Le Corbusier...

Du côté des techniciens, qui ne savent pas très bien quelle est "la perception sociologique de l'espace en toiture", mais qui se demandent quand même s'il est pensable de construire des terrasses collectives aux Minguettes, la réponse est que "tout est possible pourvu qu'on en décide". Cela n'empêche pas des problèmes importants dans le cas de réhabilitations : vérifications structurelles des éléments porteurs, charges à prendre en compte, mise en conformité des pentes, protections périphériques, création d'accès pratiques, etc...

En construction neuve, les solutions sont heureusement beaucoup plus simples, d'autant que l'on sait réaliser aujourd'hui des terrasses robustes, parfaitement étanches qui ne sont plus la bête noire des maîtres d'ouvrage. Les élastomères, les plastomères et certains systèmes constructifs par dalles sur plots sont parfaitement adaptés et économiques.

Mais "la perception sociologique de l'espace" se reconnait néanmoins chez les techniciens par des expressions spontanées. En exemple, on cite au CSTB les terrasses du Japon qui sont de véritables refuges où l'on peut rencontrer des parcelles de nature, des bastions d'équilibre psychique qui repoussent le seuil de l'intolérance. Sans doute nous n'en sommes pas là, puisque notre espace vital est beaucoup plus large. Mais faut-il attendre que la terrasse soit devenue un besoin impérieux de survie dans certains quartiers surpeuplés ?

Et si le problème résidait tout simplement dans la peur d'oser, de bouleverser de sacro-saintes habitudes, de prendre quelques risques. S'il suffisait de faire un peu confiance à nos concitoyens ?

Savoir s'en servir.

Nos concitoyens ! "On ne leur a jamais montré autre chose que des maisons individuelles traditionnelles comme l'exemple du meilleur choix", ironise-t-on au Ministère de l'Urbanisme et du Logement.

M. Guegan, chef de la commission chargée des rapports avec l'industrie du Bâtiment, ne mâche pas ses mots : "Tous les organismes ayant pouvoir sur la délivrance du permis de construire pourraient être regroupés sous le vocable "tutelle-construction". Cette tutelle privilégie le traditionnel, tandis que le soi-disant respect de l'environnement a tué l'évolution architecturale... On a figé les types d'architecture à l'aide de mécanismes sclérosants... Il faut informer, suggérer des modes d'utilisation des terrasses accessibles, leur affecter des fonctions que les gens savent peu ou mal deviner." Bravo ! Quelle reconnaissance courageuse au nom de l'Administration qui convient s'être empêtrée dans ses propres filets !

M. Chauleur, urbaniste en chef de l'Etat, conseiller technique auprès du directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme, dénonce également la recherche trop sévère d'une identité néo-régionaliste, qui rend vite caduques des compositions originales et séduisantes, telles que celles imaginées par des architectes comme Jacques Bardet conseiller technique auprès du Directeur de l'Architecture ou Jean Renaudie, "qui avait les mains toujours pleines d'architectures étoilées".

"La ville - dit M. Chauleur - réclame des espaces de "préhabitation" intermédiaires. Il faut penser en particulier aux personnes âgées qui sont de plus en plus nombreuses. Elles ont besoin d'une vie de proximité non forcée qui leur permet de garder le contact avec le monde extérieur. Or la terrasse autorise ce doux prolongement de la vie. C'est pourquoi il est nécessaire de réaliser des opérations-pilote qui serviront de références architecturales majeures. Il sera alors possible de débloquer le système et de démontrer qu'il existe d'autres choix. Mais, pour réussir, il faut toujours rechercher l'harmonie car le toit-terrasse implique une rigueur volumétrique qui n'est pas toujours aisée à manier."

Dans cet esprit, le respect de l'environnement est tout à fait possible, comme le savent très bien d'ailleurs les gardiens du patrimoine culturel.

En vert... et contre tout.

Ouf ! Il existe donc aux postes-clefs de l'Administration des gens sensés, sensibles, prêts à renouer avec la nature, le ciel et l'espace.

Leurs réserves ne sont au fond que la reconnaissance d'erreurs générées par un système complexe, lourd, qui n'a pas libéré suffisamment de confiance. Du même coup, on se souvient que l'homme est un animal sociable et qu'il suffirait sans doute de lui proposer un habitat agréable, avec un air de liberté, pour éviter des écarts de comportement, des réactions de "zonard".

Des architectes, qui ont compris depuis longtemps l'intérêt de la terrasse-jardin, nous ont heureusement laissé des exemples éclatants de ce qu'il est possible de réaliser.

Leur tâche ne fut pas aisée car la terrasse est un "plus" qui, à moins d'un concours ou d'un projet particulier, ne se prévoit généralement pas. Citons les immeubles en terrasse-jardin de Renaudie à Ivry et Givors, la réalisation de Technip à Saint-Nazaire où les terrasses descendent vers la mer dans une intégration parfaite au site. Citons l'immeuble célèbre de la rue Vavin à Paris, où Sauvage imagina le premier des terrasses en retrait.

... la terrasse pour vivre.

Baladur s'en est inspiré pour construire les pyramides de la Grande Motte, "chaque appartement ayant sa relation avec le ciel, l'air, l'espace", grâce à de vastes terrasses privatives de 5 × 3,50 m.

"Je regrette, dit l'architecte, que les promoteurs maîtres-d'ouvrage et investisseurs, prennent le plus souvent la terrasse pour un type de couverture économique. Sous nos climats tempérés, elle est d'un agrément considérable..." Pour Henri Ciriani, l'architecte-poète, la toiture pointue est une stagnation : "Je me suis posé la question de savoir pourquoi les gens ont l'impression qu'un bâtiment est mieux fini avec un toit pointu. C'est sans doute parce que ce toit semble amener plus doucement le ciel vers la terre, alors que l'horizontale est tranchante... C'est la raison pour laquelle je cherche à créer des transparences, des liaisons. Quand les terrasses sont plantées, leurs émergences vertes sont des douceurs entre le ciel et le bâtiment. C'est le moyen de faire venir la campagne à la ville. Voyez Sarcelles, considérée dans les années 60 comme une maladie. Maintenant que les plantations ont poussé, que la nature a lié les bâtiments, la Sarcellite a disparu."

Henri Ciriani est un inconditionnel de la couleur, de la verdure. Sa "Cour d'Angle" de Saint-Denis est sans doute une des plus belles expressions de ce que peut proposer et réussir un architecte :

"La façade est érodée de manière que le ciel puisse s'introduire dans le bâtiment. Les deux derniers niveaux sont peints en bleu... Remarquez les plantations sur la terrasse-jardin de la crèche et les plantes disposées sur les terrasses privatives des logements. Le bâtiment n'était pas encore occupé qu'il était déjà tout vert ! ..."

Citons encore les "Cités Radieuses" de Le Corbusier, à Marseille, où les terrasses sont des espaces ouverts à tous les habitants, sous forme de jardins, d'école maternelle, d'équipements divers... Sans oublier les architectes italiens des XVII et XVIII ème siècles, qui ont exporté leurs terrasses jusqu'à Varsovie et Saint-Petersbourg, lieux où pourtant s'accumulent des mètres de neige !

Ces réalisations, unanimement reconnues comme des réussites architecturales, sont la preuve formelle que les toitures-terrasses et les terrasses-jardins peuvent grandement participer à une autre manière de vivre, plus belle, plus libre, plus aérée que celle subie aujourd'hui. Il se révèle que la terrasse d'agrément n'est pas l'apanage du riche et donc que de nombreux logements sociaux pourraient en bénéficier.

Des solutions économiquement acceptables existent et il suffirait de quelques déclics pour qu'elles soient appliquées à bien plus grande échelle, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Alors, puisque c'est possible...

(A suivre...).

Cette enquête a été réalisée à l'initiative de la société SIPLAST par Alain Magniery, architecte, et Pierre Travers, rédacteur.

Nous remercions les personnalités et les architectes qui nous ont communiqué les informations nécessaires.

Pour recevoir l'ensemble des articles de cette enquête, il suffit d'écrire à : SIPLAST, Jean-Pierre Rouy, 12, rue Cabanis, 75680 Paris Cédex 14.

politique

DEUX MOIS DE COHABITATION

Les choix obligés de M. Chirac

(Suite de la première page.)

Le président accepte nos décisions, disent en chœur les ministres qui s'entretiennent régulièrement avec lui ; le premier ministre s'installe résolument dans un secteur – la politique extérieure – qui fut un temps « réservé » au président. Ni les avertissements ni les réserves présidentielles ne semblent intimider ses interlocuteurs. Bref, M. Chirac ne retient de la « ferveur cohabitionniste » de l'opinion que le respect des formes (1).

M. Chirac respecte également un vieux précepte pompidolien : il n'est pas de meilleure politique que celle de son propre électorat. Consigne que n'ont respectée ni M. Chaban-Delmas ni, après lui, M. Giscard d'Estaing. Faire quelques risettes à leurs adversaires a valu à l'un et à l'autre d'être accusés du crime de lèse-droite : leur « socialisme rampant » est censé avoir ouvert la voie à la gauche.

Chez M. Chirac, foin de tout cela : on s'adresse prioritairement aux agriculteurs (dévaluation), aux chefs d'entreprise (la suppression de l'autorisation administrative de licenciement n'est que l'une des « incitations » évoquées par M. Séguin), et pour apaiser tous ceux qui sont non seulement sensibles à l'insécurité, mais aussi aux thèses de M. Le Pen, MM. Pasqua et Pandraud font du zèle. Cette attention de tous les instants confine parfois à la caricature, lorsqu'il s'agit de conforter non seulement un électorat local, mais aussi les intérêts d'un homme, M. Jacques Lafleur, en Nouvelle-Calédonie.

Tout se passe donc comme si la stratégie présidentielle de M. Chirac reposait sur l'idée qu'il n'y a pas, pour l'actuelle majorité, de réserves au centre, mais à droite, et à droite de la droite. Le rapport des forces est considéré comme suffisamment favorable pour gagner une présidentielle, en tout état de cause rapprochée (le délai maximal n'est plus que de vingt-deux mois), à condition de susciter l'adhésion suffisamment solide d'un bloc (droite et extrême droite) qui représentait 55 % de l'électorat le 16 mars dernier. D'où le souci, marqué dans la composition du gouvernement (au sein duquel sont présents tous les chefs des partis qui composent l'UDF), de constituer autour de M. Chirac un bloc RPR-UDF, afin de placer MM. Barre et Giscard d'Estaing hors jeu. Seul le leader de ce bloc pourra, le moment venu, obtenir l'ensemble des suffrages des droites.

Il va de soi que, dans ce schéma, M. Léotard joue – *mutatis mutandis* – le rôle de M. Chirac auprès de M. Giscard d'Estaing avant la conquête, par ce dernier, de l'Elysée. Il serait au premier tour le candidat UDF à l'élection présidentielle le mieux à même d'aider M. Chirac au second tour.

Deux limites

Dans ce contexte, le retour au scrutin majoritaire à deux tours intervient comme un moyen supplémentaire de ficeler ce bloc. Avis aux députés UDF : si un gouvernement libéral est (en théorie) hostile aux subventions, il ne dédaigne pas de distribuer les circonscriptions !

La logique de M. Chirac porte toutefois en elle-même ses propres limites : elle peut être mal accueillie et altérer l'image du futur candidat à l'élection présidentielle.

Deux mois ont en effet suffi pour anéantir les espoirs de M. Chirac : lui qui misait sur un mouvement de confiance analogue à celui qu'avait fait naître, en 1959, le plan Rueff-Armand, lui qui comptait sur la rapidité de la procédure des ordonnances, comme de Gaulle en 1959, le voilà face à une « incertitude », à des doutes sur la capacité à réussir sa politique économique. La baisse de la Bourse, en mai et juin 1981, n'avait-elle pas été analysée par lui-même, dans nos colonnes, comme le premier signe de la défiance à l'égard de la gauche ? (2). En outre, les patrons paraissent tout à fait insensibles aux « appels à l'embauche » du premier ministre ; comme s'ils étaient dans l'attente de nouvelles contreparties.

Exigences

L'accueil n'est certes pas décevant partout. Les mesures « sécuritaires » suscitent plus d'éloges que de blâmes. Pourtant, elles vont très loin, trop loin : outre les dangers que recèlent, en elles-mêmes, certaines de ces mesures, elles peuvent se retourner contre leurs auteurs : que l'on sache, la loi Peyrefitte n'a pas profité à M. Giscard d'Estaing en 1981. Peut-être même a-t-elle accentué le sentiment d'insécurité.

En matière économique, la privatisation aurait pu être l'habillage idéologique idéal d'une conjoncture que l'on attendait meilleure. Le redressement opéré de 1983 à 1985, les quelques bons indices du début de l'année 1986 ont créé une attente, un espoir dans l'opinion. Comment contourner celle-ci, sinon en dramatisant l'état des lieux et les perspectives immédiates (comme le font MM. Balladur et Séguin) ? Cette opération psychologique a bien sûr des effets pervers (sur la Bourse notamment). Mais elle peut permettre au gouvernement, à terme, de se prévaloir d'un redressement, si mince soit-il.

Il y a plus dommageable encore. M. Chirac donne l'impression de devoir naviguer entre les exigences du « programme commun » de la droite et celles des lobbies qui agissent en son sein. Tenu de réaliser chaque article de la plate-forme par des militants – au premier rang desquels, M. Giscard d'Estaing, – qui se comportent comme le PC des années du programme commun, ou comme les socialistes du congrès de Valence, M. Chirac a bien du mal à donner de son gouvernement une image cohérente.

L'impression de désordre s'accroît d'ailleurs au vu des démentis que s'infligent successivement MM. Balladur et Léotard (3) ou M. Monory et Mme Alliot-Marie, sans parler du conflit larvé qui oppose MM. Balladur, Juppé et Cabana. Pressé par ses commanditaires, prisonnier de sa majorité, M. Chirac peut être alors conduit à confondre rapidité et brutalité, par usage abusif et répété du trop fameux article 49-3.

Si bien que le premier ministre paraît aujourd'hui pris en sandwich : entre un président, qui est maître du calendrier de l'élection présidentielle, et sa majorité, dont une partie reste hostile à la cohabitation ; entre un schéma rapide (gouverner par effets d'annonce en vue d'une présidentielle anticipée) et un schéma plus long, celui d'une cohabitation allant à son terme ; entre le danger qui guette, rapidement, tout gouvernement (l'usure) et la nécessité de prendre le temps de se donner une image d'homme d'Etat. Au bout du compte, M. Chirac risque de se conduire comme le chef d'un gouvernement intérimaire, et ne paraît guère avoir les moyens de changer de stratégie en cours de route pour brusquer l'événement.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Lire l'article de M. Jérôme Jaffré « La ferveur cohabitationniste » dans nos éditions du 29 mai 1986.

(2) Article de M. Jacques Chirac intitulé « Retrouver le sens des mots et la réalité des choses » dans *le Monde* du 23 juin 1981.

(3) Il n'est pas d'exemple dans les annales du Conseil d'Etat d'un gouvernement remaniant son propre projet alors que le texte est en cours d'examen par l'Assemblée du Palais Royal. En l'espèce, M. Balladur n'était pas satisfait du texte de M. Léotard sur la privatisation de TF1.

Les états d'âme du CDS ? Chut !

M. Pierre Méhaignerie, qui cumule désormais la présidence du Centre des démocrates-sociaux et la charge de ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, ne manque pas d'humour. Il en faut beaucoup, en effet, pour affirmer sans rire, comme il l'a fait samedi 31 mai, que son parti ne connaît « *aucun état d'âme* » à l'intérieur de la majorité. La réunion du conseil politique du CDS, au terme de laquelle M. Méhaignerie a soutenu cette affirmation, a montré, au contraire, que de nombreux militants centristes s'interrogent déjà ouvertement sur le bien-fondé du soutien apporté par leur état-major à la politique conduite par M. Jacques Chirac.

Bien que leur formation ait approuvé, comme les autres composantes de l'UDF, la plate-forme électorale de la nouvelle majorité, plusieurs délégués ont vivement critiqué les orientations ultra-libérales du gouvernement. « *Pourquoi aller si vite dans la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ? Il y a là de légitimes motifs d'inquiétude* », a dit l'un. « *On a l'impression que c'est en lisant* le Figaro *chaque matin que certains de nos gouvernants trouvent ce qu'ils vont avoir à faire et pour nous, démocrates sociaux, c'est une source de malaise* », a déclaré un autre. « *Pour la première fois, les retraités français n'auront aucune revalorisation de leurs pensions et, si cela continue comme ça, il y aura les déçus du libéralisme comme il y a eu les déçus du socialisme* », a dit un troisième. « *La gauche ne doit pas avoir le monopole de la défense du monde du travail* », a souligné un militant syndical. La politique du logement, dont M. Méhaignerie a la responsabilité, n'a pas échappé à la morosité du conseil politique : « *Ne touchons pas à la loi de 1948 dont bénéficient les personnes âgées qui paient de petits loyers, sinon nous allons créer un mauvais climat, parce qu'il y a tout de même, dans notre pays, plus de locataires que de propriétaires* », s'est entendu dire le ministre.

Réaffirmant les convictions barristes qui avaient conduit le CDS à se prononcer avant le 16 mars contre la « cohabitation », certains délégués ont carrément pris à partie le premier ministre, jugé « *complice* » de M. François Mitterrand. L'un d'entre eux, venu d'Aix-en-Provence, a même rouvert une vieille plaie en rappelant la part prise par M. Chirac dans la défaite de M. Giscard d'Estaing en 1981 : « *Compte tenu de son attitude à cette époque, j'espère qu'on ne prêtera pas la main à son succès et qu'on fera en sorte qu'il ne soit pas en tête au premier tour de la prochaine élection présidentielle* », a déclaré cet iconoclaste antichiraquien, sous les applaudissements d'une partie de l'auditoire.

A dire vrai, l'épanchement de ces humeurs avait été favorisé par le ton délibérément provocateur du rapport introductif présenté samedi matin par le rédacteur en chef de l'hebdomadaire du parti, M. François Bayrou, député des Pyrénées-Atlantiques.

Ultralibéralisme

Chargé de susciter un débat interne sur le destin du CDS au sein de la droite libérale dans la perspective du prochain congrès du parti, qui doit avoir lieu les 7, 8 et 9 novembre à Metz, ce jeune Béarnais avait, en effet, souligné : « *Tout se passe comme si les forces sociales convoitées étaient d'abord celles qui forment l'assise de la droite traditionnelle. Nos partenaires du RPR durcissent leur langage pour répondre à un certain nombre de pressions et d'impatiences, et au sein de l'UDF, nos amis du Parti républicain ont choisi le créneau idéologique de l'ultra-libéralisme, qui leur fait retrouver leurs racines mais dont nous savons qu'il n'est pas le nôtre, pas celui du centre.* »

A quoi M. Bernard Stasi, député de la Marne, avait ajouté : « *On a parfois l'impression que le gouvernement s'énerve, a parfois des poussées de fièvre, ce n'est pas très sain. Nous aimerions qu'il sache conserver son sang-froid.* »

Solidaire de son président, M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a affirmé lui aussi : « *Il n'y a pas d'états d'âme (...). Nous avons trop combattu la cohabitation pour que le pays se trompe d'appréciation et doute d'emblée du gouvernement, au lieu de mettre en cause cette formule bâtarde à laquelle la majorité a été contrainte.* » Cela dit, M. Barrot s'est néanmoins épanché à son tour : « *Le CDS ne votera le texte sur la fin de l'autorisation administrative de licenciement qu'avec l'assurance que le gouvernement exigera l'ouverture des négociations indispensables pour inventer les méthodes contractuelles nécessaires, pour surveiller l'application des nouvelles règles du jeu, et prévenir les abus éventuels.* » Le secrétaire général du CDS a même lancé « *un avertissement solennel* » aux alliés de son parti à propos de la prochaine échéance présidentielle : « *Que l'on ne compte pas sur nous pour jouer les carabiniers de la dernière heure chargés de faire l'appoint du dernier moment !* »

Le ministre de l'éducation nationale, M. René Monory, a été le seul à ne pas s'encombrer de subtilités dialectiques : « *La plate-forme électorale, nous l'avons signée et nous devons faire preuve de cohérence. Ce n'est pas avec des états d'âme que le gouvernement gagnera. Nous avons le devoir de ne pas nous tromper d'échéance. Il faut d'abord faire gagner le gouvernement.* » Toutefois, M. Monory n'a pas poussé le sens de la solidarité gouvernementale jusqu'à approuver le premier ministre dans ses critiques des journalistes de télévision : « *Moi, je n'incrimine jamais les journalistes, ni les radios, ni les télés. S'ils ne parlent pas assez bien de ce que nous faisons, c'est parce que nous ne le faisons pas assez bien.* »

Concluant cette journée de débat, M. Méhaignerie a donc accueilli ces manifestations d'humeur avec sérénité : « *L'essentiel des actions du gouvernement va dans le bon sens et, si la cohabitation n'est pas un rêve, ce n'est pas non plus le cimetière de nos engagements.* » Plutôt que de pratiquer lui aussi le grand écart, le président du CDS s'est employé à désarmorcer les velléités contestataires en affirmant sa volonté de peser davantage « *en amont* » de l'action gouvernementale afin que la politique de la majorité intègre mieux les préoccupations des centristes. Il insistera, en particulier, pour que le gouvernement accentue le caractère social des mesures qu'il envisage en faveur des chômeurs de longue durée et des familles nombreuses, et se refuse toujours sur ce dernier point à faire une distinciton entre les familles d'immigrés et les familles françaises.

M. Méhaignerie a finalement réussi à réconcilier tout son petit monde... sur le dos de M. Mitterrand ! Il a accusé le président de la République d'avoir eu, ces derniers temps un comportement électoraliste : « *Il essaie de capter à la fois une partie de l'héritage gaulliste et l'héritage centriste. Ne tombons pas dans le panneau. C'est une forme de démagogie qui, dans la difficile situation actuelle du pays, n'est pas à la mesure des enjeux de la France.* »

Quoi d'étonnant, après tout, à ce qu'un ministre du logement se montre habile en ravalement de façade ?

ALAIN ROLLAT.

AU « GRAND JURY RTL - *LE MONDE* »

M. Madelin : M. Léotard est le meilleur candidat de l'UDF

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 1er juin, a déclaré : « *Eh bien ! la cohabitation, cela marche ! Cela correspond manifestement au souhait des Français. Le président de la République est devenu, en quelque sorte, un président arbitre. Moi qui suis un libéral, je souhaite depuis toujours un équilibre très sage du pouvoir. Et les Français, dans leur sagesse, souhaitent cet équilibre. Dès lors que le président de la République devient un président arbitre – ce qu'est François Mitterrand aujourd'hui, – les Français sont satisfaits de la cohabitation.*

» *Cela étant, le président de la République peut avoir, de temps en temps, la tentation de quitter son rôle d'arbitre et de taper dans le ballon, mais, tant qu'il restera un arbitre, la cohabitation marchera. (...)*

» *Si la période de cohabitation se termine bien – sait-on jamais ? – on pourra faire en sorte que la pratique future de la Ve République ne soit plus tout à fait la même. L'équilibre des pouvoirs aura été amélioré avec un gouvernement qui gouverne, un président de la République qui se consacre à l'essentiel et un Parlement qui légifère.*

» *Mais si le président voulait abandonner son rôle d'arbitre pour jouer avec l'équipe de l'opposition, je suis persuadé qu'il en ressortirait terriblement affaibli. Ce n'est pas le cas, mais ce pourrait être la tentation. Ce que les Français aiment bien chez Mitterrand, ce qui explique qu'il monte dans les sondages, c'est que le président se situe au-dessus du débat. Mais, qu'il redevienne partisan, ce qui pourrait être le cas demain, et je pronostique une belle dégringolade dans les sondages.* »

M. Madelin a ajouté : « *La gauche a déclenché une offensive assez forte. Si j'essaie de me remémorer ce qui s'est passé en 1981, je constate que le climat est extrêmement dur à l'Assemblée nationale. Le gouvernement fait l'objet d'une agressivité permanente. Eh bien ! la majorité doit faire face. Elle ne doit pas accepter les leçons qu'on prétend lui donner. Je plaide aujourd'hui pour une contre-offensive de la majorité qui permette de remettre à leur place un certain nombre de donneurs de leçons.* »

Le délégué national du Parti républicain, interrogé sur les déclarations de M. Léotard, secrétaire général de ce parti, à l'émission « L'heure de vérité » (*le Monde* du 30 mai), a répondu : « *La vie politique française, dans les années qui viennent, aura besoin d'un « coup de jeune », pas sur le plan des hommes, mais sur le plan des idées. Une vague montante formidable arrive. Aux Etats-Unis, ou dans d'autres pays modernes, c'est la vague qui crée des emplois, c'est la vague dynamique. François Léotard représente bien ce courant-là. Je souhaite qu'il soit demain le candidat de l'UDF. Je pense qu'il est le meilleur pour porter les couleurs de l'UDF, mais nous verrons le moment venu. Bien sûr, il y aura un candidat RPR et un candidat UDF. Pour l'UDF, je pense que le meilleur est François Léotard.* »

هكذا من الاصل

POINT DE VUE

Le débat au sein du PS : moderne est un mot terne

par JEAN-FRANÇOIS TRANS (*)

TOUT le monde, au Parti socialiste, est aujourd'hui moderne. Finis les débats capitaux sur la rupture avec le capitalisme. Tant mieux ! Et si des clivages demeurent, ils ne portent plus guère sur l'organisation de l'économie ou sur l'intensité du changement.

Dès lors, la modernisation du parti ne peut appeler que des réponses communes : ouvrir le PS sur l'extérieur, associer les sympathisants, modifier la déclaration de principe, le mode de désignation des candidats, dépasser les courants. Tout cela est devenu presque évident. Et les pseudo-provocations d'hier sont en passe d'être les préjugés d'aujourd'hui.

A écouter ce qui se dit et à relire ce qui fut écrit, on se demande qui, aujourd'hui, n'est pas *« transcourant »*. Mais méfions-nous des consensus. Parmi ceux désormais les mieux établis, figure l'exigence d'un PS à 40 %. Iconoclaste il y a peu, car synonyme de rupture avec l'union de la gauche, cette affirmation, depuis le 16 mars, est d'une affligeante banalité. Comme s'il suffisait de proclamer un résultat pour qu'aussitôt la stratégie correspondante se mette miraculeusement en place !

Dans le même souci de faire simple, nombreux sont ceux qui imaginent que l'avenir du parti passe par la désignation de « leur » candidat. A l'évidence, l'affaire est d'importance et, le moment venu, il conviendra de désigner le meilleur. Mais qui peut croire que l'image, le discours et le comportement des socialistes ne seront pas, eux aussi, déterminants ? A cet égard, l'esprit d'équipe, la complicité amicale et la solidarité entre les principales composantes du PS joueront un rôle essentiel. La droite peut vivre et parfois prospérer sur les rivalités d'hommes et sur les intrigues. Pas la gauche. Si elle n'est plus fraternelle, elle devient suspecte.

Dans la période présente, les socialistes doivent s'efforcer de répondre sérieusement à trois questions :

● QUEL PROJET DE SOCIÉTÉ ?

L'idée de progrès social n'est pas morte. Elle a simplement changé de portée et de sens puisqu'elle embrasse le contenu du travail, le loisir, l'emploi, les libertés et même la sécurité, si tant est qu'elle ne signifie pas une société close.

Aujourd'hui, il s'agit autant de redistribuer des revenus que de confier des responsabilités nouvelles à ceux qui produisent, consomment et même, en ces temps d'irradiation, respirent ! Aussi est-il impérieux de susciter, chez les citoyens, un appétit de prise de décisions, car rien ne serait plus fatal à la gauche que de se satisfaire de cette atonie des individus, de ce repli individuel dès lors qu'il n'est plus exigeant.

L'ambition de la droite est de *« rendre le pouvoir à ceux qui l'ont déjà »*. Aux socialistes de démontrer que la diffusion de la démocratie n'est pas antinomique avec la performance. Et, si, sur l'économie, les choix s'opèrent moins sur les techniques que sur les résultats, qui ne voit la montée de nouveaux clivages sur les mœurs, la tolérance, la vie en société et les services publics ?

Une nouvelle culture politique est en gestation. Soucieuse de concret et de valeurs morales, elle se préoccupe d'abord de l'essentiel : sincérité des hommes d'efficacité et actes. Ce tempérament est de gauche, sans que ses porteurs s'en réclament. Aux socialistes de les convaincre. Leur projet est aussi le nôtre.

● COMMENT CONSTITUER UN NOUVEAU BLOC MAJORITAIRE ?

Pour gouverner ce pays, hors périodes exceptionnelles, il faut avoir une majorité, parfois seul, le plus souvent avec d'autres. L'élection présidentielle peut donner l'illusion de dépasser la contradiction, mais chacun sait désormais que la confirmation parlementaire est indispensable.

Le PS n'a en fait que trois solutions : s'allier, rallier, séduire. Sans doute convient-il d'opérer les trois mouvements à la fois : s'unir avec les forces politiques qui le voudront bien (partout les sociaux-démocrates ont fait ce choix : en Suède, avec le PC et, hier, en RFA et en Grande-Bretagne avec les libéraux) ; convaincre certaines personnalités de l'actuelle majorité que leur idéal se perd dans la baudruche libérale ou la gonflette conservatrice ; capter les mouvements de la société par une meilleure attention à des générations, à des aspirations ou même à des professions. D'ou l'utilité du débat ouvert aujourd'hui au PS. Sa vocation n'est pas interne mais externe. Les idées n'appartenant à personne, pourquoi ne pas lancer un véritable appel d'offres à l'opinion, aux intellectuels, aux syndicalistes ? Pourquoi ne pas organiser de nouvelles assises où l'on ne demanderait à personne d'adhérer mais simplement d'apporter une contribution ?

● A QUOI SERT UN PARTI POLITIQUE ?

On dit les Français méfiants à l'égard des organisations. C'est sans doute vrai, mais leur a-t-on présenté les partis autrement que comme des machines à fournir des candidats ? Aussi la question n'est pas de savoir ce que les socialistes veulent faire du PS, mais ce que la société française attend d'un parti.

En fait, deux choses. D'abord, de livrer une conception de l'identité nationale : des valeurs, un mode de vie, une organisation sociale, un ensemble de comportements. Les socialistes ont, en ce domaine, leur singularité. Tandis que la droite conservatrice définit une identité en négatif (contre les immigrés, le désordre, l'Etat, l'égalité), la gauche est pour l'équilibre des pouvoirs, des richesses, des générations.

Mais un parti ne peut en rester là. Les mots ne suffisent plus. Et le citoyen ne peut toujours se confondre avec l'électeur. Une autre relation doit se nouer. Pourquoi le PS ne mènerait-il pas un combat exemplaire sur les grandes causes humanitaires : faim, pauvreté, racisme, écologie ? Avec d'autres mais au premier rang. Pourquoi ne participerait-il pas plus ou moins directement aux innovations, à l'initiative culturelle et même à la création d'entreprises ? Fredaines, disent certains, mais peut-on encore militer comme à la fin du dix-neuvième siècle ? Le pis pour une organisation politique, c'est d'engendrer l'ennui. S'agit-il, dans ces conditions, d'abandonner l'idéologie et de renoncer aux luttes sociales ? Sûrement pas. Mais la méthode est radicalement différente. Le PS, plutôt que de s'obstiner à contrôler les mouvements, à appréhender souvent avec retard les évolutions, serait davantage présent dans la société. Lieu ouvert, il épouserait les lignes sans renoncer à les repousser. Et si c'était ça, la politique ? Quand tout le monde est moderne, c'est le signe qu'il faut inventer autre chose. Moderne est un mot terne.

(*) Pseudonyme de MM. Alexandre Adler, François Hollande, Jean-Yves Le Drian et André Mignard, membres du PS.

POLITIQUE

LE RECOURS AUX ORDONNANCES

Fleurets mouchetés au Sénat

Les choses vont sans le dire mais elles vont mieux en le disant, voire en le répétant. Comme ils avaient commencé à le faire la veille, les sénateurs communistes et socialistes ont exposé, samedi 31 mai, au palais du Luxembourg, les raisons qui motivent leurs amendements visant à faire sortir du champ de la dénationalisation les entreprises que le gouvernement se propose de privatiser par ordonnances. Ainsi ont été passées en revue, successivement, Matra, Elf-Aquitaine, Thomson, puis, pour le secteur des assurances, les AGF, le GAN, l'UAP, la Mutuelle générale de France. Appliquée au secteur des assurances, la formule utilisée par M. Robert Lancournet (PS, Haute-Vienne) résumait en fait l'ensemble de l'argumentation de ses collègues pour tous leurs amendements : *« La privatisation est dangereuse, inopportune et contraire à l'intérêt national. »*

Après les assurances est venu le tour des banques, dont la gauche demande le maintien dans le secteur public : la Banque Chaix, la Banque de Bretagne, La Hénin, l'Union européenne, la Banque du bâtiment et des travaux publics, Hervet, Indosuez, Laydernier, Monod, la BNP, Odier-Bungener-Courvoisier, Paribas, la Parisienne de crédit, Banque régionale de l'Ain, de l'Ouest, Scalbert-Dupont, Sofinco, Tarneaud, Worms, le Crédit chimique, le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, de Normandie, de l'Ouest, le Crédit lyonnais, le Crédit du Nord, la Société bordelaise de crédit industriel et commercial, la Société centrale de banque, la Société générale, la Société générale alsacienne de banque, la Société nancéienne de crédit industriel, l'UBP, la Compagnie financière de crédit commercial de France, le Crédit industriel et commercial, etc.

Plaidant pour le même objectif, socialistes et communistes n'en présentent pas moins, de temps à autre, des arguments différents. Ainsi, évoquant la privatisation envisagée de la Banque industrielle et mobilière privée, M. **Fernand Lefort** (PC, Seine-Saint-Denis) y a vu un exemple de ce que ne devrait pas être une nationalisation, tandis que M. **Jean-Pierre Bayle** (PS, Français de l'étranger) y a discerné un exemple de réussite. De même, Mme **Danièle Bidard-Reydet** (PC, Seine-Saint-Denis) a-t-elle souhaité que la Banque Vernes et commerciale de Paris *« réoriente totalement »* ses méthodes, alors que M. **Alfred Ramassany** (PS, la Réunion) estimait que l'histoire de cet établissement est celle d'un *« redressement »*. Autre exemple : celui du Crédit industriel et commercial de Paris, qui s'est vu reprocher par M. **Pierre Gamboa** (PC, Essonne) de se préoccuper plus d' *« interventions massives à l'étranger »* que du développement de l'Ile-de-France, ce que n'a pas manqué de contester M. **Bernard Parmantier** (PS, Paris), ou encore M. **James Marson** (PC, Seine-Saint-Denis), qui a jugé que la Compagnie financière de Suez s'intéresse *« plus à Euro disneyland qu'au tournage-fraisage »*... Mais, sa gestion serait, selon celui-ci, *« encore plus perverse avec sa reprivatisation »*.

Ces échanges à fleurets moucheté n'auront guère été perturbés par les interventions de la majorité ou par celles de M. **Camille Cabana**, ministre délégué chargé de la privatisation. Certes, M. **Etienne Dailly** (gauche démocratique, Seine-et-Marne), rapporteur pour avis de la commission des lois, aura récidivé en rappelant que le gouvernement, dans la première version de son projet, avait quelque peu malmené les contraintes constitutionnelles, ce qui l'a obligé à corriger sa copie. M. Cabana, quant à lui, s'est contenté d'affirmer que le gouvernement n'a nulle intention de brader le patrimoine national.

Parvenu à l'article 5 (relatif aux conditions et aux garanties dont le gouvernement prévoit d'entourer le processus de privatisation), le Sénat doit encore examiner cinquante et un amendements, ce qui laisse augurer l'adoption définitive du texte, puisque la majorité a décidé d'approuver la version telle quelle est sortie de l'Assemblée nationale. Le projet autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances en matière financière et économique est le premier texte important de la nouvelle majorité. La fin de son examen, ce lundi 2 juin, constituera une sorte d'anniversaire, deux mois, jour pour jour, après le début de la nouvelle législature.

ANNE CHAUSSEBOURG.

TROIS ÉLECTIONS CANTONALES PARTIELLES

L'électorat communiste enfreint les consignes du PC dans l'Indre

La fédération départementale du PCF de l'Indre, sans être désavouée par la direction du Parti communiste, avait implicitement recommandé l'abstention aux électeurs qui avaient apporté leurs suffrages à sa candidate lors du premier tour d'une élection cantonale organisée à La Châtre (Indre). Elle tournait ainsi le dos au principe de la « discipline républicaine » qui veut que, au second tour, le candidat de gauche le mieux placé au premier bénéficie du désistement du ou des candidats de gauche arrivés derrière lui. La fédération a été désavouée *de facto* par les électeurs communistes. Ceux-ci ont voté massivement pour le représentant du PS, lui assurant du même coup une élection confortable.

INDRE : canton de La Châtre (2e tour)

Inscr., 10 285 ; vot., 7 020 ; suffr. expr., 6 842. MM. René Henriet, PS, cons. mun. de La Châtre, 3 902 voix, *ÉLU ;* Maurice Tissandier, union de la majorité ; m., ancien député, 2 940.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jacques Chauvet, PS, récemment décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1982 par 4 500 voix contre 3 324 à M. Dominique Massoubre, div. dr., sur 7 824 suffrages exprimés, 8 108 votants et 10 300 inscrits.

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants : inscr., 10 294 ; vot., 6 638 ; suffr. expr., 6 475 ; MM. Henriet, 3 071 voix ; Tissandier, 2 749, et Mme Yolande Rapoport, PCF, 655.

En ballottage favorable, M. Henriet ne bénéficiait pas du désistement de la candidate communiste. La fédération départementale du PCF avait lancé un appel implicite à l'abstention en dénonçant *« la politique d'austérité du gouvernement de droite qui poursuit en l'aggravant, ce qui s'est fait sous le gouvernement socialiste »* (le Monde du 31 mai). Les électeurs communistes du premier tour en ont apparemment jugé autrement puisque M. Henriet recueille au second tour 176 suffrages de plus que le total des voix de gauche du premier tour. De son côté, M. Tissandier obtient 191 voix de mieux qu'au premier tour.]

NIÈVRE : canton de Montsauche (1er tour).

Inscr., 4 027 ; Vot., 2 698 ; suffr. expr., 2 654. MM. Lionel Thenault, sans étiq., m. de Montsauche, 1 271 voix ; Patrice Joly, PS, m. d'Ouroux, 856 ; Guy Sarrado, PCF, m. de Saint-Agnan, 527. *Il y a ballotage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège devenu vacant à la suite de l'invalidation décidée par le Conseil d'Etat du second tour des élections cantonales de mars 1985, à la suite d'un recours déposé par M. Joly.

Lors du renouvellement de 1985, la conseillère générale sortante Mme Thuillier (PS), qui avait succédé à M. François Mitterrand, lequel représentait ce canton à l'assemblée départementale depuis 1949, n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat. Battue lors d'un premier vote des sections socialistes par M. Joly, elle avait été désignée à l'occasion d'un second vote des sections demandé par la fédération départementale du PS, mais elle avait finalement renoncé. Au premier tour, M. Joly n'avait pas bénéficié de l'investiture du PS, ce qui avait conduit le Parti communiste à maintenir son candidat au second tour. Le PCF croyait que le candidat de gauche le mieux placé après le premier tour était le sien, puisque le PS n'avait pas de représentant officiel.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 061 ; vot., 2 713 ; suffr. expr., 2 627 ; MM. Joly, 810 voix (30,83 %) ; Thenault, 798 (30,37 %) ; Sarrado, 673 (25,61 %), et Raymond Le Calvé, CNIP, 346 (13,17 %). Au second tour, la triangulaire avait placé M. Thenault en tête avec 1 049 voix (38,85 %) devant M. Joly, 1033 (38,25 %) et M. Sarrado, 618 (22,88 %), sur 2 700 suffrages exprimés, 3 775 votants et 4 057 inscrits.

Le second tour de cette partielle s'annonce serré et son issue dépendra du vote des électeurs communistes, qui totalisent 19,86 % des suffrages exprimés contre 32,25 % au candidat socialiste et 47,89 % au candidat sans étiquette qui apparaît comme le représentant de la majorité dans le canton.]

GIRONDE : canton de Saint-Laurent-et-Benon (2e tour).

Inscr., 4 823 ; vot., 2 899 ; suffr. expr., 2 810. MM. Michel Faure, Union de la majorité, 1 689 voix, *ÉLU ;* Christian Dupouy, PS, 1 121.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Aymar Achille-Fould (UDF-CDS), député, ancien ministre, décédé le 11 avril dernier. Aux élections de mars 1985, il avait été réélu au premier tour avec 1 911 suffrages (soit 57,97 %) contre 856 (25,97 %) à M. Dupouy (PS), 330 (10,01 %) à M. André Abrieu (PCF) et 199 (6,03 %) à M. Jean-Claude Boyer (FN), sur 3 296 suffrages exprimés, 3 430 votants et 4 669 inscrits.

Au premier tour de ce scrutin partiel, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 823 ; vot., 2 851 ; suffr. expr., 2 784 ; MM. Faure, 1 387 voix (49,82 %), Dupouy, 784 (28,16 %), Abrieu, 244 (8,76 %), André Dartigues, div., 273 (9,80 %) et Jean-Pierre Cazelles (FN), 96 (3,44 %).

Le nouveau conseiller général, qui avait manqué de peu son élection au premier tour, bénéficiait du soutien du RPR, de l'UDF et du CNIP.]

Propos et débats

M. Jospin : cacophonie

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a notamment affirmé, samedi 31 mai, à Jarnac (Charente) : « Nous avons intérêt à ce que la cohabitation institutionnelle dure. Même si c'est pénible, il est préférable que l'opinion mesure la réalité de la politique de droite. »

Dimanche 1er juin, à Montagnac (Hérault), M. Jospin a dénoncé le caractère « réactionnaire » *d'un gouvernement qui, selon lui, propose* « un culte du mouchard comme philosophie de société ». « On veut, *a souligné le premier secrétaire du PS,* rétablir le crédit de la police, mais il ne faut pas attendre trois semaines pour assister à de nouvelles bavures. » *Pour lui,* « un certain nombre de Français commencent à avoir peur de leur police ». *M. Jospin juge que le gouvernement fait* « dans la cacophonie, la maladresse (...) ». « En cinq ans, *a conclu M. Jospin,* nous avions appris à gouverner. En cinq ans, eux, ils ont désappris. »

M. Rocard : je tiendrai le cap

M. Michel Rocard, interrogé dimanche 1er juin dans l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, s'est refusé à aborder la question de sa candidature à l'élection présidentielle. Il a indiqué toutefois : « Les campagnes électorales ne sont pas toujours les meilleurs moments de la démocratie. Ne les ouvrons pas trop tôt. Mais vous me savez marin : je tiendrai le cap. »

M. Rocard a affirmé qu'il incarne « un long effort [pour] enlever ses béquilles ou ses menottes au socialisme ». « Etre socialiste et rocardien, c'est la même chose », *a-t-il ajouté, avant de préciser qu'il revient aux socialistes de* « faire sentir à l'opinion que *(...)* nous sommes gouvernés pour des raisons qui touchent plutôt aux symboles qu'au bon gouvernement de la France et qu'il va être important de redonner ses chances à un socialisme responsable, ambitieux, mais sachant quels seront les limites et les contraintes, le maximum du possible ».

L'ancien ministre a vivement critiqué, d'autre part, la politique du gouvernement : « Rien de significatif concernant les entreprises n'a été fait. *(...)* Je comprends les patrons. Ils sont gouvernés par des gens qui n'ont pas le souci de l'économie et de l'entreprise en priorité. » *Quant à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, elle va aboutir selon M. Rocard à* « une pluie de licenciements et à une invasion de plaintes » *qui conduiront à une* « paralysie judiciaire ». « Cette décision, *a-t-il souligné,* montre qu'on n'a pensé à rien. »

M. Lang : un seigneur

M. Jack Lang, ancien ministre de la culture, invité samedi 31 mai de l'émission « Les cahiers du mégahertz », coproduite par Radio 98,8 FM et le Matin de Paris, *a notamment déclaré, à propos de l'élection présidentielle :* « François Mitterrand est un seigneur, mieux que quiconque, il incarne notre idéal, il est le meilleur. Pourquoi l'affaiblir en déclarant des candidatures prématurées ? Je ne suis pas du tout convaincu que François Mitterrand voudra être candidat. Mais aujourd'hui, franchement, il est le géant. »

L'ancien ministre a également jugé que le PS, après sa « première révolution dans les années 70 sous la direction de François Mitterrand », *doit effectuer une* « deuxième révolution pour rajeunir et faire peau neuve. »

Mme Cresson : le jeu des institutions

Mme Edith Cresson, ancien ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a affirmé, dimanche 1er juin, lors du « Forum » *de RMC,* « que François Mitterrand joue parfaitement le jeu des institutions *(...),* est soucieux de l'intérêt général de la France *[et]* maintiendra la cohabitation aussi longtemps que cela sera nécessaire ». « La rupture ne viendra pas de lui », *a précisé Mme Cresson, qui juge, à l'inverse, qu'il n'est pas impossible que M. Chirac souhaite* « hâter les échéances pour courir sa chance dans de meilleures conditions », *notamment pour ne pas laisser M. Reymond Barre* « reprendre du poil de la bête », *et compte tenu de la* « dégradation du climat » *politique pour la majorité actuelle, confrontée, en particulier, à des risques de résultats économiques « moins bons » qu'espéré et à certaines* « tensions sociales ».

M. Leroy : austérité renforcée

M. Roland Leroy, directeur de l'Humanité, *a condamné, dimanche 1er juin, lors de la fête du PCF de l'Indre, la politique du gouvernement, qui* « ne vise qu'à renforcer les bénéfices du patronat », *et constitue* « de l'austérité renforcée ». *M. Leroy a évoqué les projets gouvernementaux pour affirmer :* « On assiste à un transfert des capitaux d'une caisse dans l'autre, mais ces capitaux continuent d'être immobilisés, gelés, inutilisés. »

M. Sarre : en accusation

M. Georges Sarre, l'un des animateurs de Socialisme et République (ex-CERES), qui participait, samedi 31 mai à Paris, à l'un des colloques régionaux organisés par ce courant du PS, a notamment affirmé : « Ne craignons pas de dire que lorsque nous reviendrons au pouvoir, nous nationaliserons les groupes industriels et les banques qui seront nécessaires pour une politique industrielle volontariste. Ce ne seront pas mécaniquement les mêmes. Nous déciderons en fonction d'objectifs au service du pays. Face à la droite, ne sombrons pas dans la critique tous azimuts, c'est au nom de l'intérêt public, c'est au nom de l'intérêt général, que nous devons les mettre en accusation devant le peuple. La droite, pour mener sa politique sécuritaire, est amenée à déserter les principes républicains. Au nom de la République, répliquons, oui, que la délation c'est l'aliénation du civisme, que les tribunaux d'exception sont la négation de l'état de droit. Au nom de l'intérêt public, dénonçons ceux qui, au plus fort de la guerre économique mondiale, vendent nos canons et désarment la France, en sacrifiant la recherche, en amputant les crédits de l'industrie, en vendant les entreprises publiques. »

M. Gayssot : magouille

M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire du comité central du PCF, interrogé sur un éventuel appel à voter pour le PS au second tour des prochaines élections, a affirmé, samedi 31 mai au micro du « Club de la presse » de *Radio Fréquence Nord :* « Les communistes sauront prendre leurs responsabilités si le gouvernement, avec le concours de M. Mitterrand, fait un charcutage électoral mettant en cause la représentation nationale du PCF ». *Il a dénoncé la* « magouille électorale qui consiste en un partage des sièges et des circonscriptions entre la droite et le parti socialiste ». *Pour M. Gayssot,* « la preuve de cette collusion » *serait donnée par la signature de M. Mitterrand apposée au bas des ordonnances sur le redécoupage électoral.*

M. Pons : normal de répliquer

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, qui était, dimanche 1er juin, l'invité de la radio privée CVS, a notamment déclaré : Comme le président de la République a l'air, par des choses dites et non dites, de critiquer le gouvernement, il est bien normal que le gouvernement, soit directement, soit indirectement, réplique à cela. » *L'ancien secrétaire général du RPR a ainsi précisé que s'il avait été amené à prendre la parole après le président de la République, lors du conseil des ministres du 21 mai (le Monde du 23 mai)* « ce n'était pas dans le but d'ouvrir une polémique, mais d'informer le conseil sur l'affaire calédonienne, très grave et très complexe. » *M. Pons a ajouté :* « Un bon nombre de Français ont cru que la coexistence, c'était la collaboration entre le président, qui représente une tendance politique, et le gouvernement, qui en représente une autre, mais cela n'a jamais été ça et aujourd'hui les choses apparaissent clairement. »

M. Monory : vive la crise !

Interrogé sur l'évolution des relations entre M. Mitterrand et le gouvernement, M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, a notamment déclaré, dans une interview publiée le 1er juin par le Journal du dimanche : « Nous avons intérêt à montrer au président qu'il ne peut aller très loin, et à le faire très vite. Il suffit de le mettre rapidement à l'épreuve, par exemple sur les ordonnances. Si M. Mitterrand refuse de les signer, c'est lui qui rompt la cohabitation : il n'a pas à les refuser, car le peuple a voulu ce que nous faisons. (...) Je suis partisan de l'épreuve. (...) Nous sommes élus sur un programme, appliquons-le sans concessions, et on verra bien. J'attends que Mitterrand déclenche une crise. Je vous dirai même que cela me plairait assez ! ».

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

société

JUSTICE

L'AFFAIRE DU CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT

Scandale à voix basse

La Cour des comptes a adressé, la semaine dernière, une lettre à l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci au ministère de la coopération, M. Yves Chalier, pour lui demander des explications sur les « anomalies » constatées dans la comptabilité de l'association Carrefour du développement dont il était le trésorier. On ignore si M. Chalier, qui n'a pas été vu depuis près d'un mois, répondra à la requête de la Cour. De son côté, la présidente de l'association, Mme Michèle Bretin-Naquet, a été entendue au ministère de l'intérieur par un policier.

Dix millions environ de fonds publics se sont « égarés » entre 1984 et 1986. Mais, en attendant les conclusions de l'instruction, le silence semble être la règle aussi bien au ministère de la coopération que dans les rangs socialistes.

« Ce n'est pas l'affaire Stavisky, mais c'est la première de la cohabitation ». Ce jugement d'un haut fonctionnaire illustre bien l'atmosphère déroutante qui entoure le dossier Carrefour du développement. Lancée non sans quelque fracas à une époque où plusieurs ministres y allaient de leur indignation devant les « trous » budgétaires laissés par leurs prédécesseurs socialistes, l'affaire, d'une nature très différente, fait maintenant l'objet d'une prudence de bon ton.

La presse proche de la majorité qui s'était emparée — c'était de bonne guerre — de cette preuve irréfutable des *« malversations socialistes »*, a adopté un profil bas. Nul ne se risque à avancer une piste sur ce qui semblait promis à devenir un scandale réparateur. A tel point qu'un avocat, s'étonnant de cette « retenue » généralisée, se demande s'il n'y a pas dans cette affaire un « secret partagé ». Il est vrai qu'un déballage public du dossier, qui — sait-on jamais ? — pourrait en cacher d'autres plus anciens serait du plus mauvais effet sur la politique africaine de la France.

Au moins 10 millions de francs de fonds publics se sont pourtant bel et bien égarés après avoir transité, entre 1984 et 1986, par le compte bancaire de l'association Carrefour du développement, créée en 1983 sur l'initiative de M. Christian Nucci, selon son successeur au ministère de la coopération, M. Michel Aurillac. Où sont-ils passés ? A cette question, les mines se font perplexes même si elles se veulent entendues. *« Un sac de nœuds »*, *« une salle affaire »*, dit-on en privé du côté de la majorité. *« Affaire à rebondissement »* qui posent des questions *« en cascade »*, entend-on du côté de la Cour des comptes, qui enquête *« très activement »* ; la justice a été saisie et M. Aurillac n'entend pas jouer les « accélérateurs », même s'il a porté plainte personnellement — près d'un mois cependant après avoir revélé l'affaire — pour des faits relevant du détournement de fonds.

L'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci, dont la responsabilité administrative serait engagée, se refuse toujours à tout nouveau commentaire. A l'Elysée, enfin, on ne voit pas dans ce dossier un *« cactus particulier »* pour la cohabitation. Que la justice suive son cours et que les coupables, s'il y a lieu, soient punis, a estimé M. François Mitterrand lors d'un entretien avec M. Aurillac.

Le « circuit Chalier »

En attendant les conclusions de M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, on peut toujours s'efforcer de reconstituer le mouvement des fonds entre le ministère et cette association, dont le trésorier n'était autre que M. Yves Chalier, chef de cabinet du ministre. D'une part, les subventions (16 millions de francs pour les exercices 1983, 1984 et 1985) : elles permettent à Carrefour du développement d'organiser colloques et manifestations conformément à son objectif de sensibilisation des Français aux problèmes du tiers-monde. D'autre part, les lettres de commande, par lesquelles le ministère charge l'association de certaines opérations qui ne sont pas normalement de son ressort. C'est ce que l'un des seuls salariés de Carrefour à en avoir eu partiellement connaissance appelle le *« circuit Chalier »* : des sommes beaucoup plus importantes (environ 65 millions de francs selon M. Aurillac) transitent alors à l'insu des employés par le compte bancaire de l'association. Seul M. Chalier dispose des relevés de banque qui lui sont d'abord adressés au ministère, puis à son domicile.

Un exemple : le sommet franco-africain de Bujumbura, en décembre 1984 au Burundi, fait l'objet de plusieurs lettres de commande, signées par la présidente de l'association, Mme Michèle Bretin-Naquet, une universitaire. Affirmant que sa signature a été imitée, Mme Bretin-Naquet a porté plainte pour faux. La première lettre, du 4 juin, porte sur 12,5 millions de francs. Un avenant du 26 novembre, signé de M. Christian Nucci, porte le montant des dépenses engagées à 18,7 millions de francs. Mais, finalement, les frais augmentent au point qu'un dernier avenant du 1er janvier 1985 fait état de dépenses pour 30,6 millions de francs. Que s'est-il passé qui justifie une telle majoration ? M. Yves Chalier aurait affirmé à des proches qu'on lui avait alors demandé de *« réaliser une opération à toute vitesse »*, à l'occasion de ce sommet où les observateurs ont noté que les forces de sécurité étaient très nombreuses et particulièrement vigilantes.

La pratique du circuit parallèle continue cependant après le sommet franco-africain. Le ministère de la coopération a ainsi découvert que 1,3 million de francs destinés à l'envoi de semences potagères en Afrique avaient transité par le compte de Carrefour du développement ; dans cette somme, 500 000 F, qui devaient être versés à la défense nationale chargée de l'expédition, ne l'auraient jamais été. Une étude sur l'implantation de centres de gestion en Afrique a été commandée en décembre 1985 pour un montant de 2,3 millions de francs sans qu'on trouve apparemment trace de sa réalisation prévue dans un délai record de deux mois. Enfin, plus de 5 millions de francs ont été alloués à l'envoi de matériel chirurgical en Afrique. Mme Marthe Mercadier, qui se consacre à la collecte et à l'expédition d'appareils médicaux dans le tiers-monde, a ainsi été avertie que le nom de son association, l'IFPPF — également subventionnée par le ministère de la coopération, — figurait sur un talon de chèque de Carrefour du développement à concurrence de cette somme. *« Cela m'aurait frappée si j'avais reçu un chèque de 5 millions de francs »*, nous a indiqué la comédienne, affirmant tout ignorer de ce versement.

Dans quelles poches auraient alors pu aboutir ces 5 millions de francs et les autres sommes portées manquantes ? Même si rien ne permet de s'orienter vers une quelconque réponse, force est d'énumérer les hypothèses possibles : financement d'opérations secrètes, versement de pots-de-vin en Afrique, détournement à des fins privées ou encore utilisation lors de la campagne électorale, pour les cantonales en 1985 ou les législatives en mars dernier.

« Course de lenteur »

M. Yves Chalier, sans doute l'un des mieux placés pour fournir des éclaircissements, est, aujourd'hui, injoignable, en tout cas pour la plupart de ses proches. Le ministère de la coopération, qui l'avait déclaré *« introuvable »* quelques jours avant qu'il n'envoie, le 28 avril, un chèque de 250 000 F à l'association pour payer les salaires des vingt-sept salariés, a fini par avoir raison : l'ancien chef de cabinet n'a pas donné de ses nouvelles à ses amis depuis la première semaine de mai. La concierge de son immeuble du seizième arrondissement ne l'a pas aperçu depuis *« au moins quinze jours »*. Si M. Chalier, qui est en raison de ses anciennes fonctions, dans toutes les lignes de mire depuis le début de l'affaire, avait voulu quitter la France, rien ne serait venu, semble-t-il, l'en empêcher, ce qui n'est pas le moindre des sujets d'étonnement dans cette histoire. Après une sorte de « course de lenteur » entre la présidente, Mme Bretin-Naquet, et le ministère, chacun laissant à l'autre le soin de porter plainte le premier, la justice n'a, en effet, ouvert une information contre X... que le 14 mai.

Saint-cyrien, fils de militaire et administrateur civil au ministère de la défense détaché à la coopération, M. Yves Chalier, quarante-cinq ans, non membre du PS selon tous les témoignages, est décrit par ceux qui ont travaillé avec lui comme un fonctionnaire scrupuleux. Sérieux, mais *« pas le style énarque à ouvrir le parapluie avant de prendre une décision »* ; bref, quelqu'un, dit Mme Marthe Mercadier, qui savait *« monter au créneau »* pour débloquer les fonds nécessaires au paiement de telle ou telle facture.

Après le 16 mars, M. Chalier avait l'intention de quitter le service public pour continuer à travailler en liaison avec l'Afrique. Il avait plusieurs pistes : institut de gestion, consultant... Bizarrement, une première « reconversion » a tourné court en 1985. Nommé secrétaire général de la Fondation nationale pour l'enseignement de l'exportation lancée en avril par Mme Edith Cresson, alors ministre du commerce extérieur, il avait été rapidement prié de remettre sa démission. Il succédait à ce poste à Mme Marie-Danielle Bahisson, trente-cinq ans, avec qui il avait fondé, fin mars, une association, la Promotion française, dont le rôle reste encore obscur. C'est en tout cas cette association qui a acquis en juillet un château en Loir-et-Cher, avant de le céder, en décembre, à une SCI, dont les deux associés sont M. Chalier et Mme Bahisson. Chef de cabinet de Mme Yvette Roudy, au ministère des droits de la femme de 1981 à 1983, cette dernière a été nommée sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Cher le 5 juin 1985. Elle est actuellement partie pour un congé que l'on dit *« élastique »* à la préfecture du Cher.

Quelque étrange que puisse apparaître cette constellation d'associations, on ne peut que s'interroger sur les dessous de cette affaire. Si simple escroquerie il devait y avoir ce serait vraiment l'œuvre d'amateurs, d'autant plus légers que les conséquences des élections du 16 mars étaient largement prévisibles et que les sorties de compte bancaire vont sans doute « parler ». Si tel n'était pas le cas, il faudrait donc que des ordres ou des accords aient été donnés pour ces opérations contestées. Par qui, alors ? Tout aussi incroyable est, enfin, le vol de certaines pièces comptables au siège de l'association dans la nuit du 22 au 23 avril. Même si leur disparition n'empêchera pas, selon M. Aurillac, la découverte de la vérité, on ne voit pas qui aurait eu intérêt à commettre — on n'en finit plus de s'étonner — ce *« cambriolage sans effraction »*.

CORINNE LESNES.

LE PLAN DE CINQ ANS 1985-1990 ET LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Afin d'encourager un mouvement d'opinion en faveur de la prévention de la délinquance, l'association « Plan de cinq ans 1985-1990 » vient d'organiser une semaine portes ouvertes du 26 au 31 mai. Pour la première fois, près de cent cinquante associations, le plus souvent à vocation locale, se sont rencontrées pour échanger leurs expériences et parler de leurs difficultés.

Ces nombreux collectifs sont à la fois très réduits et très dispersés, d'où la nécessité de se retrouver, au moins une fois par an, même s'ils ne partagent pas toujours un point de vue semblable sur la place à donner à la répression dans la lutte contre la délinquance. Pour l'association « Plan de cinq ans », il faut s'appuyer sur l'idée que, seule, la prison ne peut rien résoudre.

Le bilan pour 1985 ? Dans la plupart des cas, le grand public n'était pas au rendez-vous : il est rare que le nombre des participants — le plus souvent des militants — ait dépassé la soixantaine. A Strasbourg, ville-pilote dans ce domaine, trente associations se sont retrouvées et les soirées ont été animées par les jeunes des ZUP. En revanche, à Autun, l'organisateur a déclaré forfait... faute de public.

★ **Pour tous renseignements, s'adresser au *« Plan de cinq ans »* (tél. : 43-48-62-64 à Paris.)**

LE PROCÈS PERDU DE M. ROBRIEUX CONTRE « LE MONDE »

Une lettre des enfants d'Artur London

Mme Françoise London-Daix et le docteur Gérard London, enfants d'Artur London, nous ont adressé la lettre suivante :

Nous découvrons à la lecture du *Monde* du samedi 24 mai, le compte-rendu du procès que vous a intenté M. Robrieux et, du même coup, son exégèse d'une lettre de notre mère qui met en cause notre honneur, à nous qui sommes *« ses deux aînés »*. Non seulement, en effet, à aucun moment, notre mère ne nous a poussés à condamner notre père, mais le 13 mars 1954, elle lui écrivait, alors qu'il était en prison : *« Il y a l'autre aspect humain représenté par l'avenir des enfants : ils auront beaucoup à lutter, beaucoup à travailler dans leur vie pour faire oublier qu'ils sont des enfants de London. Ne leur complique pas encore la vie en alimentant en eux une dualité entre la haine qu'un communiste doit éprouver pour les traîtres et l'amour, la pitié qu'ils ne peuvent pas ne pas ressentir pour leur père. »*

Il n'a jamais été question pour nous de nous comporter face à notre père en *« communistes »*, au sens que notre mère donnait à ce mot. Nous avions appris les accusations contre notre père à l'école, subitement, dans l'ignorance où nous étions de son sort depuis son enlèvement deux ans plus tôt. Nous n'avons jamais été mêlés au procès, mais tout de suite persécutés comme *« enfants de traître »*. Ce qui nous épargna la *« dualité »* dont parle notre mère.

Nous ressentions dès 1952, comme elle l'écrit, amour et pitié pour notre père, et nous étions certains que son innocence éclaterait un jour. Puisque M. Robrieux met en avant sa qualité d'historien, nous vous prions de mettre cette lettre sous les yeux de vos lecteurs.

Dans les prisons françaises

47 595 DÉTENUS AU 1er MAI 1986

La situation dans les prisons s'aggrave à la veille de l'été, avec pour 32 500 places une population pénale au 1er mai 1986 de 47 595 détenus dont 1 823 femmes, chiffre record.

Sur le total des détenus au début du mois d'avril, soit 45 346, 22 095 étaient des prévenus (en attente de jugement). Ils sont 23 158 aujourd'hui. Le nombre des détenus au 1er avril 1985 était de 44 654.

● *Trois nationalistes corses remis en liberté.* — Inculpés le 28 mai et écroués à la maison d'arrêt de Bastia à la suite de deux plastiquages commis au cours du week-end précédent (*le Monde* du 30 mai), trois nationalistes corses ont été remis en liberté le 30 mai après-midi. Membres de la CGNC (Consulta di a Ghjuventu Naziunaliste corse), Pierre Simoncelli, vingt-deux ans, René Aquaviva, vingt ans, et Gilles Giordani, vingt ans, restent inculpés de *« destruction volontaire de biens immobiliers par explosif »* et *« tentative de destruction »* et ont été placés sous contrôle judiciaire.

POLICE

Malmenée par un policier

UNE AUTOMOBILISTE DÉCIDE DE PORTER PLAINTE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Malmenée par la police à la suite d'une infraction commise vendredi 30 mai, une infirmière de trente-quatre ans, Mme Christine Cacherat, devait porter plainte, ce lundi 2 juin, auprès du procureur de la République de Grenoble contre son « agresseur ».

Ayant garé son automobile sur un trottoir le temps de prendre un petit déjeuner dans un bar du centre de Grenoble, la police devait lui dresser aussitôt procès-verbal. Après une brève discussion avec un agent de la force publique, Mme Cacherat retourna dans le café pour achever de se restaurer. Lorsqu'elle voulut reprendre le volant de son véhicule, elle se heurta au refus du policier qui, après avoir examiné ses papiers, exigea de l'automobiliste, qui porte des verres de contact, la présentation de lunettes de secours réglementaires. Arguant d'un rendez-vous médical urgent, la jeune femme fit démarrer sa voiture et tenta de partir, mais en vain. Elle fut retenue par les cheveux et reçut plusieurs coups de poing.

A l'hôtel de police de Grenoble, on ne nie pas qu'une *« vive et vigoureuse altercation »* a opposé l'agent de police à la contrevenante. Celle-ci, examinée par un médecin, a reçu un certificat d'arrêt de travail de huit jours. Le parquet de Grenoble a, de son côté, demandé qu'une autre expertise soit effectuée sur la « victime ».

C. F.

SÉCURITÉ RENFORCÉE POUR LES CONVOYEURS DE FONDS

Au cours d'une journée d'étude de la Fédération française des organismes de prévention et de sécurité, M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, a annoncé un certain nombre de mesures pour *« renforcer la sécurité des convoyeurs et des valeurs qui leur sont confiées »* : circulation des fourgons blindés dans les couloirs d'autobus, création de « sas » ou de trappes pour le chargement des fonds, construction de locaux spécialement aménagés pour le gardiennage des fonds, équipement amélioré des fourgons.

D'autre part, des textes sur le *« régime d'autorisation administrative des sociétés »* apporteront une *« garantie pour le bon fonctionnement »* des sociétés privées et imposeront de *« sévères conditions de moralité »* aux personnels.

● *M. Robert Broussard : priorité à la lutte contre la petite délinquance.* — Nommé récemment directeur central des polices urbaines, M. Robert Broussard, en visite, le 30 mai, à Vannes (Morbihan) et à Rennes (Ille-et-Vilaine), a déclaré que l'une de ses priorités était *« l'organisation de la lutte contre la petite délinquance qui empoisonne la vie quotidienne des Français »*.

« Le gouvernement, a-t-il dit, *entend apporter une réponse rapide à la demande des citoyens contre la petite et moyenne délinquance. Elle passe par une meilleure formation et une meilleure utilisation des effectifs, mais c'est l'affaire de tous, pas uniquement les policiers. »* M. Broussard a assisté, à Vannes, au départ de la 104e promotion des gardiens de la paix de l'Ecole nationale de police — la première en France à avoir suivi une scolarité de huit mois au lieu de six précédemment.

M. PANDRAUD INVITE LES GARDIENS DE LA PAIX AU RESPECT SCRUPULEUX DES PROCÉDURES

Dans un message adressé aux élèves gardiens de la paix qui achèvent leur formation, M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, souligne que *« le respect scrupuleux des procédures définies par la loi et l'attachement aux libertés individuelles »* seront *« pour beaucoup dans la pérennité du soutien apporté par l'opinion publique à l'action des services de police »*.

Selon le ministre, *« au cours des dernières années, la délinquance et la criminalité dans notre pays ont fortement progressé. Elles ont pris parfois des formes spectaculaires, mais, surtout, elles ont fait irruption dans la vie quotidienne des Françaises et des Français (cambriolages, vols, agressions sur la voie publique). Dans le même temps, le développement du trafic de stupéfiants, la prise d'otages et les débordements sanglants du terrorisme constituent autant d'atteintes à la dignité de la personne humaine ou de menaces pour les libertés républicaines »*.

« Cette situation, a-t-il ajouté, *est mal ressentie par nos concitoyens, qui souhaitent désormais qu'une lutte sans répit soit menée contre l'insécurité sous toutes ses formes. La police nationale doit en être le fer de lance et le rôle des gardiens de la paix est, à cet égard, essentiel. La présence sur la voie publique, qui sera votre mission première, est à mes yeux la forme la plus efficace de prévention de la délinquance et de la criminalité. »*

LE NOMBRE DES APPELÉS DANS LA POLICE EST PORTÉ DE DEUX CENTS A PRÈS DE TROIS CENTS

M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, a décidé de porter de deux cents à près de trois cents le nombre de jeunes qui feront leur service militaire dans la police à partir du mois d'octobre prochain (*le Monde* du 22 mai).

Dans un communiqué, le ministre précise que cette décision répond à *« l'afflux de demandes de renseignements émanant de jeunes gens souhaitant accomplir leur service national au titre de policiers auxiliaires »* et compte tenu *« du délai étroit qui était initialement imparti aux intéressés pour obtenir toute l'information nécessaire. »* *« A titre exceptionnel,* ajoute le communiqué, *et pour répondre aux besoins d'informations des candidats, la date de dépôt des candidatures reçues par les bureaux de service national est repoussée au 10 juin pour le premier contingent. »*

Le ministère de l'intérieur rappelle que *« les policiers auxiliaires accompliront en tenue des missions de sécurité publique, de protection des populations, de surveillance transfrontières (ports, aéroports) et de circulation routière, à l'exception de toute mission de police judiciaire ou de maintien de l'ordre »*.

FAITS DIVERS

EN GUADELOUPE

Le commanditaire présumé d'une tentative d'assassinat contre un magistrat a été placé sous mandat de dépôt

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — Quatre personnes ont été arrêtées, à la fin de la semaine dernière, en Guadeloupe, dans le cours de l'enquête sur la tentative d'assassinat d'un juge d'instruction, M. Robert Tchalian, le 24 juin 1985.

L'enquête avait abouti, dans les jours qui suivirent cette tentative d'assassinat, à l'arrestation d'un jeune homme âgé de dix-huit ans, Jean-Pierre Postros, déjà recherché pour des vols à main armée. Puis la découverte d'une arme de gros calibre dans la rivière Salée (bras de mer séparant les deux principales îles de l'archipel guadeloupéen) avait permis aux policiers d'identifier le véritable auteur du coup de feu contre le magistrat.

C'est seulement le jeudi 29 mai, donc, que celui-ci a été arrêté par les gendarmes à Anse-Bertrand, dans le nord de l'île. Faisant des aveux circonstanciés, Jean Talange, trente-quatre ans, a permis aux enquêteurs de remonter la filière des différents intermédiaires entre lui et le commanditaire du crime. Ainsi après que Jean Talange eut été emprisonné sur décision du juge d'instruction, M. Michel Levy, les policiers ont interpellé Luis Secrétier, quarante-trois-ans, et Léon Morvany, quarante et un ans.

Quant au commanditaire présumé (qui est écroué sous l'inculpation de tentative d'assassinat et de complicité), il s'agirait de M. Romain Bichara, un important homme d'affaires guadeloupéen, d'origine syrienne, qui avait été emprisonné en mars 1985 par M. Tchalian, sous l'inculpation de tentative d'escroquerie à l'assurance, à la suite d'un incendie survenu dans sa principale entreprise.

Libéré par la chambre d'accusation de la cour d'appel de la Guadeloupe, quelques heures plus tard, (M. Tchalian ayant été même dessaisi du dossier), ce notable aurait donc tenté d'éliminer physiquement le magistrat, à l'époque qualifié de « juge rouge » par les médias. (*le Monde* du 3 juillet 1985).

Jours heureux à Château-Gontier pour une douzaine de babouins

Les babouins (au nombre d'une douzaine) qui avaient été volés il y a un an dans un laboratoire du CNRS à Gif-sur-Yvette, par le commando « Greystoke » (*le Monde* daté 25-26 mai), resteront au refuge de l'Arche à Château-Gontier (Mayenne), où les gendarmes les ont récemment retrouvés. Il aura fallu l'intervention de deux membres du gouvernement pour résoudre cette affaire dans le sens souhaité par l'ensemble des associations de protection animale. Le maire de la ville, M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, a, en effet, négocié le sort des babouins, que réclamait leur propriétaire, le CNRS, auprès de son collègue M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Dans un communiqué, la mairie de Château-Gontier explique que cette décision avait été prise *« par égard aux jeunes qui se dévouent sans compter pour faire vivre le refuge de l'Arche. Les babouins du CNRS ont suffisamment servi la science,* ajoute la mairie, *pour mériter de couler maintenant des jours heureux et paisibles en Mayenne ».*

Satisfaits d'apprendre la nouvelle, les sept inculpés du commando « Greystoke » espèrent que, après cette affaire, *« le gouvernement se penchera sur le sort des animaux de laboratoire, et qu'il y aura dans le domaine de la vivisection un respect et une amélioration de la législation »*, selon leur communiqué.

SCIENCES

APRÈS L'ÉCHEC DU TIR DE SAMEDI

Le calendrier d'Ariane est bouleversé

Après l'échec du dix-huitième tir d'Ariane, dans la nuit du 30 au 31 mai, une commission d'enquête a été nommée. Le président d'Arianespace, M. Frédéric d'Allest souhaite que la commission présente son rapport pour le 30 juin. Il s'est refusé de dire si le prochain lancement aurait lieu *« dans deux, quatre, ou six mois »*, indiquant cependant son *« espoir d'une reprise des tirs avant la fin de l'année ».*

Les premiers examens des bandes magnétiques montrent que le moteur s'est allumé mais s'est éteint presque aussitôt sans avoir atteint son régime d'équilibre. L'accident ressemble à celui du quinzième tir, mais la cause initiale pourrait être différente. La vanne qui avait alors légèrement fui paraît cette fois-ci étanche.

L'accident va perturber un calendrier de tir déjà très serré, à cause du retard qu'il induira, et aussi parce qu'Intelsat, dont le satellite a été perdu, est prioritaire pour obtenir un nouveau lancement. Il va aussi coûter cher à Arianespace : environ 40 millions de francs par mois de retard, sans compter le coût des modifications qui seront jugées nécessaires. Après l'échec précédent, ce coût avait été de 50 millions de francs environ.

La SEP en panne

La Société européenne de propulsion (SEP) a-t-elle changé de président huit jours trop tôt ? La destitution de M. Roger Lesgards (*le Monde* du 30 mai) aurait paru plus naturelle si elle était intervenue après l'échec d'Ariane. Les quatre échecs enregistrés sur dix-huit tirs sont tous imputables, au moins pour une part, à cette société, qui construit les moteurs du lanceur — de loin la tâche la plus difficile. On aurait compris que son PDG paye les pots cassés.

Mais les dirigeants de la SNECMA, qui voulaient récupérer un poste et ont jugé la conjoncture politique favorable, ne pouvaient évidemment pas prévoir l'échec de samedi. Et l'argument qu'ils ont donné pour écarter M. Lesgards et le remplacer par M. Sollier se retourne maintenant contre eux.

Le président de la SEP s'était vu reprocher de n'avoir pas su industrialiser la fabrication des moteurs d'Ariane. Il est vrai qu'il avait été nommé pour cela; et c'est aussi dans la même optique que la SNECMA, armée de son expérience de la fabrication industrielle des moteurs d'avion, s'est vu confier le contrôle de la SEP.

Mais pour industrialiser une production, encore faut-il qu'elle soit au point. Le non-démarrage du troisième étage d'Ariane lors du tir du samedi 31 mai, après un échec analogue en octobre 1985, prouve que la technologie du moteur à oxygène et hydrogène liquides, celui qui équipe le dernier étage d'Ariane, n'est pas entièrement maîtrisée. L'ingénieur général Soufflet, qui dirigea la SEP de 1969 à 1984, ne le cachait pas. L'avoir dit est une des raisons pour laquelle il prit sa retraite avec un an d'avance. Peut-on reprocher à son successeur de n'avoir pas, en deux ans, complètement imposé une démarche de production dans laquelle le fondateur de la SEP ne voulait pas s'engager ?

La question n'a pas été posée à M. Sollier. Comme le ministre de la recherche, M. Alain Devaquet et les principaux responsables du programme spatial — à l'exception de ceux qui étaient en Guyane, — il était à l'heure du tir présent à Evry, au siège d'Arianespace, où étaient retransmises les images de Kourou. Après l'échec, M. Devaquet est venu dans la salle de presse dire qu'il était *« au côté de ceux qui participent à cette fabuleuse aventure, dans le succès comme dans l'échec ».* Le président du CNES, le directeur de l'ESA, celui d'Arianespace, ont répondu de bonne grâce aux questions. M. Sollier, lui, ne s'est pas montré.

MAURICE ARVONNY.

En RFA

Dissimulation nucléaire

Le réacteur nucléaire allemand à haute température de Hamm, dans la Ruhr, a été fermé pour une durée indéterminée, et la Société d'électricité de Westphalie (VEW) pourrait se voir retirer sa licence d'exploitation. La décision a été prise par M. Reimut Jochinsen, ministre de l'économie du Land de Rhénanie — Westphalie. Les exploitants sont accusés — ce dont ils se défendent — d'une faute grave : avoir caché une légère fuite de poussières radioactives, qui se serait produite le 4 mai, et avoir mis sur le compte des retombées de Tchernobyl l'accroissement de la radioactivité autour de la centrale. Le réacteur de Hamm, d'un type nouveau — il utilise du thorium à la place d'uranium — était en essai depuis janvier.

Cette accusation ne peut qu'entretenir la contestation anti nucléaire en RFA. Au nord du pays, quatre mille manifestants ont protesté dimanche 1er juin, dans le Schleswig — Holstein contre l'édification de la centrale nucléaire de Brockdorf. Au sud, près de la frontière autrichienne, trois mille Autrichiens et deux mille cinq cents Allemands ont manifesté contre la construction de l'usine de retraitement de Wackersdorff — dont le gouvernement autrichien demande l'arrêt des travaux. D'autres manifestations ont eu lieu à Cracovie (Pologne) contre *« la contamination* [venue] *d'Union soviétique » ;* à Carnet, près de Nantes (France), sur le site envisagé d'une future centrale, et à Genève (Suisse), où s'ouvre ce lundi la conférence nucléaire ENC-86.

En URSS

Du veau radioactif *(suite)*

Moscou. — Un rôti de veau acheté le 27 mai par un garde de l'ambassade de France faisait vraiment osciller l'aiguille du compteur Geiger. Envoyé pour analyse à Paris, il s'est révélé en effet dangereusement radioactif. L'ambassade a indiqué, à la veille du week-end, qu'il contenait 3 700 becquerels par kilo, dus à la présence de césium. Il s'agit d'un taux dix fois supérieur à celui admis récemment par la CEE pour les femmes enceintes et les enfants de moins de six mois et six fois supérieur à celui toléré pour le reste de la population.

L'ambassade conseille donc d'éviter, dans la mesure du possible, la consommation de veau et de porc. Ces deux animaux concentrent en effet quinze à vingt-cinq fois plus le césium que le bœuf.

Une autre question se posera à l'automne lorsque le blé ukrainien récolté pendant l'été entrera dans la confection du pain vendu à Moscou. On n'a pas fini d'entendre parler de Tchernobyl.

D. Dh.

Des prélèvements de moelle osseuse pour les travailleurs des centrales ?

Les travailleurs du nucléaire doivent-ils faire l'objet de mesures préventives spécifiques ? La question est ouvertement posée dans l'hypothèse d'un « Tchernobyl français ».

Faut-il dès à présent effectuer un groupage tissulaire des personnes travaillant dans les centrales et des sauveteurs potentiels ? Est-il même envisageable de prélever de la moelle chez les personnes théoriquement les plus exposées, afin de pouvoir immédiatement pratiquer sur elles une greffe en cas de contamination radioactive ?

Depuis la catastrophe de Tchernobyl, et devant le constat d'échec des greffes de moelle osseuse tardives faites à Moscou, ces questions ne cessent d'agiter les milieux scientifiques français. Samedi 31 mai, lors de l'émission « Droit de réponse », le professeur Michel Boiron, chef du service d'hématologie de l'hôpital Saint-Louis (Paris), a préconisé de telles mesures préventives.

En théorie, ces mesures relèvent du plus parfait bon sens. Elles permettraient de perdre un minimum de temps et de pratiquer à temps des greffes de moelle. Le typage immunologique, c'est-à-dire la détermination du groupe tissulaire d'un individu, ne pose aucune difficulté technique particulière. Cet examen, aussi indispensable que le groupage sanguin avant une transfusion, permet, en cas de greffe, de garantir la compatibilité du greffon. Plus compliqué est le prélèvement — et la congélation ultérieure — de la moelle. Le geste technique n'est pas anodin (il nécessite une anesthésie générale) et expose à un risque, fût-il minime.

En cas d'irradiation massive et de nécessité de recourir à une greffe de moelle, le plus important, outre l'infrastructure hospitalière et médicale, est de trouver dans les délais les plus brefs une moelle immunologiquement compatible, si possible appartenant à un membre de la famille de l'irradié. Lorsque la greffe est effectuée avec la moelle d'une personne qui n'a aucun lien de parenté avec le greffé, le pronostic est généralement défavorable dans 70 % des cas. A l'inverse, c'est lorsque la greffe est faite avec de la moelle prélevée, avant l'accident, sur la personne même du futur greffé que le pronostic est de loin le meilleur.

A Tchernobyl, les autorités sanitaires soviétiques ont mis beaucoup de temps à trouver des moelles compatibles. Une attente qui explique qu'aujourd'hui vingt-trois personnes sont déjà mortes, parfois même après une greffe. Selon certains spécialistes français, ce bilan devrait encore s'alourdir.

C'est donc dès à présent qu'il faut réfléchir à la prévention de ces accidents, et pas seulement dans les milieux médicaux spécialisés.

FRANCK NOUCHI.

ÉDUCATION

LE SCANDALE DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

Des historiens jugent « absolument nulle » la thèse de M. Roques sur les chambres à gaz

Plusieurs spécialistes européens de la seconde guerre mondiale ont solennellement condamné, vendredi 30 mai, à Paris, la thèse d'un retraité d'extrême droite, M. André Roques, tendant à démontrer l'inexistence des chambres à gaz. Thèse soutenue le 15 juin 1985 à l'université de Nantes et à laquelle un jury avait décerné la mention « très bien » (*le Monde* daté 25-26 mai).

L'initiative est venue de M. François Bedarida, directeur de l'Institut français du temps présent, organisme rattaché au CNRS, entouré notamment de M. J.-P. Azéma, maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris. Elle avait pour but de rétablir la réalité historique et d'exprimer l'indignation des universitaires à l'égard de la procédure qui a permis à l'auteur d'acquérir le titre de docteur d'université. La démonstration aura été impeccable sur le premier point, et le message très net sur le second. Mais les universitaires et leurs partenaires — militants antiracistes et représentants de la communauté juive — n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le principe d'une riposte publique de plus grande envergure.

Les preuves de l'extermination de six millions de juifs et de l'utilisation des chambres à gaz par les nazis existent *« en grandes quantités »* a rappelé M. Hary Paape, directeur du centre néerlandais de documentation sur la seconde guerre mondiale. Selon M. Bedarida, la thèse de M. Roques *« a été conduite à partir d'un* a priori *que l'auteur, ignorant volontairement les multiples documents d'archives, et a seulement cherché à vérifier à partir d'une source unique »* (le témoignage de Kurt Gerstein, officier nazi qui s'est rendu à l'armée française en avril 1945). De plus, l'historien d'occasion qu'est M. Roques a raisonné comme si les contradictions d'un texte reflétaient immanquablement sa fausseté, comme si les seules invraisemblances contenues dans les écrits d'un nazi pouvaient mettre en doute l'existence des chambres à gaz.

Conclusion unanime : la thèse de Nantes est *« absolument nulle ». « Il est de notre responsabilité scientifique de l'affirmer »*, a souligné M. Bedarida.

Reste à expliquer comment la nullité et l'absurdité ont pu être couronnées par des universitaires, et pourquoi « l'affaire Roques » n'a éclaté qu'au bout d'un an. M. Pierre Vidal-Naquet, directeur d'études à l'Ecole des hautes études, a déclaré avoir alerté, dès l'automne 1985, des universitaires nantais. La thèse de M. Roques n'avait pas été déposée à la bibliothèque universitaire comme le veut l'usage. Elle n'y apparaîtra que fin novembre, soit cinq mois après la soutenance.

Plus troublant encore, sa couverture avait été modifiée un peu plus tard : la mention « université de Nantes » et le nom du rapporteur, M. Jean-Claude Rivière, avaient disparu de l'exemplaire mis au prêt. Il a fallu la publication de deux ouvrages révisionnistes citant le travail de M. Roques et insistant sur sa *« reconnaissance par l'université française »* pour élargir le cercle des enseignants indignés, aboutir à la publication d'une protestation collective (*le Monde* du 24 mai) et déclencher une enquête administrative.

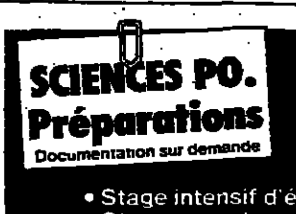
« Le poids de ce silence pèse sur tous les universitaires », a estimé vendredi Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris et secrétaire générale du comité international des sciences historiques.

M. Georges Wellers, directeur du centre de documentation juive contemporaine souhaite que la justice se saisisse du texte. Le grand rabbin René-Samuel Sirat demande que les documents relatifs au génocide soient mis à la disposition de tous les élèves et lycéens, et M. Serge Klarsfeld envisage l'annulation de la thèse par les autorités universitaires, tandis que M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, songe à mettre en place un « contre-jury » d'historiens.

L'hypothèse d'un colloque public en Sorbonne a aussi été évoquée, mais certains universitaires refusent toute collaboration avec leurs trois collègues qui ont cautionné une manipulation de l'histoire. Des étudiants de l'Institut de lettres modernes de Nantes leur ont donné l'exemple, dès vendredi, en boycottant les épreuves d'un examen dont le jury devait être présidé par Jean-Claude Rivière.

PHILIPPE BERNARD.

● *Un communiqué de l'auteur.* — Dans un communiqué publié le 30 mai, Roques s'est étonné de la polémique soulevée par sa thèse. *« On m'attribue des opinions que je n'ai jamais soutenues dans mon texte,* affirme-t-il. *Celui-ci se limite à l'étude d'un récit à multiples versions, généralement désigné sous le nom de rapport Gerstein, texte très contestable, considéré néanmoins par les historiens officiels comme une pièce maîtresse à verser au dossier tendant à prouver l'existence des chambres à gaz homicides. »*



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Selon un sondage IPSOS-« le Point »

56 % DES FRANÇAIS SONT CONTRE LA PRIVATISATION DE TF 1

Pour 56 % des Français, il y a opposition à la privatisation de TF 1, 29 % s'y déclarent favorables, 15 % ne se prononcent pas. C'est ce qui ressort d'un sondage IPSOS-*le Point*, réalisé le 28 mai – quelques heures avant l'intervention de M. François Léotard sur Antenne 2 – auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus. Les adversaires de la privatisation se recrutent surtout à gauche (80 % contre, 12 % pour) alors que, à droite, la population est plus partagée (40 % contre, 45 % pour).

A la question *« Approuvez-vous ou non Jacques Chirac d'avoir dit des journalistes de télévision qu'ils étaient* « déformateurs et trop systématiquement excessifs » *dans leurs commentaires »*, 51 % des Français affirment désapprouver les propos du premier ministre, 25 % les approuvent, 24 % ne se prononcent pas.

Enfin, quand on demande aux Français si, depuis le 16 mars, l'information à la télévision leur paraît *« plutôt favorable au gouvernement, plutôt favorable aux socialistes, ou ni l'un ni l'autre »*, 58 % répondent *« ni l'un ni l'autre »*, 14 % répondent *« plutôt favorable au gouvernement »* et 11 % *« plutôt favorable aux socialistes »* ; 17 % refusent de se prononcer.

Didot-Bottin acquiert le Chasseur français

La société Didot-Bottin (qui édite notamment le Bottin téléphonique) a annoncé le 26 mai qu'elle avait acheté le mensuel *le Chasseur français*, dont elle assurait déjà la gestion depuis deux mois. Créé en juin 1885 par Etienne Mimard, fondateur de la Manufacture française d'armes et de cycles de Saint-Etienne, *le Chasseur français* était devenu célèbre, notamment grâce au lancement, en 1903, de ses rubriques « mariages » et « courrier des lecteurs ». En 1914, *le Chasseur français*, devenu le complément du catalogue Manufrance, tire à 200 000 exemplaires. En 1973, sa diffusion frôle les 850 000. Mais,depuis 1978, le mensuel connaît des déboires et chute à moins de 500 000 exemplaires. Repris en location-gérance par M. Bernard Tapie, alors président de l'ancienne société Manufrance, il passe en 1981 sous le contrôle du groupe Ferrat-Savinel puis du groupe Vaturi-Morgaine. Depuis mars dernier, *le Chasseur français* était confié à la société Didot-Bottin, qui en assurait la gestion mais aussi les abonnements et la composition de ses annonces. La diffusion du magazine en 1985 est de l'ordre de 545 000 exemplaires.



Dans la région Rhône-Alpes

M. HERSANT S'INTÉRESSE AUSSI AUX JOURNAUX GRATUITS

(De notre correspondant.)

Grenoble. – M. Robert Hersant, qui contrôle les deux quotidiens de la région Rhône-Alpes, *le Dauphiné libéré* depuis 1983 et *le Progrès* depuis janvier 1986, entend aussi régner sur le marché publicitaire drainé par les journaux gratuits. Ayant récupéré dans la corbeille du *Progrès* les journaux agonisants du groupe Hebdo, il tente de reconquérir le terrain perdu. Lancé en août 1985 par une partie du personnel d'*Hebdo-Grenoble*, *Info-Semaine* (distribué à 130 000 exemplaires sur l'agglomération grenobloise) sera très prochainement, à la faveur d'une augmentation de son capital, contrôlé par M. Hersant.

Il y a quelques mois, le PDG de la COMAREG, M. Paul Dini, dont la chaîne de journaux gratuits s'étend sur tout le sud-est de la France, avait proposé de racheter *Info-Semaine*. Le succès de ce journal, qui comprend de nombreuses pages rédactionnelles, pourrait inciter ses dirigeants à étendre la zone de diffusion de cet hebdomadaire gratuit, notamment à Lyon, entrant ainsi plus directement encore en concurrence avec les « gratuits » de la COMAREG.

L'accord passé entre MM. Dini et Hersant au début de cette année pour la création à Lyon, à Grenoble et à Saint-Etienne, de deux magazines gratuits « haut de gamme » pourrait être remis en cause.

C. F.

● *Nouvel organigramme pour le groupe de presse Amaury.* – M. Philippe Amaury, président du groupe de presse Amaury (*le Parisien, l'Equipe*, etc.), a annoncé le 26 mai une série de nominations. M. Jean-Pierre Courcol, directeur général du groupe *l'Equipe*, est nommé en outre directeur général adjoint des éditions Amaury ; M. Gilbert Claude est nommé directeur « stratégie-presse » du groupe Amaury, tandis que M. André Ferras, qui rejoindra le groupe le 1er juillet prochain, le remplacera au poste de directeur général du *Parisien*, de gérant de l'Imprimerie commerciale Michelet (l'imprimerie du groupe) et de gérant de la SICAVIC (société immobilière du groupe). M. Fabrice Nora, ancien assistant du président d'Europe 1, et qui rejoindra le groupe Amaury le 2 juin, est nommé directeur général adjoint du groupe *l'Equipe*, chargé des questions administratives et financières, tandis que M. Robert Pariente, nommé également directeur général adjoint de *l'Equipe*, y sera responsable de l'ensemble des rédactions.

● *Les radios périphériques sur la FM.* – Les radios périphériques ont commencé leurs émissions en modulation de fréquence. Sud-Radio s'est lancée mercredi 28 mai sur la ville de Toulouse, RTL, Europe 1 et RMC ayant de leur côté choisi la ville de Lyon comme cadre de leur première expérience. Puis ce devrait être Paris dans quelques jours (des essais techniques ont débuté), Bordeaux dans les semaines à venir. C'est en mars dernier que le gouvernement de M. Fabius avait signé les décrets permettant la diffusion des émissions des radios périphériques en modulation de fréquence. Répondant ainsi à une vieille revendication de ces radios commerciales, soucieuses de lutter avec les mêmes armes (meilleure qualité du son et stéréo), face à leurs nouvelles concurrentes locales privées.

Quand Wall Street joue les médias

Les financiers new-yorkais s'intéressent de très près aux médias.
Pas comme mécènes.
Pour faire du profit.

Symbole du capitalisme financier, Wall Street tient un rôle clé dans la vague de transactions qui secoue le secteur des médias aux Etats-Unis. Pas question ici de jouer les chevaliers d'industrie en s'offrant quelques « danseuses » pour le plaisir de pouvoir imprimer sa marque sur un produit culturel. Les milieux financiers n'ambitionnent pas de s'aventurer au-delà de leur vocation première : réussir de bonnes affaires.

Personne n'ignore aujourd'hui les mouvement les plus spectaculaires de cette dynamique : le rachat par Rupert Murdoch de six stations de télévision du groupe Metromedia, puis de la 20th Century Fox avec la perspective de constituer progressivement un réseau concurrent des trois grands *networks*, la prise de contrôle de la MGM par Ted Turner, après une première tentative pour acquérir CBS, le passage d'ABC dans le giron d'un groupe quatre fois plus petit, Capital Cities. Moins éclatante, mais sans doute plus significative du rôle influent joué par les milieux financiers dans cette dynamique : la prise de contrôle de Storer Communications, groupe implanté dans le câble et la radiotélévision, par un consortium financier suscité pour l'occasion par une société d'investissement, KKR, qui a pignon sur rue à Wall Street.

Le nombre annuel de ventes de stations de télévision est passé de 33 en 1976 à 106 en 1984 ; depuis 1981, près de 1500 réseaux de télédistribution ont changé de mains. Dans ce dernier secteur, le mouvement tend d'ailleurs à s'amplifier avec l'émergence de quelques groupes – TCI, Jones, ATC... – capables de racheter systématiquement les réseaux mis en vente.

Un secteur attractif

Les missions des cabinets financiers sont multiples et souvent décisives : trouver un acheteur, repérer les entreprises sous-évaluées ou mal dirigées, traquer les bonnes occasions d'investissement au nom des fonds de placements et des caisses de retraite, organiser la fusion ou l'échange d'actifs entre entreprises ou, plus spectaculairement, réunir les capitaux prêts à soutenir, contre forte rémunération, ces prises de contrôle ; quelques noms réapparaissent régulièrement : Donaldson-Lufkin-Jenrette, Shearson-Lehman, et surtout Drexel-Burnham-Lambert, lié à la banque d'affaires belge Bruxelles-Lambert, et qui est reconnu comme le père de ces obligation à haut taux d'intérêt – les fameux *junk bonds* – gagées, dans le cas des OPA, non sur les biens de « l'assaillant » mais sur ceux de la « victime ».

Le recours à un endettement massif sert donc de clé de voûte à cette vague de transactions. Qu'ils officient à Washington dans les milieux politiques et les groupes de pression ou, à New-York, dans celui des médias ou des affaires, les analystes financiers considèrent les entreprises de communication, et particulièrement l'audiovisuel, comme un marché à la fois mûr et attrayant.

Tant dans le câble que dans la radiotélévision, les marges brutes ne laissent pas indifférents. Des chiffres supérieurs à 50 % ne sont pas rares et la moyenne se situe vers 35-40 %. Selon le magazine *Forbes*, la croissance des profits dans le secteur des médias a été plus forte que dans tous les autres secteurs durant les cinq dernières années, et un panel de financiers récemment réuni par la revue *Broadcasting* anticipait pour la télévision une croissance supérieure de 3 à 4 points à celle du PIB pour les années à venir.

Les capitaux énormes requis pour la construction des réseaux câblés ont d'autre part été apportés par des investisseurs, entreprises comme Westinghouse ou particuliers regroupés dans des *« limited partnerships »*, à la recherche d'abris fiscaux. Une fois cet avantage épuisé et pour tirer profit du *boom* sur le câble entraîné par le vote à la fin de 1984 d'un Cable Act peu contraignant pour cette industrie, ces investisseurs ont revendu leur réseau à des prix qui dépassent aujourd'hui 1 200 dollars par abonné. L'équivalent de quatre ans de recettes moyennes d'abonnement !

L'attrait du secteur a été considérablement renforcé aux yeux de Wall Street par la politique de déréglementation menée au pas de charge par la *Federal Commission of Communication* (FCC), sous la houlette de son président M. Fowler. Le nombre de stations de radio ou télévision que peut posséder une même entreprise a été porté de sept à douze. Plus encore, la suppression de la règle des trois ans, qui voulait qu'une station ne puisse être revendue moins de trois ans après avoir été achetée, a accru la liquidité du marché. La FCC, qui doit donner son avis à chaque transfert de licence, a dans les faits abandonné cette prérogative. Le département de la justice, chargé de l'application de la loi anti-trust, n'a pas jusqu'alors considéré que ces transactions affectaient la libre circulation des idées.

La maturation du secteur et la suppression des contraintes réglementaires marquent l'entrée dans un nouvel âge, où les spécialistes de la finance auront une place beaucoup plus décisive qu'auparavant. En cette période d'argent abondant et de taux d'intérêt orientés à la baisse, chaque entreprise de média cotée en Bourse peut être la cible d'un acheteur décidé à profiter du climat ambiant de spéculation ou à en rationaliser la gestion pour accroître sa rentabilité. Car, en dépit d'exceptions comme le groupe Gannett (quatre-vingt onze quotidiens) dans la presse, ou Capital Cities dans l'audiovisuel, les entreprises de communication ont longtemps gardé la réputation d'être mal gérées, voire gaspilleuses et donc de sous-rémunérer leurs actionnaires.

Au besoin, les activités peu rentables sont revendues, dans le cas du rachat de MGM par Turner, jusqu'à ne conserver à terme qu'un seul des actifs, aussi prestigieux que stratégique dans cette période où la concurrence est très forte pour acquérir les meilleurs programmes : les droits d'exploitation de sa filmothèque. Ces opérations de dépeçage sont favorisées par la divisibilité des entreprises de communication, qui rend aisée la vente par « appartement ».

Rentabilité à court terme

Restent pour expliquer cette vague de transactions, les difficultés qu'occasionne la passation des pouvoirs dans les entreprises familiales, encore nombreuses dans les médias et particulièrement dans la presse. Devant la hausse spectaculaire des valeurs attribuées aux entreprises de communication, bien des héritiers sont tentés de profiter de l'occasion. Murdoch a pu ainsi acquérir le *Chicago Sun-Times* et Gannett prendre le contrôle du groupe Evening News de Detroit. Il faut rappeler que trois des fleurons de l'industrie américaine de la communication, le *New-York Times*, le *Washington Post* et le groupe Times-Mirror sont encore contrôlés par des familles – Sulzberger, Graham, Chandler – dont l'histoire se confond avec celle de la presse américaine contemporaine.

Si certains s'inquiètent aujourd'hui ouvertement de la place que prend Wall Street dans le secteur des médias, il est difficile de juger de son influence sur la qualité des produits. Les avis divergent sensiblement : K. Chandler, analyste influent d'une commission de la Chambre des représentants, dénonce l'abandon de ce secteur aux seules lois du marché et H. Carter, ancien porte-parole du département d'Etat sous l'administration Carter, tout en reconnaissant les mérites d'une meilleure gestion des entreprises de médias, s'est plaint récemment dans le *Wall Street Journal* du manque de relief et de la « triste similitude » des journaux américains.

En revanche, W. Greider, rédacteur en chef du magazine *Rolling Stone* et connu pour ses sympathies libérales de gauche, conseille de garder la tête froide. B. Compaine, directeur d'études à Harward, souligne que la concentration reste relativement faible et que la part de marché des dix groupes les plus importants est restée pratiquement la même depuis dix ans.

Ces analyses convergent cependant sur certains points. Les conceptions de la propriété et de la gestion des médias évoluent. Ceux-ci apparaissent de plus en plus des biens comme les autres, d'ailleurs souvent comparés à l'immobilier et donc susceptibles d'être vendus au meilleur prix. L'ampleur des *cash flows* et la rentabilité des actifs deviennent les indicateurs essentiels. Dans les entreprises cotées en Bourse, la nécessité de rassurer l'actionnaire et d'éviter ainsi les OPA sauvages conduit à privilégier la rentabilité à court terme, visible dans les bénéfices trimestriels, et semble inciter à l'abandon d'investissements trop risqués. On peut ainsi craindre que le recours aux formules de programmes les plus éprouvées ne l'emporte sur la créativité et l'innovation.

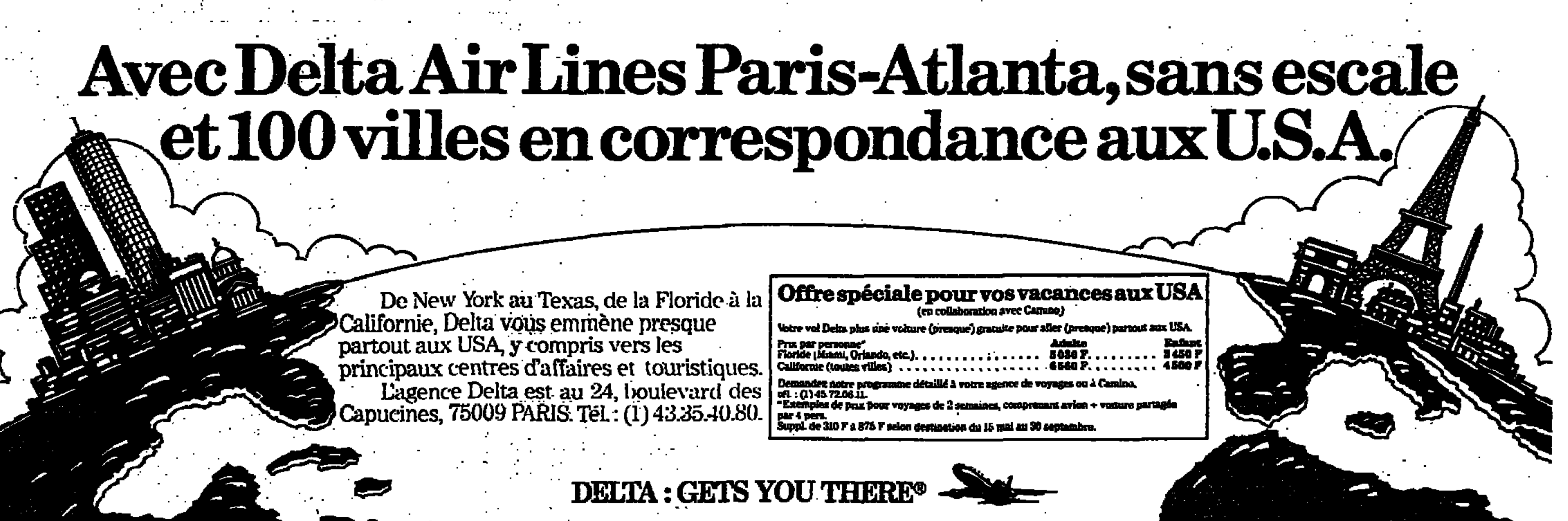
Dans un tel contexte, les professionnels du contrôle des coûts et de la gestion des flux financiers jouent un rôle décisif. Leur importance est d'autant plus grande qu'ils opèrent dans des entreprises auparavant gérées de façon très traditionnelle, comme Time Inc. ou CBS, qui rachètent aujourd'hui leurs propres actions afin de se soustraire à l'appétit des *« raiders »*. Capital Cities a fait fondre sur ABC un petit bataillon de diplômés d'écoles de gestion et de droit, peu familiers des intrigues des *« soap operas »*, mais dont les évaluations ont entraîné la suppression de trois cents emplois dans les stations du groupe, de soixante-dix emplois dans la division information et... la remise au garage des limousines de fonction. Le plan de Capital Cities prévoit de réduire les frais généraux de 25 % d'ici à 1988.

Sans nul doute, rédacteurs en chef, journalistes, producteurs de télévision ne regardent pas d'un œil indifférent cette impressionnante partie. Néanmoins, les critiques qui fleurissaient jadis contre l'influence jugée désastreuse des gestionnaires semblent, aujourd'hui, plus mesurées et laissent la place à une attitude d'attente, sinon de compréhension. Les dépenses pour les programmes n'ont pas encore diminué et l'apparition de plusieurs groupes décidés à investir dans la production originale – Westinghouse, Taft, Tribune ou TCI – permet d'anticiper une sensible augmentation de ces investissements.

Ben Bradlee, directeur de la rédaction du *Washington Post*, s'est félicité devant nous de la compétence des nouveaux managers du groupe multimédia dont son journal est le fleuron. *« Les choses ont changé »*, a-t-il ajouté. Signe des temps : des séminaires sont organisés dans les journaux pour familiariser le personnel avec une vision globale de l'entreprise, les grands éditeurs publient des ouvrages sur la gestion des médias et des facultés de communication s'associent à des écoles de gestion pour créer des programmes de maîtrise et doctorat au titre prometteur : « Media Management ».

BERNARD GUILLOU
(chargé de mission au service de la prospective de la DGT)
et **JEAN-G. PADIOLEAU**
(professeur à l'ESSEC).





sports

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Sans commentaires

Le comité d'organisation de la Coupe du Monde avait claironné que quelque deux milliards de téléspectateurs regarderaient le match inaugural Italie-Bulgarie. Un porte-parole de la société de marketing de la Fédération internationale de football a dû intervenir pour calmer cet enthousiasme excessif : il n'y aurait pas eu plus de 425 millions de personnes devant leurs récepteurs.

Première fausse note dans ce mariage de déraison entre le football et la télévision, qui a accouché d'un Mundial torride pour gonfler les indices d'écoute et les recettes publicitaires ? En fait, le téléspectateur-roi avait tous les motifs de se plaindre de la façon dont la pièce montée lui était servie.

La fête a été en panne de son. Guadalajara ne répondait plus. Michel Drucker ayant été réduit au silence par l'absence de lignes de transmission, le match Brésil-Espagne a été commenté à partir des studios parisiens d'Antenne 2. Quelques heures plus tard, à Leon, Jrean-Michel Larqué et Thierry Roland avaient beau s'égosiller dans un téléphone nasillard, les échos de France-Canada arrivaient si affaiblis que, là encore, Paris dut prendre le relais.

Par malheur, les images se passent mal de commentaires. Les moyens mis en œuvre par Televisa, la chaîneprivée mexicaine, et par Imnevision, la chaîne d'Etat, coorganisatrices de cette Coupe du Monde, sont soit insuffisants, soit mal utilisés. Ralentis inexistants, cadrages approximatifs, prises de vues statiques, les premières heures de ce Mundial ont été filmées à l'ancienne pour le déplaisir de tous.

Ces conditions techniques défavorables ont provoqué une très vive réaction des chaînes françaises, canadiennes, italiennes et belgesqui crient au voleur. *« Nous avons payé d'avance, il y a plus de six mois, des sommes astronomiques pour l'établissement des liaisons de télécommunication entre le Mexique et l'Europe. Nous avons également loué des postes de commentateurs sur les stades,* écrivent-elles dans un communiqué de protestation. *Or rien ne fonctionne. Ceux qui, pour sauver la situation, ont obtenu l'installation d'une ligne téléphonique de campagne se sont vu extorquer 7 000 francs supplémentaires. »* Il est vrai que ce surcroît de dépenses était indispensable pour Antenne 2, par exemple, qui doit acheminer les propos quotidiens de Michel Platini, tarifés à 10 000 francs la minute...

GROUPE C : FRANCE BAT CANADA (1-0) A LEON

Le moins dur est fait

De notre envoyé spécial

Leon. — Honneur aux vieilles tiges de Leon. Gloire à vous braves pioupious du onzième de ligne, de ce régiment du troisième âge venus conquérir le Mexique en charentaises. On ne sait si l'archiduc Maximilien eut pour habitude de pincer l'oreille des braves au soir des rares victoires qui annonçaient de rudes déroutes. Mais il faut l'écrire sans trembler : le moins dur est fait. Les Bleus réputés corps d'élite, tranche-montagne et fend-la-bise, ont survécu à l'embuscade tendue par une troupe de moindre envergure, les tuniques rouges, à peu près inconnues sur la planète football. Des gens de Toronto et de Vancouver c'est tout dire. Une engeance à caractère nettement britannique, le football comme la chose la plus simple au monde : *« kick off and under »*, haut et fort, tous dessous camarades, et que les meilleurs gagnent.

A un moment de cette non-partie, le préposé au tableau d'affichage qui en avait un peu marre, s'amusa à passer une annonce comminatoire : *« nos esperamos »*. Nous attendions en effet comme une longue patience, une crispante affaire. Quatre-vingts minutes de pénitence, d'errements, de fébrilité, pour qu'enfin Jean-Pierre Papin, le bref, finisse, lui qui avait beaucoup vendangé, par saisir l'occasion.

Un centre de Fernandez, une déviation de Stopyra, une reprise du cher Papin. Acquitement au bénéfice du doute. Mousseux pour tout le monde. Et fin de la fable.

Car c'est bien d'une fable dont il s'agit. Comment perdre son latin et son football quand, Français, on a tout mis de son côté : stage en altitude, préparation de commando, signature de contrats, importation d'un cuisinier et des marmites, stock d'eau minérale, intervention de la brigade mexicaine anti-scorpions dans les chambres d'hôtel, arrivée par jet de 200 kilogrammes de nouilles à la franco-italienne pour sauvegarder l'essentiel.

Comment menacer les Latins et leur football quand, Canadiens, on n'a rien mis de son côté. Pas de stage en altitude. Ils seraient bien allés dans les Rocheuses, mais il y avait de la neige. Pas de préparation, sauf en vacances, en Floride. Pas de contrats, ou à peine. Quel sponsor miserait sur le football canadien ? Pas d'eau minérale. A la bière comme tout le monde. Pas de nourriture spéciale. Ce qui est bon pour les


Jean-Pierre Papin, auteur du but libérateur. AFP

Mexicains ne saurait être foncièrement mauvais pour les Canadiens.

Moralité de la fable : sept joueurs français malades, tous saisis par cette attention touchante qu'a le Mexique pour ses visiteurs, le rendez-vous digestif, la « Turista ». Et onze joueurs canadiens, pétant de santé, en pleine forme, venus là avec femmes et petites amies, qui faisaient sur le stade un si joli tapage diurne. C'est à décourager l'initiative scientifique, à faire manger son sombrero à l'agrégé de médecine sportive. Trop de précautions nuisent. Trop de préparation assomme.

Le football n'est pas une science exacte. Certes. Surtout pas à Leon où les joueurs Français auraient des circonstances, comment dire, exténuantes, à faire valoir. Leon c'est loin, c'est haut, c'est chaud. C'est tout droit. Trois cent soixante kilomètres d'autoroute entre les cactus et les poids lourds mexicains, eux aussi hérissés de piquants multicolores, pour déboucher dans une verte vallée. Une rêverie de vieille Anglaise, car on pourrait y faire des orgies de fraises à la crème.

N'était la chaleur, 34 degrés à l'ombre, qui ferait vite tourner l'affaire, et donne aux joueurs précisément ce teint de fruit écrasé. Leon donc s'apprêtait à faire fête aux Français. Comme tout le Mexique d'ailleurs, très francophile et persuadé de tenir avec cette équipe de grande réputation et de belle allure, l'un des favoris de cette Coupe du monde. Cela avant le match. Après, ce sera une autre affaire. Car si Leon est ville lointaine, haute et chaude, elle l'est pour tout le monde. Et surtout pour des Canadiens plus physiques que techniques, adeptes enthousiastes du « hourra-football » plutôt que stratèges d'un jeu de finesse. Pour autant, après les avoir un peu moqués, il faut bien admettre que les joueurs français ont des arguments à faire valoir.

Contre des amateurs

D'abord, il n'est jamais très bon d'avoir à jouer le premier match, d'essuyer les plâtres, contre une équipe qui joue ainsi toutes tripes dehors. Le Canada, qui n'a rien à perdre, pour n'avoir trop rien à gagner, est entré plein soleil dans l'arène de Leon, comme un toro tout neuf. A charge pour les Français de fatiguer la bête, de placer les banderilles, de jouer les picadors. Les joueurs, en somme, ont travaillé pour d'autres, Russes et Hongrois, qui, demain, à leur tour, auront affaire à ces redoutables *« amateurs »*.

Le second argument tient précisément à cette caractéristique du jeu canadien. Les Français ont joué contre des « amateurs » c'est-à-dire des gens qui n'ont pas de savoir-vivre. Ils ne font jamais sur un terrain ce que d'autres feraient. Ils sortent des conventions communément admises et du répertoire classique. On les attend à gauche, ils viennent à droite. On les feinte, ils ne renoncent pas. Et comme en plus ils ont un turbo dans les jambes, ils s'ingénient à une incessante opération de guérilla. Ce que, en football, on appelle le pressing, le marquage à la culotte.

Les Canadiens pressèrent, pressurèrent même, le jeu français. Tant qu'ils le purent. Et ils faillirent réussir, tuant littéralement le carré d'as français, Platini - Giresse - Tigana - Fernandez, au centre du terrain. Etonnante prise d'otage, même si les otages ont paru bien fatigués, que cette destruction dans l'œuf du jeu français.

Un match peut bien ou mal tourner. Il a tourné à l'aigre pour les Français, empêtrés, englués, lents, inspirés comme gallinacés devant une branche d'érable. Il a viré au ridicule dès lors que l'arbitre, en refusant un indiscutable penalty à Papin dès la deuxième minute, et que les poteaux, en réfutant deux tirs du même et de Fernandez, ont fait savoir que Leon n'était pas français.

Il aurait fini en caricature si un homme, Manuel Amoros, n'avait à lui seul, par ses montées flamboyantes, perforé le rideau canadien. Manuel Amoros a donc battu le Canada. Un homme en forme sur onze, c'est bien peu tout de même.

PIERRE GEORGES.

GROUPE D : BRÉSIL BAT ESPAGNE 1-0 A GUADALAJARA

Toujours pas de « fièvre jaune »

De notre envoyé spécial

Guadalajara. — La statue de Pelé, un bronze de trois mètres de haut, s'élève à Tres-Coracoes, dans l'Etat de Sao-Paulo, mais c'est un vrai pèlerinage que les supporters brésiliens, toujours prêts à croire au miracle, effectuent à Guadalajara. C'est en effet dans la deuxième ville du Mexique que Pelé et ses partenaires avaient préparé et disputé le premier tour du Mundial de 1970, où ils avaient atteint les sommets de leur art.

Seize ans après, les habitants de Guadalajara se souviennent encore de ces demi-dieux posant pour des photos ou distribuant des autographes devant leur hôtel, Plaza del Sol. Aujourd'hui, leurs successeurs ne sont guère plus que des idoles, mais ils sont parqués à l'écart de la ville, dans le bosquet du Printemps, pour échapper à la curiosité d'un bruyant et pittoresque bataillon de journalistes brésiliens qui en oublient presque leurs superlatifs. Car désormais une telle campagne se prépare, et celle du Mundial 86 a jusqu'ici tourné à la débâcle.

Rappelé la saison dernière pour les matches de qualification après une série de résultats désastreux de son prédécesseur, Evaristo de Macedo, Tele Santana, l'entraîneur du Brésil lors du Mundial espagnol, vivait depuis dans une semi-retraite dorée en s'occupant du club d'Al Ahli (Arabie saoudite). Persuadé que l'élimination de 1982 par l'Italie n'était due qu'à la *« fatalité »*, il a voulu prendre une revanche en rappelant les onze titulaires de la précédente expédition.

L'héritage de Pelé

Pour proposer son plan, l'entraîneur brésilien a pourtant dû attendre plus de six mois l'élection d'un nouveau président de la Fédération brésilienne de football, en janvier 1986. Conséquence de ce retard, jamais un stage de préparation de l'équipe brésilienne n'a été aussi agité. Quatre-vingts jours d'isolement et de concentration au « terrier du renard », près de Belo-Horizonte, ont fait exploser le groupe. Pas moins de quatre joueurs — Sidney, Eder, Renato et Marinho — ont été renvoyés pour motifs disciplinaires. Un cinquième, Leandro, a préféré rentrer chez lui juste avant le départ pour le Mexique.

Fatalité ou préparation physique mal conçue, le groupe a encore été décimé par des blessures qui ont surtout touché les anciens : Zico (trente-trois ans), Falcao (trente-trois ans) et Dirceu (trente-cinq ans), victimes d'entorses aux genoux ; Socrates (trente-deux ans) et Edinho (trente et un ans), de contractures musculaires ; Cerezzo (trente et un ans), de douleurs aux adducteurs. Résultat de cette hécatombe : les Brésiliens ont pris un important retard dans leur préparation physique et ont rarement pu travailler ensemble le jeu collectif.

Devant les mauvaises prestations de ses compatriotes avant l'envol pour le Mexique, Pelé a même, le plus sérieusement du monde, proposé à Tele Santana de reprendre du service, à quarante-six ans, dont les neuf dernières années consacrées à ses multiples activités professionnelles. Quelle aurait été la réaction des Espagnols s'ils s'étaient retrouvés à Guadalajara face à cette véritable statue du commandeur ?

Même en son absence, l'ombre de Pelé plane d'ailleurs sur la sélection brésilienne. En pesant sur les épaules de ses successeurs, obligés d'assumer un héritage trop lourd pour eux. Mais aussi en paralysant en début de match leurs adversaires, toujours enclins à redouter quelque sortilège des porteurs de la toison d'or.

Malgré les absences de Dirceu et « Cerezzo » insuffisamment rétablis pour disputer le Mundial, de Zico, soucieux de ménager son genou pour la suite de la compétition, et de Falcao en petite forme, malgré la confiance née de leurs trois équipes finalistes des coupes européennes de clubs cette saison, les Espagnols ont abordé leur premier match avec une extrême prudence. Ils ont laissé aux Brésiliens le soin d'esquisser les premiers pas de football-samba.

A l'évidence, l'orchestre jaune souffre encore d'un manque de répétitions et de l'absence prolongée de quelques-uns de ses meilleurs solistes. Un violent tir sous la barre transversale du joueur du Real Miguel-Angel Michel (53e minute) aurait pu même provoquer une belle déchirure dans la partition brésilienne. Mais l'arbitre australien — à tort ou à raison — jugea que le ballon n'avait pas franchi la ligne de but en tombant au sol. C'est curieusement un autre tir de Junior sur la barre transversale qui allait décider du sort du match, après une heure de jeu, car cette fois Socrates, le milieu de terrain au visage de Christ, avait suivi pour repousser le ballon dans le but espagnol.

Les *torcidas* de supporters, avec leurs drapeaux et leurs inséparables instruments de musique, pouvaient enfin se manifester dans les tribunes. Mais il faudra encore attendre pour que tout le public de Guadalajara soit à nouveau saisi, comme en 1970, de la fièvre jaune. Celle qui se traduit par des trémoussements et des déhanchements constants, lorsque les onze Brésiliens sur le terrain et les orchestres de sambas les tribunes semblent jouer en parfaite harmonie.

G. A.

GROUPE A : ITALIE ET BULGARIE, 1 A 1 A MEXICO

Comme des débutants...

De notre envoyé spécial

Mexico. — La « fête mexicaine » proposée par les ballets folkloriques de l'université de Guadalajara en ouverture de la treizième Coupe du monde de football venait de s'achever sous un ciel gris et bas. Enzo Bearzot a alors repris sa place sur le banc des entraîneurs, au fond de l'impressionnant cratère du stade Aztèque, encore tout frémissant de bruits et de couleurs. D'adjoint de Veruchio Valcareggi en 1970, il est passé commissaire technique de la Squadra Azzura, mais il a toujours ce visage d'ascète des paysans de son Frioul natal, les lèvres pincées sur son inséparable pipe et cette silhouette efflanquée d'un Don Quichotte peut-être un peu plus voûtée désormais sous le poids des responsabilités.

Dans ce Calcio devenu par son chiffre d'affaires la dixième entreprise du pays, et sur lequel les Italiens ont parié plus de 10 milliards de francs la saison dernière, Enzo Bearzot a bien besoin de son autorité, de son intégrité et de sa ténacité pour surmonter les problèmes de clans et imposer en sélection l'union sacrée entre les représentants des puissants clubs milanais, turinois ou romains. Ce rôle de « parrain », reconnu par la Fédération de football qui vient de lui prolonger son contrat jusqu'en 1990, année où l'Italie accueillera la prochaine Coupe du monde, ne le place pourtant pas au-dessus des critiques.

Malgré une troisième place au Mundial argentin de 1978, suivie du triomphe de 1982, le commissaire technique a le plus souvent des rapports conflictuels avec la presse italienne, prompte à la démesure et aux surenchères.

Depuis leur triomphe espagnol, les héros de Madrid ont plutôt fait pâle figure. Les critiques virulentes de la presse italienne qui lui reproche de ne pas avoir su renouveler les cadres de la sélection, n'ébranlent pourtant pas la confiance du sélectionneur.

Presque insensiblement, Enzo Bearzot a pourtant procédé a quelques essais en faisant appel à vingt et un nouveaux joueurs au cours des vingt-six matches disputés depuis 1982. *« Au-delà du Mexique, il me faut préparer la Coupe du monde qui se jouera en Italie,* dit-il. *Je dois veiller à ne pas rompre d'un seul coup l'équilibre entre le présent et le futur. Au Mexique, je dispose d'un groupe de quinze à seize joueurs affirmés qui ont toute ma confiance et de quelques jeunes qui sont surtout là pour apprendre. »*

Piano, piano

Pour ce premier test contre la Bulgarie, Enzo Bearzot avait décidé de s'appuyer sur une défense très expérimentée et de modifier surtout le milieu de terrain. Aux côtés de l'inépuisable faux ailier romain Bruno Conti, il avait incorporé l'élégant meneur de jeu de Vérone Antonio di Gennaro et deux demis plus défensifs, Salvatore Bagni (Naples) et Fernando de Napoli (Avellino).

Anesthésiés par le cérémonial ou paralysés par l'enjeu, Bulgares et Italiens ont fait preuve d'un attentisme qui ne devait pas déplaire à Enzo Bearzot. Devant la longueur de la compétition et les fatigues supplémentaires liées à l'altitude et à la chaleur, le commissaire technique a choisi de commencer *« piano, piano »* la préparation de son équipe pour aborder la deuxième phase de la compétition avec des réserves. *« Le risque,* reconnaît-il, *est d'affronter des adversaires qui auront choisi une préparation opposée. Toute la difficulté sera de réussir, comme en Espagne, à franchir les premiers obstacles. »*

A ce jeu, sans rythme ni risques, adopté par Bulgares et Italiens, ces derniers se sont montrés les plus habiles, profitant de la naïveté et des maladresses de leurs adversaires en défense pour se créer les meilleures occasions de but, notamment par Bruno Altobelli. L'avant-centre de l'Inter de Milan a ouvert le score juste avant la mi-temps sur un centre de Di Gennaro.

La victoire aurait sans doute été italienne sans un excès de confiance de leur part. Vingt-cinq minutes avant la fin, Enzo Bearzot avait déjà fait sortir Bruno Conti pour lui permettre d'économiser ses forces. Les Italiens ont alors abusé des passes latérales ou en retrait pour conserver le ballon et gagner du temps, jusqu'à la quatre-vingt-cinquième minute où le défenseur Bulgare Nasko Sirakov, infiltré dans leurs rangs, réussissait une égalisation surprise. Aussi expérimentés soient-ils, les vétérans de la Squadra Azzura peuvent encore se faire piéger comme des débutants.

GÉRARD ALBOUY.

A LA TÉLÉVISION

LUNDI 2 JUIN

Groupe A : Argentine - Corée-du-Sud, à Mexico, TF 1, à 22 h en différé.

Groupe C : URSS - Hongrie, à Irapuato, TF 1, à 20 h en direct.

Groupe F : Pologne - Maroc, à Monterrey, A 2, à 0 h en direct.

MARDI 3 JUIN

Groupe B : Mexique - Belgique, à Mexico, A 2, à 20 h en direct.

Groupe D : Algérie - Irlande-du-Nord, à Guadalajara, A 2, à 22 h en différé.

Groupe F : Portugal - Angleterre, à Monterrey, TF 1, à 0 h en direct.

LES RÉSULTATS DU WEEK-END

Athlétisme

RECORD DU MONDE DU SAUT EN HAUTEUR FÉMININ

La Bulgare Stefka Kostadinova a battu, samedi 31 mai, le record du monde du saut en haut féminin avec un bond de 2,08 mètres.

Stefka Kostadinova a ainsi ajouté un centimètre à sa performance du 25 mai dernier au Etats-Unis, qui égalait celle de sa compatriote Ljudmila Andonova, radiée à vie par la Fédération internationale pour dopage.

Escrime

Laurence Modaine (Racing Club de France) a remporté, samedi 31 mai, au stade Pierre-de-Coubertin son troisième titre national consécutif au fleuret. A l'épée, Olivier Lenglet a été sacré champion de France.

Motocyclisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE MOTOCROSS

Le Français Jacky Vimond (Yamaha) a consolidé sa position de leader du championnat du monde de motocross 250 cc en remportant, dimanche 1er juin à Podljubelj, les deux manches du Grand Prix de Yougoslavie, sixième épreuve de la saison. Déjà vainqueur en Autriche, aux Pays-Bas et en France, Vimond possède désormais 40 points d'avance sur l'Italien Rinaldi et 59 sur le Néerlandais Gert Van Doorn.

Rugby

TOURNÉE FRANÇAISE EN ARGENTINE

L'équipe de rugby d'Argentine, les « Pumas », a remporté, samedi 31 mai à Buenos-Aires, une nouvelle victoire sur le XV de France par 15 à 13, confirmant ainsi celle acquise l'an passé.

Sports équestres

COUPE DES NATIONS DE SAUT D'OBSTACLES

L'équipe de France de saut d'obstacles a remporté dimanche 1er juin la coupe des nations du CSIO d'Hickstead, grâce notamment à un dernier parcours sans faute de Pierre Durand sur Jappeloup de Luze. *Elle signe ainsi son 3e succès consécutif, après ceux enregistrés lors des épreuves de Rome et Lucerne.*

Tennis

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

SIMPLES MESSIEURS

Troisième tour. — Chesnokov (URSS) b. Wilander (Suè), 6-2, 6-3, 6-2 ; Jaite (Arg) b. Clavet (Esp), 6-0, 6-1, 6-3 ; De la Pean (Arg) b. Panatta (It), 3-6, 4-6, 7-5, 6-3, 7-5 ; Perntors (Suè) b. Seguso (Esp), 7-5, 6-2, 6-0 ; Leconte (Fr) b. Motta (Bré), 1-6, 3-6, 7-6, 6-0, 6-0 ; Sanchez (Esp) b. Fleurian (Fr), 6-1, 6-1, 6-7, 6-3 ; Maciel (Mex) b. Pham (Fr), 3-6, 7-5, 6-3, 7-6 ; Becker (RFA) b. Teltscher (E-U), 6-3, 6-3, 5-7, 6-4.

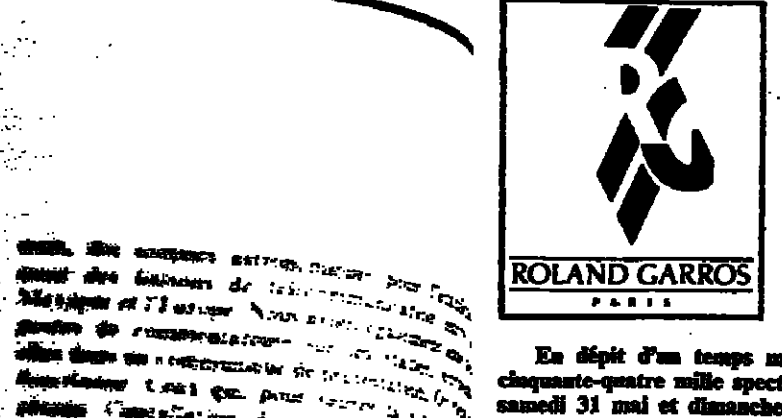
Huitièmes de finale : Kriek (E-U) b. Noah (Fr), par forfait ; Gomez (Eq) b. Enlund (Suè), 7-5, 7-6, 4-6, 3-6, 6-4 ; Vilas (Arg) b. Forget (Fr), 6-2, 3-6, 4-6, 6-1, 8-6 ; Lendl (Tch) b. Keretic (RFA), 6-1, 6-2, 6-4.

SIMPLES DAMES

Huitièmes de finale. — Bassett (Can) b. Paz (Arg), 6-4, 2-6, 6-0 ; Mandlikova (Tch) b. Gildemeister (Pér), 6-1, 6-3 ; Evert-Lloyd (E-U) b. Sabatini (Arg), 1-6, 6-3, 6-3 ; Graf (RFA) b. Casale (E-U), 6-1, 6-3 ; Rinaldi (E-U) b. Lindqvist (Suè), 6-4, abandon ; Sukova (Tch) b. Maleeva (Bul), 3-6, 6-4, 6-1 ; Fernandez (E-U) b. Kohde-Kilsch (RFA), 7-6, 7-5 ; Navratilova (E-U) b. Garonne (It), 6-1, 6-2.



هكذا من الاصل



LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Le cimetière des idées reçues

En dépit d'un temps maussade, plus de cinquante-quatre mille spectateurs ont laissé, samedi 31 mai et dimanche 1er juin, près de 6,2 millions de francs aux guichets de Roland-Garros.

Cette foule énorme a assisté avec plaisir aux qualifications pour les quarts de finale du tournoi féminin de deux espoirs, l'Américaine Marie-Jo Fernandez et l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, qui devaient affronter respectivement les Tchécoslovaques Helena Sukova et Hana Mandlikova. Les deux autres quarts de finale féminins devaient mettre en présence les Nord-Américaines Navratilova et Rinaldi d'une part, Bassett et Evert-Lloyd d'autre part. Sans grand émoi, le public a appris l'abandon de Yannick Noah, après avoir vibré aux cinq sets gagnants de Henri Leconte contre le Brésilien Motta, et aux cinq sets perdants de Forget face à Vilas. En quarts de finale, le champion argentin sera opposé à l'Américain Krick, le Tchécoslovaque Lendl retrouvera l'Equatorien Gomez.

L'élimination des meilleurs Suédois – Wilander, Jarryd, Nystroem et Edberg – a constitué la plus grosse surprise de la première semaine.

On se faisait des idées. On croyait, par exemple, que les quelque seize mille personnes agglutinées depuis la fin de la matinée sur les gradins du Central de Roland-Garros allaient réagir vivement dimanche après-midi à l'annonce du forfait de Yannick Noah. Les Internationaux privés de leur idole, pour une histoire imbécile de poignée de valise qui casse, quelle misère ! On attendait des cris, des pleurs, des lamentations. Eh bien ! quand le juge de chaise a déclaré qu'on passait directement au match Navratilova-Garonne, il ne s'est rien passé. Exit Noah ! Ce public-là avait-il un cœur de pierre pour ne pas compatir un tant soi peu aux nouveaux malheurs du champion qui avait livré trois combats bouleversants avant de décider de se retirer ? Mais, pour l'avoir vu précisément traîner la jambe à ces occasions, pouvait-on encore nourrir la moindre illusion sur la capacité du numéro un français à poursuivre la compétition sans risquer d'aggraver sérieusement son mal ? La réponse allait de soi, la réaction des spectateurs aussi.

Pourquoi s'apitoyer d'ailleurs quand il y a tellement de matière à enthousiasme ? La fibre émotionnelle patriotique a été abondamment sollicitée. A commencer par Henri Leconte. Contre le Brésilien Cassio Motta, il a joué samedi les deux dernières manches les plus catastrophiques de sa carrière, riche pourtant en errements. Pendant que le Brésilien, soixante-neuvième mondial, alignait les quatre premiers jeux, le numéro dix au classement ATP marquait en tout et pour tout quatre points. Leconte « arrosait » comme jamais. Tout semblait perdu pour lui quand Motta a mené 2-1 service à venir dans la troisième manche. Toutefois, le Brésilien a commencé alors à accuser la fatigue du match en cinq manches qu'il avait disputé auparavant. De surcroît, de mauvais appels de balle à répétition l'ont plus qu'agacé. Il a donné des signes de fébrilité. Cela a permis à Leconte de revenir dans le match et de s'adjuger la troisième manche à la sixième balle de set. Après quoi, il n'y eut plus de match : Leconte, qui avait retrouvé tout son tennis face à un adversaire aux jambes engourdies, a conclu sur la marque sans appel de 6-0, 6-0.

Viva Vilas

Cela devait lui permettre d'affronter en huitièmes de finale l'Argentin Horacio de la Pena. Celui-ci sera-t-il plus facile à manœuvrer que son compatriote Vilas ne l'a été par Forget dimanche à ce même stade du Tournoi ? Voilà, au demeurant, deux joueurs sur lesquels on se faisait encore beaucoup d'illusions. Forget, tout d'abord on était persuadé que, au contact de Georges Deniau, il avait acquis une technique et un moral de vainqueur. Ses récentes performances en double et son comportement général tendaient à accréditer cette image nouvelle pour l'ancien champion du monde juniors. Mais cette belle assurance a été décapée par le jeu de Vilas comme avec de la toile émeri. Or il était *a priori* impensable qu'à bientôt trente-quatre ans le champion 1977 soit encore capable de « limer » indéfiniment son adversaire de la sorte. Pourtant, il l'a fait. Retranché plus de quatre heures durant sur sa ligne de fond, il a réussi à écœurer le Français, qui, le bras raccourci par la trouille, a servi une double faute à 15-30 dans le treizième jeu de l'ultime manche, pour ne pas avoir réussi à concrétiser une balle de match au dixième jeu. Viva Vilas, donc, son bandeau, ses cheveux longs et son tennis bandonéon !

Cela dit, sa présence en quart de finale, comme au bon vieux temps du lift roi, a bousculé d'autres idées reçues. Il était établi que le règne des *« rémouleurs »* était terminé et bien terminé. Wilander lui-même, s'engageant sur les traces de Lendl, s'était mis à volleyer. Les spectateurs trouvaient cela bien plus agréable. Et, de toute façon, les joueurs étaient forcés de se mettre au diapason. Ils n'avaient pas d'autre solution pour conserver des chances de gagner sur surface rapide, puisqu'il y a de plus en plus de courts en dur, et de moins et moins en brique pilée sur le circuit. Autrement dit, les purs spécialistes de la terre battue se font rares. Mais ces fameux *« crocodiles »*, qui existent depuis que les notables de Wimbledon ont édicté les premières règles du tennis, sont loin d'avoir tous disparu. Et quand la brique pilée est grasse d'humidité, bien lourde et bien lente, comme ce week-end, ils se régalent. C'est ainsi que le jeune Suédois Stenlund, pour sa première apparition dans un tournoi du grand prix, est arrivé à pousser dans ses derniers retranchements un joueur comme Gomez, ou que le Soviétique Chesnokov est parvenu à battre un Wilander, qui n'avait plus, momentanément, toute sa tête et son cœur au tennis.

L'Espagnol Emilio Sanchez, récent finaliste du Tournoi de Rome, appartient naturellement à cette catégorie. Cela en faisait un adversaire d'autant plus redoutable pour Boris Becker, qui devait le rencontrer en seizièmes de finale, après avoir essuyé une défaite contre lui aux Internationaux d'Italie. La manière dont le protégé de Ion Tiriac frappe les balles est vraiment impressionnante. C'est du tennis de gros calibre. Toutefois, Teltscher, qui est redescendu au quarantième rang mondial après avoir été dans les dix meilleurs, a montré qu'il subsiste quelques lacunes dans le jeu de l'Allemand de l'Ouest. En se battant sur tous les points, comme si sa vie même en dépendait, l'Américain est parvenu, samedi, à prendre une manche à Becker, avant que la partie ait été interrompue par l'obscurité. Dimanche, il a encore mené 4-3, service à venir, dans la quatrième manche. Un malencontreux revers mal ajusté l'a empêché de creuser définitivement l'écart. Revenu à 4-4, Becker a utilisé sa formidable puissance athlétique pour conclure un match dont l'issue en cinq manches aurait été incertiane. Il est vrai que, dans son cas, l'inadaptation relative à la surface est corrigée par une extraordinaire envie de vaincre.

ALAIN GIRAUDO.

Chesnokov, le métronome de Moscou

Samedi, sur le coup de midi trente, les badauds de Roland-Garros étaient anormalement nombreux sous le tableau central des résultats. Pas question de circuler, il y avait à voir. Le panneau électronique affichait un 2-6, 3-6 en provenance du court numéro 1. Des gamines venues faire provision de sandwiches en oubliaient de mastiquer. Mats, le gentil Mats, *leur* Mats, était à l'agonie. *« T'as vu, l'autre a gagné les deux premiers sets. »* La remarque exprimait beaucoup de surprise, un peu de contrariété, pas encore d'anxiété. Mats Wilander allait renverser la situation. Nécessairement. Double vainqueur du tournoi en 1982 et 1985, finaliste en 1983 contre Noah, le Suédois *n'avait jamais* déserté la terre battue parisienne avant les demi-finales. Il y était chez lui. Il y avait sa place réservée en deuxième semaine. Cette année pourtant, le numéro 2 mondial devra vivre la suite des Internationaux de France *devant* sa télévison. *« L'autre »* a aussi gagné le troisième set. L'autre ? Quel autre ? Un presque inconnu. Andréi Chesnokov. Ce Soviétique de vingt ans qui navigue aux alentours de la quatre-vingtième place mondiale,peut se vanter d'avoir créé la surprise suprême d'un tournoi guillotine pour les têtes de série. L'an dernier, Chesnokov avait déjà montré ses aptitudes sur terre battue en éliminant au deuxième tour l'Américain Eliot Teltscher, alors dixième joueur mondial. Rentré aussitôt après à Moscou, il s'était fait oublier sur le circuit professionnel jusqu'à ce printemps.

Visa de sortie permanent

A Rome, il y a deux semaines, il battait Guy Forget avant de s'incliner en deux sets face à... Mats Wilander. Défaite pleine d'enseignements pour le Soviétique. Complétée par le match difficile livré jeudi par le Suédois face à Krickstein. *« Je n'en ai vu que trois sets,* avoue Chesnokov, *mais c'était suffisant pour savoir comment jouer contre Wilander. »* Celui-ci a été battu à son propre jeu. L'ancien du moins. Celui de sa première victoire à Paris, quand, installé à demeure derrière la ligne de fond, il renvoyait tout et toujours. Avec Andréi Chesnokov, le tennis a trouvé un nouveau métronome. Liftées ou frappées, les balles pleuvent avec une lancinante régularité dans le rectangle adverse.

Poussé sur les courts de tennis par une grand'mère passionnée depuis qu'elle avait aperçu à la télévision une finale de Wimbledon entre Borg et Tanner, le jeune Russe n'avait aucune raison d'être impressionné. De passage sur le circuit professionnel, il était mal connu, ne connaissant pas lui-même la moitié des joueurs. Quel enjeu aurait bien pu le paralyser ? Pourtant le régicide commis à Paris rapportera gros à son auteur. Il lui vaut un visa de sortie permanent. Déjà Chesnokov s'attend *« à disputer cette année autant de tournois que les Tchèques et les Suédois »*, à être *« onze mois sur douze en dehors du pays »*, loin du petit appartement moscovite qu'il partage avec sa mère.

Déjà numéro un soviétique depuis son titre de champion d'URSS en 1985, ce grand garçon (1,87 m) un peu timide, a été la vedette d'un jour sur la terre rouge de Roland-Garros. En participant régulièrement aux tournois internationaux, trouvera-t-il une place plus conforme à sa valeur dans la hiérarchie mondiale ? Sa brusque notoriété, bâtie en trois sets historiques, ne l'enivre pas : quelques heures après son exploit, il déambulait sous les marronniers d'Auteuil, indifférent aux Parisiennes qui se poussaient du coude sur son passage. L'argent ? Il ignore jusqu'au montant des contrats que Proserv a démarchés pour lui. Il touche une partie (10 %) de ses gains *« en roubles, en URSS, et le reste va à la fédération »*. Pouvoir s'acheter quelques timbres sur le marché de l'avenue de Matignon suffit à son bonheur de philatéliste averti.

Non, cet intrus amateur chez les professionnels ne rêve que d'or. Celui de la médaille des Jeux olympiques de Séoul. C'est dans cette unique perspective que la Fédération soviétique a permis à ses ressortissants de fréquenter à nouveau le circuit occidental, au risque de rencontrer à tout moment un Sud-Africain.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES 24 HEURES DU MANS

Jaguar sur le flanc

La Porsche Rothmans 962 C pilotée par Derreck Bell, Hans Stuck et Al Holbert a remporté dimanche 1er juin la cinquante-quatrième édition des 24 heures du Mans automobile en parcourant 4 972, 730 kilomètres à la moyenne horaire de 207,1977 kilomètres/heure. Derrière cette voiture engagée par la firme de Stuttgart, on trouve encore huit bolides de ses usines dans les dix premiers. Malgré Jaguar qui résista pendant les deux tiers de la course, Porsche a signé sa onzième victoire en dominant copieusement cette épreuve, hélas ! marquée par la mort, dimanche à l'aube, de l'Autrichien Jo Gartner, au volant d'une Porsche.

De notre envoyé spécial

Le Mans. – Les 24 heures du Mans automobile ne ressemblent à aucune autre épreuve d'endurance dans le monde. Sa durée, la configuration de 13,528 kilomètres du circuit, avec sa très longue ligne droite des Hunaudières, sa nuit qui fait peur aux pilotes fatigués, en font une épreuve sans égale. Jaguar en a fait l'expérience en ne parvenant pas à emmener une seule des ses trois XJR6 au terme des 24 tours de la grosse horloge qui surplombe les stands.

Vainqueur des 1 000 kilomètres de Silverstone, il y a un mois, et meilleur temps des essais préalables le 9 mai dernier, Jaguar avait été placé en principal outsider des Porsche déjà dix fois vainqueurs au Mans, alors que samedi cinquante pilotes s'élançaient.

Jaguar était également le favori sentimental d'un public lassé par la domination outrecuidante des voitures sorties des usines de Stuttgart. Entre Le Mans et Jaguar, c'est en effet une vieille histoire d'amour dont les retrouvailles ont eu lieu ce week-end avec le retour à la compétition mancelle de la firme de Coventry. Celle-ci n'était par revenue officiellement au Mans depuis 1956. Elle sortait alors d'une série de quatre succès. Le plein de notoriété et d'expérience fait, elle se retirait de l'endurance, se contentant de continuer à produire des moteurs pour les autres, puis observant de loin la bataille des Ferrari et des Ford qui faisait rage dans les années 60. Mais, en 1984, les responsables de Jaguar décident de retrouver une place au soleil en groupe C. Ils confient à Tom Walkinshaw le soin de mener ce programme sportif, avec le soutien financier d'une marque anglaise de cigarettes. *« Dans notre secteur de véhicules de luxe, l'image est primordiale,* explique David Boole, le directeur de la communication de Jaguar. *Or, au cours des années 70, nos voitures ont connu des problèmes mécaniques et même si beaucoup de nos clients nous sont restés fidèles par amour de la marque, nous nous devions d'améliorer notre image ».* En s'inscrivant dans les courses du championnat du monde des voitures de sport, Jaguar espère donc conquérir ou reconquérir le riche public européen.

Au Mans, la XJR6 dessinée par l'ingénieur anglais Tony Southgate a montré qu'elle était compétitive, au moins sur le plan de la vitesse, même si le gros V-12 de près de 6 000 cenetimètres cubes qui la propulse peut paraître dépassé et limité en puissance.

Cinquième temps des essais qualificatifs, Derreck Warwick et ses équipiers se sont quand même longtemps mêlés à la bataille entre les différentes factions de la grande famille Porshe. Celle-ci a fait rage dès le premier tour, avec d'un côté la 596 de l'écurie Joest de l'équipage emmené par Karl Ludwig, vainqueur en 1985, et de l'autre, les deux 962C engagées par l'usine avec à leur bord Jochen Mass et ans Stuck. Pendant des heures, la situation en tête n'allait pas beaucoup évoluer. Seul fait notable, la Porsche de Joest perdait un temps le commandement au profit de celle de Stuck avant de le reprendre, alors que Jochen Mass quittait l'arène vers 2 heures du matin. Pendant ce temps, la Jaguar de Warwick qui se maintenait à neuf tours du leader, pouvait encore espérer un accessit.

A l'aube, le moteur du bolide jaune de Ludwig rendait l'âme et la dernière Jaguar remontant d'un cran se retrouvait troisième, juste derrière une Porsche privée engagée par l'écurie Brun. Elle apparut même à la seconde place derrière la Porsche de Stuck. Ce fut son dernier effort. L'explosion d'un pneu endommageant la suspension, elle abandonnait à 8 h 35 du matin, laissant la seule 962 officielle encore en course s'envoler sans aucun incident, donner la onzième victoire à Porsche.

Déçue, l'équipe Jaguar considère cependant que les pannes ou incidents (explosion d'un pneu, bris de transmission et panne d'alimentation de carburant) qui l'ont empêchée de terminer ne présentent pas un caractère de gravité.

L'écurie de Tom Wilkinshaw aura en tout cas beaucoup appris au vu des objectifs ambitieux qu'elle caresse : être championne du monde d'endurance. Idem pour les japonais venus en force au Mans. Mazda, Toyota, et Nissan auront connu des fortunes diverses. Le dernier, de loin le mieux armé est d'ailleurs le seul à avoir vu un des ses véhicules franchir la ligne d'arrivée.

PATRICK DESAVIE.

culture

MUSIQUE

« Pelléas et Mélisande », de Debussy, à la Scala

Minéral et aquatique

La plus belle production que l'on puisse rêver. Une direction d'orchestre inspirée. Une distribution presque irréprochable.

Deux images se détachent du souvenir radieux que laisse ce *Pelléas et Mélisande* (mis en scène pour la Scala par Antoine Vitez dans les décors de Yannis Kokkos, dirigé par Claudio Abbado). D'abord le rideau de scène de velours bleu nuit, irrisé, gonflé de vagues comme la surface de la mer. Ensuite le rocher que le petit Yniold tente en vain de pousser, gros météorite aux reflets de quartz, sorte de menhir aux formes vaguement humaines. Ces objets insolites délimitent assez bien le monde imaginaire dans lequel est situé ce *Pelléas* : aquatique et minéral.

Grande absente : la forêt. Elle est pourtant partout dans le livret. A cause d'elle, Mélisande a *froid*, aspire à la clarté ; sous son ombre, Geneviève, la mère de Golaud et de Pelléas, s'est résignée — et la première phrase du drame est, dans la bouche de Golaud : *« Je ne pourrai plus sortir de cette forêt. »* Sauf pour cette première scène, Antoine Vitez et Yannis Kokkos ont renoncé à cette facilité : il est peut-être plus fort de ne pas voir, de ne pas savoir pourquoi tous ces gens sont oppressés, pourquoi ils ont peur, pourquoi ils se conduisent en bêtes traquées. Ici, de toute façon, ces symboles sont partout, de l'anneau à la grotte, du souterrain à l'obscurité, de la fontaine à la forêt. Les metteurs en scène sont bien obligés de trier.

Lavelli, à l'Opéra de Paris, avait donné vie aux arbres, avait changé les servantes en arbres, et ces arbres ne cessaient d'observer. Vitez et Kokkos, à l'opposé de ce réalisme fantastique, ont tout placé sous le règne de l'anneau, l'anneau en demi-lune ou complet : la lisière arrondie où gît Mélisande, la voûte du château d'Arkel, le soupirail dans le souterrain où Golaud entraîne Pelléas, la courbe des rochers qui s'ouvre sur la mer, le lit incurvé où meurt Mélisande, la grotte vue en contre-jour où elle rejoint son amant, la bouche d'ombre vue en contre-plongée où elle laisse tomber l'anneau nuptial. *« Il n'y a plus qu'un grand cercle sur l'eau »*, dit-elle alors. Quelle belle idée d'avoir inséré le couple dans ce cercle ! Et d'avoir suggéré, par référence au *Ring*, ce que Debussy doit, quoi qu'on en dies, à Wagner.

Tradition respectée

Dans cet opéra sublime, on ne peut jamais tout montrer. Entre *« le réalisme le plus implacable et l'onirisme le plus impalpable »* (l'expression est de Boulez), Vitez et Kokkos ont choisi l'abstrait. Mais ils ont respecté à la lettre les scènes qui, généralement, ont le plus de mal à passer : celle de la tour, qui suppose que Mélisande ait des cheveux de 3 mètres de long ; celle où Golaud s'empare de la chevelure de sa femme pour la torturer. Ces détails inattendus et triviaux, les metteurs en scène modernes tentent généralement, tant bien que mal, de les masquer.

Ici, curieusement, la tradition est respectée. Les cheveux de Mélisande tombent d'une hauteur invraisemblable. La violence de Golaud est perverse et sadique à souhait. Mais, parce que le décor est de bout en bout transposé, les éclairages magnifiquement irréels, tout l'ensemble d'une beauté sublimée, on accorde à ces bizarreries une surcharge émotive et symbolique, on travaille par l'imagination à les justifier.

En cela, la mise en scène de Vitez est beaucoup plus qu'une interprétation figée. Elle joue avec les références obligées et ne trompe l'attente du spectateur que pour souligner ses préjugés. André Delvaux, à Bruxelles, avait barré d'un trait tout ce qu'on devine de *Pelléas*, tout ce qu'on en sait. Il avait fait de Mélisande une extra-terrestre égarée, bardé de structures métalliques le château d'Arkel, substitué une cage à la tour, transformé les servantes en voyageurs interstellaires : le style de la musique se trouvait égaré.

Vitez laisse sa marque avec plus de subtilité. Il construit un cadre suffisamment large et vague pour que tous les sens de l'œuvre puissent s'épanouir, du drame bourgeois au mythe. Mais il perturbe dans le détail le comportement des personnages, les éloigne l'un de l'autre quand ils devraient se rapprocher, se tourner le dos quand ils s'avouent leur amour, s'étreindre avec passion quand ils se crient leur haine. Il montre la distance entre ce qu'ils font et ce qu'ils sont.

L'impression de découvrir *Pelléas* dans toute sa spécificité (cet unique opéra, jamais imité !) vient beaucoup aussi d'Abbado. Maintenu avec autorité dans toutes les nuances du mezzo forte au pianissimo, l'Orchestre de la Scala entretient autour des dialogues chantés une présence ondulante, presque insensible, pour apparaître fugitivement en pleine lumière, avec la véhémence d'un interlocuteur qu'on a longtemps empêché de parler. Chose incroyable de la part d'un orchestre italien, avec un chef dont ce n'est pas la spécialité, l'idéal stylistique semble atteint par la souplesse des motifs en arabesques, la transparence instrumentale, la finesse du trait.

Frederica von Stade n'a pas changé depuis qu'elle faisait tomber sous le charme, dans le rôle de Mélisande, les spectateurs du palais Garnier. Vocalement, elle a gagné en volume et en sensibilité. Basse formidable, Nicolaï Ghiaurov est un Arkel juste passable, gêné par l'articulation du français. John Bröcheler est un Golaud torturé et sympathique, vocalement très sûr. Embarrassé de ses mains, comme un adolescent monté en graine, physiquement crédible dans sa blanche combinaison de hippie, Kurt Ollmann n'a malheureusement ni le timbre ni les aigus de Pelléas.

Le choix, pour ce rôle, non d'un ténor mais d'un baryton léger ne paraît décidément pas le meilleur.

ANNE REY.

★ Prochaines représentations : les 3,6, 11, 13 et 16 juin. L'hommage que rend actuellement en grande pompe la Scala de Milan à Debussy comprend également un colloque, des concerts, des représentations de *la Chute de la maison Usher*, du *Martyre de saint Sébastien*, des ballets... Renseignements : téléphone. : 19-39-28-879.

Les Madrigalistes de Belgrade en Seine-Maritime

Les surprises d'un festival

Cette année, à Saint-Valéry-en-Caux, les chœurs des Madrigalistes de Belgrade ont rencontré l'Ensemble instrumental de Haute-Normandie. Au programme : Mozart et la liturgie de Saint-Jean-Chrysostome.

Fondé en 1974, le Festival d'été de Seine-Maritime se veut pluridisciplinaire (musique, danse et théâtre) et décentralisé. De la mi-mai au début du mois de juillet, ses manifestations investissent les hauts lieux du département grâce au soutien généreux du conseil général.

Ainsi, l'Academy of Saint Martin in the Fields (avec, en soliste, le violoniste Gidon Kremer) a donné un double coup d'envoi au Havre puis à Dieppe, en attendant la venue du Philharmonia Orchestra et de Jessye Norman, le 14 juin. L'Orchestre philharmonique d'Oslo se produira les 18 et 19 juin dans la chapelle du lycée Corneille, à Rouen. Les villes plus modestes ne sont pas oubliées.

Ainsi également, Saint-Valéry-en-Caux, petite cité côtière située entre Dieppe et Etretat, qui possède, au-delà de la ligne de ses falaises de craie, une fort curieuse église du treizième siècle, accueillait-elle, pour la seconde fois, le chœur des Madrigalistes de Belgrade, auquel s'était joint l'Ensemble instrumental de Haute-Normandie. Rien ne ressemble moins au public habituel des festivals que celui qui était réuni le 31 mai. Ce sont des choses que l'on ne ressent mais qui ne s'expliquent guère : nul souci de paraître, une ferveur et une qualité d'écoute inconnues, là où la musique n'est qu'un prétexte ou qu'une habitude.

La première partie du concert était consacrée à la liturgie d'après saint Jean Chrysostome, harmonisée par Mokranjac. Parler de tradition millénaire, comme on le fait souvent à propos des chœurs orthodoxes, est un léger abus de langage dans la mesure où l'éloquence primordiale du dessin mélodique, comme dans le chant grégorien, disparaît au profit des effets passablement conventionnels de l'habillage harmonique.

Heureusement, la couleur des voix, celles des basses profondes et des ténors en particulier, justifie cette occidentalisation anachronique : dans une telle musique, on mesure la sureté et la somptuosité de ce chœur d'amateurs dont Dusan Miladinovitch (qui le dirige depuis 1966) tire, tour à tour, des effets d'une douceur et d'une puissance étonnantes. Si la spécificité des voix des femmes frappe un peu moins, leur rôle est loin d'être négligeable, car elles doivent tenir tête aux hommes afin d'établir cet équilibre mystérieux qui fait le prix d'exécutions comme celle-là.

La Messe, dite « du Couronnement », de Mozart, formait la seconde partie du concert. L'Ensemble instrumental de Haute-Normandie s'était adjoint, pour la circonstance, les bois, les timballes et les cuivres nécessaires, mais l'estrade était si bien remplie que Dusan Miladinovitch en était réduit à diriger le plus souvent à travers la haie mouvante des chanteurs solistes. De là, une interprétation plus en contrastes qu'en finesse et quelques légers décalages, dont on ne saurait tenir rigueur à des musiciens visiblement excellents.

Outre le succès de la basse Zivan Saramanditch, qui tenait déjà la partie de l'officiant dans la liturgie de saint Jean, et de la soprane Visnja Pavlovitch-Drakoulitch, c'est la ferveur du chœur qui a électrisé le public. En conséquence, il a bien fallu redonner le Gloria ainsi que le final depuis le Benedictus...

GÉRARD CONDÉ.

★ Le même concert était redonné le 1er juin à Yvetot.

Inauguration de la bibliothèque Mahler

Au 11 *bis*, de la rue Vézelay, près du parc Monceau, vient d'être inauguré un sanctuaire qui occupera une place de choix dans le cœur des mélomanes : la bibliothèque musicale Gustave-Mahler (BMGM). C'est en ce lieu que Henry-Louis de La Grange et Maurice Fleuret ont décidé généreusement d'exposer sans réserve pour les étudiants et les chercheurs tous les trésors qu'ils ont réunis.



Mahler par Caruso.

C'est, au premier chef, l'ensemble unique au monde sur la vie et l'œuvre de Mahler, fruit des trente années de travail, qui ont abouti à la gigantesque biographie (trois mille huit cents pages) écrite par H. L. de La Grange, et qui contient une somme de manuscrits, d'autographes, de documents iconographiques inestimables.

Mais aussi deux mille dossiers concernant la musique du vingtième siècle, quinze mille livres, huit mille partitions (dont la collection Alfred Cortot), six mille revues musicales et quarante mille microsillons, complétés par de très nombreux autographes, peintures, dessins, gravures et photographies de toute les époques, qu'il sera possible de consulter sur place, à partir du 15 septembre prochain.

Pour fêter ce joyeux événement, la fille d'Otto Klemperer vient de faire cadeau à la bibliothèque d'une page manuscrite autographe du *Sacre du printemps* et de la partition annotée de la *Neuvième Symphonie*, de Mahler dont se servait l'illustre chef d'orchestre. — J. L.

* Renseignements : 11 bis, rue Vézelay, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-63-34-52. La BMGM, association loi 1901, agréée par la Fondation de France, est habilitée à recevoir des dons déductibles des impôts. Elle publie un bulletin trimestriel.

L'enfant Mozart dans sa correspondance

(Suite de la première page.)

On a parlé de bigoterie : c'est vrai que Léopold est attentif à manger maigre le vendredi et qu'il fait dire des messes à tout propos. Mais l'idée que Wolgang a reçu de Dieu un talent exceptionnel *(« Dieu accomplit tous les jours de nouveaux prodiges dans cet enfant »)* ne semble pas, chez lui, une clause de style. Il savait ce que son fils devait à ses propres vertus pédagogiques, la fausse modestie n'était pas dans sa manière. Mais il pensait que des dons si précoces et si remarquables l'investissaient d'une mission qu'il avait le devoir d'accomplir par respect de la Providence. Un contrat en quelque sorte.

Le petit Wolfgang disait quant à lui : *« Tout de suite après Dieu, il y a papa »*. D'une certaine façon, Léopold était l'intermédiaire. Le ton de ses lettres influencera le style de celles de Mozart lorsqu'il rendra compte plus tard à son père de ses succès — en les exagérant consciemment ; et de ses déboires — en les attribuant toujours à la malveillance des envieux et des médiocres.

On découvrira aussi un Léopold jurant de *« Ch... des oranges »*, voulant que *« le cul guérisse de la tête »* ou décrivant avec complaisance les cabinets d'aisance anglais essayés à Paris. Est-ce là l'origine des prétendues obsessions de son fils ? Il serait temps d'en finir avec elles. Tant que nous nous scandaliserons qu'on nous ait caché des « merveilles » de cette sorte, nous ne mériterons que des éditions expurgées. L'intérêt de celle-ci est assez grand pour faire oublier le parfum de scandale vanté par sa « quatrième » de couverture.

GÉRARD CONDÉ.

★ Wolfgang Amadeus Mozart : *Correspondance* (tome I : 1756-1776) réunie et annotée par W.-A Bauer, O.-E. Deutsch et J.-H. Eibl ; traduction et adaptation par Geneviève Geffray. Flammarion, 448 pages, 145 F.

★ Paraît simultanément la réédition de : *W.-A. Mozart, sa vie musicale et son œuvre* par T. de Wysewa et G. de Saint-Foix. Cette somme, rédigée entre 1902 et 1936, et nullement dépassée pour l'essentiel, procède à l'examen chronologique et à l'analyse de quelque six cents partitions, à partir de cette idée, singulière en son temps comme au nôtre, que l'étude de l'œuvre renseigne davantage sur l'essence du génie qu'une biographie exhaustive. Robert Laffont, collection « Bouquins »., 2 volumes de 860 pages et 1 020 pages, 120 F chaque.

Indochine et la SNCF

Passage à niveau difficile

Le groupe Indochine et la SNCF se sont associés dans une opération de promotion réciproque. Délire collectif pour un groupe qui déraille.

Samedi 31 mai à 20 h 30, cinq trains spéciaux sont au départ de la gare Saint-Lazare pour emmener quatre mille personnes (jeunes de douze à vingt-cinq ans et VIP's de sept à soixante-dix-sept ans) voir un concert inédit du groupe Indochine. Destination inconnue.

Indochine attire les foules adolescentes, la SNCF les transporte. Le message est clair, le but de l'opération étant précisément de le faire passer : revaloriser le train — mode de transport quotidien et obligé auprès des jeunes, sur le thème de l'évasion et des loisirs. Pour la promotion de son produit le « Carré Jeune » (destiné aux douze-vingt-cinq ans), la SNCF avait d'abord pressenti Téléphone. Ceux-là ayant déclaré forfait pour cause de séparation, Indochine, avec ses textes en forme de dépliant touristique et sa musique routinière, est apparu comme un véhicule encore plus adéquat.

Ni mécène ni sponsor (la SNCF y tient), il s'agit d'un partenariat avec obligation de part et d'autre d'honorer des événements précis prévus au contrat : mise en avant du groupe sur les affiches « Carré Jeune », utilisation de leur musique pour les messages radio, présence SNCF dans le vidéo-clip et sur la tournée d'été avec réduction sur les billets d'entrée pour les porteurs de la carte, concours national centré sur Indochine. Parmi ceux-ci, ce concert organisé dans un triage à une demi-heure de trajet de Paris.

Place au spectacle : mise en situation de l'univers ferroviaire par le système d'éclairage et l'illustration sonore, puis une magnifique locomotive à vapeur arrive sans crier gare. A son bord, les cinq d'Indochine : ils sautent en marche et gagnent la scène. Ils en repartiront en TGV. Là encore le symbole est clair mais du plus bel effet. Entre-temps, on a vu pendant un peu plus d'une heure trois mille porteurs de la carte « Carré Jeune » hurlant, galvanisés par les cadences de Kao Bang, Canary Bay et autre Troisième Sexe, transportés (de haut en bas) par l'enthousiasme.

Un entrain pouvant en gâcher un autre, on reste en mal de correspondance face à ce délire collectif pour un groupe qui déraille à tout bout de champ (comme de voix) et dont la prestation scénique est un tricot (un rail à l'envers plus souvent qu'à l'endroit) de maladresses. Mais, bien sûr, le terrorisme des ventes aidant (sept cent mille exemplaires du dernier 45 tours et plus de quatre cent mille du dernier album), ne pas aimer Indochine aujourd'hui c'est risquer aussi sec la carte vermeille.

ALAIN WAIS.

La semaine du mélomane

Les organisateurs de concerts et de festivals font preuve d'un grand optimisme malgré Roland-Garros et le Mundial de football. Même sans regarder la télévision, les mélomanes ont de quoi s'arracher les cheveux cette semaine.

A Paris, le grand Festival des orchestres du Châtelet réunit ceux de Bruxelles, avec Cambreling (*Elias*, de Mendelssohn, le 3), de l'Union soviétique, avec Svetlanov (Tchaïkovski, le 4), le Royal Philharmonic de Londres, avec Youri Temirkanov (Brahms-Berlioz, le 5), l'Orchestre et les Chœurs de Belgrade (Janacek, le 6), celui de RTL (le 7) et la Philharmonie tchèque, avec Neumann (le 9). Mais, concurremment, le Festival du Marais ouvre ses portes avec l'Orchestre symphonique de Vienne dans des œuvres de Schreker, Berg et Strauss au Cirque d'hiver (le 5), tandis que Leinsdorf et l'Orchestre national célèbrent Liszt (Pleyel, le 4) et que von Dohnanyi sera à la tête du même orchestre avec H. Gutierez pour Brahms et Mendelssohn (Pleyel, le 9).

Mais gageons que le Festival de Saint-Denis drainera les grandes foules pour la *8e Symphonie « des Mille »*, de Mahler, conjuguant le *Veni Creator* et le *Second Faust*, par le Nouvel orchestre philharmonique, dirigé par Marek Janowski (Basilique, le 4). Evénement à Versailles aussi où le Mai accueille le fameux Ivo Pogorelich à l'Opéra royal (le 3).

Même explosion en province avec les débuts de quatre grands festivals : Strasbourg (du 6 au 27 juin ; rens. 88-32-43-10) ; Toulouse, qui fête Schubert, Haydn et Mozart (du 6 au 17 ; rens. 61-47-52-16) ; Dijon (du 8 au 25 ; rens. 80-67-17-71) et Bourges, pour son Festival des musiques expérimentales (du 4 au 15 juin ; rens. 48-20-41-87).

J. L.

Créations et reprises à l'Itinéraire

Sympathies

Prologue, de Gérard Grisey, la Voix des voix, de Michaël Levinas, le Petit Aleph, de Philippe Manoury, trois œuvres qui montrent comment l'éloquence et l'invention peuvent naître de la répétition ou du mouvement perpétuel.

On mesure trop souvent l'intérêt d'un concert de musique contemporaine au nombre de créations inscrites sur l'affiche. Et cependant, rien n'est plus fructueux que de pouvoir réentendre des œuvres dans un contexte différent. On voit alors curieusement s'estomper des aspects qu'on croyait essentiels au profit d'éléments plus fondamentaux de la composition. Le concert donné le 30 mai au Centre Georges-Pompidou par l'ensemble de l'Itinéraire présentait du neuf et des reprises. Comme il sera diffusé par France-Musique le 3 juin, à 20 h 30, chacun pourra juger de l'intérêt de l'ensemble du programme. Nous évoquerons donc seulement trois œuvres qui ont plus particulièrement retenu notre attention.

Prologue, de Gérard Grisey, tout d'abord, pour alto solo, joué par Gérard Caussé, qui créa l'œuvre en 1976. Plusieurs auditions n'ont pas altéré la puissance singulière de cette musique qui s'affirme dès l'abord par la double répétition périodique d'un *do* grave, puis évolue vers des horizons toujours aussi imprévisibles : à l'épure mélodique succèdent des sonorités plus troubles jusqu'à l'effacement du propos initial, absorbé par ses développements. En dix ans, cette partitition a mûri au point de pouvoir se détacher de l'idée qui l'avait engendrée, de faire résonner divers instruments par sympathie. Privée de ce qui semblait faire sa singularité à l'époque, elle n'a rien perdu de son éloquence.

Créée en mars 1985, *la Voix des voix*, de Michaël Levinas, pour huit instruments est une sorte de mouvement perpétuel sur des gammes chromatiques ascendantes avec des effets d'écho et de brouillage obtenus grâce à un dispositif électroacoustique et à des bandes magnétiques. Mais également par la présence de caisses claires, placées à côté des musiciens, et qui crépitent là encore par sympathie. Ainsi les exécutants donnent-ils moins l'impression de jouer des notes que de moduler sans relâche des sons qui les submergent. Le résultat est très impressionnant et, avec le recul d'une année, on devient plus sensible aux articulations de ce qui ressemblait d'abord à un déferlement continu, ainsi qu'à la richesse d'invention des détails.

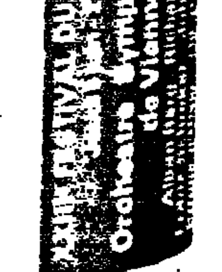
Enfin, *le Petit Aleph*, de Philippe Manoury, pour flûte basse, donné en création par son dédicataire Pierre-Yves Artaud, est une miniaturisation de *Aleph* pour quatre chanteurs et quatre groupes d'orchestres dont on a pu entendre les deux tiers l'an passé à Musica 85. Sans aucune recherche dans le domaine des sons multiples, cette pièce bénéficie cependant de la pensée polyphonique de l'œuvre mère. On retrouve les mêmes phénomènes de polarisation de notes-pivots et surtout au début, ces notes répétées rapidement sur la même hauteur. Mais on n'a pas l'impression d'un appauvrissement car le même matériau est traité avec autant d'invention dans un cas comme dans l'autre. Cela va seulement moins loin ; assez cependant pour avoir remporté un franc succès auprès du public.

G. C.

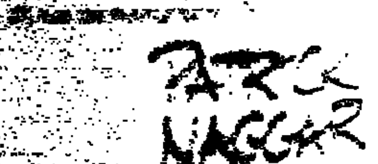
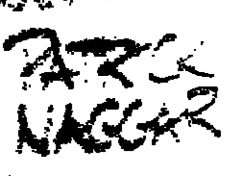
هكذا من الاصل

Les surprises d'un fest…

Sympathies



GALERIE HORIZON

MUSIQUE

Heurs et malheurs de la chanson française

France, ta chanson fout le camp ! C'est la SACEM qui le dit dans un Livre blanc.

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) tient son congrès national triennal à Grenoble, ce lundi 2 et mardi 3 juin. A cette occasion, elle publie un Livre blanc sur la chanson française. Celui-ci s'appuie sur l'évolution des répartitions de droits d'auteurs de la SACEM et de la SDRM (Société des droits de reproduction mécanique) et les résultats d'un sondage réalisé par la SOFRES en septembre 1985. Il analyse un processus de dégradation de la chanson française qui, certes, remonte aux années 20 et 30, mais qui s'est singulièrement accéléré ces dix dernières années, et se réfère à un glissement en profondeur de la société française vers un imaginaire et une sensibilité revus et corrigés par l'*American Way of Life*.

Un rôle essentiel des jeunes

Ainsi, si la consommation musicale est en hausse constante depuis 1976 (progression de répartition des droits d'auteurs : 172 %, évolution du coût de la vie : 115 %), le répertoire français a perdu sans cesse des parts de marché. Pour les droits d'exécution publique (radio, télévision, discothèque, juke-box, sonorisation d'ambiance), il y a tassement des œuvres françaises : de 55,7 % à 51,8 %.

Pour les droits de reproduction mécanique, la part du français est devenue carrément minoritaire : 45,4 %. « *Les raisons de cet affaiblissement sont complexes* notent les auteurs du Livre blanc. *S'y conjuguent les effets de la crise du disque, la concentration de la production et de la distributuin et, bien sûr, le comportement d'achat du public* ».

Le sondage de la SOFRES met en évidence, à cet égard, le rôle essentiel des jeunes de quinze à vingt-cinq ans, c'est-à-dire l'audience privilégiée des radios locales privées, dans l'achat du disque et la préférence catégorique pour le répertoire anglo-saxon.

La statistique des 200 premières œuvres réparties par la SACEM et la SDRM, au titre de l'exploitation phonographique, illustre le phénomène : les œuvres françaises, légèrement majoritaires (109) en 1976, ne sont plus en 1984 que 92, tandis que les titres américains limités à 20 parmi les 200 premiers en 1976 sont maintenant 44. Plus significative encore, l'évolution en exemplaires vendus : en 1976, les seuls répertoires américain et anglais occupaient 22,8 % du marché français ; aujourd'hui, leur part est passée à 37 %. Réponse inquiétante pour les créateurs français : à la question de savoir si « *la chanson étrangère est trop présente ou non sur les ondes* », une majorité — jusqu'à l'âge de cinquante ans — des personnes sondées estiment que « *la place de la chanson étrangère est juste ce qu'il faut* ».

Le Livre blanc constate aussi un rajeunissement de la catégorie de sociétaires de la SACEM percevant les revenus les plus élevés et la carrière « *plus souvent qu'autrefois brève et vulnérable* » des auteurs-compositeurs. Il souligne que les compositeurs sont aujourd'hui les plus forts toucheurs de droits. Ceux-ci, « *à travers l'audiovisuel et le cinéma, peuvent accéder au marché mondial tandis que les auteurs de chansons, handicapés par la difficulté à exporter notre langue, se cantonnent par la force des choses à un marché plus étroit : national pour l'essentiel, francophone dans le meilleur des cas.* »

Les rédacteurs du Livre blanc ne mâchent pas leur opinion : « *De tous temps, la chanson française a plutôt fait la part belle au texte, en laissant un peu de côté la dimension musicale. De la valse au rock, en passant par le tango, le slow ou le be-bop, la France s'est souvent condamnée à importer des modes et à les adapter. Elle a dû accepter le métissage avec les musiques venues d'ailleurs et ses conséquences. Pour les compositeurs et les mélodistes non interprètes dont le talent a franchi l'Atlantique après la seconde guerre mondiale, combien de musiques sans relief et surtout, depuis quelques années, combien de succédanés de recettes musicales anglo-américaines. Sous l'impulsion de l'Angleterre et des Etats-Unis, la production de variétés aujourd'hui impose en effet plus de chansons « à danser » que de chansons « à écouter ».*

Enfin, le rapport de la SACEM met en évidence « *la situation de plus en plus inconfortable et ambiguë de l'édition française de variétés, singulièrement des indépendants, de plus en plus marginalisés et contraints de subir la cohabitation avec plusieurs sortes d'« autres » éditeurs plus ou moins fictifs* », qui n'investissent ni sur des catalogues ni sur des carrières.

Un effort d'exportation

Le Livre blanc suggère diverses propositions pour, dans un premier temps, arrêter le mécanisme de dégradation. « *Depuis le 1er janvier,* dit Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM, *nous bénéficions de la loi Lang sur la protection des artistes et des producteurs. Aux diverses branches de la profession musicale de l'appliquer. Mais il faut aussi réglementer les éditions ou coéditions, faire en sorte que le jeu économique soit respecté. Et qu'enfin, un jour, on puisse trouver à l'étranger un producteur ou un éditeur français capable de faire un réel effort d'exportation.* »

La SACEM met aussi ses espoirs dans la Fondation pour la création et la diffusion musicales sonores, dans le Fonds de soutien de la chanson, des variétés et du jazz, récemment créé, et dans la poursuite et le développement d'une collaboration avec les pouvoirs publics.

CLAUDE FLÉOUTER.

ARCHITECTURE

Dans les carrières du classicisme français : de Boffrand à Brongniart

Boffrand – l'architecte du palais de Lunéville – est mort quand Brongniart, à qui l'on doit la Bourse de Paris, commençait sa carrière. Les deux expositions consacrées à ces architectes nous permettent d'embrasser tout le classicisme français.

Rarement Paris aura été le théâtre d'un tel festival d'architecture : un véritable feu d'artifice de colonnes, de pilastres, de frontons, de pierres de taille ! Mieux : ce qui aurait pu n'être que plaisirs d'érudit s'est ordonné pour livrer tout un pan de l'histoire de la capitale, plus d'un siècle de celle de l'architecture française et deux siècles et demi de continuité dans l'art de dessiner pour construire.

Germain Boffrand (1667-1754), à la mairie du quatrième arrondissement, est le premier volet d'une trilogie qui conduit ensuite à Alexandre Théodore Brongniart (1739-1813), au musée Carnavalet, et qui pourrait se conclure avec « Roma Antica », à l'Ecole des beaux-arts, s'il ne fallait y adjoindre quelques détours à Nantes, où le musée Dobrée (1) présente la vie et l'œuvre de Mathurin Crucy, « *architecte nantais néo-classique* » (1749-1826). Dans quelques livres et revues, enfin, qui nous livrent la charnière révolutionnaire — Boullée, Ledoux — entre la monarchie et la République (le numéro d'avril-mai de *Monuments historiques*).

C'est donc sous les lambris républicains d'une mairie parisienne que commence, ce printemps, l'aventure. L'ensemble, manifestement rassemblé sans trop de moyens, montre au moins comment travail, patience et bouts de ficelle peuvent suppléer au luxe de la présentation. L'exposition Boffrand n'en est que plus sympathique d'accompagner ainsi, à la va-vite, le remarquable ouvrage publié sous la direction de Michel Galley et Jörg Garms : *Germain Boffrand, l'aventure d'un achitecte indépendant.* Livre étape, livre essentiel puisqu'il nous restitue par le menu la figure oubliée de l'architecte du château de Lunéville, des hôtels Amelot, de Torcy et Seignelay, ainsi que de l'Arsenal et du Petit Luxembourg, à Paris, de l'hôtel Craon à Nancy ou encore des pont de Joigny et de Villeneuve-sur-Yonne, pour s'en tenir à quelques exemples de bâtiments conservés.

Boffrand, né à Nantes, d'un père architecte sans grand renom, eut en revanche la chance d'avoir pour oncle Quinault, poète (auteur de l'*Armide*, mis en musique par Lully, puis par Gluck) et valet de chambre du roi, qui l'introduisit à Versailles et dans les salons parisiens. Voilà qui devait aider, et il le fallait en pareil temps, la carrière d'un jeune homme qui fit son apprentissage de sculpteur chez Girardon, et d'architecte chez Jules Hardoun-Mansart, dont il fut en outre le collaborateur. On ne pouvait faire mieux, et l'on ne peut rien trouver de plus classique, de plus sévère mais de plus aimablement noble que les façades de Boffrand, même s'il manifeste clairement parfois sa connaissance et sa tentation du baroque.

Architecte des princes, Boffrand multiplia les demeures parisiennes et trouva la protection du duc de Lorraine. La Lorraine, où il devait réaliser le plus ambitieux de ses chefs-d'œuvre, le château de Lunéville, sans pouvoir malheureusement conduire à son terme son projet le plus imaginatif, celui du château de La Malgrange, dont le plan en X a laissé longtemps les historiens perplexes. Un clin d'œil à l'Italie qu'il dut laisser en plan.

Comme le souligne Michel Gallet, Boffrand fut aussi, mais plus modérément, l'archictecte des pauvres, puisqu'il fut architecte des hôpitaux : il aménagea la Salpêtrière, l'hôpital de Bicêtre, où il fit creuser un formidable puis, celui enfin des Enfants trouvés. La pauvreté étant chose relative, lui-même connut quelques difficultés, notamment après le « krach » de Law et dut y faire face avec des moyens qui n'avaient pas toujours la rigueur de son architecture, s'ils en avaient quelquefois le baroque.

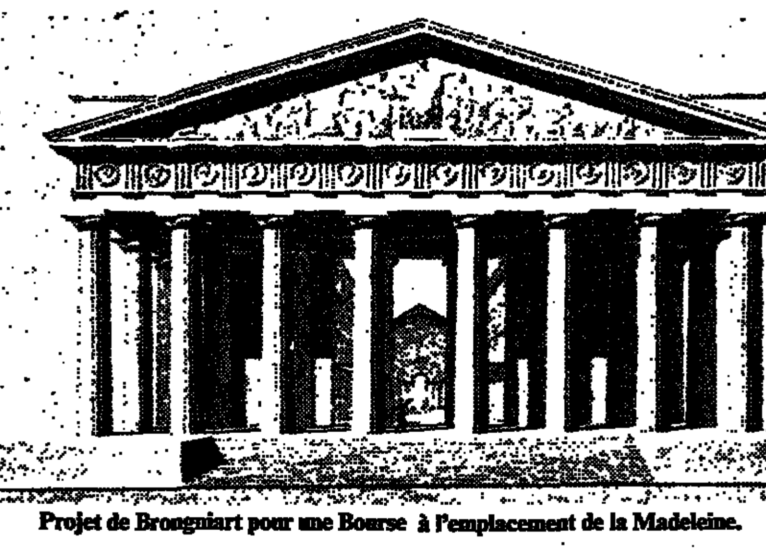
L'architecte de Lunéville a disparu depuis plus de vingt ans lorsque Alexandre-Théodore Brongniart commence sa carrière d'architecte. Après de bonnes études littéraires, ce dernier aurait dû se diriger vers la médecine, selon un vœu paternel, s'il ne s'était laissé séduire par les leçons de Blondel et de Boullée. Brongniart a trente ans quand il a enfin l'occasion de montrer un talent qui ne se démentira pas. En 1769, il achète avec un entrepreneur un terrain de la Chaussée d'Antin, quartier mal fréquenté, sur lequel il construit un premier grand hôtel pour Mme de Montesson, épouse morganatique du duc d'Orléans, le père du précédent. Et rebelote quatre ans plus tard sur un terrain voisin, pour le duc en personne.

C'est la première étape d'une carrière merveilleusement retracée au musée Carnavalet et par le catalogue qui l'accompagne. Une sélection à la fois rigoureuse et sensible dans une documentation abondande, presque exhaustive pour certains projets ; un parcours aux étapes claires, des explications concises qui ne présupposent pas un historien ou un architecte en chaque visiteur. On ne peut espérer davantage.

Brongniart, c'est bien sûr l'architecte de la Bourse, « palais » qui porte son nom comme un hommage posthume. Car il ne vit pas achevée sa seule grande commande publique, celle à laquelle il rêva toute sa vie. Mais qui reconnaît en lui l'auteur du cimetière du Père-Lachaise, celui du couvent des Capucins — actuel lycée Condorcet — et de quelques-uns des plus beaux hôtels du faubourg Saint-Germain (Bourbon, Condé, Montesquiou) vers les Invalides : un quartier où il fit œuvre d'urbaniste autant que d'architecte puisqu'il donna leur tracé à nombre de rues et d'avenues ?

La carrière de Brongniart montre comment l'on peut préférer l'évolution en période de Révolution. Si au départ il trouve en effet ses modèles, et la manière de satisfaire ses clients, dans ce qu'on peut définir comme du « *Louis XV tardif* », il se sert ensuite, avec de plus en plus d'aisance et de liberté, de ce que lui ont laissé ses professeurs : les ordonnances de Blondel, l'imagination et la virtuosité du dessin de Boullée. Et si ce n'est chez Boullé, c'est au moins dans l'air du temps, celui que respirait aussi Ledoux, qu'il prit ces éléments ou motifs néoclassiques qui enrichissent avec modération certains de ses bâtiments et projets : ainsi le dorique sans base, venu tout droit de Paestum, dont il fait le motif sévère mais pur du futur lycée Condorcet.





Projet de Brongniart pour une Bourse à l'emplacement de la Madeleine.

Ci-contre, Alexandre-Théodore Brongniart (gravure de Béranger).

La Bourse fut le point final de son œuvre. Elle est, en revanche, le cœur monumental de l'exposition. Une étude serrée y restitue à l'architecte ce qui est vraiment à lui dans le palais largement modifié que nous ont légué près de deux siècles d'opérations autour de la fameuse corbeille. Le « *majestueux édifice qui présentait du temps de son auteur une structure rythmée par des baies en plein cintre et entourée d'un péristyle corinthien, a perdu son harmonie et ne dégage plus aucune impression* », estime Béatrice de Rochebouët dans le catalogue, de manière peut-être excessive, pour s'être trop approché de la perfection des études initiales de Brongniart. A la décharge des architectes qui devaient modifier le projet — Cavel, surtout vers 1903, qui décida d'apporter au « temple » de la finance les deux ailes qui lui donnent aujourd'hui son plan en croix grecque, — il faut rappeler la réputation variable de la Bourse dans l'esprit du public. Le même auteur du catalogue cite d'ailleurs l'opinion peu flatteuse de Victor Hugo : « *Sombre à l'intérieur, incommode à l'extérieur, froid et triste sous notre ciel brumeux* », dit du palais Brongniart l'auteur de *Notre-Dame de Paris...*

Brongniart, c'est aussi l'auteur de plus de deux cents aquarelles, commandées par la Manufacture de porcelaine de Sèvres, où son fils, Alexandre, était devenu directeur en 1800. Une série d'une extrême richesse et d'une originalité de formes, où les fleurs, les oiseaux et les ors sont plus fins et légers que nature. Plusieurs pièces réalisées par la Manufacture sont présentées près de leurs modèles, faisant de cet ensemble comme une exposition dans l'exposition. Enfin l'architecte nous montre une face singulière de son talent dans ses projets de jardin et les fabriques qu'il leur assignait : cabanes néo-classiques, pavillons médiévaux ou chinois, châtelets et oratoires gothiques. Là, de même que dans ses aquarelles, l'architecte plein d'ordre et de mesure révèle une sympathique fantaisie, une légèreté presque enfantine, qui nous fait aimer l'homme comme ses contemporains, familles et amis, paraissant l'avoir aimé.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Germain Boffrand, mairie du quatrième arrondissement, 2, place Baudoyer, jusqu'au 15 juin. L'exposition, organisée par la délégation artistique à l'action artistique de la Ville de Paris, sera ensuite présentée à Lunéville. Catalogue : 296 pages, 160 F.

★ Alexandre Théodore Brongniart, musée Carnavalet, jusqu'au 13 juillet. Catalogue : 316 pages, 180 F.

(1) Mathurin Crucy, musée Dobrée, Nantes. Jusqu'au 17 août. Catalogue : 156 pages.

(2) Philippe Madec, *Boullée*, éditions F. Hazan, coll. « Architecture », 140 pages, 150 F.

« Claude Nicolas Ledoux, l'architecture », fac-similé de l'ouvrage publié en 1847 par Daniel Ramée, Princeton Architectural Press. Diffusion en France par la librairie C.N. Ledoux ; Saline royale, 25610 Arc-en-Senans (595 F, plus 30 F de port).

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VICTOR HUGO-JULIETTE DROUET : LEUR PASSION AMOUREUSE, Fondation Deutsch de la Meurthe (42-62-11-95), 20 h 45.

LES CHAUSSURES DE MADAME GILLES, Théâtre Fontaine (48-74-74-40), 22 h, sam. à 15 h 30 et 22 h.

HOME, Café de la Gare (42-78-52-51), 20 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 (dern.) : le Monteur.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-Vidéo : 16 h : Lieu provisoire, état du texte, de F. Develay ; Minotaure, la revue à tête de bête, de F. Bardet, R. Tascher ; à 19 h : Histoire d'un jour : le 28 mai 1958, de Gaulle au pouvoir ; Vidéo-Musique : 16 h : Marie Stuart, de Donizetti : à 19 h : les Contes d'Hoffmann, d'Offenbach ; Concerts/Spectacles : Musique : 20 h 30, Séminaire sur la composition.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Orchestre symphonique de la Radio de Francfort/Eliahu Inbal (Mahler).

Les autres salles

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Home ; 22 h : Marc Jolivet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : les Remplaçants.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h 30 : Au secours, elle me veut !

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-62-11-95), 20 h 45 : Victor Hugo-Juliette Drouet : Leur passion amoureuse.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Mystères du confessionnal. 22 h : les Chaussures de Madame Gilles (à partir du 29).

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle - II. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise ; 23 h : Banc d'essai pour les jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

ESCALE (43-54-63-47), 20 h 30 : Ainsi naquit l'ornithoryaque.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ÉLYSÉE - MONTMARTRE (45-52-25-15), 20 h : Melaine Favennec et Léo Ferré.

OLYMPIA (47-42-52-86), 20 h 30 : Popeck.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Chant de Kassidah (Malaisie).

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : Pia Moustaki et Kha.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : Agatha, F. Alamo, A. Bashung, V. Lazlo.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30, France Lea.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : avec R.-M. Rilke ; à 22 h 30 : Théâtre de son.

Opérettes – Comédies musicales

CIRQUE D'HIVER (42-78-19-54), 20 h 30 : les Emmerdeurs comiques.

Les concerts

Péniche-Opéra, 21 h : Barca di Venetia per Padova (soirée vénitienne).

Centre culturel suisse, salle des Arbalétriers, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (Berio, Stockhausen, Boulez).

Palais des Glaces, 20 h 30 : E. Wulfson, Y. Pochtar, pianos (Prokofiev, Brahms, Bloch).

Gaveau, 20 h 30 : B. Engelli, piano (Mozart, Ravel, Liszt).

Athénée, 20 h 30 : Montserrat Caballe, soprano (Vivaldi, Massenet, Granados, Turini, Mercadante).

Radio-France, 18 h 30 et 20 h 30 : cycle Acousmatique INA-GRM.

Musée Grévin, 20 h 30 : D. Erlih, violon, G. Frémy, piano (Bartok).

Lucernaire, 20 h : A. Pellerin, piano (Mozart, Beethoven, Brahms, Liszt).

Salle Cortot, 20 h 45 : Concert instrumental de Lille.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : Sir Ali's girls.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : New Old Sharks.

KISS (48-87-89-64), 21 h : Aznar Robin Trio (jusqu'au 1er) ; 23 h 30 : Aznar Sandy Band (jusqu'au 2).

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet R. Franc.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : M. Bescon, O. Lafférière.

OLYMPIA (42-61-82-25), 20 h 30 : Cock Robin.

Lundi 2 juin

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), à 21 h 30 : Dirty Dozen brass band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Little Big Band.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : A. Condouant, A. Jean-Marie, A. Cullaz, A. Levitt.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Trio F. Demange.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : R. Raux.

En région parisienne

BAGNEUX, salle des fêtes (46-65-58-10), 21 h : Compagnie Alberta Raynaud.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 45 : Trisha Brown Company.

IVRY, Théâtre (46-70-15-71), Semaine danse interbiennale : à 20 h 30 : Itho d'hier ; à 21 h 30 : Point du jour.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (43-74-73-74), à 21 h : Abu Hassan ; Château (43-65-70-13) : danses indiennes (les Mudras, par Raghunath).

VITRY-SUR-SEINE, Parc Chérioux (46-87-78-75), le 31 et le 1er à partir de 14 h 30 : Scène pour la danse. Théâtre (46-82-84-90), le 30 à 21 h : K. Kacel.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Un certain regard ; Cannes 86 : 17 h, Ricochets, de E. Cohen (Vostf) : 19 h, La cinémathèque créatrice présente : Christian Lebrat : Films (1976-85). De Film numéro deux au Moteur de l'action, un parcours cinématographique. En présence du cinéaste.

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) ; tlj à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; tlj à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-59-31-97).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (45-54-46-85).

DELTA FORCE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 8e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 7e (47-48-06-06) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (47-70-21-71).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MAINE-OCÉAN (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MONEY MOVERS (*) (Aust., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e ((47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SALVADOR (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-42-46-01).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (H.sp.), (43-26-84-65) ; République Cinéma 11e (H. sp.), (48-05-51-33).

TAXI BOY (Fr.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Z 0 8 (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

PETER PAN (v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUERELLE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RAMBO II : LA MISSION (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

UNDER FIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

VICTOR, VICTORIA (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

CONQUEROR, film américain de Avi Nesher, v.o. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

ÉTATS D'AME, film français de Jacques Fansten : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; – Images, 18e (45-22-47-94).

NOMADS, film américain de John McTierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TOUBIB ACADEMY I, film américain de Alan Smithee, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

FILM EN AVANT-PREMIÈRE

HAVRE, film français de Juliet Berto : Bonaparte, lun. 20 h 30, 6e (43-26-12-12).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE BAL (Fr.-It.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE BATEAU PHARE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., v.f.) : Arcades, 2e (45-54-46-85).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

DÉLIVRANCE (A. v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 2e (47-00-89-16).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LES 10 COMMANDEMENTS (A. v.f.) : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Bellevue, 20e (47-97-46-99).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).

DRIVER (A.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Orléans, 14e (45-40-45-95).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A. v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : 14e Juillet Odéon, 6e (43-26-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

GOLDFINGER (A. v.o.) : Danton, 6e (42-35-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGF Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HELLZAPOPPIN (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

JOHNNY GUITARE (A. v.o.) : Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

LADY ÈVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LIEN DE PARENTÉ (v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

MANHATTAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MÉDÉE (It. v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

Les festivals

5 FILMS POUR LE PRIX D'UN – VIVE LA REPRISE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h 10 : Week-end ; 17 h 50 : India Song ; 20 h : Samedi soir, dimanche matin ; 21 h 35 : l'Ange bleu.

FASSBINDER (v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61) : Lili Marleen.

HOMMAGE AUX 3 CINÉASTES RUSSES DE CANNES 86 : Bondartchouk, Kontchalovski, Tarkovski : Cosmos, 6e (45-44-28-80) : le Miroir.

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, George V, 8e (45-62-41-46), (v.o.) : 16 h : les Temps modernes ; Zazie dans le métro ; à 16 h 30 : Karaté Kid.

PREMINGER (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41) : Autopsie d'un meurtre.

4 FANTASMES FERRERIENS (v.o.), Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) : la Dernière Femme.

ROHMER, République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 17 h 20 : le Beau Mariage.

TARKOVSKI (v.o.), République-cinéma, 11e (48-05-51-33), 21 h : Andrei Roublev.

F. TRUFFAUT, République-Cinéma, 11e, (48-05-51-33), lun., 19 h : L'homme qui aimait les femmes ; + Denfert, 14e (43-21-41-01), 18 h 30 : les Deux Anglaises et le Continent ; 16 h 40 : l'Histoire d'Adèle H.

PARIS EN VISITES

MARDI 3 JUIN

« Histoire, architecture et flore du parc des Buttes-Chaumont, 14 h 45, métro Botzaris (V. de Langlade).

« Des passages autour du Palais-Royal », 15 h, place du Palais-Royal, côté Louvre des antiquaires (Approche de l'art).

« L'Opéra et son sous-sol », 14 h, devant l'entrée (Ch. Merle).

« Curiosités et souterrains de la montagne Sainte-Geneviève », 15 h, métro Cardinal-Lemoine (M.-C. Lasnier).

« Le vieux village de Montmartre : du Lapin agile au Bateau Lavoir et le château des brouillards », 15 h, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

« Deux parcs fleuris, ceux des frères de Saint-Jean de Dieu et des prêtres des missions étrangères », 15 h, 19, rue Oudinot.

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« Hôtels, églises et ruelles du vieux Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La maison de Balzac et le village de Passy », 14 h 30, métro la Muette (M. Banassat).

« Le siège du Parti communiste », 15 h, métro Colonel-Fabien (M. Pohyer).

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Lois et structures des énergies qui nous animent et nous traversent : silencieuse et grandiose musique » (Mmes Hella et Paloma Tulman).

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 20 h 30 : « Les chefs-d'œuvre du musée de l'Ermitage » (conférence projection).

Salle Pierre-Hugot, 3, rue Mazarine, 14 h 30 : « Le rayonnement des pulsars » (Mme E. Asseo, du centre de physique théorique de l'Ecole polytechnique).

Mairie du 17e arrondissement, 16, rue des Batignolles (salle du premier étage), 17 h 30 : « Après la prise de Rome, Charles VIII part à la conquête de Naples (1495) » avec projection de dipositives (M. I. Cloulas, conservateur en chef aux Archives nationales).

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Sainte révolte au « Jour du seigneur »

Les habitués du « Jour du seigneur », dimanche matin sur TF 1, ont dû avoir un choc. Fidèles de la messe télévisée, de reportages et de témoignages sur la vie chrétienne, sans œillère mais en famille, ils ont suivi, le 1er juin, le début d'un téléfilm de quatre-vingt-dix minutes sur le Bangla-Desh. Ils verront la suite au cours des deux prochains dimanches (1). Pas une seule fois, il n'y est question de Dieu. Ce reportage aurait pu figurer au menu de n'importe quel magazine d'actualité.

Qui est plus, c'est le thème de la souffrance qui est en toile de fond, difficile aujourd'hui à avaler dans le public, y compris chez les chrétiens. Infirmière de grands malades à Paris, Maïté veut quitter un système de soins sophistiqué et sans âme. Elle part avec l'association Frères des hommes au Bangla-Desh. Elle y rencontre Buli, infirmière aux pieds nus, étonnante d'humanité et de révolte. Avec elle, Maïté est témoin de toutes les chausse-trapes d'une société sous-développée, où les structures sont corrompues, les paysans sans terre, les enfants sans pain et les femmes sans droit.

Le secret d'une telle émission, événement à cette heure d'écoute, tient dans cette petite phrase de Buli : *« On ne peut pas se contenter de bons sentiments. Il faut aller à la racine du mal. »* Le scandale des aides alimentaires détournées, celui des médicaments inadaptés, vendus par l'Occident, sont dénoncés.

L'équipe du *Jour du Seigneur* ne prend pas de gants. Les chrétiens donnent de l'argent au tiers-monde, mais ne savent plus – comme le montre la polémique autour du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) – où il va. Leurs engagements politiques sont toujours suspectés. C'est ce moment qu'elle choisit pour réaffirmer sa confiance dans les partenaires de l'aide au développement et sa solidarité avec les luttes de libération.

« Parler des hommes, c'est parler de Dieu », répond le Père Gabriel Nissim aux objections qui, dans son public, vont naître d'un tel film. En cette période de remue-ménage télévisuel, qu'elles demeurent sur la première chaîne privatisée ou soient expatriées sur une autre chaîne publique, toucher aux émissions religieuses du dimanche matin serait plus qu'une injustice. Une faute.

HENRI TINCQ.

(1) « La Souffrance des autres », de Patrice Chagnard. Sur TF 1, les dimanches 8 et 15 juin, 10 h 30-11 heures.

Lundi 2 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h 50 Mundial 86 : URSS-Hongrie.
Coupe du monde de football, en direct du stade Irapuapo, commentaires Didier Roustan et Michel Hidalgo.

21 h 50 Tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.

22 h 10 Mundial 86 : Argentine-Corée.
Coupe du monde de football, en direct du stade olympique de Mexico : commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.

23 h 40 Journal.

23 h 55 C'est à lire.

0 h 10 RFE.
Quand l'entreprise fait du cinéma.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les cinq dernières minutes : Meurtre par intérim.
Réal. C. Loursais. Avec P. Brasseur, R. Souplex... (Rediff.).
Cette énigme policière aux innombrables suspects est à voir (ou revoir) surtout pour les excellents comédiens.

22 h 15 Série documentaire : Le défi mondial.
D'après le livre de J.-J. Servan-Schreiber, réal. D. Bertolino et D. Creusot.
No 5. Le miracle japonais. Comment ce petit pays, sans matières premières – sinon la matière grise et le savoir faire de ses nombreux habitants – a-t-il réussi à dépasser toutes les nations industrialisées, sauf les Etats-Unis, qu'il talonne ? Le miracle démystifié.

23 h 05 Chefs d'œuvre en péril.
de P. de Lagarde.
Tissus et papiers peints. Voyage fascinant au Musée historique des tissus à Lyon, à la découverte des restaurateurs des soieries anciennes.

23 h 35 Journal.

23 h 55 Mundial 86 : Pologne-Maroc.
Coupe du monde de football, en direct de Monterrey, commentaires M. Drucker et R. Piantoni.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Raphaël ou le débauché.
Film français de M. Deville (1970), avec M. Ronet, F. Fabian, J. Vilar, B. Fossey, A. Wiasemski, J.-F. Poron.
1830, en province. Une jeune veuve, femme vertueuse, s'éprend d'un dandy usé par l'alcool, les orgies. Elle cherche à le rejoindre dans la débauche. Excès, frénésie, passions romantiques, douleur morale et fascination de la mort. L'esprit d'une génération et d'une société. Un film superbe et cruel, intensément interprété par Françoise Fabian et Maurice Ronet. La musique est de Bellini.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Boîte aux lettres.
Emission littéraire de Jérome Garcin.
Claude Roy à la lisière du temps. Cette émission, déjà diffusée en 1985, mêle portrait, interview, témoignages et documents d'archives.

0 h La clef des nombres et des tarots.

0 h 05 Prélude à la nuit.
Etude de concert de G. Pierné par le pianiste P. Davenet.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, **Raphaël le tatoué**, film de Christian-jaque ; 17 h 35, Actualités de jadis (1950) ; 19 h 50, Loups, bars et Cie, la cuisine des marins ; 18 h, Magazine des sports ; 18 h 35, Made in transe ; 18 h 40, Kamikazé impro ; 18 h 55, Croq'soleil ; 19 h, le 19-20 h.

CANAL PLUS

20 h 35, **Supergirl**, film de J. Szwarc ; 22 h 25, Téléfilm : A la poursuite de Ristelli ; 0 h, **Alligator**, film de S. Martino ; 1 h 25 : Série : Mike Hammer ; 2 h 10, Kal, ou l'Inde revisitée.

LA « 5 »

20 h 30 Les grands films du petit écran : le Phénix, De D. Hickox (et à 0.00).
22 h 05 Série : La cinquième dimension (et à 1 h 35) ; **2 h 30, série : Jaimie.**
23 h Série : Super copter.

TV 6

19 h, NRJ 6 (et à 23 h) ; 20 h, Tonic 6.

FRANCE CULTURE

20 h 30 « La haute nuit », de F. Bartelt. Avec J. Topart, R. Renot, R. Mollien...
21 h 40 Latitudes : musique traditionnelle.
22 h 30 La nuit sur un plateau : littérature américaine.

FRANCE MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 9 mai à l'Auditorium Rostropovitch) : « Trois Fugues, K. 405 » de J.-S. Bach/Mozart, « Rondo » de Webern, « Grande fugue en si bémol majeur » de Beethoven, « Quatuor à cordes no 6 » de Bartok, par le Quatuor Lasalle : W. Levin, H. Meyer, violons, P. Kammitzer, alto, L. Fiser, violoncelle.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : le piano de Robert Schumann ; à 1 h Le musicien de minuit : musiques des altesses.

Mardi 3 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Les grands écrans de TF 1 : Histoire vraie.
D'après G. de Maupassant, adapt. et réal. de C. Santelli, avec M.C. Barrault, P. Mondy, D. Gence...
Cette semaine encore le couple Maupassant – Santelli est à la Une. Ce téléfilm diffusé en 1973, 1977 et 1982 fait partie des contes peu connus de l'écrivain. L'histoire d'une servante soumise aux bons vouloirs de son maître ; la souffrance, la solitude et le destin des femmes de la basse classe au siècle dernier, revisités par Santelli. A revoir absolument.

21 h 50 Tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.

22 h 05 Documentaire : le Fruit de vos entrailles.
Emission en deux parties de R. Girard et G. Arnand. Réal. de G. Ferraro.

23 h 10 Performances.
Magazine d'actualité culturelle de Michel Cardoze.
Invité : Gildas Bourdet, metteur en scène (sous réserve). Au sommaire : La publicité grimpe aux murs ; Identité judiciaire ; l'Industrie des salons ; Agenda et minute rétro.

23 h 35 Journal.

23 h 50 Mundial 86 : Portugal-Angleterre.
Coupe du monde de football en direct du stade Tecnologico à Monterrey, commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.

DEUXIÈME CHAINE : A2

19 h 55 Mundial 86 : Mexique-Belgique.
Coupe du monde de football, en direct de Mexico, commentaires de M. Drucker et R. Piantoni.

21 h 55 Mundial 86 : Algérie-Irlande du Nord.
Coupe du monde de football, en différé de Guadalajara, commentaires de B. Père et B. Pivot.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau : Mission cassecou (redif.) ; *17 h 50,* Calibre ; *18 h 55,* Croqu'soleil.

19 h 00 Le « 19-20 » de l'information.

19 h 55 Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 Les jeux ; 20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Les actualités de 1959 : à 22 h 15 Publicités de l'époque ; à 22 h 20 Tom et Jerry ; à 22 h 30 Tex Avery ; et à 22 h 40 Attraction.

20 h 45 Premier film : la Chevauchée des bannis.
Film américain d'A. de Toth (1959), avec R. Ryan, B. Ives, T. Louise, A. Marshall, N. Persoff, V. Stevenson (N.).
Sept hors-la-loi sèment la terreur dans un village dont un fermier organise la défense. Un bon scénario. Une violence assez étonnante pour l'époque. Tragédie sous-jacente.

22 h 45 Journal.

23 h 10 Deuxième film : La porte s'ouvre.
Film américain de J. L. Mankiewicz (1950), avec R. Widmark, L. Darnell, S. McNally, S. Poitier (v.o., sous-titrée, N.).
Un gangster prépare l'attaque du quartier noir d'une grande ville américaine pour tuer un médecin de couleur qu'il rend – à tort – responsable de la mort de son frère. Curieux film où l'on retrouve rarement le style de Mankiewicz, mais dont il faut retenir les bonnes intentions, la dénonciation des dangers du racisme.

CANAL PLUS

20 h 35, **le Professionnel**, film de G. Lautner ; 22 h 25, **Coup de cœur**, film de F. Coppola ; 0 h 10, **l'Étoile du Nord**, film de P. Granier-Deferre ; 2 h 10, Série : Hollywood blues.

LA « 5 »

19 h 30 A fond la caisse (série : Knight Rider) (et à 23 h 00 et 2 h 30).
20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 0 h 00).
21 h 25 Arabesque, série de suspense (et à 0 h 55).
22 h 20 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1 h 50).

TV 6

19 h, NRJ 6 (et à 23 h) ; 20 h, Tonic 6.

FRANCE CULTURE

20 h 00 Musique, mode d'emploi : Joseph Haydn ou la condition de musicien.
20 h 30 Le journal du corps : corps et esthétisme.
21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 04 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20 h 30 Concert (donné le 30 mai au Centre Georges-Pompidou) : « Prologue pour alto solo et dispositif électro-acoustique », de Grisey, « Pièce pour flûte seule », de Manoury, « La voix des voix », de M. Levinas, « Aubes incendiées, pour voix et ensemble », de Decoust, « Omaggio a Carpaccio », de Tessier, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. A. Louvier, sol. G. Causse, alto, P.-Y. Artaud, flûte, I. Jarsky, soprano.
23 h Les soirées de France-Musique : le piano de Robert Schumann ; à 0 h. Poissons d'or.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA SEMAINE DU PATRIMOINE LIBANAIS

Un groupe de jeunes Libanais de toutes confessions et de diverses disciplines s'est réuni à Paris et a créé, en 1985, le Centre culturel de la jeunesse libanaise (CCJL) ; celui-ci s'est donné pour but de montrer que la guerre, commencée en 1975, n'avait pas ralenti l'effort traditionnel des Libanais pour la mise en valeur et le développement du riche patrimoine culturel de ce petit pays.

Pour illustrer son propos, le CCJL organise, du 2 au 6 juin, une semaine culturelle au siège de l'Agence (francophone) de coopération, 13, quai André-Citroën, Paris (15e). L'architecture (Camille Aboussouan), la musique (Kamal Morkos), l'archéologie, l'environnement, la peinture, le livre, l'artisanat et la gastronomie sont au programme. Le point fort de la semaine sera le concert de musique libanaise et arabe de l'ensemble El-Maqam (salle Gaveau, vendredi 6 juin, 20 h 30). On note aussi les conférences de Maxime Rodinson, Georges Corm ou Ballem El-Jisr, directeur de l'Institut du monde arabe de Paris.

★ **CCJL, BP 142, 75263 Paris 06. Tél. : 46-34-73-19.**

BREF

JOURNÉE D'ÉTUDE

VILLE A VENDRE. – Partant du principe qu'*« aucune commune n'est commune »* et que toute collectivité territoriale présente un intérêt économique qui peut être développé et mis en valeur, la Fondation pour la gestion des villes et des collectivités territoriales organise le mardi 3 juin une journée nationale d'étude afin de confronter des expériences menées par des collectivités et de rechercher les techniques les mieux adaptées pour *« vendre sa ville aux entreprises et créer des emplois »*. M. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'environnement, et des élus locaux participeront à cette journée qui sera animée par M. Gérard Carreyrou, d'Europe 1.

★ **De 8 h 30 à 18 h 30 au Sénat, salle Médicis. Renseignements : Mme Pascale Ullmo. Tél. : 42-25-71-79.**

PORTES OUVERTES

LE CHEVAL, RICHESSE DE L'OISE. – Une journée portes ouvertes est organisée le 5 juin à Chantilly, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire du prix du Jockey club, avec interviews de personnalités (propriétaires, entraîneurs, jockeys) et présentation des chevaux. Les visiteurs pourront également visiter l'exposition « Chantilly et le cheval de course, une richesse de l'Oise ».

★ **Renseignements, tél. : 44-57-21-35.**

PRIX

NIPPON BUSINESS. – la société Cleas, société de conseil française implantée à Tokyo et spécialisée dans l'installation et le développement des entreprises françaises au Japon, lance le prix *« Vocation Japon 1986 »*.

Pour un jeune diplômé d'une grande école, âgé de moins de trente ans et connaissant l'anglais, c'est une opportunité d'apprendre la langue et d'observer, en qualité de *« junior consultant »* dans une entreprise japonaise, les méthodes des milieux d'affaires nippons et les particularités du marché japonais. Les candidats devront exposer leurs motivations dans une note *« le Japon et moi »*. Le lauréat sera choisi à l'issue d'interviews individuels parmi la cinquantaine de candidats présélectionnés. Les dossiers doivent être retournés avant le 27 juin 1986.

★ **Inscriptions : secrétariat du concours Cleas, 6, place de la République-dominicaine, 75017 Paris. Tél. : 42-67-35-11.**

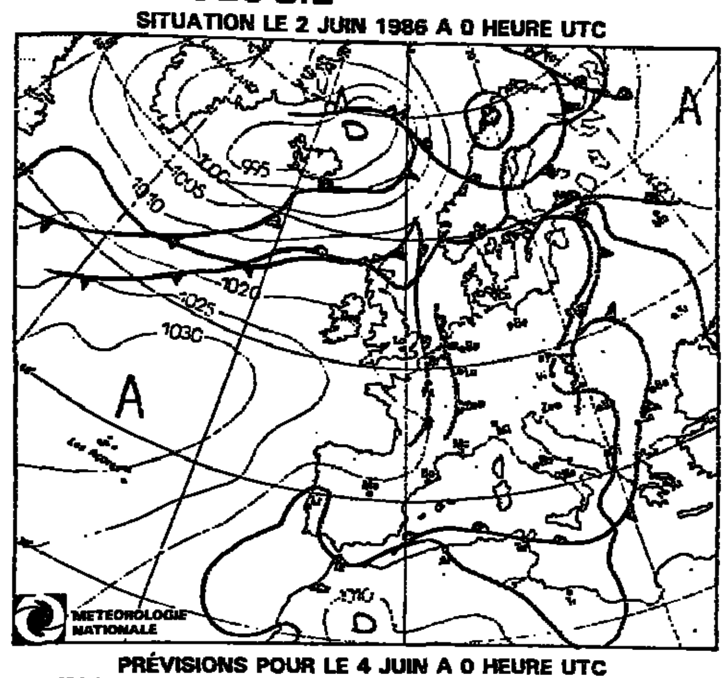
VIE ARTISTIQUE

DIVINE MARQUISE. – Mme de Sévigné a vécu à l'abbaye de Livry de 1637 à 1668. En hommage à la marquise, la municipalité de Livry-Gargan et le centre municipal Jeunesse, culture et loisirs présentent pendant le mois de juin un spectacle intitulé « Livry chante la marquise de Sévigné » au château de la Forêt. D'autre part, une exposition permanente sur sa vie est organisée du 7 juin au 28 juin au château de la Forêt.

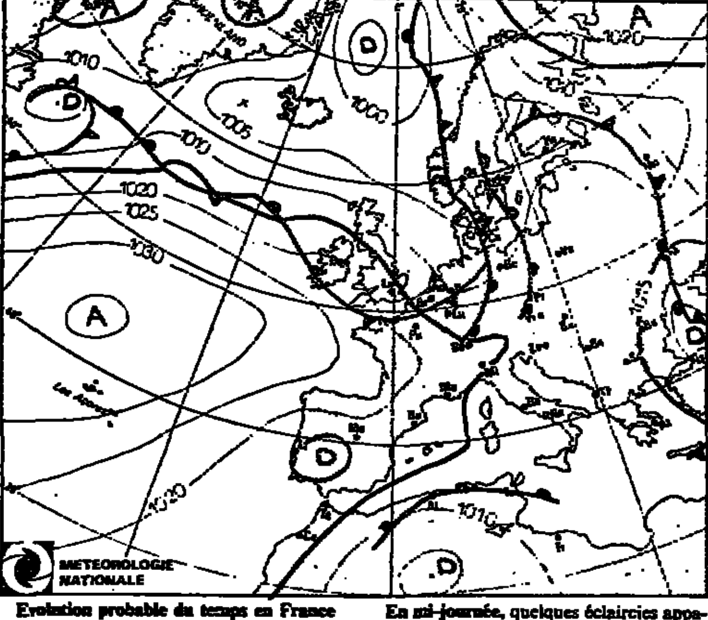
★ **Renseignements : centre Jeunesse, culture et loisirs, 36, rue Eugène-Massé 93190-Livry-Gargan. Tél. : 43-83-90-39.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 JUIN 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 4 JUIN A 0 HEURE UTC



Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 juin à 0 heure et le mardi 3 juin à 24 h.

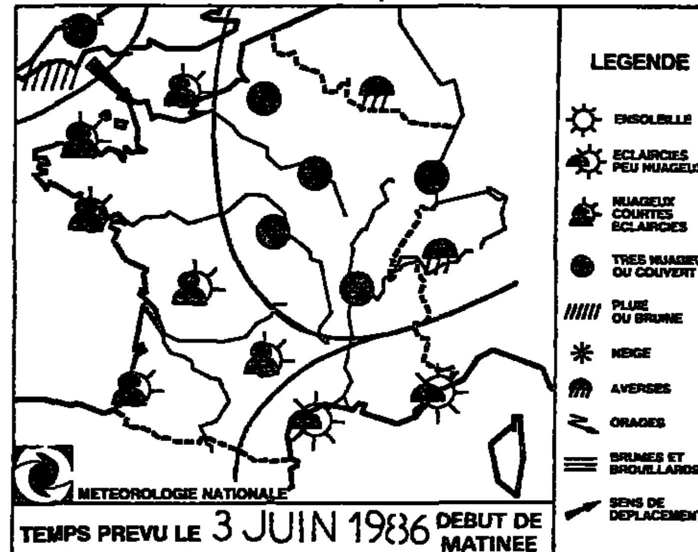
L'anticyclone des Açores, stationnaire sur l'Atlantique, ne protège que le sud du pays du flux perturbé océanique.

Mardi, un temps gris continuera à régner sur la majeure partie du pays. Seules seront épargnées les régions méditerranéennes où le soleil brillera tout au long de la journée.

Des brouillard matinaux se formeront au lever du jour de l'Aquitaine aux Pays de Loire et à la Bretagne. Ils laisseront place en matinée à un temps très nuageux. Sur un large quart nord-est, le ciel restera couvert. Des averses isolées pourront se produire près des frontières belges et suisses.

En mi-journée, quelques éclaircies apparaîtront sur l'Aquitaine, le Limousin et la Vendée, tandis qu'une zone de temps couvert et pluvieux abordera les côtes de la Manche. Elle progressera en cours d'après-midi jusqu'aux Pays de Loire, au Bassin parisien et aux frontières belges. A l'avant, les éclaircies se limiteront du sud-ouest à la moyenne vallée du Rhône et au sud des Alpes. Le vent, de secteur ouest à nord-ouest, soufflera modérément. Un léger mistral se lèvera dans le golfe du Lion.

Les températures resteront stationnaires, avec des minima de 10 à 13 degrés localement 15 degrés en Méditerranée, et maxima de 15 à 16 degrés près de la Manche, 22 à 24 degrés (localement 26 degrés), sur le littoral méditerranéen, 17 à 18 degrés partout ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	20	9	S
BIARRITZ	10	10	P
BORDEAUX	17	13	B
BOURGES	16	13	P
BREST	16	10	B
CAEN	16	13	P
CHERBOURG	14	11	C
CLERMONT-FERR.	16	12	P
DIJON	16	11	P
GRENOBLE-St-M-H	21	20	S
LILLE	14	11	C
LIMOGES	13	12	P
LYON	19	17	C
MARSEILLE-MAR.	22	13	S
NANCY	16	10	P
NANTES	16	14	C
NICE	20	12	S
PARIS-MONTS.	15	14	P
PAU	18	12	P
PERPIGNAN	21	15	S
RENNES	17	13	P
ST-ÉTIENNE	18	14	C
STRASBOURG	17	10	P
TOURS	19	17	C
TOULOUSE	16	13	P
POINTE-A-PITRE	31	25	C

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	16	14	O
AMSTERDAM	13	6	B
ATHÈNES	26	20	C
BANGKOK	36	28	C
BARCELONE	21	19	N
BELGRADE	19	8	S
BERLIN	14	9	S
BRUXELLES	12	10	P
LE CAIRE	32	26	S
COPENHAGUE	18	10	P
DAKAR	27	21	S
DELHI	36	25	S
DJERBA	22	17	A
GENÈVE	19	11	P
HONGKONG	31	27	N
ISTANBUL	30	18	N
JÉRUSALEM	27	16	S
LISBONNE	31	17	S
LONDRES	18	12	C
LOS ANGELES	21	16	C
LUXEMBOURG	15	9	P
MADRID	26	11	S
MARRAKECH	25	16	C
MEXICO	27	13	N
MILAN	22	12	S
MONTRÉAL	18	8	C
MOSCOU	27	16	O
NAIROBI	23	16	P
NEW-YORK	34	7	S
OSLO	16	10	C
PALMA-DE-MAL.	23	10	S
PÉKIN	31	23	S
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	21	13	S
SINGAPOUR	31	27	C
STOCKHOLM	20	11	N
SYDNEY	17	11	S
TOKYO	27	20	C
TUNIS	22	13	A
VARSOVIE	17	11	N
VENISE	18	12	C
VIENNE	16	10	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4238

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II								■	
III					■		■		
IV									
V					■				
VI				■					
VII			■		■		■		■
VIII	■								
IX				■		■			■
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Travail avec sa dame. Un ordre en abrégé. – II. Un endroit où l'on a le souci de l'étiquette. – III. Très clairs. Lettre grecque. – IV. Des hommes qui recherchent souvent le « soleil ». – V. Evite les répétitions. Adverbe. – VI. Besoin pressant. Amoureux. – VII. Agent de liaison. – VIII. Un endroit où l'on soigne la figure. – IX. Prénom féminin. Raflent tous les honneurs. – X. N'apparaît que dans nos rêves. – XI. Occasionnent parfois quelques problèmes avec les « gendarmes ».

VERTICALEMENT

1. Détestable compagne de lit. Est loin d'être une couche brillante. – 2. S'arrêtent à des détails pour le plaisir de faire des histoires. – 3. Nous donne le jour en nous coupant le souffle. Permet d'exprimer au début, empêche de s'exprimer à la fin. – 4. On y fait des courses à tous les prix. Bruit. Deux gouttes d'eau. – 5. Est devenue célèbre pour ses « inventions ». Homme des bois. – 6. Une manière d'être face-à-face ou dos à dos. Note. – 7. Bien élevé, il est rarement poli. Avec une telle « descente » on ne peut que trinquer. – 8. « Prend » la parole en gardant le silence. – 9. Espèce de cerise. Préposition.

Solution du problème n° 4237

Horizontalement

I. Tonsure. Nous. – II. Valet. Osa. Unité. – III. Eperons. Bêtises. – IV. Le. Fiasco. – V. Puisque. Lamine. – VI. Ers. Upérisation. – VII. As. Réa. Sien. – VIII. Be. Tortillard. – IX. Crachoirs. L.S.D. – X. Soûl. Si. Fi ! A.P. – XI. Intéressés. Na ! – XII. Et. Sa. Al. Amende. – XIII. Secam. Ume. Usées. – XIV. Turgescente. N.S. – XV. Erié. Te. Antiste.

Verticalement

1. Velpeau. Sieste. – 2. Tapeurs. Conteur. – 3. Olé ! I.S. Brut. Cri. – 4. Nerfs. Réalésage. – 5. Stoïque. Rame. – 6. Naupathie. St. – 7. Rossée. Oo. Sauce. – 8. Es. Rarissime. – 9. Aboli. Trie. E.N.A. – 10. Assis. Sa. Tu. – 11. Out. Mail. Muet. – 12. Univitellines. – 13. Sis. Ninas. Ane. – 14. Te. E.O. R.D.A. Dent. – 15. Mess. Nid. Presse.

GUY BROUTY.

ILE-DE-FRANCE

D'UNE ÉVASION SPECTACULAIRE A L'ACTION D'UN COMMANDO

Paris, ville ouverte à l'hélicoptère

« La spectaculaire évasion en hélicoptère d'un détenu de la Santé, à Paris, n'engage pas l'avenir de la République. Mais qui peut affirmer, aujourd'hui, que nous sommes à l'abri du cavalier seul d'un terroriste ou d'un maniaque survolant subrepticement la capitale, dans les mêmes conditions, pour s'en prendre à l'Elysée ou à tout autre bâtiment officiel ? » Ce propos est celui d'un officier qui connaît bien les problèmes de survol de Paris et qui craint que la « libération » de Michel Vaujour, en hélicoptère, de la prison de la Santé ne donne des *« idées perverses »* à des fauteurs d'attentat dans la capitale ou ailleurs.

En principe, le survol de Paris est réglementé, c'est-à-dire qu'il est interdit au-dessous d'une altitude de 2 000 mètres, sauf dérogations obtenues selon des procédures établies à la préfecture de police, à la police de l'air et des frontières ou au district aéronautique de la région parisienne. Même la célèbre Patrouille de France, qui ouvre traditionnellement le défilé aérien du 14 juillet à Paris, doit se soumettre à cette réglementation. Des dérogations sont quotidiennement accordées pour les évacuations sanitaires de la gendarmerie nationale ou de la protection civile et pour des sociétés privées qui organisent des transports d'hélicoptères réguliers ou à la demande.

Les hélicoptères peuvent tourner, plus ou moins librement, autour de Paris, et si les dérogations concernant le survol de la capitale commencent à partir du périphérique ou de certaines boucles de la Seine : elles leur enjoignent des cheminements spéciaux qui les tiennent au contact du contrôle de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux et qui leur fixent des terrains de sports ou des parcs dégagés s'ils devaient se poser d'urgence. Même les hélicoptères du Groupement des liaisons aériennes ministérielles (GLAM) ou de l'Aviation légère de l'armée de terre (ALAT), chargés des transports de VIP, doivent respecter cette procédure.

Comment s'opposer à l'intrusion, à très basse altitude, voire au ras des toits, d'un hélicoptère dont le pilote aurait décidé de s'affranchir d'une telle réglementation ? Depuis le périphérique, qui constitue la « barrière » à observer si aucune dérogation n'a été attribuée, jusqu'à l'Etoile ou l'Elysée, par exemple, il y a moins d'une minute et demie de navigation en toute discrétion.

Interception difficile

Au ras des toits, la surveillance par radar est inopérante dès lors que le moindre immeuble joue le rôle d'un écran ou d'un masque. Le contrôle aérien, depuis les aéroports de la capitale ou depuis son héliport, est, lui aussi, inopérant au ras des toits si le pilote de l'hélicoptère intrus s'est imposé le silence radio. On imagine déjà les difficultés de son repérage dans le trafic aérien en région parisienne, dont la densité tient à l'existence de grands aéroports internationaux ou nationaux, à l'activité d'une multitude de petits aérodromes secondaires et aux navettes incessantes des hélicoptères autorisés.

Mais le repérage n'est pas la seule difficulté. Il faut ensuite réussir à identifier l'intrus et cela en quelques secondes, avant qu'il n'ait eu le temps de commettre son forfait.

Reste l'opération la plus délicate encore à mener : l'intercepter. A la condition de disposer, quelque part sur un terrain, d'un hélicoptère constamment maintenu en alerte qui, de surcroît, soit armé pour représenter une dissuasion crédible. Qui prendra alors la décision de mettre un terme brutal au survol, sachant les risques encourus avec un hélicoptère intrus chargé de carburant qui s'écraserait en ville ? Qui prendra la décision d'installer sur certains immeubles publics (et lesquels ?) qui pourraient servir de cibles, des moyens anti-aériens, comme ce fut le cas, en 1982, lors du sommet de Versailles, protégé par des missiles sol-air Crotale et des canons bitubes anti-aériens de l'armée de l'air française ?

« Questions embarrassantes », observe encore cet officier, qui déplore l'inexistence, actuellement, d'une structure d'alerte permanente pour « marquer », c'est-à-dire suivre et renseigner, les évolutions d'un hélicoptère intrus dans le ciel de Paris.

Peut-être conviendrait-il de modifier les règles de la navigation aérienne en vigueur en repoussant bien au-delà du périphérique la « barrière » mise en place, pour donner plus de temps à une riposte possible et plus de délai à l'hélicoptère d'intervention, s'il devait y en avoir un un jour. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : le bouclier ne sera jamais étanche. La menace peut revêtir d'autres formes que l'agression par un hélicoptère isolé, à commencer par le « pou du ciel » qu'est un ultra-léger motorisé (ULM) ou le parachute sous voile.

J. I.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 30 mai :

DES DÉCRETS

● N° 86-750 du 26 mai 1986 modifiant le code de procédure pénale (2e partie : Décrets en Conseil d'Etat) et relatif au casier judiciaire.

● N° 86-751 du 23 mai 1986 portant publication de l'échange de lettres entre la France et la principauté de Monaco portant amendement du protocole de signature annexé à la convention fiscale franco-monégasque du 18 mai 1963, fait à Monaco le 17 janvier 1986.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 31 mai :

DES DÉCRETS

● N° 86-752 du 30 mai 1986 portant relèvement du plafond du premier livret des caisses d'épargne.

● Du 16 novembre 1981 autorisant la vente et la circulation de certains vins sous la dénomination « Vin de pays des coteaux cathares » et précisant les conditions de cette autorisation (extrait d'une décision d'annulation du Conseil d'Etat).

● N° 83-826 du 16 septembre 1983 relatif à l'office des transports de la région de Corse (extrait d'une décision d'annulation du Conseil d'Etat).

● N° 83-145 du 24 février 1983 portant création de la réserve naturelle des marais de Bruges (Gironde) (extrait d'une décision d'annulation du Conseil d'Etat).

DES ARRÊTÉS

● Du 16 mai 1986 établissant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants du personnel et fixant le nombre de sièges attribués à chacune d'elles au comité technique paritaire ministériel institué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi.

● Du 30 mai 1986 relatif au relèvement du salaire minimum de croissance en métropole, dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et dans les départements d'outre-mer.

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er juin :

DES ARRÊTÉS

● Fixant certaines modalités d'établissement de l'indemnité de changement de résidence prévue aux articles 24 et 25 du numéro 86-416 du 12 mars 1986 (ministère des affaires étrangères).

● Du 7 avril 1986 portant délivrance du diplôme d'expertise comptable (session 1985).

UN TABLEAU

● D'avancement supplémentaire dans la magistrature pour l'année 1986.

MODE

L'exposition Yves Saint Laurent

Très attendue, l'inauguration, le 31 mai, de l'exposition Yves Saint Laurent qui regroupe ses créations des vingt-huit années écoulées, au Musée des arts de la mode, sous le toit du pavillon de Marsan. Pourquoi cette attente et cette précision ? Parce que ce visionnaire quinquagénaire, d'abord assistant puis successeur de Christian Dior, marque depuis un quart de siècle la manière de s'habiller, de vivre et de se mouvoir des femmes aux quatre coins du monde. Son art rejoint ceux du même coup ceux du théâtre et de la peinture, dont il capte dans ses robes et ses costumes les mouvements d'ombre et de lumière.

L'exposition n'est ni celle de New-York, qui a accueilli plus d'un million de visiteurs (*le Monde* du 8 décembre 1983), ni celle de Pékin, mais une manifestation « plus métier », éminemment parisienne. On y verra quelque 300modèles dont une cinquantaine d'inédits, des robes de la princesse Grace de Monaco et de la duchesse de Windsor, entre autres.

Peut-être moins spectaculaires qu'au Metropolitan Museum of arts, les trois niveaux de l'immense grenier accueillent une histoire du smoking (lancé par le couturier en 1965) dans une salle noir et blanc où des mannequins blancs s'avancent sur fond de paravent japonais et autour d'un piano.

La reconstitution d'un salon de haute couture, avec son podium et ses chaises dorées, rappelle le théâtre de marionnettes du jeune Yves dans son jardin oranais; mannequins en vêtements de jour, public d'élégantes regardant le passage de mannequins en grandes robes du soir.

Une salle est consacrée aux robes noires — de son premier fourreau du soir en velours, scindé d'un grand nœud de satin blanc, à celle de la dernière saison, — dans un décor couleur lavande.

Ses « trésors », sur fond de bleu outremer, réunissent aussi bien les broderies que les accessoires, tandis que ses « divertissements exotiques » sont autant de voyages imaginaires en Afrique, en Chine, en Espagne ou sur la scène des Ballets russes. Enfin, tout un étage est consacré aux robes d'art (inspirées de peintres modernes), à ses classiques et aux costumes de scène (ceux de Zizi Jeanmaire notamment).

Remarquable par la mise en espace de Stephen de Pietri et les décors de Jacques Grange, l'exposition reflète aussi l'originalité de la conception de la Société Yves Saint Laurent, présidée par Pierre Bergé. C'est lui qui a permis l'épanouissement artistique du couturier en créant l'indispensable outil de production nécessaire à sa diffusion. Aujourd'hui, les boutiques Rive Gauche répercutent l'évolution de son style. Tout est prêt pour une introduction en Bourse, le moment opportun.

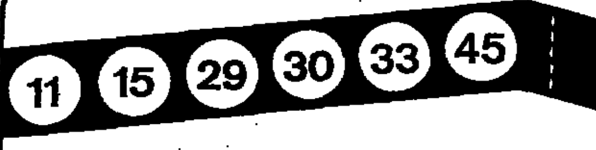
Le catalogue, intitulé *Yves Saint Laurent par Yves Saint Laurent* (sujet de l'émission « Apostrophes » du 6juin), s'ouvre sur une dédicace du président FrançoisMitterrand et une préface de Bernard-Henri Lévy (500documents, dessins en couleurs et photos, éditions Herscher, 224 pages, 390 francs).

Enfin, toujours chez Herscher (128 pages, 250 francs), *Yves Saint Laurent et le théâtre*, préfacé par Edmonde Charles-Roux, évoque en 126 superbes dessins en couleurs son œuvre dans le domaine du spectacle. Pour lui, *« le costume de théâtre, c'est une silhouette. On doit tout de suite reconnaître, en ombre chinoise, qu'il s'agit d'Hamlet, d'Othello ou du isanthrope. »*

N. MONT-SERVAN.

NATIONAL LOTO N° 22

TIRAGE DU SAMEDI 31 MAI 1986



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 4 JUIN 1986 ET SAMEDI 7 JUIN 1986

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

N'OUBLIEZ PAS : SAMEDI 7 JUIN 1986

CAGNOTTE EXCEPTIONNELLE DU RÊVE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	18	430 815,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	33	109 660,00 F
5 BONS Nos	2 419	4 700,00 F
4 BONS Nos	104 628	105,00 F
3 BONS Nos	1 752 007	9,00 F

SUPER BONUS DE MAI 135 004

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 9 F X 10 = 90,00 F

CARNET DU Monde

Décès

– Ploumagoar (22). Paris. Londres. Bruxelles. Ploussy (22). Saint-Agathon (22).

Mme Daniel Caradec, née Anne Andriessens,
son épouse,
M. et Mme Jacques Caradec,
ses parents,
M. et Mme Jacques Andriessens,
ses beaux-parents,
M. et Mme Antoon Andriessens,
ses grands-parents,
M. et Mme Gabriel Caradec,
et leurs enfants,
M. et Mme Pascal Bevillon,
et leurs enfants,
ses oncles et tantes,
cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel CARADEC,

survenu à l'âge de vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu en l'église de Ploumagoar le mardi 3 juin, à 10 h 30.

La famille remercie les personnes qui s'associent à sa peine.

– Nous avons appris la mort, le mercredi 28 mai, de

M. Michel LEDUC,
journaliste,
à l'âge de soixante-douze ans.

[Né le 3 juin 1914 à Neuilly-sur-Seine, Michel Leduc, membre de la Résistance, officier de l'ordre du Mérite, a travaillé à *France Soir* à la rubrique judiciaire, où il s'occupait plus particulièrement du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation. Après sa retraite, il a poursuivi ses activités comme informateur pour l'Agence Centrale de presse (ACP) et *le Figaro*. Il était l'un des plus anciens journalistes accrédités à l'Institut de France.]

– Le professeur et Mme Maurice Marois,
leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur et Mme Pierre Marois
et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Paulette MAROIS,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, pieusement décédée le 29 mai 1986 dans sa quatre-vingt-huitième année à Neuilly-sur-Seine.

Le service religieux en l'église Saint-Pierre de Chaillot et l'inhumation au cimetière de Montmartre dans la sépulture de famille ont eu lieu dans l'intimité, selon la volonté de la défunte.

89, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.
40, rue François-Ier,
75008 Paris.

– Madame André Tarabella, née Solange Keszler,
Blandine et Arnaud-Christian,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux et père,

M. André TARABELLA,
ingénieur ESE,
direction de l'équipement nucléaire
Electricité de France,

survenu à Marseille le dimanche 18 mai 1986, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Suivant ses dernières volontés, la levée du corps et son incinération ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 22 mai 1986.

15, boulevard Saint-Antoine,
78000 Versailles.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Sa veuve, sa famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile ZÉLINSKI,

survenu le 29 mai 1986.

Les obsèques auront lieu le mardi 3 juin, à 11 h 30, au Cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue de l'Harmonie,
93000 Drancy.

Anniversaires

– Il y a deux ans était rappelée à Dieu

Laurence de BOURBON-BUSSET.

Une pensée et une prière sont demandées à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

André SAURET,
éditeur,
en ce jour, dix-septième anniversaire de sa mort.

Danièle et Raymond Lévy.

Communications diverses

– Le groupe « Tiers-Monde » et le groupe « X Tiers-Monde » organisent une réunion-débat le mardi 3 juin à 18 heures, Maison des « X », 12, rue de Poitiers, Paris (7e), sur le thème : « L'industrialisation en Afrique, peut-on encore y croire ? ». Le débat sera suivi d'un apéritif et d'un dîner. Participation : 30 F, réunion et apéritif ; 180 F, réunion, apéritif et dîner. Inscriptions : 187, boulevard Saint-Germain, Paris. Tél. : 45-48-91-62.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Rennes-II, vendredi 6 juin, à 14 h 30, palais Saint-Melaine, M. Gildas Brossier : « Problèmes de représentation de données par des arbres ».

– Université Paris-II, mardi 10 juin, à 14 heures, salle des Conseils, M. Jean-Jacques Neuer : « Prévention et répression de la fraude fiscale internationale ».

– Université Paris-X - Nanterre, vendredi 13 juin, à 14 h 30, salle C 22, Mme Sally Jacqueline, née Marsh : « La trilogie de Mervyn Peake dans la tradition du « romance » anglais ».

– Université Paris-X - Nanterre, mardi 17 juin, à 14 heures, salle C 26, M. Pierre Rouillard : « La céramique grecque dans la péninsule Ibérique (VIIIe-IVe siècle avant J.-C.) ou l'expansion hellénique en Extrême-Occident ».

– Université Paris-II, jeudi 19 juin, à 10 heures, salle des commissions, M. Christophe Gravereaux : « L'introduction en Bourse des valeurs mobilières ».

– Université Paris-III, mercredi 18 juin, à 14 heures, salle Liard, M. Paul Volsik : « Dylan Thomas et l'ambiguïté. Ambiguïté linguistique et stratégies esthétiques ».

– Université Paris-III, vendredi 20 juin, à 14 heures, salle des commissions, M. Marcelin Boka : « Aspects du réalisme dans le roman africain de langue française ».

– Université Paris-II, vendredi 20 juin, à 16 h 30, salle des conseils, M. Georges Dole : « La profession ecclésiastique en droit français ».

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

CREDIT FORD

ETABLISSEMENT FINANCIER EN PLEINE EXPANSION RECHERCHE SON

RESPONSABLE CONTENTIEUX

Placé sous l'autorité du Responsable Juridique, le jeune candidat que nous souhaitons rencontrer, de formation juridique (licence en Droit ou Maîtrise) ayant des connaissances en informatique, aura les fonctions suivantes :

- *Responsabilité du Service Contentieux*
- *Recouvrement des créances auprès des clients*
- *Gestion du contentieux*

Votre sens des contacts, votre rigueur et votre organisation sont les atouts majeurs pour réussir à ce poste.

Ecrire à Madame Santos, CREDIT FORD S.A., 344 avenue Napoléon Bonaparte, 92506 RUEIL MALMAISON.



UNE VOLONTE DE PERFECTION

DESSEIN

Conseillers Grande Clientèle Privée dans une banque au rayonnement mondial.

Notre image est celle d'une banque professionnelle et performante. Il y a de bonnes raisons, parmi lesquelles : une implantation exceptionnelle à l'étranger, un savoir-faire reconnu en matière de marchés financiers, de gestion de patrimoines, d'opérations de haut de bilan.

Nous souhaitons renforcer les équipes de notre département Clientèle Privée, notamment à Paris et dans le Midi. Leur mission ? Conseiller et développer la clientèle privée à hauts revenus ou patrimoine important dans le choix de ses investissements. Un conseil financier à pratiquer en généraliste averti et fin relationnel, en sachant utiliser les sources d'informations internes.

Les consultants du cabinet SIRCA, en charge de cette recherche, étudieront avec attention votre candidature si, diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous exercez déjà cette fonction depuis 3 à 5 années. La réussite dans ce poste vous ouvrira de larges perspectives : la province, l'étranger, les investisseurs institutionnels, les grandes entreprises, etc. Merci d'écrire sous référence 545 517 à SIRCA, 64 rue La Boétie 75008 Paris, en précisant votre rémunératon actuelle.



MEMBRE DE SYNTEC

JEUNES CADRES FINANCIERS

LILLE (Réf. L), ROUEN (Réf. R).

Groupe financier de réputation nationale, nous commercialisons une gamme complète de services destinés à financer les investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages.
Les cadres que nous recrutons devront sur leurs secteurs, développer le portefeuille de clientèle, analyser les besoins en financement des entreprises, monter les dossiers de crédits, promouvoir nos produits et notre image auprès de nos partenaires (banques, organismes professionnels, administrations, etc ...).
Une mission passionnante mais difficile, et que nous ne confierons qu'à des jeunes diplômés (Ecole de Commerce ou équivalent) justifiant si possible d'une première expérience financière et attirés par une carrière commerciale.
La mobilité géographique est bien sûr indispensable.

Merci d'adresser candidature motivée en précisant l'affectation de votre choix au CCME - Serge DELETRÉ, 128 rue de la Boétie 75008 PARIS.

DESSEIN



Opérationnel en organisation ; évoluez dans la fonction personnel

Diplômé de l'enseignement supérieur, en 3 ans, vous avez acquis vos compétences en organisation d'entreprise chez un Conseil ou dans une entreprise.
Aujourd'hui, vous souhaitez prendre en charge l'ensemble des activités opérationnelles de la fonction (recrutement, formation, gestion des carrières...) pour vous positionner à terme dans un poste de Direction du Personnel. Nous vous confierons :

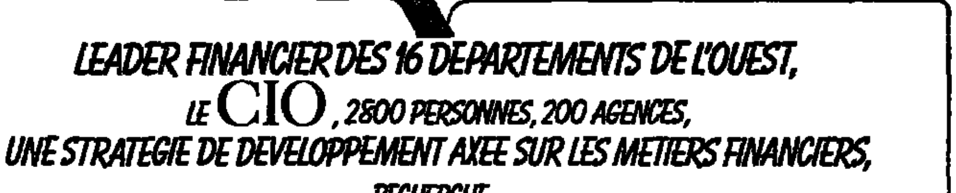
- l'étude d'organisation des activités opérationnelles et les propositions d'amélioration ; description de poste, définition de fonction, chaîne de traitement et procédures, moyens techniques, informatisation, effectif.
- le développement de la gestion des carrières et la dynamisation de la structure ; plans de recrutement tous postes, tous niveaux, étude des besoins et plan de formation, appréciation du personnel, analyse des ressources, mutation, promotion.
- la politique d'information et de communication.

Votre réussite au sein d'une équipe jeune et dynamique vous permettra d'évoluer dans le groupe FIAT.

Veuillez adresser CV, photo et prétentions, à la Direction du Personnel et Organisation, 80-82 Quai Michelet 92532 Levallois-Perret.

FIAT

media-system



RECHERCHE :

POUR RENFORCER SA DIRECTION FINANCIERE, A NANTES, AU SEIN D'EQUIPES PERFORMANTES ET EN FORT DEVELOPPEMENT :

☐ GÉRANTS DE PORTEFEUILLES-ACTIONS

aimant la Bourse et dominant parfaitement tous ses aspects techniques, avec 2 ou 3 années minimum d'expérience de la gestion ou de l'analyse financière, de formation supérieure, pour :

- gérer des portefeuilles dont ils seront responsables, au sein d'un service structuré.
- participer à l'élaboration de la stratégie d'investissement.
- assurer les relations commerciales avec la clientèle gérée, en liaison avec le Réseau d'Agences.

☐ GÉRANTS OBLIGATAIRES

de formation supérieure, avec 2 à 3 années de pratique de la gestion obligataire et très motivés par elle, disposant de solides connaissances techniques, pour :

- gérer, au sein d'une équipe, des comptes et des F.C.P. obligataires.
- conseiller des investisseurs institutionnels.
- assister le Réseau d'Agences.

☐ EXPERT JURIDIQUE ET FISCAL DU PATRIMOINE

Juriste de formation, spécialisé en droit fiscal (particuliers et organismes à but non lucratif), avec plusieurs années de pratique dans l'Administration fiscale ou dans un Cabinet d'experts, pour :

- réaliser des études générales ou individuelles en gestion de patrimoine.
- participer à l'élaboration de nouvelles gammes de produits et services faisant appel aux technologies les plus modernes.
- assurer l'animation et la formation du Réseau, ainsi que l'assistance en clientèle.

☐ CONSEILLER DES TRÉSORIERS D'ENTREPRISES

possédant plusieurs années d'expérience au sein d'une entreprise ou d'une institution financière et ayant acquis une haute technicité, de formation supérieure, pour :

- conseiller et assister le Réseau d'Agences dans les contacts avec les entreprises.
- participer au montage technique des opérations.
- intervenir sur les marchés et notamment sur le MATIF.

POUR SON RESEAU, EN VUE DE RENFORCER DES EQUIPES DYNAMIQUES, EXPERTES EN CONSEIL A LA CLIENTELE

☐ CHEF DU SERVICE BOURSE-GESTION DE PATRIMOINE EN AGENCE

maîtrisant parfaitement les opérations de Bourse et de Gestion de Patrimoine, sur le plan :
• des marchés financiers. • des techniques juridiques et fiscales. • des procédures administratives.
Il prend en charge l'entretien d'une clientèle de haut niveau et son développement.
Il participe à l'animation commerciale et à la formation des commerciaux.
Après une formation supérieure universitaire ou bancaire et une première expérience, il a exercé dans une fonction similaire pendant au moins trois ans.
Des postes sont à pourvoir, notamment à **ANGERS, BREST et SAINT-NAZAIRE.**

Ces postes nécessitent rigueur et méthode, sens du contact au plus haut niveau, capacités d'analyse et de synthèse, goût pour le dialogue et l'animation. Ils s'adressent à des candidats désireux d'actualiser en permanence leur formation et d'enrichir leur expérience. Les conditions offertes et des développements de carrière sont de nature à motiver des personnalités de valeur.

Adresser CV détaillé + photo + prétentions, accompagnés d'une lettre manuscrite, au **Crédit Industriel de l'Ouest, Direction des Relations Humaines, TX 44040 Nantes Cedex**

groupe cic

COLLABORATEURS CONFIRMES

Le développement des activités financières d'une **importante banque**, l'amène à recruter des collaborateurs qui auront pour mission d'**animer** et d'**organiser** des équipes de 10 personnes chargées de la gestion administrative et comptable de **SICAV et FCP.**

Agés d'au moins 30 ans, vous devrez posséder une expérience confirmée qui vous permette de maîtriser tous les aspects du poste.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. 4173/LM, à

MEDIA PA **9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.**

Audit interne

CHARGEURS S.A.

UTA

UTA : 6 500 personnes, une flotte jeune, un rayonnement en Afrique, dans le Pacifique, en Extrême-Orient, s'affirme dans l'environnement très concurrentiel du transport aérien, par sa gestion rigoureuse et son dynamisme.

UTA est une société de CHARGEURS S.A., première entreprise privée française dans le domaine des transports, mais aussi groupe industriel en Europe et sur le continent américain.

CHARGEURS S.A. comporte parmi ses principales filiales : Chargeurs Réunis, Paquet, Spontex, Walon.

HEC - ESSEC - ESC...

Nous souhaiterions confier à un diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et, si possible, titulaire du DECS complet, des missions d'audit de nos représentations et délégations en France et à l'étranger.

Pour réussir dans cette fonction, vous avez acquis en 3 années dans un cabinet d'audit international ou dans le service audit d'une grande société, la maîtrise de votre profession.

Ce poste implique de nombreux déplacements de courte durée et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous la réf. DF/C/86, à **UTA** - 50, rue Arago - 92806 PUTEAUX.

MEDIA PA

Des gérants de portefeuille pour notre direction financière

HF

IMPORTANTE BANQUE POSTES A PARIS OU EN PROVINCE

Importante banque française de dépôt, à vocation internationale, nous souhaitons compléter les équipes de notre Direction Financière par l'intégration de Gérants de Portefeuille pour nos centres financiers de **PARIS** ou **PROVINCE.**

Ces postes conviendraient à des candidats jeunes, débutants ou possédant une première expérience et **fortement motivés pour ce type d'activité** (mobilité géographique souhaitée).

Notre taille, notre dynamisme et notre volonté d'expansion vous garantissent, si vous faites preuve d'efficacité, **d'intéressantes perspectives de carrière** au sein de notre Direction Financière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la réf. 3803 et le nom des banques avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.



AFRIBANK

formation bancaire

LA BIAO RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT FORMATION UN CADRE DIPLOME ITB OU CESB, DESIREUX DE COLLABORER PENDANT QUELQUES ANNEES AU PERFECTIONNEMENT DES COLLABORATEURS FRANCAIS ET AFRICAINS DU GROUPE, AVANT UN RETOUR PROMOTIONNEL VERS L'EXPLOITATION.

**Adresser C.V. détaillé à la Direction du Personnel
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE
9, avenue de Messine - 75008 PARIS**

amp

Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

DES POSTES FORMATEURS POUR E.S.C. AMBITIEUX

Groupe leader de l'électronique grand public, nous poursuivons notre expansion commerciale. C'est avec des femmes et des hommes de talent que nous réussirons. Nous stimulerons votre créativité, votre adaptabilité, votre potentiel en vous proposant des postes formateurs :

CREDIT-MEN

Ce poste implique des déplacements permanents sur toute la France.

Au service des réseaux commerciaux et des directions générale et financière, vous aurez pour objectif d'analyser et de rendre compte de la situation financière des clients et de leur contexte commercial et juridique.

De formation E.S.C., débutant ou 1 an d'expérience, vous pourrez évoluer vers des postes commerciaux ou de contrôle de gestion. (Réf. 86525/LM)

RESPONSABLES GESTION COMPTES CLIENTS

Rattaché aux directions commerciales et sous la responsabilité du Contrôleur de Gestion, vous animerez une équipe de 6 à 12 personnes pour assurer avec méthode et dynamisme, la gestion des comptes clients.

Votre sens relationnel vous sera précieux pour développer vos contacts auprès des clients et des services commerciaux.

Agé de 25-30 ans, votre formation E.S.C. et votre expérience de 1 à 2 ans vous permettent d'envisager une évolution vers le contrôle de gestion. (Réf. 86524/LM)

Selecom
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Ces deux postes sont situés à COURBEVOIE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à SELECOM - 226, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.

MEDIA PA

Le directeur financier d'une belle affaire industrielle (C.A. + 1000 MF) située en Bourgogne, cherche

le chef de ses services comptables

Avec une trentaine de collaborateurs, venez gérer les comptabilités générale et analytique, fournisseurs, la paie, la trésorerie, dans un environnement très informatisé : vous participez à la consolidation.

A 38 ans minimum, formation école de gestion + DECS, vous bénéficiez d'une bonne dizaine d'années d'expérience comptable dans un environnement industriel. Vous êtes un patron proche de votre équipe, soucieux d'améliorer l'organisation existante (procédures, refonte de certaines applications informatiques). Votre connaissance de l'anglais est un plus.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4829 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Importante société de nettoyage
recherche
pour ses services comptables

CHEF DE GROUPE COMPTABLE

pour bilans, déclarations fiscales, comptabilité générale et analytique ; 2 ans d'expérience et diplôme exigés. Env. CV et prét. à : M. Michel Braye, 35, rue Miguel-Hidalgo, 75019 Paris.

RESPONSABLE COMPTABILITE ANALYTIQUE



Société à vocation technologique, spécialisée dans les domaines de l'assainissement radioactif, leader dans son secteur d'activité, recherche :

UN RESPONSABLE COMPTABILITE ANALYTIQUE

Le(la) candidat(e) sera titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 dans les spécialités Gestion/Finances-comptabilité et justifiera d'une première expérience réussie au sein d'un service comptabilité analytique ou industrielle.

Rattaché(e) au contrôleur de gestion de l'entreprise, le(la) titulaire du poste devra prendre en charge la comptabilité analytique et maîtriser son évolution, suivre et contrôler les systèmes d'information, participer aux travaux budgétaires et mener des études ponctuelles. Lieu d'attachement : Siège situé en proche banlieue sud (RER).

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 7662 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmet.

CONTESSE

Computerland®

Leader mondial de la franchise spécialisée en micro-informatique professionnelle (plus de 800 centres ouverts) recherche, dans le cadre de son expansion en Europe:

I. Pour son siège français à Paris

PLUSIEURS CONSEILLERS EN GESTION

Pour conseiller et guider les franchisés français dans la gestion de leurs centres, par l'analyse et l'application des techniques commerciales adaptées aux besoins spécifiques.

Les candidats seront diplômés de l'enseignement supérieur et auront une expérience de plusieurs années dans l'un des domaines suivants:

- Distribution/Marketing
- Vente de micro-ordinateurs
- Conseil d'Entreprise
- Finance et Comptabilité

II. Pour son siège européen au Luxembourg

UN(E) RESPONSABLE D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ INFORMATIQUE

Pour prendre en charge l'édition et la distribution d'une revue hebdomadaire d'informations techniques destinée aux franchisés ComputerLand.

Le candidat sera détenteur d'une licence de journaliste, avec une expérience du secteur micro-informatique et une bonne compréhension des éléments techniques.

UN(E) SPÉCIALISTE EN ACQUISITION DE PRODUITS

Pour sélectionner et évaluer les produits micro-informatiques (matériel et logiciels) destinés à être distribués dans le réseau ComputerLand.

Le candidat aura une formation de base en micro-informatique, suivie de quelques années d'expérience pratique dans le domaine de la commercialisation et l'analyse des produits.

Pour les 3 postes, une excellente pratique de l'anglais est requise.

Les interviews auront lieu à Paris. Les candidatures sont à adresser au Directeur du Personnel - ComputerLand Europe SARL - B.P. 2722 - Route de Trèves, Z.I. - L. 2632 Luxembourg.

Proximité ORLY

Importante Société Papetière, C.A. environ 1 Milliard, faisant partie d'un Groupe Multinational, cherche

Un Jeune Cadre de Direction HF

directement rattaché au Vice-Président de la Société et chargé, dans un premier temps, D'UN ROLE IMPORTANT DE CONTROLE INTERNE ET D'ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Ce poste prévu pour être très évolutif pourra, à terme, aboutir à des fonctions de secrétariat général.

Il suppose le niveau minimum d'une école supérieure de gestion, option finances-comptabilité ou d'un diplôme financier de troisième cycle, type Paris-Dauphine, une première expérience de quelques années et des qualités accentuées d'organisateur et d'homme de terrain.

L'expérience d'un cabinet d'audit serait un atout très apprécié.

Le salaire annuel de départ sera négocié en fonction des références et pourra offrir, à terme, d'intéressantes possibilités d'évolution.

Le Chef de son Service Comptable HF

chargé avec l'aide d'une équipe d'une dizaine de personnes, de la responsabilité des opérations comptables et fiscales de la Société, de l'élaboration du bilan et de la gestion financière.

Ce poste appelé à évoluer de façon progressive vers une Direction Comptable et Financière suppose le niveau minimum du DECS appuyé sur un diplôme de gestion et une expérience d'au moins cinq ans à un niveau de responsabilités équivalentes et très autonomes.

Salaire de départ 250.000 F et plus.

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant le poste souhaité à Madame D'ORNANT - FIDAL PARIS

FIDAL PARIS 18 bis rue de Villiers 92303 LEVALLOIS PERRET

JEUNE... ET CHEF DU PERSONNEL ?

UNITE DE PRODUCTION/CENTRE DE RECHERCHE

Etablissement industriel 135 pers., d'une filiale d'un groupe chimique important. Notre Directeur recherche un homme jeune, capable d'initiative, qui l'aidera dans la conduite de notre politique sociale et assurera la gestion administrative du personnel.

C'EST POSSIBLE A NEVERS !

Vous disposez d'une formation supérieure complétée par une spécialisation en gestion du personnel (DESS, ESC avec option personnel...). Vous connaissez la vie en unité de production à travers des stages et/ou une première expérience.

Nous vous offrons la possibilité d'exercer votre sens des responsabilités dans une fonction polyvalente et d'évoluer à terme au sein de notre Groupe.

OSEZ POUR EVOLUER : écrivez à MERCURI URVAL 14bis, rue Daru, 75008 Paris, en précisant la réf. 47 1267 sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES

recherche pour son siège parisien (19ème) un

Chef Comptable

Béneficiant d'une formation superieure et d'une solide experience acquise de préference dans un groupe de societes, âge de 30 a 40 ans, il sera rattache a la Direction Financiere, responsable d'une equipe d'une vingtaine de collaborateurs et des missions suivantes :

- prise en charge de la comptabilite d'une vingtaine de societes.
- preparation des comptes annuels de chacune de ces societes, ainsi que des comptes du Groupe.
- etablissement des resultats mensuels.

Il sera egalement appelé a controler les societes et agences de province a l'occasion de courts deplacements.

Pour reussir dans cette fonction, attractive du fait de l'autonomie et des perspectives qu'elle implique au sein d'un groupe en pleine evolution, les qualites techniques et relationnelles seront, au-dela de l'experience acquise, des criteres determinants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et pretentions) sous la réference M a Monsieur Guy BALU.

INTERCONSEIL 37, rue d'Amsterdam 75008 PARIS

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

pour le développement de ses activités d'audit en Afrique

UN CHARGÉ DE MISSION

- Formation supérieure.
- Niveau : certificat supérieur de révision.
- Expérience : 3 à 5 ans principalement dans le domaine de l'audit.
- Le candidat devra prendre en charge l'activité d'audit et de commissariat aux comptes de notre correspondant en Afrique pour une durée minimale de 3 ans ; il disposera de l'assistance du cabinet tant dans le domaine administratif que pour la réalisation des missions.
- Le poste à pourvoir (dès septembre-octobre) est situé à Djibouti aux conditions suivantes : rémunération : 240.000 FF/an + logement + voiture ; congés annuels : 6 semaines + billets d'avion A/R.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à Cabinet Jean-Arthuis Associés, 77, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Swiss company is looking for

SALES ORGANIZER

for a profitable part-time activity. His commitment is to set up a nation wide Distribution Network (approx. 12 Distributors) for a patented new Swiss high technology product to be introduced and sold to a specific professional group of persons. Candidates are invited to send their applications to Cipher 44-83-341, Publicitas, P.O. Box, CH-8021 Zürich.

RECHERCHONS

HYDROGÉOLOGUE SENIOR

(10 ans d'exp.), ayant dirigé au moins un projet d'hydraulique villageoise pour mission Afrique ouest ou centre. Adresser lettre manus. + C.V. + photo à : SOGREAH BP 172 38130 ECHIROLLES.

Contrôle comptable des succursales à l'étranger

La **BANQUE PARIBAS** recherche un assistant du Responsable du Contrôle comptable de ses succursales à l'étranger.

Il sera diplômé d'une ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE et d'un DECS de comptabilité et possédera, si possible, 2 A 3 ANS D'EXPERIENCE similaire.

En outre, une solide maitrise de l'anglais lui sera demandée. Quelques déplacements de courte durée à l'étranger interviendront dans le cadre de cette mission.

Merci d'adresser lettre manus. C.V., photo, sous référence CC, à la Direction des Relations Humaines de la BANQUE PARIBAS - B.P. 14 - 75078 PARIS Cedex 02.

BANQUE PARIBAS

MEDIA PA

Organisme para-public renforce son service d'audit nouvellement créé

recherche **CHEFS DE MISSION**

REVISEURS CONFIRMES

DÉBUTANTS

Les deux premiers postes requièrent impérativement une expérience d'audit.

Les débutants seront diplômés d'études supérieures (HEC, ESSEC, Sciences PO, Dauphine, ESC,...)

Discrétion assurée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée, sous la référence 4170, à..

MEDIA P.A.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

L'UNIVERS DE LA GESTION

juriste d'affaires confirmé

Nous sommes l'un des premiers groupes industriels français de réputation mondiale.

Nous cherchons pour notre Direction Juridique (Paris, proche banlieue Ouest) un juriste d'affaires. Au niveau de la Direction Générale, il est chargé principalement de questions relevant du droit des affaires français et international (rédaction et négociation de contrats de vente, licences, accords industriels, etc.) et de dossiers juridiques divers (propriété industrielle, fiscalité export, etc.).

Une expérience réussie de droit des affaires en entreprise ou dans un cabinet juridique d'affaires, ainsi que la maîtrise de l'anglais, sont indispensables. Un diplôme complémentaire (Sciences Po., école commerciale) est apprécié. Voiture nécessaire. (réf. 4839 LM)

Notre consultante, Mme M.C.TESSIER, vous remercie de lui écrire.

ALEXANDRE TIC S.A.
10. - RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Vous avez :

- L'expérience des montages financiers
  - sur programme de travaux de toutes natures et importances
  - acquise en établissement spécialisé, services bancaires immobiliers, promotion...
- une formation supérieure, Ingénieur, Sup de Co, Essec, licence, IAE...
- la gagne et très envie d'en tirer le meilleur parti
- le sens de l'animation d'une équipe
- notre âge, 30/40 ans

ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL

Nous avons :

- les équipes financières les plus pointues (clientèle : entreprises, maîtres d'ouvrages, à tous les niveaux) et les plus performantes,
- les plus hauts niveaux de responsabilités par tête,
- un dynamisme et une capacité de croissance à toute épreuve,
- la gagne et très envie d'en tirer le meilleur parti.

Nous recherchons :

NOTRE RESPONSABLE ILE DE FRANCE

Adresser CV, lettre man., photo, prétentions, sous réf. 5016 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.
Tièdes et approximatifs s'abstenir.

DESSEIN

MARSEILLE

NOUS NOUS DEVELOPPONS ET NOUS RECHERCHONS

RESPONSABLE "PERSONNES MORALES"

Reportant à la Direction des Engagements, ce cadre (classe V ou VI) dirigera nos services "personnes morales".

Son expérience et sa formation feront impérativement de lui un excellent connaisseur des crédits professionnels.

Il sera avant tout un homme d'animation et de motivation, décideur et diplomate, capable de s'adapter à une structure souple et évolutive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 2638 au Département des Relations Humaines
FEDERATION DU CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN
521, AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE

Crédit Mutuel
LES UNS LES AUTRES

AXIAL Publicité

BANLIEUE SUD-OUEST PARIS

La filiale française d'un laboratoire pharmaceutique anglo-saxon de dimension internationale, recherche pour son siège social (450 personnes)

ASSISTANT HF RESPONSABLE PERSONNEL

LA MISSION
Vous êtes particulièrement chargé des dossiers juridiques, de recrutement et de formation.
Vous secondez le responsable du Personnel dans tous les aspects de sa fonction.

LE PROFIL
Nous recherchons un candidat à fort potentiel, ayant une expérience confirmée de la fonction Personnel (3 ans minimum) et disposant d'une solide formation supérieure.

Si vous êtes intéressé, adressez votre lettre de candidature manuscrite avec c.v. et photo s/réf. 2610 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Groupe Immobilier de 1er plan - Paris dans le cadre de son expansion, étoffe sa Direction Administrative et Financière, et cherche

2 Jeunes Cadres

- l'un pour son service **Trésorerie Centrale**
formation gestion (Ecole Supérieure de Commerce, Maîtrise de Gestion), expérience 2 à 3 ans dans l'élaboration et le suivi des dossiers de financement de projets importants acquise en milieu bancaire ou au sein d'une grande entreprise. Réf. 1139 M

- l'autre pour son service **Comptabilité Centrale**
formation DECS, connaissances sérieuses en contrôle budgétaire et fiscalité, expérience 3 à 5 ans en Cabinet ou dans une holding. Réf. 1140 M

Ils seront amenés à assister les responsables de ces 2 services.
Possibilité d'évolution ultérieure à Paris ou en Province.

Veuillez écrire sous réf. choisie en précisant expérience et prétentions à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

Chef de service comptabilité/gestion

Département industriel Clichy - Notre client est un important groupe industriel organisé en quatre départements d'activité autonomes. Un de ces départements employant plus d'un millier de personnes entre quatre unités de production et huit implantations commerciales régionales, dispose d'une structure centrale pour sa gestion. Nous recherchons pour cette structure, implantée à Clichy, un chef de service. Rapportant au contrôleur de gestion du département, il animera une équipe de neuf personnes chargée des opérations comptables non décentralisées relatives à l'activité commerciale (comptabilité clients, facturation, gestion des stocks, etc...). Travaillant en liaison avec les différentes unités et établissements concernés, s'appuyant sur un outil informatique, il aura pour souci l'optimisation des procédures. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur en gestion, âgé d'au moins 28 ans et disposant d'une première expérience en matière de comptabilité commerciale et/ou de gestion industrielle. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience offerte. Ecrire en envoyant curriculum vitae et prétentions à G. MASSON en précisant la référence S/8086M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Organisation comptable

La **BANQUE PARIBAS** renforce son équipe d'organisation et de contrôle comptable. Elle recherche un candidat diplômé de **Grande Ecole** et titulaire du **DECS**.

Une première expérience de 2 à 3 ans dans le milieu bancaire serait appréciée.

A terme, ce poste est appelé à évoluer vers des responsabilités de gestion élargies au sein des autres directions de la Banque.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, sous la réf. OC/LM. à la Direction des Relations Humaines de la **BANQUE PARIBAS** - B.P. 14 - 75078 PARIS Cedex 02.

BANQUE PARIBAS

MEDIA PA

Banque

Un groupe privé de renom, en pleine expansion, recherche pour son activité bancaire un

DIRECTEUR COMPTABLE

Il sera pleinement responsable de la comptabilité d'une petite banque et d'un établissement financier.
Il définira et mettra en place les procédures comptables pour les nouvelles activités financières et participera activement au développement du nouvel outil informatique.
Il est de formation supérieure (Ecole de commerce, DECS + certificat supérieur...). Une très bonne connaissance et expérience de la comptabilité bancaire est indispensable.
A 30-35 ans, il est fortement motivé pour rejoindre une équipe peu nombreuse en forte croissance.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle s/référence 605 212 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

Degrémont

2 000 personnes, 2 Milliards de C.A. dont près de 2/3 à l'export, recherche :

Jeune assistant du trésorier

Missions : Dans un premier temps, il assistera le Trésorier dans • l'établissement des prévisions de trésorerie et des rapports mensuels, • la gestion de la trésorerie en francs et en devises, • la mise en place de divers financements, • les travaux de comptabilité financière.

Progressivement, il participera à des missions financières au plan international et contribuera à la mise en place d'opérations de financement en France et à l'Etranger.

Profil : La trentaine, diplômé(e) d'Ecole de Commerce, option Finance, il a une première expérience de la gestion de trésorerie, acquise soit dans une société d'ingénierie, soit au sein d'un établissement bancaire dans un département international (suivi de flux internationaux).

Il a une bonne pratique de l'informatique, en tant qu'utilisateur et le goût de faire évoluer les systèmes. Il parle couramment l'anglais.

Nous attachons la plus grande importance à son goût pour le travail en équipe mais également à sa capacité à prendre en charge aussi bien des travaux de conception que de réalisation. Nous lui offrons la possibilité d'évoluer dans un environnement international avec une grande autonomie d'action.

Le poste est à pourvoir à Rueil-Malmaison (92).

Merci d'adresser sous réf. 48 : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre conseil STANDARDATA, 128 boulevard Haussmann 75008 Paris.

STANDARDATA

ANNE PETRIU CONSEIL

---

emplois régionaux

Montpellier

IDATE

l'institut de l'audiovisuel et des télécommunications en europe recrute

ingénieur en organisation spécialisé bureautique/télématique

- expérience de l'intervention en entreprise
- anglais courant
- capacité de négociation
- goût pour le travail en équipe pluridisciplinaire

CV et prétentions à : IDATE
bureaux du polygone - 34000 Montpellier

Groupe Financier
équipé IBM 38, 50 terminaux, réseau Transpac
recherche

UN RESPONSABLE DES ÉTUDES INFORMATIQUES

Rattaché au responsable du service qui anime une équipe de développement de 5 personnes et assure la cohérence de la réalisation des projets.

Profil :
- Etudes supérieures (MIAGE de préférence) ;
- Expérience d'au moins 3 ans dans la conduite de projets ;
- Confirmé IBM 38 ;
- Sens des responsabilités ;
- Poste à pourvoir dans une ville 200 km Ouest Paris ;
- La connaissance activités Sociétés Financières serait un atout.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo s/nº 7 308 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LA MAISON DE VALERIE
Région BLOIS

Nous sommes une société de vente par correspondance en pleine expansion (C.A. prévu 86 : 1 milliard).

Nous avons besoin pour développer notre service ACHAT de :

1 ACHETEUR(EUSE)

FORMATION GRANDE ECOLE DE COMMERCE

Ayant une expérience de plusieurs années dans le domaine de la confection, (si possible dans une société de vente par correspondance), la pratique de l'anglais est indispensable et la connaissance d'une deuxième langue sera appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
M.V. SERVICES - BP 4 - 41353 VINEUIL Cedex.

Pierre Lichau S.A.

TECHNICIEN H/F AFFAIRES INTERNATIONALES

A Nantes, la Caisse Régionale de CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL de Loire-Atlantique vous propose de rejoindre son unité AFFAIRES INTERNATIONALES, rattachée au département du CRÉDIT aux ENTREPRISES.

Votre intérêt pour ce domaine s'est déjà traduit par une expérience d'environ 2 à 3 ans dans un service bancaire international et (ou) par une formation supérieure spécialisée vous permettant d'être rapidement opérationnel(le).

Dans les deux cas, nous nous attacherons à vos qualités d'initiatives, à votre esprit d'analyse et de synthèse, à votre sens de l'organisation, mais aussi à votre goût et à vos aptitudes pour le contact client.

Pour participer à notre développement, veuillez adresser votre candidature avec lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo à : C.R.C.A.M. de Loire-Atlantique, Monsieur le Chef du Personnel
La Garde - Route de Paris
44076 NANTES Cédex.

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens près de chez vous

Le centre hospitalier régional de Toulouse
ÉQUIPÉ DE 2 DPS7, 30 DPS6, 500 TERMINAUX
recherche

- **CHEFS DE PROJET**
(système ou études).
Diplôme d'ingénieur, 5 ans d'expérience.
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
Diplôme d'ingénieur ou maîtrise d'informatique.
- **PROGRAMMEURS**
DUT ou BTS

Lieu de travail : TOULOUSE.

Adresser lettre, c.v., photo et prétentions :
Monsieur l'attaché de direction responsable de l'informatique, centre hospitalier régional de Toulouse, Hôtel-Dieu, 31052 TOULOUSE Cedex.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Dans un cadre international...

Directeur administratif et financier

Filiale française d'un Groupe anglo-saxon, nous vous confions la gestion de notre activité France (200 M.F., 400 pers., plus de 10 % de croissance annuelle, des profits) et celle de nos 5 filiales étrangères.

Reportant au Directeur Général et en liaison avec le Groupe, vous prendrez en mains les responsabilités de la fonction : contrôle de gestion, financements, trésorerie, comptabilité, reporting, etc., et l'informatique.

De formation supérieure, bilingue anglais, une expérience antérieure dans l'audit et le contrôle de gestion en multinationale, sont un préalable, vos qualités personnelles et l'exercice d'une activité similaire vos atouts décisifs.

Vos succès vous donnent à présent envie d'encadrer 30 personnes et de rejoindre une entreprise dont la taille (vous y êtes n° 2), les structures (recherche, unités de production, réseau commercial diversifié), l'internationalisation (6 pays) vous donneront une dimension complète.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre, C.V., photo et prétentions), sous référence C/DCI/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR, qui vous garantit la plus totale discrétion.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

X, ECP, Mines...

Directeur général de filiales

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, leader et en développement, recherche le Directeur Général d'un ensemble de filiales en France.

Il sera chargé :
- d'animer plusieurs directeurs de centres de profits,
- de créer de nouvelles implantations,
- de négocier des contrats à niveau élevé.

Ce poste conviendrait à un candidat de premier plan, ayant déjà assumé avec succès des responsabilités opérationnelles de direction de centres de profits importants.

Il aura environ 10 à 15 ans de vie professionnelle et il témoignera de solides qualités de négociateur, de gestionnaire et d'animateur ainsi que d'un réel potentiel d'évolution lui permettant d'accéder ultérieurement à des responsabilités plus larges.

Poste : grande ville Rhône-Alpes.

Ordre de grandeur de rémunération : 450 000 F

Écrire sous référ. UE 520 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

NABISCO BELIN

Un patron pour notre équipe de recherche

Ingénieur d'une Grande École, vous possédez aujourd'hui, une bonne expérience de la Recherche et du Développement, acquise de préférence au sein d'une entreprise performante du secteur agro-alimentaire.

Rigoureux, méthodique, vous savez transmettre vos convictions à vos équipes et "tenir ferme la barre" jusqu'à ce que les objectifs fixés aient été atteints.

Maîtrisant parfaitement la langue anglaise, vous êtes l'homme des défis gagnés.

Alors rejoignez-nous et prenez, à Château-Thierry, la direction de nos programmes de Recherche et Développement : produits, technologies, matières premières. Responsable de 5 chefs de produits et du laboratoire pilote, vous serez aussi l'interface créatif et disponible des services Marketing, Production, Qualité...

A l'avant-garde de notre technologie, et au sein d'un groupe de dimension internationale, vos performances et votre dynamisme trouveront naturellement leur épanouissement.

Merci de faire part de vos motivations, pour ce poste de haut niveau, sous réf. PR à Bernard Franot, **Biscuits Belin, BP 93, 91003 Evry Cedex.**

SOURCES

SOURIAU & Cie

Important groupe industriel français (3600 pers., 12 filiales en France et à l'étranger).
Nous développons et commercialisons des matériels et équipements destinés aux marchés automobile et électronique. Dans le cadre de notre expansion nous recherchons un

Directeur Commercial

Vous avez 30/35 ans environ. Vos atouts sont une solide expérience de l'animation d'une équipe commerciale associée à une gestion rigoureuse acquise de préférence dans le domaine des équipements automobiles.

Vous savez vous impliquer au bon moment sur le terrain et entraîner vos équipes vers des objectifs ambitieux.

Diplômé de l'enseignement supérieur, votre anglais est aisé.
Un challenge est à relever dans notre division automobile où vous pourrez prendre progressivement en charge tous les aspects du poste, en assurant le développement de cette activité sur le plan national et international.

Adressez votre dossier de candidature à SOURIAU,
11 rue Galliéni, 92100 BOULOGNE

L'UNIVERS DE LA GESTION

POUR RENFORCER sa dynamique équipe d'Analystes, la DIRECTION REGIONALE d'une Banque Mutualiste, largement implantée en France, recherche un

Jeune analyste financier

débutant accepté.

CE POSTE, basé dans une ville universitaire (100 km au Sud de Paris), S'ADRESSE à un JEUNE DIPLÔME HEC, ESCP, ECO-FI, très motivé pour prendre des fonctions dans lesquelles il puisse rapidement s'affirmer.

IL PREND EN CHARGE avec des objectifs de développement la gestion d'un portefeuille de PME - PMI.

Le goût de la négociation, de l'aisance dans les contacts à tous niveaux, une capacité d'analyse rigoureuse, et de synthèses rapides sont là des atouts indispensables pour réussir à ce poste.

Si ce type de responsabilités répond à vos attentes, alors merci d'adresser votre C.V. + rémunération actuelle, s/réf. 341/LM à :



DICA SELECTION
69, rue Lecourbe
75015 PARIS

MEDIA PA

DEPARTEMENT PRODUITS D'EPARGNE

Importante BANQUE Paris-2e

Nous vous proposons de participer au développement important de nos activités financières et vous confierons, en fonction de vos aptitudes : formation et expérience professionnelle, la responsabilité de l'élaboration et du suivi de nos produits d'épargne : SICAV, Fonds Communs de Placement.

Pour ce poste, une formation supérieure (HEC, Sciences Po, Droit...) est indispensable.

Dynamisme et capacité à prendre rapidement des responsabilités constituent des atouts fondamentaux.
(Les candidatures de débutants seront étudiées avec attention.)

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions (confidentialité assurée), sous la réf. 4166, à

MEDIA P.A. 9, boul. des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Directeur administratif

Un groupe de sociétés commercialisant divers produits touristiques et de loisirs, souhaite recruter, dans le cadre de sa réorganisation, son directeur administratif.

Sa mission sera de prendre en charge, avec un sens aigu des responsabilités, la totalité des services administratifs.

L'environnement dynamique de ce groupe et les techniques de gestion sophistiquées nécessitent une formation supérieure (H.E.C., Sup de Co, DECS) et une expérience réussie d'au moins 5 ans dans un poste similaire.

Lieu de travail : une agréable ville de Haute-Savoie.

Voulez-vous transmettre votre dossier de candidature, qui doit comprendre votre C.V., votre photo et le montant de votre rémunération actuelle, sous la référence 86/489 à :





ROLAND DERKUM CONSEILS
405 avenue du 8 mai 1945
69642 LYON-CALUIRE cedex
qui vous garantit toute discrétion

MEDIA BA

Importante banque étrangère recrute pour sa Direction des Affaires Commerciales un

SPECIALISTE DU FINANCEMENT «CREDIT EXPORT»

Un très bon potentiel relationnel et l'anglais courant sont indispensables.
Notre Conseil Isabelle Jourdain attend votre dossier de candidature, sous réf. 01/124, à PARI, 11 rue La Boétie 75008 Paris.

PARI
CONSEIL EN RECRUTEMENT

LAMBERT

Le Groupe LAMBERT recherche pour l'une de ses filiales

Chef Comptable

La mission comporte la responsabilité d'une équipe de 12 personnes chargée de la Comptabilité Générale, de la comptabilité Fournisseurs, des problèmes fiscaux, de l'application informatique et du contrôle des procédures, en liaison avec les différents services administratifs de la société.

Ce poste nécessite une formation ESCAE et/ou DECS, ainsi qu'une expérience d'au moins 5 ans comme adjoint à un chef comptable d'une importante société commerciale.
Une connaissance de l'informatique sera fortement appréciée.

Le poste est basé dans l'ouest parisien.

Possibilité d'évolution rapide dans la société pour élément de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 2636 à Madame Lerède, LAMBERT FRÈRES & CIE, 5 rue Vernet 75008 Paris.

AXIAL Publicité



emplois régionaux

Ville de Saint-Brieuc
(Côtes-du-Nord), 51 500 habitants

recrute

RESPONSABLE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES NIVEAU ATTACHÉ COMMUNAL

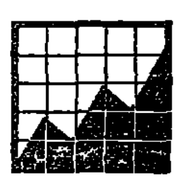
avec MAITRISE IMPLIQUANT DES CONNAISSANCES

en DROIT DES AFFAIRES
GESTION D'ENTREPRISE
MÉCANISMES D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE

Aptitudes à la réalisation d'études prospectives et à la négociation avec les acteurs de la vie économique.

Adresser candidatures avec c.v. détaillé et copies de diplômes à Monsieur le Maire, service du personnel, 22023 Saint-Brieuc.

POUR LE 20 JUIN 1986.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

BANQUE FRANCAISE

en fort développement, à vocation générale, de dimension humaine, disposant d'un reseau d'agences couvrant le territoire national, innovatrice et performante (tant sur le plan de ses produits de placements que des services rendus à sa clientèle), recherche son

Directeur des services bancaires

Le titulaire de ce poste nouvellement créé, aura en charge les services assurant le traitement des operations bancaires, à savoir :

- gestion des crédits et cautions (suivi des réglements, arrêtés de comptes...) ;
- gestion des services centraux (opérations interbancaires) ;
- gestion du service etranger (credits documentaires, comptes de non-residents...).

Ces trois entites representent environ 40 personnes et sont regroupées pour améliorer leur efficacite et la qualité des services. Le but étant d'accroître la productivité, de simplifier les transactions, de développer les services télématique et monetique, de concevoir, mettre en oeuvre et diffuser tous produits et services nouveaux (en particulier relations banque/clients, notamment institutionnels et entreprises).

Ce poste, niveau directeur adjoint, hors convention, dont le titulaire sera membre du Comite de Direction, sera confié a un diplôme d'etudes supérieures (grande école ingénieur + formation économique et financière), âgé de 35 ans minimum, ayant une expérience bancaire d'au moins une dizaine d'années acquise dans des fonctions similaires (siège ou direction administrative de réseau) et une tres bonne connaissance pratique des capacités de l'informatique et de la telematique.

Adresser resumé de carrière detaille à Bernard Mangou, sous la référence 2170 M, 17 rue la Rochefoucauld, 75009 Paris.



media system

Un des premiers groupes industriels français à vocation internationale (activité France : C.A. 85 — 2,7 milliards — 3 000 personnes — 12 établissements de production — 11 centres de distribution) renforce sa Direction des Affaires Sociales basée à Paris - La Défense et crée un poste de

Directeur adjoint des affaires sociales
Responsable du développement social

Rattaché au Directeur des Affaires Sociales,
En collaboration étroite avec les opérationnels, vous serez chargé d'élaborer et d'animer un plan de développement social adapté aux objectifs de modernisation industrielle de l'Entreprise.

Votre domaine d'interventions concernera plus spécialement :

- la motivation des collaborateurs,
- les systèmes de rémunération,
- la gestion prévisionnelle des effectifs,
- l'évaluation des potentiels,
- les plans de progrès,
- les conditions de travail,
- l'expression des salariés,
- la formation technique et générale, etc.

Ingénieur, Droit, Maîtrise de Gestion en ressources humaines ou autres, vous possédez naturellement une expérience industrielle où vous avez pu faire la preuve de votre réussite dans un ou plusieurs des domaines précités.

Votre fibre de réalisateur et d'opérationnel vous fait privilégier les actions concrètes dans des sites industriels.

Le poste est, bien entendu, évolutif pour une personnalité affirmée, à l'aise dans un contexte économique en pleine mutation.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence C/CIM/LM, à notre Conseil, qui vous garantit la discrétion la plus absolue.

MEDIA BA

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Directeur technique régional

Provence - Côte d'Azur - Cette société (4500 personnes, 1,325 milliard de chiffre d'affaires), leader sur le marché de la néo-restauration, est structurée en six régions autonomes. La direction régionale sud-est recherche son directeur technique qui, au sein de la jeune équipe régionale devra gérer la totalité des investissements de 15 centres de profits (suivi de la maintenance prévisionnelle, contrôle des budgets de frais généraux, etc...). Pour ce faire, il devra sensibiliser les équipes d'encadrement de chaque unité aux problèmes techniques. Agissant en qualité de conseil et de formateur, il aura un rôle important dans la motivation des hommes et s'intégrera dans une politique de communication plus globale. Pour ce poste basé à Avignon, nous recherchons un candidat de formation ingénieur ou assimilé qui devra justifier d'une première expérience. Outre ses compétences techniques, il aura dû affirmer son leadership en "manageant" des équipes importantes. La rémunération attractive et évolutive sera fonction de l'expérience et de l'envergure du candidat retenu. Ecrire à C. TIERZ en précisant la rémunération actuelle sous référence B/T 2025M.

PA

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

LEFURRE DE SYNTEC

DIRECTEUR GÉNÉRAL

PARIS **350.000 F et +**

Importante Société leader de sa branche travaillant sur l'ensemble du territoire national. Effectif 200 personnes. C.A. en forte progression. Spécialisée dans la vente directe aux particuliers des biens d'équipement pour la maison.

Recherche son D.G. capable de gérer l'existant et de mettre en place les structures permettant de doubler le C.A. en 2 ans.

Vous êtes un homme autonome et précis doté d'une autorité naturelle. Vous savez motiver une équipe. Vous avez une expérience dans un poste similaire et éventuellement dans la vente au grand public.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 7322 à :

MONDE PUBLICITÉ
7, rue de Montessuy - 75007 PARIS

CONSTRUCTION MECANIQUE

Un directeur pour la Réunion

400 000 F.

Notre Groupe recherche pour une de ses Filiales (40 MF. 160 pers.) spécialisée dans la mécanique générale, chaudronnerie, charpentes métalliques, ouvrages d'art, travaux maritimes et portuaires, son **DIRECTEUR**.
Il devra assurer les fonctions de Direction administrative, technique et commerciale ainsi que gérer et répondre aux problèmes d'organisation d'une société de cette dimension.
Ingénieur de formation, il possèdera l'expérience de direction d'un Centre de Profit ainsi que les qualités d'animation et de négociation indispensables à la fonction.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 1527 M ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.

C.V. PLUS (1) 43.59.40.25



Jean-Claude Maurice S.A.
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

AFCOREM

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

PARIS
Agro-alimentaire

Une Société française (C.A. 250 M.F. - Effectif 370 personnes), qui occupe une position solide sur le marché des volailles fraîches et produits de découpe, et qui accorde une grande importance à la recherche de nouveaux produits et de nouveaux créneaux, recherche UN DIRECTEUR DES VENTES FRANCE. Sous l'autorité du Directeur Commercial et dans le cadre de la politique commerciale à la définition de laquelle il aura participé, il assurera la vente et la promotion de la gamme de produits auprès d'une clientèle de G.M.S. qu'il devra suivre et développer. Il gèrera le personnel placé sous son autorité et il animera et formera son équipe de vente. En liaison avec le siège il contrôlera, de façon très rigoureuse, les livraisons des abattoirs aux points de vente. Il gérera différents budgets (fonctionnement, promotion, animation). Il informera régulièrement la Direction de ses résultats et il fera des propositions d'actions permettant d'améliorer la productivité de son Service. Dans un second temps, il assurera sous l'autorité de la Direction Commerciale les négociations avec les Centrales d'achat. Ce poste pourrait convenir à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation type E.S.C. et possédant un minimum de 5 à 8 ans d'expérience professionnelle acquise dans la vente de produits frais auprès des G.M.S. Compte tenu du développement de la Société, ce poste offre des perspectives d'avenir extrêmement intéressantes. Des déplacements assez fréquents sont à prévoir.
Ecrire sous référence 817/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

L'UNIVERS DE LA GESTION

Nº 1 EN EUROPE DANS NOTRE DOMAINE
(fournitures spécifiques pour l'industrie agro-alimentaire), filiale d'un Groupe Multinational, nous avons nos propre filiales en Europe, et représentons un C.A. de 360 millions et 800 personnes.
Nous recherchons un

contrôleur de gestion H/F

Rapportant au Directeur Financier, et avec l'aide d'une équipe de 5 personnes, il (elle) assurera pour l'ensemble des sociétés la centralisation et la coordination des budgets, le reporting mensuel avec contrôle et analyse des résultats, et les statistiques commerciales, le tout en liaison avec tous les départements des Sociétés.

Ce poste convient à un(e) candidat(e) de 29 ans minimum, de formation supérieure (type ESC spécialisation finances, ou DESS Contrôle de Gestion) ayant l'expérience de la comptabilité et du reporting anglo-saxon, et parlant couramment l'anglais.

Rémunération départ non inférieure à 200.000 F.

Merci d'ecrire avec CV et photo, sous réf. G 175 à
PAJ Conseil, 8, avenue de Camoëns, 75116 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

OFFRES D'EMPLOIS

volvic oasis

Pour assurer notre développement nous recherchons un jeune

INGÉNIEUR

de formation A.M. ou équivalent, INA, ENSIA, ayant une première expérience, si possible dans une industrie similaire.

Il participera à la réalisation de nouveaux projets dans le service « Etudes et Travaux Neufs » de notre usine de VOLVIC (Puy-de-Dôme), puis aura la possibilité d'évoluer ensuite vers un poste opérationnel ou fonctionnel. Notre entreprise possède plusieurs sites en province et en région parisienne et nous souhaitons intégrer un candidat à fort potentiel et géographiquement mobile.

Merci d'adresser votre c.v. sous référence 86/11 en précisant vos prétentions à :
Société VOLVIC, B.P. 41, 92340 BOURG-LA-REINE.

BANQUE INTERNATIONALE QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

CAMBISTE CONFIRMÉ

ANGLAIS EXIGÉ
PRÉFÉRENCE DISPONIBLE RAPIDEMENT.

Merci d'adresser dossier de candidature sous nº 7 327
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Petite société dynamique
rapide expansion
leader en matière de réseaux
recrute

PLUSIEURS INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

SUPÉLEC, ENSI

3 à 4 ans d'expériences.
Postes de responsabilité de projets.
1) INGÉNIEURS SYSTÈMES
2) DÉVELOPPEMENT LOGIQUE TTL RAPIDE microprocesseurs.
Expérience analogique appréciée.

Merci d'adresser votre candidature à :
PARIS DALLAS ÉLECTRONIQUE
14, rue de Silly
92100 Boulogne, qui transmettra
ou téléphoner au 46-03-48-54.

Recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN (ou équivalent)

surveillance et coordination chauffage urbain (6 000 logements) de juillet 1986 à mai 1987.
Solide expérience exploitation.

Adresser c.v. et prétentions à SEMAEC
B.P. 35, 94001 Créteil Cedex.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeune ingénieur mécanicien CAO

Alsace-Lorraine

LOHR SA est le premier constructeur mondial de porte-véhicules. Dans le cadre de son expansion, ce groupe va s'équiper d'un système de CAO. Elle recherche son ingénieur CAO dont la mission sera de participer au choix du système, d'acquérir une maîtrise parfaite du système retenu, de former le personnel et d'introduire ce nouvel outil dans les bureaux d'études du groupe. Nous aimerions rencontrer des ingénieurs de formation mécanique, débutants ou avec une première expérience professionnelle, et qui parlent anglais. Le poste est évolutif vers des responsabilités de chef de projet - chargé d'affaires, au sein d'un groupe en plein développement. Écrire à G. LEHR en précisant la référence A/6376M.

PA

3, Quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable des études

Produits immobiliers et financiers - Cet organisme de promotion immobilière (80 personnes, 122 millions de francs de chiffre d'affaires) est spécialisé dans la construction, la location et l'accession à la propriété de logements et annexes. Pour faire face à sa croissance rapide, il renforce ses structures et recherche son responsable des études de développement. Rattaché au directeur général, il se verra confier d'importants dossiers de développement (produits financiers nouveaux, création de filiales, montages financiers...). Il présentera lui-même ces études devant le conseil d'administration. Observateur attentif des évolutions du marché, il jouera rapidement un rôle de conseil auprès de l'ensemble des services de la société notamment le financier et le commercial. Pour ce poste réellement évolutif, nous recherchons un candidat d'une trentaine d'années, possédant une première expérience dans la banque, l'immobilier, le conseil ou plus généralement les services lui ayant permis d'acquérir une bonne connaissance de ce type de produits. Une formation supérieure de type Sup de Co, Sciences Po ou droit est indispensable. La rémunération de départ fixée à 180.000 francs, pourra atteindre un chiffre supérieur si le candidat présente des références exceptionnelles. Ecrire à C. TIERZ en précisant la référence A/T 7138M.

PA

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

S.T.A.J. Normandie recrute pour septembre 1986

UN (E) PERMANENT (E) RÉGIONAL (E)

pour coord. d'équipe et gestion
– BAFD exigé. DEFA souh. :
– exp. vie assoc. et publique illettré et/ou en difficulté.
Env. C.V. + photo à S.T.A.J. Normandie 155, bd de l'Yser. 76000 Rouen.

SCIENCES ET TECHNIQUES IMAGES. ECOLE DES MINES DE PARIS CTAMN 06560 VALBONNE

offre à

INGÉNIEURS

Grandes écoles ou équivalent, bourse, doctorat, 2 ans, télédétection. systèmes, experts cartogr., langages : Pascal C.

Saunier Eau et environnement
INGÉNIEURS CONSEILS

recherchent POUR RENNES

1. UN INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

confirmé, 8 ans d'expérience minimum en bureau d'études pour prendre responsabilité d'un service.

2. UN INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

débutant.

Envoyer CV + photo + prétentions, 2, rue des Glénans, Z.A. La Ponteis. 35760 Saint-Grégoire.

VILLE DE SAINT-NAZAIRE
70 000 habitants
recrute

DOCUMENTALISTE

Conditions de recrutement, rémunération et candidature avant le 21 JUILLET 1986 à : M. le maire, direction du personnel, poste 1147. Hôtel de Ville, B.P. 416, 44600 Saint-Nazaire. tél. : (40) 22-91-06.

ACADÉMIE DE DIJON recherche

un diplômé de l'Université ou d'une école d'ingénieur pour occuper un emploi d'

INGÉNIEUR CONTRACTUEL

au centre informatique

Pour tous renseignements, téléphoner au 80-30-13-79.

S.I.V.U. du VAL D'AZUN (Hautes-Pyrénées) recrute

UN ANIMATEUR ÉCONOMIQUE

pour coordonner et gérer des études à caractère économique en tourisme, agriculture, artisanat. Niveau maîtrise en aménagement. Expérience préalable souhaitée. Devra résider dans la vallée. Voiture personnelle. Rémunération 9 000 F. Adresser C.V. manuscrit avec photographie récente au S.I.V.U. du Val d'Azun. Mairie. 65400 Aucun, avant le 18 juin.

ASSOCIATION DE GESTION D'UN FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS recrute sur dossier

UN DIRECTEUR

pour gestion d'un foyer de 400 chambres, service de restauration, service socio-éducatif et culturel. Définition d'emploi et rémunération conforme à la convention collective des F.J.T. Logement de fonction.

Adr. cand., c.v. dét. et réf. AV. le 15 JUIN 86. Monsieur le président de l'A.G.A.-F.J.T. Home-Dome, mairie de Clermont-Ferrand, B.P. 60, 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES RECHERCHE SON

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Grâce à une formation supérieure (DECS + ou équivalent) et une expérience d'au moins 5 ans acquise de préférence dans une société de services, vous possédez une parfaite maîtrise de la mise en œuvre de la comptabilité générale et analytique, de l'administration du personnel, des relations bancaires et du suivi des contrats.

Vous serez responsable des diagnostics budgétaires et mettrez en place l'informatisation de l'ensemble des services.

Dépendant du Directeur Général, vous travaillerez en collaboration avec le deuxième groupe français du secteur.

Poste basé à STRASBOURG rémunération évolutive en fonction des performances.

Merci d'adresser le courrier manuscrit, c.v. + photo, prétentions à YVES RUYNEAU, 69, avenue de Wagram, 75017 PARIS.
Confidentialité totale assurée.

Responsable comptabilité et contrôle budgétaire

Cette importante société industrielle, leader dans son domaine, a lancé un très important plan d'investissements destiné à rénover l'ensemble de son outil industriel. Pour l'une de ses usines située dans la banlieue rouennaise, elle recherche un responsable de la comptabilité industrielle et du contrôle budgétaire. Rapportant au contrôleur de gestion central et avec l'appui d'une équipe de 6 personnes, il aura pour mission d'établir les coûts et les prix de revient industriels et d'améliorer le système de contrôle budgétaire - en liaison étroite avec les responsables opérationnels. En outre il supervisera la comptabilité générale. Ce poste s'adresse à un candidat de formation type BTS comptable ou DUT de gestion, justifiant d'une expérience d'au moins cinq années de la comptabilité et du contrôle budgétaire en milieu industriel. La rémunération dépendra essentiellement de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Le poste est basé dans la banlieue rouennaise. Ecrire en précisant la référence S 8085M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

sanofi RECHERCHE

recrute
pour son centre de TOULOUSE

Chargé(e) d'étude en chimie analytique

Le (la) candidat(e) sera titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un doctorat en chimie ou en biochimie et aura une expérience en analyse des substances chimiques et biochimiques de synthèse.
Des connaissances en chromatographie et électrophorèse appliquées aux peptides sont indispensables.
Au sein du service d'analyse, il (elle) sera responsable des études et de la constitution des dossiers analytiques de nouvelles molécules et de leurs formes galéniques.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à:
SANOFI RECHERCHE, service du personnel
195, Route d'Espagne - 31035 TOULOUSE Cedex.

PA Advertising

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NIMES

DANS LE CADRE DE LA CRÉATION DE SON ÉCOLE D'INGÉNIEURS EN INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE

(options : génie logiciel, intelligence artificielle, téléinformatique)

RECHERCHE **ENSEIGNANTS**

REF 1 - Domaine INFORMATIQUE
Expérience : enseignement 10 ans informatique générale et spécialités, génie logiciel ou intelligence artificielle. Diplômé de 3ème cycle ou ingénieur grande école et docteur ingénieur. Fonction : enseignant - chercheur.

REF 2 - Domaine ÉLECTRONIQUE
Expérience : 10 ans d'enseignement électronique numérique. Diplômé de 3ème cycle ou ingénieur grande école et docteur ingénieur. Fonction : enseignant - chercheur.

Envoyez C.V. à : C.C.I. de Nîmes **"École d'Ingénieurs"**
12, rue de la République. 30032 NIMES Cédex

Deux chefs de marché



Nous sommes leader sur le marché de l'instrumentation pedagogique. Nous fabriquons et diffusons des matériels d'enseignement scientifique (physique, chimie, biologie) et informatique. Nos produits sont distribués en VPC auprès des enseignants et formateurs dans plus de 80 000 ecoles. Nous recherchons deux collaborateurs pour prendre en charge deux de nos marchés en expansion : celui des écoles élémentaires (Réf. : 613.86 M) et celui des collèges (Réf. : 614.86 M). Homme de stratégie et de communication, le Chef de Marché définit son plan Marketing-Vente en liaison avec les responsables produits (prévisions de chiffre d'affaires, coûts, planification des actions...) S'appuyant sur la clientèle, il a en charge la réalisation des catalogues et autres moyens de vente (mailing, presse et expositions). Il analyse les résultats obtenus et en évalue la portée. Ces postes conviendraient à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (ESC) justifiant d'une première expérience acquise dans un univers proche du nôtre : VPC, édition, jeux éducatifs... Nous sommes dans un marché en développement et recherchons donc des collaborateurs capables de grandir avec nous. Ces deux postes sont basés à **Evreux** (à une heure de Paris et proche de la mer).

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence choisie à notre conseil - 61 boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

JOURNEE

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Jeune directeur des ventes réseau littérature

Les Délégués commerciaux de l'édition du groupe HACHETTE sont organisés en équipes de vente diversifiées qui commercialisent les titres de plusieurs maisons d'édition.

Pour diriger l'un des réseaux les plus prestigieux (150 MF), spécialisé dans les ouvrages de littérature générale (Fayard, Stock, Guides Bleus, Le Chêne...) nous cherchons un jeune Directeur de talent.

Sa mission sera double :

- conseiller les éditeurs dans la conception et la réalisation des stratégies marketing sur le terrain,
- développer les ventes auprès des 800 plus grands libraires,

en conduisant l'action de son chef des ventes et d'une équipe de 10 représentants confirmés, avec des objectifs budgétaires précis.

Ce poste clé convient à un diplômé d'une grande Ecole de Commerce, riche d'une première expérience en stratégie commerciale et direction d'équipe. C'est d'abord un très bon professionnel, mais il connait assez le livre pour être un partenaire efficace dans un environnement cultivé et exigeant, d'éditeurs, de directeurs littéraires et de libraires.

Ecrire à la gestion des Cadres HACHETTE (lettre + C.V.) sous réf. 6060 M, 12 rue François 1er 75008 PARIS.

HACHETTE

camif

Nous sommes un grand de la vente par correspondance en pleine expansion et réalisons un chiffre d'affaires de 3 milliards avec 1 320 personnes.
Pour participer à notre développement, nous recherchons pour notre Direction Financière

CHARGES D'ETUDES H/F

Ces fonctions s'adressent à des jeunes collaborateurs capables d'assurer des analyses de gestion, des etudes de rentabilité et de participer au suivi analytique et prévisionnel des principaux secteurs de l'Entreprise. Elles nécessitent de bonnes facultés de communication, de négociation et d'aptitude à décider.
Ces emplois sont de nature à motiver des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (E.S.C. finances-comptabilites, D.E.C.S., I.S.G.,...).

JURISTE D'ENTREPRISE H/F

Sa mission permanente sera le conseil des Directions opérationnelles et fonctionnelles de l'Entreprise en matière de Droit Commercial et des Sociétés - l'étude et l'élaboration des contrats commerciaux - la gestion des litiges et la prise en charge d'une partie du portefeuille des assurances. Maîtrisant parfaitement le Droit des Sociétés tout en intégrant les spécificités d'une Entreprise de distribution, le candidat sera un professionnel du Droit Commercial et des Sociétés, de formation supérieure - Maîtrise, D.E.A., complétée par une expérience de 4-5 ans dans un poste similaire en grande Entreprise ou Cabinet juridique, il devra allier à la méthode et à la technicite du juriste le sens des contacts et de la communication.

Ces postes offrent de réelles perspectives d'évolution et sont à pourvoir à NIORT (60 km de La Rochelle). Adresser candidaturs (C.V., photo et prétentions) à la Direction du Personnel - 79039 NIORT Cedex).

Pierre Lichau S.A.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INDUSTRIE FEU CONTINU
ECP, AM... confirmés

Un groupe français solidement implanté performant et tourné vers l'avenir, disposant de plusieurs usines à taille humaine avec des programmes d'investissement importants, recherche

- **Des Ingénieurs responsables de fabrication**
- **Un Ingénieur responsable d'entretien**

Ces postes conviendraient à des candidats ECP, AM ou école équivalente, ayant 8 à 10 ans d'expérience réussie, soit en fabrication, soit en entretien dans une industrie à feu continu et témoignant de solides qualités d'animateurs et d'organisateurs.

Postes :
- région Est France - Fabrication : réf. MC 527 CM
- Région Est France - Entretien : réf. OE 528 CM
- Région Sud-Est France - Fabrication : réf. PF 529 CM

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

ORGANISATEUR ANGERS

Notre société (1.600 personnes - 450 millions de CA) filiale d'un important groupe allemand est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'entretien d'ascenseurs. Elle recherche son Organisateur.

Rattaché au Directeur Général il aura en charge les problèmes d'organisation de la société et plus spécialement la refonte des méthodes de gestion administratives, l'étude et la mise en place de l'informatique et de la télématique dans 60 centres de montage et d'entretien.

Ce poste, basé à Angers, conviendrait à un **INGENIEUR GRANDE ECOLE OU EQUIVALENT** ayant 3 à 5 ans d'expérience d'organisation, soit dans une entreprise soit dans un cabinet d'organisation.



Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et prétentions à :
M. le Directeur du Personnel
151, rue Saint Léonard - 49000 ANGERS.

Organisation et Publicité

RESPONSABLE COMMERCIAL

Une importante **Société d'Ingénierie Informatique**, filiale d'un grand groupe industriel, recherche le Responsable Commercial d'une de ses implantations régionales située en **région méditerranéenne.**

Votre formation, votre passé professionnel vous définissent « Ingénieur de haut niveau », vous possédez des compétences technico-commerciales ou de chargé d'affaires avec des responsabilités d'encadrement.

Après vous être familiarisé avec nos activités (**systèmes « clés en main » mini-micro temps réel**) vous coordonnerez l'activité d'une petite équipe commerciale.

Pour ce poste, les réponses seront directement transmises à notre client. Prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

Envoyer C.V., lettre, photo et prétentions s/réf. **10769**, qui seront transmis par :



VALLÉE DU RHÔNE

PMI à taille humaine, spécialisée dans des technologies de pointe produisant des équipements industriels alliant l'électronique, l'informatique et la mécanique filiale d'un groupe français à implantation internationale,

recherche son

Chef du Service Achats

Nous accueillerons un acheteur ayant acquis une expérience significative en milieu industriel et possédant un diplôme d'ingénieur. Intégré dans des groupes interdisciplinaires, il participe à l'élaboration des produits, négocie et recherche le meilleur compromis quantité, approvisionnement, cadencement, niveau des stocks et coûts. Il encadre et gère un effectif de 23 personnes dont 3 Chefs de Groupe ainsi qu'un budget prévisionnel négocié. Il sera assisté par un système informatique en temps réel d'aide à la gestion des achats.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32, rue Barrème, 69006 LYON, **sous réf. 720/M.2**

Les entretiens auront lieu à LYON et à PARIS.

Cabinet Gatier

Importante Entreprise, filiale d'un puissant Groupe Industriel recherche pour l'activité GROSSE FORGE (pièces forgées de fort tonnage destinées à des secteurs industriels de pointe) d'une de ses Usines située en **BOURGOGNE SUD** un

Responsable fabrication et ordonnancement.

Animateur d'une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens, et en étroite liaison avec les services de production et commerciaux, il sera responsable des tâches suivantes :
- Etablissement des devis
- Discussion technique avec les Clients
- Préparation des gammes
- Suivi des coûts et des délais

Le candidat retenu, 30 ans minimum, de formation Ingénieur, si possible Métallurgiste, justifiera de bonnes aptitudes à l'animation d'un bureau technique et une réelle capacité à évoluer dans un environnement aussi bien technique que commercial.
- L'Anglais est nécessaire.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 251M ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.

C.V. PLUS
16 (1) 43.59.40.25



Centre d'affaires La Part Dieu
44, rue de la Villette 69003 LYON

AFCOREM

E.S.C. DEBUTANT

Le groupe SOCOPA, avec 5.000 personnes et 12 M.F. de C.A., est un des n° 1 de l'agro-alimentaire.

Nous recherchons pour notre unité pilote de la Ferté-Bernard, un

Analyste commercial H/F

Les études que vous réaliserez sur les marchés, les prix, nos concurents, nos objectifs et nos résultats nous permettront d'optimiser nos performances commerciales.

En contact direct avec tous les responsables opérationnels de l'entreprise, vos qualités d'analyse, de synthèse et de rigueur doivent être appuyées par un grand sens des contacts humains. Une évolution vers des fonctions plus commerciales peuvent être envisagées à moyen terme.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à notre
DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES
B.P. 20 Cherré - 72401 LA FERTE BERNARD Cedex.



viande SOCOPA

LEVI-TOURNAY / ASSCOM

groupe
école supérieure de commerce de lyon

recherche pour 1987, pour son
DEPARTEMENT MARKETING
deux jeunes professionnels ayant 5 ans d'expérience réussie en entreprise et attirés par la PEDAGOGIE et le CONSULTING :

Un chef de produits

grand public associé au management de produits internationaux ou ayant exercé à l'étranger.

Un responsable commercial

ayant effectivement dirigé une force de vente de produits ou de services destinés aux entreprises.

Leur mission sera :
- de concevoir et d'animer des enseignements auprès d'étudiants et de cadres français ou étrangers.
- d'encadrer des travaux d'application sur le terrain.
- de créer de nouveaux supports pédagogiques.

Au sein d'une équipe enthousiaste et stimulante, ils participeront au lancement de nouvelles actions de formation-conseil en prolongement des travaux de l'Institut de Recherche de l'Entreprise.

Ces emplois sont proposés à temps plein ou dominant.

Une information plus complète peut être obtenue auprès de Lucie COTTIN, B.P. 174 - 69132 ECULLY cedex. Tél. 78.33.81.22.

MEDIA PA

Centre d'études nucléaires de GRENOBLE recrute pour son Laboratoire d'Electronique

INGENIEURS GRANDES ECOLES
OPTION INFORMATIQUE

(Mines, Centrale, Supélec, Sup Télécom, Imag)

Débutants ou quelques années d'expérience pour ses programmes de diversification en recherche et développement d'instruments et de systèmes d'imagerie industrielle.

Connaissances souhaitées :
- *conception et développement de logiciel.*
- *architecture des systèmes.*
- *informatique temps réel,*
- *traitement d'images et reconnaissance des formes,*
- *intelligence artificielle.*

Candidatures à adresser à :
M. CANDEGABE - SPAS - CEN GRENOBLE - 85 X 38041 Grenoble cedex. Telex : 320 323 F.

Jeunes ingénieurs d'études
équipements de bord pour l'aérospatial

Notre Division Aérospatial crée de nouveaux postes d'ingénieurs d'études afin de poursuivre son avance technologique dans les domaines de l'aéronautique et de l'espace. Vous êtes ingénieur électronicien ou informaticien (ESE, ENSERG, ICPI, IEG, ENI de Brest, ENSIMAG... sont particulièrement appréciés) et vous recherchez votre premier ou votre second emploi dans une industrie de très haut niveau.

Nous vous proposons d'appliquer vos connaissances dans les domaines de la reconnaissance vocale (automatique), la conception numérique dans le domaine magnétomètre (traitement du signal), l'informatique temps réel, l'électronique de puissance. La connaissance de l'anglais est appréciée. Notre style de travail, en équipes pluridisciplinaires, est une source d'enrichissement personnel exceptionnel.

Ces postes sont à pourvoir à Valence.



Envoyer votre dossier de candidature au responsable du recrutement, CROUZET SA, 25 rue Jules Védrines, 26027 Valence en précisant la référence DAS/LM.

OFFRES D'EMPLOIS

LES EDITIONS DALLOZ
recherchent un

Juriste de Droit Pénal

Nous recherchons pour notre encyclopédie un juriste confirmé à qui nous confierons la responsabilité des cinq volumes relatifs au droit pénal.

Ce rédacteur juridique assure non seulement les relations avec les auteurs et la préparation technique mais aussi le travail de recherche et de mise à jour ; il suit l'évolution législative, jurisprudentielle et doctrinale du droit pénal.

Vous avez un DEA de droit privé et une bonne expérience professionnelle acquise en cabinet d'avocats à la cour ou aux conseils. Vous connaissez bien le droit pénal.

Vous souhaitez intégrer une équipe hautement spécialisée qui vous formera longuement à sa technicité.

Le salaire proposé motivera un cadre de très bon niveau.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV + salaire actuel) à notre conseiller Roland CHABRIER sous réf. MO 122.

ornicar — 13, rue Royale 75008 Paris

LEVI-TOURNAY / ASSCOM

OPERATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Le Directeur du département «Banque d'Affaires» d'un groupe financier important recherche son

Assistant(e)

Agé(e) de 32 à 35 ans, il (elle) justifiera d'une expérience réussie dans le montage d'opérations telles que fusions, acquisitions, recherches d'actionnaires, sera parfaitement bilingue anglais, acceptera la grande mobilité exigée par la fonction.

Perspectives de carrière rapide pour un «dauphin» dynamique et fin négociateur.

Adresser C.V. détaillé, photo et motivations sous référence 1508/JN à M. CHASSERY
110, rue du Colonel Fabien
92160 ANTONY *(qui transmettra)*.

amp

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
Secteur Production Agro-Alimentaire.

Notre forte croissance nous conduit à recruter

un Chargé de mission H/F

De formation supérieure Agro avec formation de gestion ou école supérieure de commerce (option gestion). 2 à 3 ans d'expérience ou débutant.

Il sera chargé dans un premier temps de missions d'audit de gestion dans les filiales et prendra à terme des responsabilités plus importantes dans une filiale.

Mobilité géographique et grande disponibilité indispensables.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 2378 à Lévi-Tournay/Asscom 31, Bd. Bonne Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

LEVI-TOURNAY / ASSCOM

Filiale française d'un groupe international de consultants

recherche

CHEF COMPTABLE

- Niveau BTS minimum.
- 4 à 5 années d'expérience, si possible dans un poste comparable.
- Anglais courant impératif.
- Rémunération 180.000 F/an.

Le poste implique la prise en charge complète de l'ensemble des aspects comptable, juridique, social, financier ainsi que le reporting mensuel de cette société de consultants qui compte, pour l'instant, une trentaine de personnes.

Adresser C.V. et prétentions à
M. CH. PAOLASSO
G.D.V.
114, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

CONTEST

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES (Paris) recherche

- ***Réviseurs confirmés***
- ***Auditeurs débutants***

HF

Les candidats retenus :
- *devront être diplômés de l'enseignement supérieur et pour les candidats expérimentés avoir acquis en cabinet la pratique de l'audit.*
- *interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variées.*
- *bénéficieront d'une formation diversifiée préparant au diplôme d'expertise comptable.*

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à
COGERCO - FLIPO
72, rue Bellechasse - 75007 PARIS.



INTERTECHNIQUE

AÉRONAUTIQUE - ESPACE

RÉSULTAT SUPÉRIEUR A 5 % APRÈS IMPÔT

RECHERCHE

• POUR SA DIRECTION ORGANISATION ET INFORMATIQUE :

La Direction de l'Organisation et de l'Informatique, implantée à Plaisir, est maître-d'œuvre de vastes projets informatiques pour l'ensemble des sociétés du GROUPE INTERTECHNIQUE.

Organisée en petites équipes sectorielles très proches des préoccupations de chaque société, elle utilise largement les moyens informatiques conçus et commercialisés par la filiale IN2 : plusieurs centaines de terminaux déjà connectés sur des IN 5000 (système IN-PICK), bases de données réparties, réseau et bureautique.

L'expansion rapide du groupe permet d'offrir des opportunités à des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur intéressés tant par les problèmes des secteurs de pointe que par les aspects techniques de leur solution et possédant l'un des profils suivants :

– CHEFS DE PROJET (RÉF. M5/DOI-91)

Ingénieurs Grandes Écoles ou MIAGE, ayant une première expérience de la conduite d'un projet d'informatique de gestion dans le domaine industriel, de préférence dans un secteur de haute technologie.

– INGÉNIEURS INFORMATICIENS (RÉF. M4/DOI-92)

Ingénieurs ou MIAGE, débutants ou possédant un an d'expérience.

– ANALYSTES PROGRAMMEURS (RÉF. M4/DOI-93)

DUT ou équivalent, ayant au minimum trois ans d'expérience.

• POUR LA DIRECTION QUALITÉ :

– INGÉNIEUR CONFIRMÉ (Grandes Écoles) (RÉF. M2/DQ-7)

Pour prendre en charge la fonction d'assurance de la qualité pour son activité systèmes optroniques. Il doit avoir au minimum 5 ans d'expérience en électronique, opto-électronique et micro-informatique temps réel. Il doit être attiré par les relations humaines et une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Pendant quelques mois, il sera détaché au siège social à Plaisir, puis affecté à l'établissement des ULIS.

– AGENT DE MÉTHODES ÉLECTRONICIEN (RÉF. M/DQ-11)

Titulaire BTS ou DUT : il sera affecté dans une équipe chargée du contrôle qualité des composants électroniques. Il aura, en particulier, pour tâche de développer les moyens de test et d'établir des procédures de contrôle.

• POUR SON DÉPARTEMENT MESURES ET RÉGULATION :

– AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (RÉF. M2/DA-96)
(BTS ou DUT)

Débutants ou ayant une première expérience pour travail en laboratoire d'études et de mise au point de systèmes numériques aéronautiques.

• POUR SA DIRECTION DE PRODUCTION :

– AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (RÉF. M/DPR-12)

Titulaires du BAC F2 ou F.P.A., pour assurer la mise au point d'appareils de mesure et équipements de bord aéronautiques.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1, 78374 PLAISIR CEDEX

Entreprise publique

RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

JURISTE

SPÉCIALISÉ EN

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Il sera chargé de la mise au point des accords de partenariat avec des tiers (P.M.I. et grandes entreprises) : contrats de recherche, de développement : contrats de licences, de transfert de technologie...

Les candidats devront posséder :

- Un doctorat en droit des affaires ou équivalent : une spécialisation (propriété industrielle, droit international...) serait appréciée ;
- Une bonne maîtrise de l'anglais ;
- Des qualités de contact et le sens de la rigueur ;
- Au moins trois ans d'expérience en entreprise ou en cabinet spécialisé dans une fonction similaire ;

Il est offert une rémunération et un statut motivants ainsi que des possibilités d'évolution au sein de l'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions sous n° 7 324 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Ce groupe industriel français est reconnu au plan mondial pour la performance et la qualité des équipements qu'il réalise. Ce sont des ensembles techniques complexes mettant en œuvre de l'informatique et de l'électronique sophistiquée.

Au sein d'un département organisé en centre de profit, nous recherchons un :

Chef de service support technique

responsable d'une ligne complète de produits et de l'animation d'une équipe.

Dans ce poste très polyvalent, vous aurez notamment à :
- proposer et mettre en œuvre une politique de maintenabilité de vos produits, en liaison avec le Marketing et les Études,
- réaliser des missions d'expertise, de diagnostic et d'assistance technique de haut niveau aux réseaux d'après-vente en Europe et dans le monde entier,
- analyser et exploiter les informations sur le comportement des produits,
- vos actions au sein du support technique vous permettront de participer à la mise en place d'un système très performant de soutien logistique à la vente.

Vous avez la trentaine. Parlant anglais, diplômé d'une école d'électronique, vos connaissances en informatique et en électronique, votre sens de l'organisation et votre goût de l'animation d'une équipe vous ont déjà orienté vers une fonction de maintenance d'équipements de pointe (informatique ou aéronautique).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier, sous la référence 475/2, à Annick LUCCHINI **JACQUES TIXIER S.A.** - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEUR PRINCIPAL

SUD-OUEST
T.P. - Génie Civil

Une Société de T.P. - Génie Civil de moyenne importance (150 personnes - C.A. 45 MF) solidement implantée sur la région du Sud-Ouest, recherche UN INGENIEUR PRINCIPAL. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé des relations avec les clients publics et privés pour la recherche et la négociation des marchés. Il sera responsable de l'étude des dossiers d'appels d'offres, d'adjudication,... et du suivi des chantiers avec détermination des moyens humains et matériels à mettre en oeuvre pour optimiser ses prix de revient. Il veillera avec une particulière attention à l'amélioration des méthodes de travail. Homme de terrain, il sera capable de coordonner l'activité d'une quinzaine de chantiers menés simultanément. Il aura autorité sur l'ensemble du personnel technique (B.E. et chantiers) dont 6 conducteurs de travaux. Le candidat retenu âgé d'au moins 30 ans, de formation Ingénieur T.P., A & M, INSA ou équivalent, possédera impérativement quelques années d'une expérience professionnelle (B.E. et chantiers) acquise au sein d'une entreprise de bâtiment T.P. - Génie Civil. La rémunération sera motivante et tiendra compte de l'âge et de l'expérience. Ce poste est à pourvoir dans une région agréable, dotée d'équipements éducatifs et sociaux-culturels.
Ecrire sous référence 843/M à :

GRH Conseils
3 avenue de Ségur 75007 Paris.
Discrétion assurée.

AFCOREM

ALSTHOM

DIVISION APPAREILLAGE ELECTRIQUE
DEPARTEMENT REDUCTEURS DE MESURE

AIX LES BAINS (SAVOIE)

INGENIEUR COMMERCIAL METROPOLE

est recherché par le Département Réducteurs de Mesure, Etablissement d'Aix Les Bains. Sa mission est d'assurer les relations avec le réseau de distribution France et de suivre en direct les grands clients dans un contexte de véritable autonomie.

Ayant une première expérience sur des produits techniques **OU MEME DEBUTANT**, cet Ingénieur Electrotechnicien ou Electromécanicien recevra préalablement une solide formation sur les produits.

Les possibilités d'évolution sont celles que peut offrir un grand groupe industriel.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé sous référence 4655-M à MAMREGIES 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

CHEF DE PROJET H.F.

Société en pleine expansion recherche pour son Service "Technique et Systèmes"

un CHEF DE PROJET.

- Vous avez 25 ans minimum, une formation supérieure - niveau MIAGE, une expérience souhaitée mais non indispensable.
- Vous êtes capable de définir les besoins des utilisateurs, de rédiger un cahier des charges et d'assurer le suivi de la formation. (Environnement : IBM. CICS. Base de données).
- Vous êtes apte à diriger une petite équipe (4 à 5 personnes).
- Enfin, vous êtes mobile et très disponible. (Fréquents déplacements).
- Lieu de Travail : PARIS (15e).

De réelles possibilités de promotion sont offertes au sein du Groupement pouvant déboucher sur la création de votre propre Entreprise.



REF. 06222/SR



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo (exigée), salaire actuel + prétentions à U.N.M. Service Recrutement : Avenue Georges Boillot - 91310 LINAS-MONTLHERY

RÉGIES PUBLICITÉ - RC CORBEIL 74 B 311

APPRENDRE - ENTREPRENDRE

Nous sommes une société située en Haute-Marne, filiale d'un groupe industriel international, et spécialisée dans la transformation des métaux (grandes séries).

Nous souhaitons accueillir un

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

diplômé d'une école d'ingénieurs, ambitieux, homme d'idées et de réalisation, prêt à s'impliquer dans notre entreprise et désireux de voir sa carrière progresser vers des postes de responsabilités évolutives et variées, à partir de compétences acquises en production, marketing industriel...

Si notre proposition vous intéresse, envoyez-nous votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions) sous la réf. LM 262, à

UNIVERSAL COMMUNICATIONS
Chaussée de la Hulpe 122
B - 1050 BRUXELLES



Constructeur de produits et systèmes de micro-électronique INDUSTRIELLE recrute

Ingénieur commercial export

MISSIONS : • prospecter, promouvoir les ventes, assurer le suivi commercial auprès de clients et distributeurs étrangers, • collecter les informations propres à développer notre impact sur le marché Européen, • 50% de déplacements (Europe).

*PROFIL : • Formation supérieure technique, • 1 à 2 ans d'expérience de la vente à l'exportation de produits **industriels d'automatismes ou d'électronique.** • Goût de la responsabilité indispensable. • Anglais et Allemand parlés et écrits. • Formation technique assurée.*
Poste basé à notre siège social de LA BOISSE (10 km Nord-Est de Lyon).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 41910 à CONTESSE PUBLICITE, 74, rue Béchevelin, 69363 Lyon cedex 07, qui transmettra.

CONTESSE

CONSEIL EN RECRUTEMENT CHEVRONNE

Une société internationale de conseil en Ressources Humaines réputée pour la qualité de ses interventions et son éthique exigeante propose à un professionnel du conseil en recrutement de la rejoindre.

Il se verra confier à Paris la responsabilité complète de l'organisation et du développement d'une activité de conseil en recrutement déjà amorcée.

Adresser lettre manuscrite et CV, sous référence 5452 M, à HYPERBOLE, 86, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra directement.

Secrétaire général

400.000 F

Paris. Un important groupe de communication multi-média, employant 2.000 personnes, connaissant une croissance constante, recherche son secrétaire général. Collaborateur direct de la direction générale et homme de communication et de négociation, il sera responsable de la politique d'information et conduira lui-même certains projets concernant l'ensemble du groupe. Il sera particulièrement impliqué dans la négociation avec les partenaires sociaux et l'animation de l'encadrement. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, disposant d'une bonne connaissance de l'entreprise et possédant une expérience plutôt orientée vers la communication et la négociation. De fonctionnel, ce poste peut évoluer à terme vers des responsabilités plus opérationnelles comme la direction d'une unité autonome. Outre des qualités de management, une forte motivation pour la communication est indispensable. La rémunération, essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu pourra être de l'ordre de 400.000 francs par an. Ecrire en précisant la référence S 8084M.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Juriste d'affaires



La COGEMA (Compagnie Générale des Matières Nucléaires) est la seule compagnie au monde couvrant l'ensemble du cycle du combustible nucléaire. Elle recherche pour son département des affaires juridiques (16 personnes dont 8 cadres), un juriste d'affaires confirmé.

Intervenant comme un chargé de mission directement rattaché au chef du département des accords et affaires juridiques, il secondera ce dernier dans son action de conseil à la direction générale en préparant des dossiers complexes concernant le contentieux international, les accords de structuration avec d'autres grands groupes (protocoles d'accords, montage de GIE...) et l'assistance aux filiales étrangères. Nous recherchons un spécialiste du droit des affaires internationales possédant un doctorat d'Etat. Un diplôme et/ou une expérience permettant de maîtriser le droit anglo-saxon serait apprécié. La rémunération annuelle sera fonction de l'équation personnelle du candidat. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/D 2774M

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Euroconsult EC

Recherches et études économiques sur les industries de haute technologie
Economic Research & Consulting Group on High-Tech. Industries

Notre principal domaine d'expertise depuis plus de 10 ans: l'analyse de l'évolution des applications spatiales, en termes d'industrie, de marchés, de concurrence, d'économie de production et d'exploitation, de stratégies d'entreprise.
Notre service: la fourniture d'outils fiables d'aide à la décision aux grandes sociétés industrielles et financières, aux agences nationales et aux organisations internationales concernées.

Pour élargir notre capacité d'intervention nous recherchons

1 économiste directeur de projet

formation économique supérieure: doctorat ou grande école, ou ingénieur + solide formation économique. Expérience de l'analyse et du conseil de haut niveau dans des secteurs de haute technologie, espace de préférence capable de prendre rapidement la responsabilité de projets de niveau international.

2 chargés de recherche et d'études juniors

Même formation, petite expérience ou débutants. Grande rigueur. Excellente aptitude à l'analyse économique à but opérationnel, à la synthèse et à la présentation écrite et orale.

Possibilités également de stage de longue durée (6 mois ou +) pour élève de grande école, ou de bourse de doctotat pour recherches de haut niveau dans le domaine de l'économie de l'espace.

Dans tous les cas: anglais indisp., attrait réel pour le domaine spatial, intérêt pour le travail dans une petite structure compétitive.

Adresser lettre avec C.V., Photo et prétentions à
EUROCONSULT 71, Bd Richard Lenoir 75011 PARIS

Marketing grande conso chez un leader qui a des projets.

Nous sommes un grand de l'agro-alimentaire. Nous avons acquis des positions dominantes sur certains gros marchés et continuons à investir de nouveaux créneaux. Nous recherchons deux professionnels, issus de la grande consommation, qui vont venir enrichir notre structure marketing.

Un chef de marque senior, responsable du développement, 4 à 6 années d'expérience, Il (elle) prendra en charge un important projet qu'il s'agit de mener à son terme en coordonnant l'action des intervenants. Ce n'est pas uniquement un homme d'études mais un réalisateur, entraînant et convaincant, qui orchestrera bien entendu le lancement.
Réf. 538 531 M

Un(e) chef de marque junior. 2 à 3 années d'expérience, qui aura la responsabilité d'une nouvelle gamme récemment lancée.
Réf. 539 531 M

Dans les deux cas, un profil commun : une formation supérieure de qualité, un tempérament enthousiaste, communicant, opérationnel, positif. Ils trouveront un climat stimulant, favorisant les initiatives, très ouvert au travail en équipe. Merci de faire part de votre intérêt aux consultants du cabinet SIRCA - 64 rue La Boétie 75008 PARIS - qui pourront compléter votre information et vous garantissent la plus totale confidentialité. Les deux postes sont situés à Paris Ouest.



Sirca

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

Groupe industriel français
30 filiales dans 12 pays
C.A. consolidé : 3 milliards F

DONT 1/3 AUX USA-CANADA
CASH-FLOW : 7,1 %
Recrute pour son Siège en Grande Banlieue O. PARIS

JURISTE D'AFFAIRES
Chef du Sce Juridique

L'ouverture du poste

Dépendant du Directeur Financier et Juridique, IL PRÉPARERA PERSONNELLEMENT LES CONTRATS DU GROUPE POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER ET PARTICIPERA A LEUR NÉGOCIATION, en matière commerciale et tout particulièrement de CESSIONS ET D'ACQUISITIONS D'ENTREPRISES, domaine dans lequel le Groupe est très actif. Assisté de deux collaborateurs, il aura la responsabilité du Contentieux, des Assurances, de l'Immobilier et du Droit des Sociétés de l'ensemble des Sociétés du Groupe en France.
Il remplira pleinement son rôle fonctionnel de Conseil et de négociateur, capable d'effectuer la synthèse entre les aspects économiques et juridiques des questions traitées.

Son titulaire

Du niveau DOCTORAT DE DROIT PRIVÉ avec si possible, un complément économique (IAE, IEP Ecofi,...), il parle et écrit l'ANGLAIS COURAMMENT. Il a au moins 10 ans d'EXPÉRIENCE EN DIRECTION JURIDIQUE de grande Entreprise et/ou, de préférence, en CABINET D'AVOCATS INTERNATIONAUX.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8458 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Notre Société représente le LEADER MONDIAL des MACHINES à IMPRIMER en FLEXOGRAPHIE et HELIOGRAPHIE.

Dans le cadre de sa croissance, elle recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

Profil : de formation technique supérieure (du type BTS mécanique, au minimum), vous avez **l'expérience de la vente de biens d'équipement lourds.** Idéalement, vous connaissez le matériel d'impression. Vous pratiquez l'allemand de préférence, l'anglais à défaut.

Mission : habitué des négociations à haut niveau, vous vendrez nos produits à notre clientèle : fabricants d'emballage et industriels ; votre fonction évoluera vers la responsabilité de **CHEF DE PRODUIT.**

Nous offrons : rémunération attractive (fixe + prime), selon expérience.

Ecrire avec C.V. + prét. + enveloppe à votre adresse, s/réf. BH/LM1, à

MEDIA PA

michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

FILIALE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

recherche
pour son usine de Normandie
(120 km de Paris)

l'assistant technique
de son directeur

formation ingénieur électro-mécanicien
Arts et Métiers - Nantes...
3 ans d'expérience dans service entretien
ou BE type mécanique, électrique
et anglais, indispensables.

Un candidat de valeur évoluera rapidement vers la Direction de l'établissement.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 5244 à Emplois et Entreprises qui transmettra.

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Attaché (e) de presse

Un important Organisme Financier recherche dans le cadre de son développement un (ou une) Attaché (e) chargé (e), auprès du Responsable des **RELATIONS EXTERIEURES**, du suivi des relations avec la **PRESSE** et les **GROUPES D'INFLUENCE** (Parlementaires, Organismes professionnels, etc...)
L'objectif de la fonction sera de promouvoir l'Organisme dans son image par une information homogène et systématique formelle (dossiers, articles rédactionnels,...) ou informelle (présence à des manifestations économiques, déjeuners ou voyages de presse...).
Ce poste sera confié à un Professionnel (H ou F) de formation supérieure (Sciences Eco, Sciences Po ou équivalent ouvert aux problèmes économiques et financiers et ayant exercé plusieurs années une activité similaire dans un environnement institutionnel (Banque, Grande Administration, Siège d'entreprise importante).
Envoyez-nous votre dossier complet (lettre + CV + Photo) sous référence 1529 M ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.

AFCOREM



Jean-Claude Maurice S.A.

C.V. PLUS (1) 43.59.40.25

12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

BANQUE INTERNATIONALE
QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

TÉLEXISTE

AYANT EXPÉRIENCE SALLE DES CHANGES.
ANGLAIS EXIGÉ.

Merci d'adresser dossier de candidature sous nº 7 328 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

ORGANISME PROFESSIONNEL IMPORTANT,
nous recherchons pour renforcer notre structure actuelle

JURISTE

DESS - DEA *220.000 +*

Vous avez quelques années d'expérience en Entreprise ou Cabinet avec de préférence une orientation droit des affaires, droit bancaire.

Au sein d'une équipe jeune et de haut niveau, vous serez plus spécialement chargé d'assurer la préparation, l'animation et le suivi de commissions et réunions techniques consacrées aux problèmes de la profession. Vous serez en rapport quotidien avec les adhérents dont vous serez le conseil pour toutes les questions de réglementation.

De bonnes qualités rédactionnelles sont nécessaires. Votre sens relationnel vous permettra de vous faire reconnaître et apprécier dans ce rôle de conseil. Ce poste est à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 909M à notre conseil qui traitera votre candidature avec la plus grande confidentialité.

JFD conseil 102, BD. MALESHERBES 75017 PARIS

CURRICULUM

emplois régionaux

MESSAGERIE ACCÉLÉRÉE FRANCE ET INTERNATIONAL

Nous créons des postes de
DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX
POUR
ORGANISER - VENDRE - ANIMER (200 KF/AN + voiture)

Notre société, spécialisée dans le courrier accéléré, se développe rapidement, et l'appartenance à des groupes français de premier plan nous donne les moyens d'une politique ambitieuse.
Vous êtes un professionnel de la négociation à haut niveau (expérience de 5 ans minimum) de préférence dans la vente de services, vous avez une formation supérieure et vous avez prouvé au cours de votre carrière votre sens de l'organisation et des responsabilités.
La fonction que nous vous demandons de mettre en place vous amènera à être, pour le développement de notre produit, de véritables patrons de votre région (constituée d'une dizaine de départements environ).

Merci d'adresser C.V. + photo + lettre manuscrite sous nº 7300 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SOCIÉTÉ
PROCHE BANL. OUEST
affiliée à UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL

recherche

ASSISTANT(E)

au CHEF DU SERVICE FINANCIER COMPTABLE

pour seconder dans les domaines suivants :
- organisation et direction du service comptable,
- questions fiscales,
- applications informatiques.

CE POSTE CONVIENDRAIT A DÉBUTANT(E) dégagé O.M., ayant éventuellement 2 à 3 ans expér. professionnelle, titulaire du DECS, ou d'une MSTCF ou d'un DUT de comptabilité complété par des connaissances en informatique.

Adr. C.V., photo, prétent. à : S.I.P. Publicité (s/réf. 1607), 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS (qui transmettra).

Prestigieuse société d'éditions PARIS

180.000 +

Editeur
Formation scientifique - mathématiques

pour gérer un fonds d'éditions scientifiques (recherche d'auteurs, conception des ouvrages, promotion, etc...)
Une expérience réussie de quelques années à un poste similaire chez un Editeur scientifique est souhaitée. **Formation scientifique supérieure mathématiques exigée.**
Ce poste peut également s'adresser à un enseignant en mathématiques de haut niveau, habitué à publier et pouvant justifier de ses capacités à devenir éditeur.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo, pretentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse rapide), sous référence 26003M. à Danièle Chapuis.

MRI conseil 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.

CURRICULUM

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CADRE FINANCIER
fort potentiel
Assistance et contrôle filiales
HEC, ESSEC, ESCP...

Coordination et harmonisation des méthodes comptables, mise en œuvre d'audit, évaluations financières (rapprochements et acquisitions de sociétés).

Expérience 3 ans, solides connaissances comptabilité, gestion, finances.
Anglais indispensable.

Large perspective d'évolution au sein filiale France ou étranger.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. LB 526 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap
PUBLIPANEL

Valorisez une première expérience de ventes sur le terrain

Une société très dynamique du secteur tertiaire, filiale d'un important groupe international, recherche un Cadre Commercial capable, après avoir reçu une solide formation, de négocier ses produits auprès d'une clientèle d'entreprise.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation type ESC ou équivalent,
- 1 à 3 ans d'expérience de la vente sur le terrain, (la candidature d'un débutant, de très bon potentiel, peut être envisagée),
- une bonne culture générale et une grande aisance relationnelle,
- des qualités de ténacité et de négociation,
- la volonté d'avoir une carrière dont la progression sera directement liée aux résultats.

Poste à Paris, nombreux déplacements en province.

Ecrire sous réf. WG 522 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap
PUBLIPANEL

Diriger un centre de profits
Le dynamisme de la PME, la puissance d'un groupe

Une importante société de négoce de produits industriels rattachée à un grand groupe recherche le Directeur d'un de ses centres de profits.

Rattaché au Directeur Général de la société, il dirigera une unité dont le C.A. est de 55 millions, animera un effectif de 30 personnes, en assumant les responsabilités complètes d'un chef d'entreprise.
- il s'engagera sur des objectifs, des budgets et des marges,
- il assurera le développement commercial de son unité et sa gestion administrative, comptable, financière et sociale.

Ce poste conviendrait à un candidat, ayant une solide formation de base (ESC ou équivalent), l'expérience réussie de la direction d'une unité commerciale, de préférence dans le secteur des produits industriels ou du bâtiment. Il aura les qualités d'un gestionnaire rigoureux, d'un commerçant avisé et d'un animateur dynamique.

Poste : ville universitaire de Bretagne
Ordre de grandeur de rémunération : 220.000 F

Ecrire sous réf. RB 517 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap
PUBLIPANEL

Filiale (300 personnes) d'un très important Groupe Industriel International (8 000 personnes) exerçant son activité dans un domaine très spécialisé (métallurgie fine métaux non ferreux)

la Direction Technique

recherche

ingénieur chimiste

Ce poste peut être confié à un débutant diplômé d'une ENSIC ou à un ingénieur possédant déjà une première expérience industrielle dans le domaine de la chimie ou de l'hydro-métallurgie.

Ce collaborateur devra étudier, évaluer et réaliser des équipements ou installations nouvelles en liaison avec les services de la Production.

Expérience souhaitée en ingénierie et technologie.

Cabinet Leconte — *nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.*

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS Réf. 50301

Pierre Lichau S.A.

Ingénieur Chef de service études et industrialisation

Au sein d'une usine de 180 personnes, rattachée à un grand groupe international leader, nous recherchons un Ingénieur grande école ECP, AM ou équivalent.

Il sera rattaché au Directeur de l'établissement et il assurera des responsabilités importantes :
- recherche et développement de produits nouveaux en liaison avec le marketing,
- modernisation et automatisation de l'outil de production,
- direction du service méthodes.

Ce poste conviendrait à un candidat, ayant 30 ans minimum, une expérience BE dans secteur mécanique et/ou chaudronnerie, le goût de l'innovation et le dynamisme pour animer une équipe.

Poste : Normandie.

Ecrire sous réf. KA 525 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris


PUBLIPANEL

INDUSTRIE A FEU CONTINU
Ingénieur confirmé chef de fabrication

Un groupe français solidement implanté, ayant de bons résultats économiques et plusieurs usines, recherche un Chef de Fabrication.

Rattaché au Directeur d'une usine à taille humaine (200 personnes), il sera chargé du secteur le plus important. Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant une solide expérience de fabrication acquise dans une industrie à feu continu et témoignant de qualités marquées d'organisation et d'animation et d'un goût réel pour le commandement.

Poste : région Midi-Pyrénées

Ecrire sous réf. XH 523 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap
PUBLIPANEL

SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE LIÉE A UN IMPORTANT INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL INTERNATIONAL

recherche

CHEF DE BUREAU

AUQUEL SERONT CONFIÉS :
- la comptabilité et le reporting des sociétés immobilières ;
- la rédaction des rapports périodiques de gestion ;
- l'établissement des déclarations fiscales ;
- les contacts avec les banques, etc. et le management des différents programmes immobiliers.

ET RÉPONDANT AU PROFIL SUIVANT :
- niveau DECS avec quelques années d'expérience dans le domaine immobilier ;
- habitude des systèmes comptables informatisés ;
- connaissance de l'anglais indispensable.

SECRÉTAIRE COMPTABLE POLYVALENTE

Qui se chargera du secrétariat de la société et assistera le Chef de Bureau pour la comptabilité.
- Notions d'informatique nécessaires.
- Connaissance de l'anglais souhaitable.

Ces deux postes sont à pourvoir à partir de septembre 1986 à Paris.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous nº 7 318, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Ingénieurs Commerciaux Seniors trouvez votre voie chez Digital

à Lille - Lyon - Marseille - Metz - Paris - Rouen - Toulouse

Si vous entrez chez nous :

Vous vendrez **toute la gamme** de nos produits sur un marché spécifique (Banques, Assurances, Automobile, Aéraunotique, Grands Comptes, OEM,...).

Après avoir fait vos preuves, vous pourrez changer de marché en Région Parisienne, en Province (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Rouen, Strasbourg, Toulouse...).

Vous pourrez aussi valoriser votre acquis au sein d'autres départements : Marketing, Formation... ou à des fonctions de Management. D'autre voies vous seront ouvertes, nous en reparlerons en faisant connaissance.

Qui êtes-vous actuellement ?

De formation Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, Universitaire, vous possédez une expérience de 4 ans au moins dans la vente de grands ordinateurs.

Vous aimez votre métier, désirez évoluer intellectuellement et professionnellement et vous épanouir dans votre vie personnelle. Bien sûr vous parlez l'anglais.

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. MON211 à Marie-Claire SAN QUIRCE (en précisant la/les villes de votre choix), DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux, 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

CURRICULUM

digital

RESPONSABLE EXPORT

la filiale francaise d'un important groupe international du secteur de la chimie fine recherche son Responsable Export pour des **additifs destinés à l'alimentation animale, l'alimentation humaine et l'industrie pharmaceutique.**

Rattaché au Directeur du Marketing il aura pour mission d'encadrer notre réseau export, d'élaborer et de mener à bien les plans marketing à court, moyen et long terme, d'assurer l'assistance et la promotion technique de l'ensemble de notre gamme en Afrique noire francophone et au Maghreb, de mener personnellement les négociations commerciales de contrats nationaux.

Scientifique de formation (Ingénieur Agro, Vétérinaire ou ENSIA) il aura nécessairement une connaissance approfondie de la nutrition et des productions animales et une expérience commerciale des relations avec l'industrie. Une connaissance des marchés africains serait un atout supplémentaire.

Basé à Paris le candidat devra se déplacer 50% de son temps.

Adresser lettre manuscrite C.V. photo et prétentions à PIERRE LICHAU S.A sous référence 10774 - 10 rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

Assistant logiciel du Directeur nouveau produit aujourd'hui...

La stratégie de notre entreprise U-BIX KONIKA, Nº 3 de la distribution de photocopieurs, implique de développer notre activité vers la micro-informatique.

Nous offrons dans le cadre de cette expansion à un jeune diplômé (MIAGE, option Gestion, organisation ou Ingénieur + IAE) de rejoindre notre Direction nouveaux produits logiciels pour assurer le lancement commercial et l'assistance auprès de notre clientèle nouveaux produits.

Votre intérêt pour l'univers des logiciels, vos qualités pédagogiques et vos capacités à appréhender les structures d'une entreprise vous permettront de proposer aux clients les produits les mieux adaptés à leur organisation.

Vous aurez à créer par la suite votre propre équipe pour faire face au développement de cette activité.

La pratique courante de l'Anglais est indispensable pour ce poste basé à Nanterre-La Défense. Il nécessite des déplacements tant en France qu'en Allemagne et aux Etats-Unis.

... Responsable du suivi commercial et technique nouveaux produits demain !

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre + CV, photo et prétentions sous la référence NP au Service Relations Humaines, UBIX KONIKA 15, rue des Sonns, 92000 Nanterre.

U-BIX Konica PHOTOCOPIEURS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE BANCAIRE

dont les activités financières, diversifiées et adaptées aux nouveaux marchés, sont très développées, recherche, pour compléter ses équipes, des

Commerciaux-Financiers de haut niveau

chargés de présenter un ensemble de produits et de services financiers, à une clientèle répertoriée, d'institutionnels, d'entreprises, d'associations et d'en assurer le suivi.

Ces postes peuvent intéresser des diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de 28 à 35 ans, ayant déjà une expérience commerciale ou financière nécessitant des contacts à l'échelon direction générale, acquise de préférence dans un organisme financier ou une compagnie d'assurances. Une formation complémentaire aux produits spécifiques sera assurée. La rémunération sera constituée d'un fixe important et d'un intéressement lié aux performances réalisées.

Postes à pourvoir à Paris. (Référence 2168/M)

Le même groupe, soucieux de faire face au développement prévu de ses activités, crée le poste de

Responsable Marketing produits financiers

Le titulaire de cette fonction aura pour mission de concevoir de nouveaux produits et services financiers et de bâtir la stratégie de leur diffusion, pour tout genre de clientèle, y compris celle des particuliers.

Le poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 30 à 35 ans, ayant déjà une expérience de quelques années acquise dans une fonction similaire, au sein d'un organisme financier.

Le poste est à pourvoir à Paris et la rémunération, prévue à niveau élevé, sera cependant fonction de la compétence. (Référence 2169/M)

Pour les postes décrits ci-dessus, prière d'adresser un résumé de carrière détaillé à Bernard Mangou, en spécifiant la référence. Les entretiens auront lieu à Paris au mois de juin.

17 rue la Rochefoucauld,
75009 Paris.



Rédacteur contentieux sinistres
HF

Nous sommes une Compagnie d'Assurances IARD importante et nous offrons un poste de Rédacteur Contentieux Sinistres RC, dont le rôle sera de conseiller et guider nos délégations régionales dans la gestion et le règlement amiable ou judiciaire des sinistres et d'assurer, en liaison avec ces délégations régionales, la gestion des sinistres importants, notamment corporels. Ce poste convient à un(e) candidat(e) titulaire au minimum d'une licence en Droit et ayant au moins 5 ans d'expérience similaire dans une compagnie d'Assurances. Lieu de travail : banlieue Est (desservie par RER). Poste stable et comportant des perspectives d'évolution. Horaires souples. Restaurant d'entreprise. Merci d'adresser lettre man. et CV détaillé en précisant votre niveau actuel de rémunération, s/réf. 11738/M à Denise de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

SAS Institute

Nous sommes la filiale française d'une société américaine leader sur son marché, 10 000 clients dans le monde, spécialisée dans le développement et la vente d'un progiciel pour les infocentres (gestion de données, interrogations, statistiques, graphiques) et la gestion des performances des systèmes informatiques. Pour faire face à notre très rapide expansion, nous créons le poste de

Responsable formation

Il sera chargé, en liaison avec notre Directeur Technique, de l'organisation et du planning de la formation, il conseillera nos clients sur le choix des stages et animera une partie de ceux-ci. Ce poste convient à un candidat ayant quelques années d'expérience informatique et si possible une expérience pédagogique. La connaissance du Système SAS est un avantage. Une excellente pratique de l'anglais est indispensable. Le poste est très motivant et évolutif pour un candidat dynamique, désireux de s'intégrer dans une petite équipe enthousiaste. Lieu de travail : Paris Gare de Lyon. Merci d'adresser lettre man. et CV détaillé, sous réf. 11735/M, en précisant votre rémunération actuelle à D. de LARIVIERE, qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 204, rond point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Exporter la biotechnologie

Notre entreprise occupe une position de leader sur son créneau de marché : produits intermédiaires destinés à l'industrie alimentaire ; nous recherchons pour une de nos divisions (92% du CA à l'exportation), un collaborateur capable de commercialiser une gamme de produits destinée à l'alimentation humaine et à l'industrie pharmaceutique. Celui-ci négocie en direct avec les grandes multinationales et anime un réseau d'agents ; il analyse l'évolution des besoins des clients et collabore étroitement avec notre service recherche pour la mise au point de nouveaux produits. Le poste nécessite une formation d'ingénieur agro ou de chimiste, une expérience de vente de composants de l'industrie alimentaire si possible sur les marchés export. La pratique de l'anglais et de l'allemand est indispensable. Le poste est basé à **Paris** et exige 50% du temps de travail en déplacements.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous réf. 612.86 M à notre conseil - 61 boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Mettre en place la fonction : une belle opportunité !

Laboratoire pharmaceutique en fort développement (500 personnes à ce jour), nous créons, pour accompagner la croissance de nos effectifs, le poste Recrutement/Formation et souhaitons l'offrir à un

Jeune chargé de recrutement HF

Vous serez en liaison directe avec le Directeur du Personnel et les différentes directions opérationnelles.

Vous jouerez un rôle essentiel auprès d'eux dans la définition de leurs besoins tant en recrutement qu'en formation et piloterez personnellement les différentes phases opérationnelles.

Diplôme de l'enseignement supérieur, vous avez 2 à 5 ans d'expérience en Entreprise et/ou Cabinet et souhaitez élargir votre champ d'action. Vos qualités relationnelles et votre envie d'entreprendre seront les atouts décisifs de votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscr., C.V., photo et prét.), s/réf. C/CLE/LM, à notre Conseil, Didier LESUEUR, qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Groupe industriel recherche Professionnel de la Communication

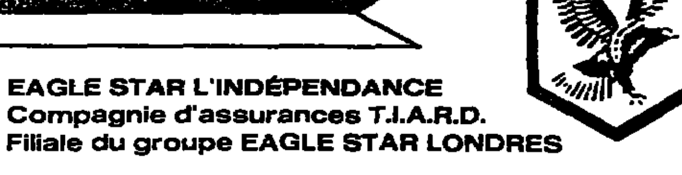
C'est à un véritable professionnel que nous confierons la création de ce poste de responsable de la communication. En interne, vous coordonnerez les actions de communication de nos 13 établissements et filiales (1900 personnes) : journaux, brochures... En externe, vous êtes le promoteur et le garant de notre image de marque : conception de nos plaquettes produits (nous développons et fabriquons des équipements électriques, électroniques et des systèmes), salons professionnels et Relations Presse.

A 30 ans environ, vous avez une formation supérieure, parlez l'anglais et possédez une expérience de 5 ans de la communication de produits industriels.

Nous vous proposons une rémunération en rapport avec l'importance que nous donnons à votre poste. Le lieu de travail est en proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 7/UN, à Guy Robidoux, Directeur des Ressources Humaines et de la Communication, Mors, 4 avenue Velasquez 75008 Paris.

MORS



recherche son .

RESPONSABLE ORGANISATION ET MÉTHODES

Rattaché à la Direction organisation et informatique, le candidat retenu assurera la mise en place des méthodes de travail et participera à l'élaboration des nouvelles procédures destinées à poursuivre l'amélioration de notre efficacité

De formation supérieure et parlant couramment l'anglais, il devra bénéficier d'une première expérience réussie dans le secteur des assurances..

Homme de méthode et de rigueur, il sera reconnu par ses compétences techniques, mais surtout par la dimension relationnelle auprès de ses interlocuteurs des différents départements de la société.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, adressez votre dossier de candidature à M GALLIER.

7, Terrasse des Reflets - CEDEX 17 - 92081 PARIS LA DÉFENSE

« NEWREP », société d'électronique et d'informatique recherche des agents commerciaux introduits en milieu industriel, scientifique et recherche pour la vente de supports informatiques, imprimantes et matériels de maintenance. Rémunération sous forme de commission.
Adresser curriculum vitae à :
NEWREP - BP Nº 53,
93800 EPINAY-SUR-SEINE Cedex.
Réponse assurée.

SOCIÉTÉ ÉDITION SCIENTIFIQUE EN PLEINE EXPANSION cherche collaborateur dynamique ayant l'expérience de l'édition ou de la librairie scientifique pour poste de

CHEF DES VENTES

Anglais parlé et écrit souhaité. Sens du contact humain, aptitude au travail en équipe nécessaires.
Poste offrant de larges possibilités d'évolution.
A pourvoir mi-août 1986.

Env. lettre manus. + C.V., photo et prétentions sous nº 7267 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SOCIÉTÉ PROCHE BANL. OUEST
recherche

CHEF COMPTABLE

pour prendre la responsabilité de la comptabilité complète de la société et animer équipe de 3 à 4 collaborateurs.

Adr. C.V., photo, prétentions à SIP Publicité (réf.CA),
11, r. d'Uzès, 75002 Paris
(qui transmettra).

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

JEUNE DIPLOMÉS

offres de situation du journal

Le Monde

Lundi 9 daté Mardi 10 juin

هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS

ontentieux sinistres

sele CEGOS

ponsable formation

sele CEGOS

technologie

recherche
de la Communicatio

DS RENDEZ-VOUS

E DIPLOMÉS

Le Monde

Mardi 10 juin

Société française d'instrumentation située en banlieue sud de Paris,

filiale d'un important groupe multinational recherche

CHEF MARKETING

RESPONSABILITES :

- Il proposera et mettra en œuvre une stratégie de pénétration sur le marché mondial des lignes de produits dont il aura la responsabilité.
- Il effectuera les études de marchés, établira les cahiers des charges, sera en étroite relation avec le bureau d'Etudes et Développement et avec la Fabrication.
- Il sera chargé de proposer les actions promotionnelles et de la formation des ingénieurs commerciaux.

PROFIL :

- Formation supérieure d'Ingénieur avec connaissances en analogique et numérique et si possible dans les applications de capteurs industriels et médicaux.
- Anglais parlé indispensable.
- Esprit tourné vers le service de la clientèle.
- Capacité de diriger une équipe.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, veuillez envoyer votre C.V. et indiquer vos prétentions à N. 5312 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra

---

PME innovante, en progression constante depuis sa création, concevant et réalisant des équipements industriels de process thermique de haute technologie (évaporation, séchage, recompression de vapeur...) recherche

Ingénieur d'affaires
fort potentiel
à vocation commerciale

En étroite liaison avec la Direction Générale, il sera chargé de la prospection, de la négociation et du suivi des affaires.

Une formation d'ingénieur grande école, un goût marqué pour le process et une expérience de vente d'installations en France et à l'étranger, sont indispensables. Les qualités personnelles de dynamisme et d'ouverture d'esprit, l'envie de s'investir dans une structure légère et les capacités de négociation, seront des critères de choix essentiels. Langue anglaise impérative.

Poste basé à Saint-Germain-en-Laye (78)

Rémunération attractive et ouverte.

Ecrire sous réf. VF 521 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Filiale d'un groupe industriel international, leader européen dans sa spécialité de biens d'équipement électro-mécanique, nous renforçons notre potentiel technique et recherchons un

Jeune chef de service technique
fort potentiel

Attaché au Directeur Technique, il dirigera les bureaux d'études de réalisation des affaires (adaptation des équipements aux spécifications des clients) et de conception des produits nouveaux (sous-ensembles mécaniques, tôlerie et charpentes).

Ingénieur généraliste, diplômé à dominante mécanique (AM, INSA, IDN, ENSI...) il possédera une expérience de conduite de bureaux d'études de produits à base mécanique et tôlerie d'au minimum 5 ans.
Il pourra faire la preuve de ses capacités à faire évoluer les hommes, les méthodes et les moyens (connaissance CAO, DAO souhaitables).
Langue allemande appréciée.
Ce poste ouvre des perspectives d'évolution de carrière pour un candidat de valeur.

Lieu de travail : proche banlieue sud-ouest.

Ecrire sous réf. GZ 486 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

SOCIETE DE CONTROLE ET D'INSPECTION D'ENVERGURE MONDIALE
(18000 personnes dans le monde, 1000 en France) recherche d'urgence (H/F)
pour activité Région Parisienne

2 RESPONSABLES ASSURANCE-QUALITE

3 à 5 ans d'expérience sont souhaités, en assurance qualité, en engineering ou centre de production. L'un des 2 postes exige la pratique de l'anglais courant.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et numéro de téléphone à la Division du Personnel

SGS QUALITEST

16 rue du Louvre 75001 PARIS

Chef service comptable et financier

Un groupe industriel français de tout premier plan recherche le Chef de Service Financier et Comptable d'une de ses filiales dont le CA est de 250 MF.

Ce poste conviendrait à un candidat ESC, DECS ou équivalent, ayant une solide expérience professionnelle, capable d'assumer la responsabilité :

- de la comptabilité générale et analytique,
- de la gestion de la trésorerie,
- de l'animation d'une équipe.

Le poste est à pourvoir dans le Pas-de-Calais.

Ecrire sous réf. SC 518 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

Jeune juriste d'affaires

Une des premières sociétés françaises dans son domaine, nombreuses filiales France et étranger, offre une intéressante opportunité de carrière à un Jeune Juriste désireux de valoriser une première expérience de 2 à 3 ans acquise de préférence dans les services juridiques d'une entreprise.

Le titulaire du poste devra disposer d'une formation juridique supérieure en droit privé concrétisée par un DEA ou un DESS droit des affaires.
Sa mission au sein du département juridique concernera aussi bien le droit des sociétés que celui des contrats.
Ce poste implique des qualités de rigueur alliées à un bon sens des contacts.
Bonne connaissance de l'anglais.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. TD 519 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Moët-Hennessy

recherche pour sa SOCIÉTÉ HOLDING, un

chargé des relations sociales

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint, il participe à la coordination des politiques sociales des Filiales du Groupe, prépare les travaux du Comité Social et suit la mise en œuvre des décisions qui y sont prises. Il supervise la gestion du personnel Holding : recrutement, formation, C.E. Il est, par ailleurs, chargé de la communication interne Groupe et a en particulier la responsabilité de la Revue d'Information des Cadres et de News Letters internes. Enfin, il est chargé des relations avec les Administrations concernées et avec certaines instances spécialisées.

Ce poste, de haut niveau, ne peut convenir qu'à un DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (IEP, ESSEC...) de 30 ans minimum, bénéficiant d'une expérience de plusieurs années acquise dans une Direction du Personnel ou des Relations Humaines d'une grande entreprise. Il exige des qualités de jugement, le sens de la diplomatie et de la communication. Une bonne pratique de l'anglais serait appréciée.

Les dossiers de candidature C.V. + photo + rémunération, sous réf. 3210 LM – à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Promouvoir le livre scolaire

Editeur scolaire de grand renom, HACHETTE doit ses succès à la qualité de ses manuels mais aussi aux performances quotidiennes de ses 25 DELEGUES PEDAGOGIQUES.

Leur métier : conseiller les enseignants dans leurs choix d'ouvrages pédagogiques, animer les relations enseignants-éditeur et bien sûr développer les ventes auprès des libraires spécialisés.

Le Centre d'Information Pédagogique HACHETTE à Paris vous accueillera pendant environ 6 mois pour parfaire votre formation.

Vous serez prêt ensuite à réaliser les objectifs de votre mission sur le secteur qui vous sera confié à Paris ou en Province.

Après votre diplôme universitaire ou commercial ou une première expérience de l'enseignement, vous avez orienté avec succès votre carrière vers la vente de produits culturels ou de services.

Ecrivez-nous (lettre manuscrite + CV), sous réf. 6064/M, à Gestion des Cadres 12 rue François 1er - 75008 Paris.

HACHETTE

TEMANA FRANCE
FILIALE GRANDE CONSOMMATION DES GROUPES AKZO ET SHELL

recherche

ACHETEUR
GAMME PROPSAC

Le ou la candidat(e) doit être capable d'une autonomie de décision et doté(e) d'une aptitude à la négociation notamment avec des sous-traitants.
La connaissance de l'anglais, une formation spécialisée dans la discipline d'achat et/ou une expérience de plusieurs années dans un poste équivalent, un bon niveau d'instruction sont indispensables.

La responsabilité couvrira :
– l'établissement des cahiers des charges,
– la mise en concurrence des fournisseurs,
– la mise en application des contrats,
– le suivi des livraisons de produits finis ou semi finis,
– le suivi des stocks chez les sous-traitants.

La dispersion géographique de nos fournisseurs potentiels demande une grande disponibilité, un solide équilibre personnel et familial. Il ou elle devra voyager 2 à 3 jours par semaine et éventuellement plus, et ce quasiment toutes les semaines.
Il ou elle devra être familier de l'avion et ne pas craindre d'avoir à l'utiliser très souvent, de la conduite automobile dont la pratique sera obligatoirement quotidienne.

Nous remercions les candidats d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à : TEMANA FRANCE - Tour Anjou 92814 PUTEAUX Cedex - bureau 1411, référence TFA/2.

VALENS CONSEIL

BULL ENGAGE DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES PASSIONNÉS PAR LA COMMUNICATION TECHNIQUE

Votre vocation :
PROMOUVOIR ET COMMUNIQUER dans l'un des domaines suivants :
- télécommunications et réseaux
- périphériques d'impression
- applications bureautiques.

Votre mission :
- devenir la référence technique de nos nouveaux produits
- créer la communication et la promotion technique par le choix et la mise en œuvre du média le plus adapté :
  - formation - séminaire - atelier d'approfondissement
  - documentation didactique
  - logiciel interactif
  - vidéogramme de formation/information

Vos "clients" :
- les ingénieurs technico-commerciaux
- les ingénieurs ou techniciens de maintenance.
- les formateurs des écoles du Groupe.

Votre profil :
Vous êtes ouverts aux contacts, motivé par une démarche journalistique à l'intérieur de l'entreprise auprès des équipes de conception.
Une bonne pratique de l'anglais parlé est indispensable.

Adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence M 0206 à Michèle Corbineau, BULL, Transac 91343 MASSY CEDEX



SOURCES

Vous qui aimez l'INFORMATIQUE

pourquoi spi ?

parce que **SPI** vous offre, après une formation personnalisée à ses méthodes et produits - progiciels techniques et de gestion - d'être les maîtres d'œuvre de projets originaux, en en prenant la responsabilité complète auprès de ses clients,

parce que **SPI** apporte à ses clients, grandes et moyennes entreprises industrielles et commerciales, des prestations complètes et très adaptées : Télégestion - Progiciels - Conseil - Système - Formation,

parce que **SPI** allie le dynamisme d'une SSII (500 collaborateurs dans des équipes jeunes à taille humaine) à la politique rigoureuse d'un grand Groupe (SPI est filiale de PECHINEY),

parce que **SPI** a l'avenir devant elle : une ouverture vers l'Europe, les Etats-Unis et l'Afrique, une haute performance technique, des produits et outils nouveaux, un perfectionnement constant de notre encadrement par la formation interne,

enfin parce que ces quelques chiffres parlent d'eux-mêmes : triplement du CA en 5 ans, doublement des effectifs en 4 ans, plus de 2.000 terminaux, un vaste réseau de minitels, de télex et de micro-ordinateurs.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES ET UNIVERSITES

X - CENTRALE - SUPELEC - ENSIMAG - INP GRENOBLE ET TOULOUSE - IIE - DEA INFORMATIQUE.

Nous vous confierons très rapidement des responsabilités - réalisation, conception, développement - accompagnées de perspectives de carrière à la mesure de vos ambitions. (Réf. RM)

INGENIEURS CONFIRMES SPECIALISTES GRANDS SYSTEMES IBM

Nous vous proposons d'intégrer
- notre **DIVISION PROGICIEL** afin de participer au développement et à l'installation de progiciels techniques ou progiciels de gestion,
- notre **DIVISION TELEGESTION** afin de prendre rapidement des responsabilités dans la mise en œuvre de projets importants,
- notre **DIRECTION TECHNIQUE** afin de mettre en place et d'améliorer nos méthodes de développement, et de participer aux choix techniques de nos projets. (Réf. LM)

Organisation et Publicité



Si ces arguments sont les vôtres, pourquoi hésiter ! Adressez votre candidature manuscrite avec C.V. en précisant la référence choisie à notre Responsable du Recrutement - Eric Schlumberger - SPI 98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY

Services et Progiciels Informatiques — MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

---

BENSON EUROPE

Leader international dans le domaine de l'informatique graphique, recherche son

Responsable Communication

Votre finalité sera de renforcer et développer le *«Corporate Identity»* de BENSON tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie.

Rattaché au Directeur du Marketing Europe, vous serez en charge, au niveau Européen, de :

- coordonner et assister les actions de communication des filiales,
- prévoir et organiser les programmes de relations publiques, conférences de presse, etc..., en liaison avec les médias économiques industrielles et informatiques,
- promouvoir la culture commune de la Société au travers de médias — journal d'entreprise...
- rechercher et développer de nouveaux moyens de communication.

Nous recherchons un diplômé de l'enseignement supérieur, professionnel de la communication, au caractère entreprenant et communicatif, avec une expérience réussie de 5 ans dans le domaine industriel.

Compte tenu du caractère international du poste, une parfaite maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

De larges possibilités d'évolution sont offertes dans le cadre du Groupe SCHLUMBERGER auquel BENSON appartient.

Deb's

BENSON Schlumberger

Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction du Personnel de BENSON (qui traitera ce dossier en toute confidentialité) Z.I. des Petites Haies 1, rue Jean Lemoine B.P. 113, 94003 CRETEIL

LA R.F.A. : UN VASTE MARCHE POUR UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

Appartenant au secteur Mesure et Régulation de Schlumberger, SEREG est le spécialiste français du Contrôle Industriel. Ses produits (capteurs, instruments, systèmes, vannes de régulation) s'imposent sur les plus grands marchés européens. La R.F.A., premier partenaire économique de la France représente à elle seule un potentiel très étendu. Déjà implantés, nous savons qu'il y a encore des places à prendre. C'est un pôle prioritaire de nos activités export.

INGENIEUR EXPORT

Un challenge que nous ne confierons qu'à un Ingénieur Grande Ecole, confirmé depuis au moins 3 ans à un poste d'envergure internationale dans le domaine des biens d'équipements industriels. Bref, un acquis qui va lui permettre de suivre et développer nos clients les plus importants, et de fonctionner en toute autonomie. 50% du temps sur le terrain, il connaît la langue et la culture industrielle allemandes et peut même résider en RFA s'il le souhaite.

La mission bien menée, il peut à terme concrétiser une carrière encore plus européenne. A ce titre la connaissance de l'anglais est indispensable. En outre, notre groupe, résolument tourné vers l'innovation, ouvre de très larges perspectives d'évolution pour ses cadres les plus performants.

Veuillez préciser la référence 219 M dans le dossier de candidature que vous adresserez à Marc Caron, Direction du Personnel, SEREG, 100 rue de Paris, 91342 MASSY CEDEX.

SEREG Schlumberger

DESSEIN



ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

ROHM AND HAAS COMPANY
est un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités pour l'agriculture et l'industrie
(C.A. mondial 2 milliards de dollars, résultat net 141 millions de dollars)

En France, nous fabriquons et commercialisons avec succès une part importante de nos gammes de produits (C.A. 2 milliards FF)

Le développement de nos activités nous conduit à ouvrir un poste dans le département

ADMINISTRATION DES VENTES

Pour une gamme de produits déterminée, nous vous confierons :
- la coordination des prévisions de ventes entre les différents services concernés (production - ventes)
- la planification de la production de ces produits
- l'animation d'un groupe de traitement des commandes en vue de satisfaire au mieux les besoins du client.

Vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce, de bonnes connaissances en commerce international et éventuellement une première expérience professionnelle. De plus votre anglais est opérationnel et vos qualités personnelles (communication, leadership, capacité d'innovation) justifient vos ambitions.

Nous vous remercions d'envoyer votre C.V. + photo et prétentions au

Directeur Adjoint du Personnel
Société ROHM AND HAAS FRANCE S.A.
La Tour de Lyon - 185, rue de Bercy
75579 Paris Cedex 12

Notre client, spécialisé dans la fabrication de matériel médico-chirurgical, filiale d'un groupe multinational américain recherche un :

Chef Comptable

Paris **240 000 Frs +**

Vous supervisez les services comptables (7 personnes) : comptabilité générale, clients et fournisseurs, paie, fiscalité, trésorerie et reporting. Vous rapportez au Directeur financier.

Vous avez une première expérience réussie à un poste de Chef comptable dans une entreprise anglo-saxonne et souhaitez élargir vos responsabilités au sein d'une entreprise en expansion. Vous possédez une excellente maîtrise des techniques comptables françaises (DECS) et anglo-saxonnes. Vous parlez et écrivez bien l'anglais et vous alliez rigueur et souplesse.

Veuillez contacter **James Forte** au **19.44.1.831.0431** ou lui envoyer un CV avec nº de tél et salaire actuel, sous réf. P1122 M à **Michael Page International, 39-41 Parker Street, Londres WC2B 5LH, Royaume-Uni.**

MP
Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London • Brussels • New York • Sydney

INTEGRER NOTRE CENTRE DE RECHERCHE APRES UN AN DE STAGE AUX USA

NOTRE GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS
recrute pour créer une nouvelle cellule de recherche

UN SPECIALISTE EN SYNTHESE ORGANIQUE

Vous êtes titulaire d'un doctorat en chimie, et vous avez déjà effectué un stage post-doctoral, de préférence à l'étranger.

Vous avez choisi comme domaine d'activité la CHIMIE THERAPEUTIQUE.

Outre de bonnes connaissances d'anglais, vous maîtrisez les méthodes modernes d'analyse structurale, et possédez de sérieuses compétences en synthèse organique. La connaissance des techniques actuelles de "drug design" est un atout supplémentaire.

Après un stage d'un an aux USA, dans l'une des filiales du Groupe, vous rejoindrez notre Centre de Recherche basé en banlieue parisienne, où vous vous intégrerez à l'équipe de chercheurs déjà en place.

Si vous êtes intéressé, adressez votre lettre, CV, photo et prétentions à AUM Publicité - 20 avenue Franklin Roosevelt - 75008 PARIS, qui transmettra

aum.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

ingénieurs informaticiens

GROUPE SYSECA

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...

De 0 à 5 ans d'expérience, désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- systèmes de gestion,
- systèmes de communication,
- systèmes de gestion de bases de données.

SYSECA (300 MF de CA, 850 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M026 à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

Emplois et Entreprises

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Cabinet de Conseil en Organisation

Formation **INGENIEUR** indispensable
(Grandes Ecoles, débutants ou confirmés)

Nous sommes ambitieux, optimistes...
Peut-être que vous aussi ?
Nous pouvons vous confier des projets importants en tant qu'**INGENIEUR en ORGANISATION.**

2 postes à pourvoir rapidement à Lyon, avec une responsabilité d'agence.

Vous pouvez accéder aux résultats financiers de l'entreprise.

Envoyer CV, photo, prétentions à :
OBJECTIFS CONSEIL
160, rue de Bagnolet - 75020 PARIS

SOCIÉTÉ DISTRIBUTION COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES cherche pour EVRY

GESTIONNAIRE PARFAITEMENT BILINGUE ALLEMAND

- Comptabilité générale
- Administration
- Relations internationales.

Poste évolutif
Niveau : débutant ESC, DUT...

Adr. CV + photo et prétentions à SEDI, 6, r. J.-Mermoz, ZI St-Guénault, 91031 Evry Cedex.

CLASSE PRÉPA HEC rech. Professeurs :
- FRANÇAIS - PHILO
- HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Tél. pour R.V. : ECOSUP M. SAUREL - 60-72-74-00.

Nº 1 du secteur rech. pour développer ses agences Paris. CONSEILLERS CIAUX. H. ou F., sens des relations publiques.
- Possib. d'évolution rapide ;
- Rémunération motivante.

Tél. pour RV : 45-53-91-30.

ÉCOLE PRIVÉE H.C. cherche PROFESSEURS temps partiel, 2e, 1re, Term., toutes disciplines. Expérience et compétences pédagogiques indisp. Envoyer lettre manusc. + C.V. sous le nº 7320, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ATELIER D'ARCHITECTE DE RÉPUTATION INTERNATIONALE situé à Paris 4e recherche

SECRÉTAIRE DOCUMENTALISTE

Bilingue anglais-français
Rémunération : 100 000 F/an.

Envoyer CV + photo sous nº 7332 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris (7e).

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

L'approche systémique et clinique en matière de RECRUTEMENT...
Une réalité chez MORENO-CONSULTANTS

30 ans environ, des études supérieures (Sciences Humaines Cliniques, Psychologie Industrielle, Grande Ecole), fort d'une expérience de 5 ans dans le Recrutement de Cadres en Entreprise ou en Cabinet, vous conduit à souhaiter un champ d'action et une autonomie plus grands en épousant une philosophie et une éthique du Conseil qui a fait ses preuves.

Fondé en 1965 à REIMS (Siège Social), MORENO Consultants demeure le 1er Cabinet des Régions Champagne-Ardenne, Grand Est France et jouit d'une très forte notoriété au plan national.

Guy MORENO, Dirigeant, cherche aujourd'hui près de lui à **REIMS**, à renforcer son Equipe par un **COLLABORATEUR ADJOINT** pour l'assister et l'aider à assurer le développement du Cabinet (+30% en 1985).

Vous prendrez en charge des dossiers de recrutement, négociés, commercialisés, définis par vous, selon notre démarche, allant jusqu'à l'intégration des Candidats. Votre objectif final : développer et fidéliser la Clientèle d'une part, et d'autre part innover dans nos prestations et services.

Merci de nous faire part de vos motivations en nous adressant votre dossier de candidature (lettre, CV, et salaire actuel) sous réf. 7775MOM à **Guy MORENO**
17 rue Courmeaux 51054 Reims cedex.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

SOURCES

I.M.C. Informatique Méthodes Conseil
filiale du groupe SIETAM (2 500 personnes) recherche pour renforcer son potentiel de développement logiciels en informatique industrielle

UN CHEF DE PROJETS
(réf. 1347)

UN INGENIEUR LOGICIEL
(réf. 1348)

La connaissance du système d'exploitation XENIX ou UNIX, de l'assembleur 68000 et du langage C sont nécessaires.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence du poste choisi à
Mr Philippe CHEVRETEAU - I.M.C.
38/40, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

Pierre Lichau S.A.

THYSSEN *Aciers spéciaux*

Adjoint au Directeur Technique

Prendre en charge le conseil et l'assistance technique auprès d'une clientèle très diversifiée. Assurer le support technique dans une optique d'aide à la vente et de service rendu : manuel d'Assurance Qualité, audits, arbitrage des litiges...
C'est la mission complète que nous souhaitons confier à un jeune professionnel.
Diplômé de l'enseignement supérieur vous justifiez d'une première expérience acquise dans une fonction technique, de préférence dans le domaine de la transformation métallurgique ou du traitement thermique.
La pratique de l'allemand est vivement souhaitée, celle de l'anglais constitue un plus.
Le poste est basé dans la banlieue Ouest de Paris et nécessite de fréquents déplacements de courte durée en France ou à l'étranger.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 597 C. à Etienne Simonnet, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

AFCOREM

Consultant en recherche de cadres : Un vrai métier

Jacques TIXIER S.A. compte aujourd'hui, après huit ans d'existence, comme l'un des bons professionnels du conseil en recherche de cadres. Chimie, pharmacie, cosmétologie, agro-alimentaire sont nos secteurs d'intervention priviligiés.

Nous offrons un poste de consultant confirmé à un homme ou une femme, pharmacien ou de formation supérieure équivalente, 30 ans minimum, ayant acquis une expérience de recrutement des cadres dans l'industrie pharmaceutique ou souhaitant, par exemple, après quelques années d'expérience marketing, réorienter sa carrière.

Expérience plus rigueur et imagination sont les conditions indispensables de la réussite dans notre métier.

Merci d'écrire à Jacques TIXIER qui traitera personnellement et confidentiellement toutes les candidatures.
Jacques TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

L'OPHLM DE MONTREUIL recrute

1 RÉDACTEUR (TRICE)

pour son antenne de gestion immobilière décentralisée « MONTREAU » (2 500 logts). Il sera chargé d'assister le chef de service, et en particulier de régler les questions à caractère individuel avec les locataires.
Il devra savoir rédiger, avoir le sens des relations publiques et du service public.
Connaissances en droit civil se rapportant aux baux d'habitation appréciées.
Rémunération brute mensuelle : 5 823 francs.
Diplômes : 2 années d'études après le bac souhaitées.

Adresser candidatures à : M. le Président de l'OPHLM, 17, rue Molière, 93100 Montreuil.

Etablissement enseignement supérieur commercial reconnu par l'Etat. Diplôme visé par le ministère de l'éducation nationale recherche pour rentrée septembre 1986 :

1) PROFESSEURS

pour filière préparation au DECS notamment dans les disciplines :
- comptabilité,
- informatique,
- méthodes quantitatives.

2) PROFESSEURS

- statistiques,
- méthodes quantitatives de management (mathématiques appliquées à la gestion),
- comptabilité générale et comptabilité analytique,
- fiscalité.

Expérience professionnelle et pédagogique indispensable.

Adr. C.V., lettre manus., photo, prétentions à M. Regnier, Ecole des Cadres, 70, galerie des Damiers, La Défense 1, 92400 COURBEVOIE.

P.M.E. offre poste

COMMERCIAL ÉVOLUTIF

pour lequel il faut :
- aimer la vente,
- avoir 10 ans d'expérience,
- connaître le textile et si possible la peluche,
- être domicilié au plus à 150 km de Paris,
- accepter de voyager en France,
- être libre rapidement.

La salaire de départ est de 180.000 F/an.

Ecrire sous le nº 7325 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CABINET EN FORT DÉVELOPPEMENT RECHERCHE

EXPERT EN IMPOTS LOCAUX de HAUT NIVEAU

Expérience contentieux Administratif indispensable
Rémunération motivante pouvant atteindre

600 K.F.

Tél. : (1) 42-23-79-00
9-12/14-18 h - M. EISENBERG

Cabinet d'expert. comptable implantation nationale recherche pour Paris

ASSISTANTS (ES) DEBUTANTS (ES)

Formation BTS ou équivalente souhaitée.

Adr. C.V. et prétentions sous nº 7335. *Le Monde publicité*, 5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

rech. collaborateurs (trices) ambitieux et dynamiques souhaitant s'intégrer à une équipe de vente (pas de porte-à-porte) ;
SI :
- vous avez min. 23 ans ;
- le goût des contacts humains ;
- un bon niveau de culture générale,

votre candidature nous intéresse même à temps partiel.
Tél. à M. Mayorkas au 45-38-66-73.

Laboratoires pharmaceutiques SEPTODORT, 58, rue du Pt-de-Créteil, 94107 St-Maur Cedex (prox. RER) recherche

PHARMACIENS H/F

pr. service réglementation pharmaceutique France et international. Première expérience souhaitée.
- bonne conn. technique ;
- rigueur scientifique ;
- aptitude à la rédaction ;
- esprit de synthèse et d'analyse ;
- de langue maternelle anglaise ou possédant de bonnes connais. de l'anglais rédactionnel. Deuxième langue étrangère fort appréciée (allemand, espagnol). Adresser lettre manus. + photo + prétent. à : M. Parry, discrétion assurée.

Leader mondial sur son créneau en fort dévelop. Filiale groupe intern. réputé, engage pour son centre de prod. européen situé en région parisienne.

INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

- Ingénieur de formation ENSI ou similaire, 35 ans optimum ; aura pour mission : prospection, analyse des besoins, établ. des offres, négociations, vente, suivi des clients sur l'Europe de l'Ouest.
- Anglais parlé et écrit. Expér. souh. des inst. genre tri autom. postal, pharm., transp... ; conn. logistiques + autom. appréciées ; formation spécifique au produit assurée.

Ecr. avec CV dét., photo, prét. s/réf. 5082-M à Guillon Sélection, 93, rue Jouffroy, 75017 Paris (réponse et discrétion assurée).

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL-D'OISE - YVELINES recherche un

CONTROLEUR DE GESTION

Formation école de commerce ou maîtrise sciences économiques + DECS ou équivalent.

Expérience professionnelle 5 ans minimum dans une société à établissements multiples.
Le poste est basé à CERGY-PONTOISE (95)

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. CG au Service du personnel - CCII 21, avenue de Paris, 78011 VERSAILLES.

Institution financière Etablissement public français recherche

UN FORMATEUR DE HAUT NIVEAU

pour son centre de formation prof. réservé à des cadres sup. spécialisés dans la gestion financière et éco., originaires de pays ayant passé des accords de coopération avec la France.

Le candidat devra avoir :
1. Une formation sup. en gestion financière et gestion d'entreprise.
2. Une motivation certaine pour les problèmes de développement.
3. Un savoir-faire pédagogique pour adultes appuyé sur une expérience de terrain des pays concernés.

Ecr. av. C.V. sous le nº 7313 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ORGANISME SÉCURITÉ SOCIALE recherche

COLLABORATEUR
(H./F.)

Formation droit social, option S.Sociale de préférence, niveau licence minimum. Il sera chargé de suivre des dossiers contentieux et administratifs et possédera une expérience, même brève, dans ces domaines.
Envoyer C.V., photo, prétentions sous réf. JEP à CAMAC, 119, rue du Pdt-Wilson, 92309 LEVALLOIS Cedex.

Institut privé enseignement supérieur recherche ENSEIGNANTS VACATAIRES QUALIFIES
Histoire, géographie, culture générale, anglais, allemand, espagnol.
DIPLOME L.E.P. EXIGE
Ecrire s./s. nº 7333 à : RÉGIE-PRESSE 7, r. Monttessuy, 75007 PARIS.

Institut privé enseignement supérieur recherche ENSEIGNANTS VACATAIRES QUALIFIÉS
Droit, Analyse économique, math. stat.
Ecrire s./s nº 7334 M à : RÉGIE-PRESSE 7, r. Monttessuy, Paris 7e

Cabinet d'exp. comptable implantation nationale recherche pour Paris

COLLABORATEURS (TRICES) CONFIRMÉS (ÉES)

Les candidats de niveau DECS-BTS auront une première exp. d'au moins 18 mois.

Adr. CV et prétentions sous nº 7336, *le Monde publicité*, 5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

CABINET D'ÉTUDES DE MARCHÉ recherche

CONSULTANT

3-5 ans d'expérience en études industrielles et professionnelles ayant bon contact commercial. Le candidat devra s'occuper de clientèle existante et développer de façon autonome sa propre clientèle.
Rémunér. : 200-300.000 F/an et + selon candidat.

Ecrire sous le nº 7321 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre. Au sein du Groupe, BULL SYSTEMES conçoit, développe et industrialise nos grands et moyens systèmes, 5 000 personnes dont 1 500 ingénieurs y participent.

INGENIEUR MARKETING BULL ENGAGE VOTRE FORCE D'ENTRAINEMENT

Jeune diplômé de Grande Ecole d'Ingénieur (option informatique) ou de gestion, débutant ou bénéficiant d'une première expérience en marketing industriel, venez promouvoir avec nous les nouveaux produits de la gamme DPS 7, le plus important système informatique conçu en Europe.

Sur tous les marchés du DPS7, y compris les Amériques, vous jouerez un rôle de promoteur auprès de nos réseaux dans les actions de vente.

Parler anglais, savoir animer des équipes avec la force d'entrainement nécessaire, feront de vous l'animateur, l'homme de solutions que nous attendons.
Référence : 100 M.

TRADUCTEURS TECHNIQUES BULL ENGAGE VOTRE FIABILITE

Vous êtes français de langue maternelle, diplômé de l'enseignement supérieur (ISIT, ESIT,...) expérimenté dans la traduction technique depuis au moins 5 ans dont 2 minimum en informatique.

Dans une unité de taille humaine, venez acquérir un niveau supérieur d'expertise technique (traduction de l'anglais vers le français de documents logiciel, matériel, applications).

Votre précision sera le garant pour nos clients de la qualité des documentations qui leurs sont destinées.
Référence 101 M

DOCUMENTATION TECHNIQUE BULL ENGAGE DES CONCEPTEURS COMMUNICANTS

Diplômé de l'enseignement supérieur, avec une expérience solide en informatique, vous êtes de langue maternelle anglaise et maîtrisez bien le Français.

Au sein d'une équipe de spécialistes en documentation, en liaison avec les équipes de développement, vous concevrez les manuels techniques logiciel ou matériel.

Trouver l'information pertinente, réagir aux attentes du terrain, nécessite goût de la communication et sens de l'illustration.

Votre acquis dans ce poste vous conduira à des fonctions à haute technicité dans les équipes de développement, de support ou de marketing.
Référence 102 M

Pour tous ces postes basés à Paris 20ème, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence choisie à Gérard GOYER Groupe BULL PC 1 L 009D, 94, Avenue Gambetta, 75990 Paris Cedex 20.



SOURCES

OFFRES D'EMPLOIS

Direction

Société de service implantée en région RHONE-ALPES recherche le

DIRECTEUR GENERAL

de son agence de Lyon (30 personnes). CV, lettre et prétentions sous réf. 926 à : ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 Paris qui trans. en tte confidentialité.

INTÉRIM NATION

recrute URGENT

JEUNES COMPTABLES DIPLOMÉS(ées)

parfait bilingue anglais.
- 43-45-50-00 — 75, bd Picpus, RER Nation ;
- 42-65-61-26 — 63, bd Haussmann, RER Auber ;
- 42-67-76-41 — 13, av. Mac-Mahon, RER Etoile.

IMPORTANTE STE DE GESTION IMMOBILIÈRE

recherche

2 CADRES

pour poste d'adjoint du directeur de la gestion de Paris ou de Marseille. 20-30 ans, diplômé école de commerce ou de gestion, 2 à 3 ans d'expérience.

Adressez CV photo + prétentions à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra sous réf. 8412.

Recherche pour ouverture nouvelle salle

COLLABORATEUR(TRICE) SECTEUR RELAT. PUBLIQUES INFORMATION

Poste à responsabilités. Env. cand. + C.V. par écrit au THÉATRE DE SARTROUVILLE, B.P. 6, 78502 Sartrouville Cedex.

MAISON D'ÉDITION INTERNATIONALE recherche

GESTIONNAIRE

Très expérimenté(e). Formation juridique recommandée. Photo + C.V. dét. s/n° 7331 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

MASSON, ÉDITEUR recherche pour ses livres de

DROIT, GESTION ET MÉDECINE

RESPONSABLES DE FABRICATION

pour prise en charge d'ouvrages, du manuscrit au bon à tirer. Form. niv. licence et/ou BTS Estienne.

Exp. fabric. équiv. appréciée. Adr. lettre manus. c.-v., photo et prétentions, sous réf. RF. à SPAG, 120, bd St-Germain, 75280 Paris Cedex 06.

Ville banlieue Est recrute

CHARGÉ D'ÉTUDES H.F.

pour direction secteur aménagement du territoire. Les candidats devront être titulaires d'une maîtrise en urbanisme, d'un diplôme d'architecte et posséder des connaissances approfondies en matière d'aménagement industriel.
Expérience dans un poste similaire souhaitée.
Adresser candidature + C.V. sous le n° 1998 à A.C.P. « PA », 6, bd Poissonnière, 75009 PARIS, qui transmettra.

Importante société de nettoyage recherche pour ses services comptables

CHEF DE GROUPE COMPTABLE

pour bilans, déclarations fiscales, comptabilité générale et analytique ; 2 ans d'expérience et diplôme exigés. Env. CV et prét. à : M. Michel Brave, 35, rue Miguel-Hidalgo, 75019 Paris.

Important groupe sidérurgique Etoile recherche

COLLABORATEURS CIAUX

Ces postes pourraient convenir à de jeunes diplômés (ESCAE ou similaire). 2 ans d'expérience produits sidérurgiques et/ou métallurgiques.
Langue italienne appréciée.
Ecrire lettre manuscrite avec CV et prétentions à : SIDER FRANCE, 54, av. Marceau, 75008 Paris.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER recrute

CADRE DE HAUT NIVEAU

pour assurer la COMPTABILITÉ DES PRÊTS

Sa mission consistera :
- à l'animation d'une équipe de 12 à 15 personnes,
- à l'analyse et à la révision des procédures,
- à faire évoluer le système comptable vers une plus grande utilisation des supports informatiques.

Le (la) candidat(e) âgé(e) de 35 ans environ devra justifier d'une expérience de 5 à 10 ans et d'un niveau équivalent à l'expertise comptable.

Le niveau élevé de la rémunération sera en rapport avec l'importance de la mission et la complexité du (de la) candidat(e). Lieu de travail : PARIS.

Envoyer curriculum vitae, photo et lettre manuscrite s/réf. 7991 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche pour LABORATOIRE DE CHIMIE

TECHNICIEN CHIMISTE

Soumis à l'agrément ministérie
- BTS ou DUT.
- Minimum 25 ans.
- + de 3 ans d'ancienneté.
- Nationalité française.
- Permis de conduire VL.
- Exp. appréciée dans CPG HPLC, AA, etc.

POUR PRÉLÈVEMENTS D'ATMOSPHÈRE DANS USINES ET ANALYSES EN LABORATOIRE. Adresser c.v. détaillé avant le 3 juin à Monsieur le Chef du personnel de la CRAMIF 17-19, rue de Flandre, 75954 PARIS Cedex 19.

Important établissement enseignement supérieur commercial privé reconnu par l'Etat Paris cherche à pourvoir

1) Postes de

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DES ÉTUDES

Emplois à plein temps. Nécessité exp. enseignement et/ou formation, autorité, grande disponibilité, sens de l'organisation et de la communication pour coordination activités pédagogiques et administratives et encadrement nombreuses activités associatives.

2) ASSISTANT

Département informatique. Niveau maîtrise informatique et gestion. Poste à temps complet.

Adresser c.v., photo, lettre man., prétentions s/n° 7 285 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Le Centre d'informations Financières organise un stage pour recruter des futurs CADRES COMMERCIAUX H. ou F.
- Goût des contacts à très haut niveau.
- Formation assurée.

Tél. ce jour : 45-53-20-00 poste 201.

formation professionnelle

JEUNES INGÉNIEURS !

QUE SAVEZ-VOUS DE L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ?

Venez nous rejoindre à BREST à l'INSTITUT D'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

TÉL. : 98-41-64-46

- UNE ANNÉE DE FORMATION INTENSIVE DE HAUT NIVEAU
- UNE PROMOTION DE 30 ÉLÈVES
- Frais de scolarité pris en charge, étude personnalisée du financement.

Renseignements et dossiers :
INSTITUT D'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
6, boulevard de l'Europe, 29200 BREST.

ville de BREST

Jeunes diplômés, Cadres, Ingénieurs débutants, demandeurs d'emploi

IBIA

VOUS PROPOSE UN STAGE DE

Formation à la micro-informatique pour cadres

Objectif :
- Maîtriser les principaux concepts et outils de la micro-informatique pour l'utiliser dans votre profession.

Durée du stage : 3 mois (dont un stage en entreprise).
Participation aux frais : 4.800 F.
Début du stage : 30Juin 1986 – Recrutement immédiat
Renseignements : IBIA Pascale AUBERY-DUCLOS- 33, Bl. Gouvion Saint-Cyr, 75017 PARIS
Tél. : 45.72.02.08

BC

IAE

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Université Paris I - Panthéon Sorbonne - 162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15

SYSTÈMES D'INFORMATION

SALARIÉS DEMANDEURS D'EMPLOI

FORMATIONS DE 3e CYCLE

SIPEMO	MISSIL
Systèmes d'Information dans les PME - PMI, à forte dominante micro-informatique	Forme des spécialistes des Systèmes d'Information dans les Grandes Organisations
☎ Patricia BORGES 45.57.28.41	☎ Karin RIPOCHE 45.58.02.28

LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

LANGUES VIVANTES ADELE

ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

COURS INTENSIFS
Non-stop - Eté 86
1 à 4 semaines
9 H-13 H
- ANGLAIS COURANT
- ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »

1, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.
Face gare Saint-Lazare. - Tél. : 45-22-51-18.

INSTITUT PORTUAIRE

TRANSPORT/EXPORT

Deux formations pour des métiers qui bougent

CESTIP/CESTEX

niveau 3ème cycle
du 6 Octobre 1986 au 30 Juin 1987
I.P.E.R. I.P.E.X. 1, rue E. Zola 76600 LE HAVRE

ipex

INSTITUT POUR L'EXPORTATION

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR !

DEVENEZ ANALYSTE PROGRAMMEUR

STAGE sur IBM 38 & périphériques

NIVEAU REQUIS : BAC GESTION SCIENTIFIQUE OU ÉQUIVALENT

Meilleure garantie : notre image de marque auprès des employeurs

Un exceptionnel parc disponible pour la formation + 70% de pratique Durée + 742h. Crédit étudiant
Cours du jour et du soir - Gestion Comptable
Anglais informatique - PARIS - NANTES - LYON

INSTITUT EUROPEEN INFORMATIQUE
65, rue de Turbigo - 75003 Paris - Tél. 16(1)42.74.33.28

LES COMPAGNIES RÉGIONALES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS ET DE VERSAILLES CONTINUENT LEUR ACTION DE FORMATION

D'ASSISTANTS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Destinée à des diplômés de l'Université, possédant au minimum une maîtrise en droit des affaires ou équivalent, et désireux de faire carrière dans les cabinets de commissariat aux comptes.

L'engagement d'embauche est assuré aux candidats sélectionnés

La durée de la formation est de onze semaines à compter du lundi 22 septembre 1986.

Le nombre de place est limité à quarante.

Adresser lettre manuscrite et c.v. détaillé + photo à l'attention de Mlle Minchella, Compagnie régionale des commissaires aux comptes, 6, rue de l'Amiral-de-Coligny, 75001 Paris.

capitaux propositions commerciales

Mensuel de référence de la chanson, le magazine *Paroles et Musique* rech. pour dévelop. important(s) partenaire(s) financier(s) motivé(s) par la musique et/ou la presse. Tél. : (16) 37-43-61-33 (28270 Brézolles).

PRODUCTEUR PROGRAMME TV rech. : « Associée » pour promouvoir unité de distribution audiovisuelle. Pour demande rens., écrire « TVFA », 4, rue Doudeauville à 75018 PARIS.

secrétaires

CENTRE D'ADAPTATION AU TRAVAIL recherche à partir du 16 juin 1986

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- baccalauréat (G ou F 8) ;
- sténo-dactylographe ;
- quelques connaissances en comptabilité sont souhaitées ;
- expérience prof. exigée ;
- tâches administratives : courrier confidentiel, téléphone ;
- un esprit dynamique, d'initiative et d'organisation ;
- aptitude aux contacts et relations humaines, autonomie dans le travail. Véritable « bras droit du directeur ». Son poste pourra évoluer vers celui de directeur-adjoint si ses compétences sont en rapport.

Ecrire à M. le Directeur du C.A.T. avec C.V., 18, rue Viala, 75750 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR THERMICIEN GRANDE ÉCOLE
31 ans, 5 ans d'expérience dans la conception, la fabrication et l'export de matériels thermiques (grande connaissance du marché maghrébin, suisse et belge), trilingue français, anglais et arabe ; contribuerait au succès d'une jeune société dont les potentialités techniques et commerciales sont encore à développer sur le marché national et étranger. Libre de suite. Ecrire : R. Doans, 32 B, rue Louis-Braille, 77100 MEAUX.

J.H. 24 a. Maîtr. gestion Dauphine. Expér. banc. et commerc. Singap., Hongk., Bangkok. Dispos. contacts profes. au Japon. Part au Japon, dispon. pr étude marché, mission export ou tte forme de collab. Damien Lerère, 84, av. Niel, 17e. 47-63-90-80 / 46-22-31-84.

Assistante de direction, 27 ans, retour USA, anglais courant, 7 ans expérience cherche poste dynamique et évolutif. Déplacement, formation complémentaire acceptée. Tél. : 45-80-78-54.

CADRE COMPTABLE 40 a., actuellement en poste (comptabilité génér. informatisée) gest. prévisionnelle, ttes déclarations fisc. et soc.), 10 a. d'expér. dans la distrib. des non-ferreux, solides connaiss. de l'outil informat. et bonne compétence en fiscal., entend trouver rapidem., Paris ou banl. sud, nouvelle équipe ou valoriser sa techn. et son sens de l'animation.
Ecrire sous le n° 7301 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. conn. en INFORMATIQUE, ch. place gds magasins, réception marchandises, tenues stocks. Excell. réf. - Libre de suite.
Ecrire sous le n° 6899 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 31 ans, DUT GESTION DES ENTREPRISES FINANCES/COMPTABILITÉ CNAM
8 ans exp. secteur assurances, gestion administr. et comptable. Etudie toutes propositions.
Ecrire sous le n° 0149 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 27 a., maîtrises anglais, commerce, gestion, offre collaboration. Langues : angl., all., chinois. Expér. mark. direct, interviews, documentation en commerce extér. Tél. : (1) 39-59-55-53. Ecrire sous le n° 8898 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. ESC Reims, expérience étudie toute proposition. Tél. : 26-09-23-43 ou 45-86-87-10.

J.F. 27 ans, responsable comité d'expansion économique, dipl. 3e cycle « Aménagement du territoire » + compétence gestion entreprise. Qualité relationnelle, sens de l'organisation et de l'animation. Recherche poste de responsabilité. Etudiera toutes propositions. Tél. : 55-76-72-95.

ASSISTANT MANAGER
34 ans, exp. approfondie dans un cabinet-conseil en gestion, marketing, développement comm. Tél. : 91-77-24-22.

ESSEC-INSEAD
35 ANS
DIRECTEUR FINANCIER
d'un des tout premiers organismes financiers français étudierait propositions haut niveau de responsabilités.
– Finance, planification contrôle, stratégie. Contexte international. Ecrire sous ref. 5018 à l'agence Dessein, 15, rue du Louvre, 75001 PARIS.

Cadre commercial 40 ans, sérieux, dynamique, sens de l'organisation et du contact, 15 ans d'expérience dans la grande distribution rech. situation dans branche similaire de préférence (fixe + % + frais). Paris, RP. Etud. ttes propositions. Merci écrire L.T.A. ref. M.S. 31 bd, Bonne-Nouvelle, PARIS-2e.

J. F. multilingue, Maîtrise Droit Privé (Paris 2e), traductrice/Rédactrice + dactylo, libre du 6 Juin au 31 Juillet, étud. ttes prop. Tél. : 45-54-04-11.

H. 37 ans, études juridiques, douze ans exp. prof., immobilier vente et gérance et gestion commerciale. Ch. emploi immédiatement. Tél. : 45-27-52-10.

Cadre disponible, commercial, exportation, gestion, prêt à examiner toutes propositions. Assoc. « GIER – Cadres Ile-de-France ». Tél. : M. Bos, 42-04-26-70 av. 10 h ou apr. 17 h.

PDG 38 ans cherche nouveau challenge fonction : fabrication, gestion commercial + exportation.
Français, allemand, bilingue, anglais, espagnol.
Spécialisé produits pharmaceutiques 5 ans produits grande consommation 5 ans. Début et fonction à convenir.
Merci de bien vouloir adresser vos offres avec discrétion garantie à HAVAS BP 346-06072 NICE CEDEX Réf. 473.

RELATIONS PUBLIQUES ENSEIGNEMENT/PUBLICITÉ LAUSANNE / GENÈVE
Jeune fille, Suissesse, 24 ans, licenciée lettres, bonne présentation, deux ans expérience professionnelle, langue maternelle français, excellentes notions allemand, anglais, italien, cherche travail dès juillet/août. Mlle Christine GERBER c/o GIRARDIN, CP 2915-CH 1002 LAUSANNE.

SECRÉTAIRE DU PRÉSIDENT
Bilingue anglais - Sténo - Excellentes présentation et expér.
Ecrire sous le n° 7284 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 29 ans, BTS CI (angl./esp.), 6 ans expér. adm. vtes/export. Air, mer, terre, Amérique latine/Moyen-Orient, ch. poste respons. Paris ou proche banl. Disponibilité immédiate. Tél. : (1) 42-62-69-17.

J'offre mes services pour gardiennage, villa, appartement. Tél. : 96-27-58-84.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Boulevard Saint-Michel, pr studio caractère, 189.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

15e arrdt

MOTTE-PICQUET
Imm. ravalé charme, deux 2 pces, plein sud, 30 et 38 m², 330.000 F et 440.000 F. LEGI : 42-50-04-28.

16e arrdt

MIRABEAU
BEL IMMEUBLE RÉCENT
2e ét. 90 m², séj., 2 chbres. GARBI - 45-67-22-88.

17e arrdt

3 P. cft. 423.000 F
Porte Pouchet, récent, ét. élevé, avec asc., vue splendide. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

PR. PARC MONCEAU
TRÈS BEL IMM. pierre de t., 1924, STANDING, 5e ét., asc. GRAND 3 P. + CHBRES SERV. PARFAIT ÉTAT. 46-27-91-41.

appartements achats

Rech. 1 à 3 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travx. PAIE COMPT. chez not. 48-73-20-67 même le soir.

Recherche 1 à 3 pces Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. : 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

T. Eiffel, bel. imm. p.d.t., asc., interph., splend. 3 p. vide ou meubl., tt cft, s/champ de Mars, except.. 47-05-19-43.

LATOUR MAUBOURG, très bel imm. anc., ref. neuf, 4 p., cuis., bains. 8.000 + ch. Tél. : 43-54-01-55.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres et employés mutés IMPORTANTE BANQUE recherche STUDIOS, 2, 3, 4 et 5 PIÈCES. Tous quartiers Paris ou banlieue. Villas. 45-04-48-21 à partir de 9 h 30.

Pour dirigeants et personnel importante Cie Française produits chimiques, mutés région parisienne rech. DES APPTS ttes catégories, Studios, Villas Paris, banlieue. Acceptons loyer élevé. 45-04-04-45, 9 h 45 - 19 h.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99.

Région parisienne

Etute cherche pour cadres villas ttes banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-86. 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

GRISS - 48-74-43-79
rech. du STUDIO AU 5 PIÈCES. Courte ou longue durée. Loyers garantis société.

bureaux

Achats

BUREAU D'AFFAIRES ou adresse commerciale. BUSINESS BURO, 43-46-00-55.

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/ms
ST-HONORÉ - Tél. : 42-86-84-91
PARIS 12e - Tél. : 43-40-68-50
CONSTITUTION SARL 2000 F HT.

BAIL A CÉDER 73, bd de Ménilmontant, 11e - 45 m². Tél. : 43-38-72-07.

NEUILLY-MÉTRO
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. neuf - 47-58-12-40.

SIÈGE SOCIAL PARIS 8e TELEX/SECRÉTARIAT
AGECO 42-94-95-28
(stationnement aisé)

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT - TELEX
Tél. : (1) 47-27-15-59

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 250 m² STANDING
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE - 43-80-90-10.

Paris-1er Les Halles, adresse commerciale ou siège social constit. stés, démarches, burx, secrét. trilingue, tél., télex.
ACCESS 40-26-15-12

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

SIÈGE SOCIAL PARIS-8e TÉLEX/SECRÉTARIAT
AGECO 42-94-95-28
(stationnement aisé).

locaux commerciaux

Locations

25 km Paris-Ouest
1 600 m du RER, locaux 400-800 et 1600 m² sur 2 niveaux à partir de 80 F le m²/an

Bureaux 350-700 m²

450 F le m²/an

DALIGAULT
39-53-55-00
IMMO D'ENTREPRISE 78-92

propriétés

20' PTE BERCY
VILLECRESNES RER
Boissy-St-Léger sup. maison bourg., parc 2 113 m², triple séjour 90 m², 4 ch., cuis., tt cft, 240 m² hab., terrasse, s. de billard, sous-sol complet, grenier aménageable, 1 985 000 F. MAS IMMOBILIER 43-45-88-53.

A vendre belle prop. bourgeoise avec pavil. annexe, gd conf., cuis. équip., gde terrasse et jard. paysager de 3000 m² ds bourg ts comm., à 13 km de Sens. Crédit poss. de 50 %. Tél. : 86-66-25-06, le soir : 86-88-87-04.

SÈVRES VILLE D'AVRAY
SUPERBE MAISON
Double récept. avec terrasse bureau, 6 chambre, jardin 1.300 m², garage. 4.000.000 F.
GARBI - 45-67-22-88.

PRÈS ORSAY, centre bourg PPTÉ EXCEPTIONNELLE DONJON 13e siècle, parfait état + maison 5 pièces tout confort, parc. Libre, 10 000 F mens. Tél. : 43-07-60-65.

8 km gare R.E.R. Saint-Maron d'Etampes 65 km de Paris à
MÉREVILLE (91)
à vendre s/1.000 m² de terrain arboré 1 maison : séj., 2 chbres, gde cuis., s. de bains, w.-c., sous-sol total, 1er ét. aménageable, cellier, terrasse, barbecue couvert attenant. Prix : 475.000 F.
Tél. hres bur. : 64-95-21-26.

HONFLEUR, Maison Directoire 280 m², jardin 1.000 m² clos de murs, luxe.
Tél. : 45-61-00-96.

POUR ACHETER SANS COMMISSIONS
ts biens immobiliers, ttes rég. Informations gratuites IVS. Immobilier service 67-49-02-22.

20' PTE BERCY VILLECRESNES. SUP. PPTÉ PARC 2 113 m², triple séj., 4 ch., cuis., tt cft. 240 m² hab., terrasse, s. biard, ss-sol complet, grenier aménag., 1 985 000 F. MAS IMMOB. 43-45-88-53.

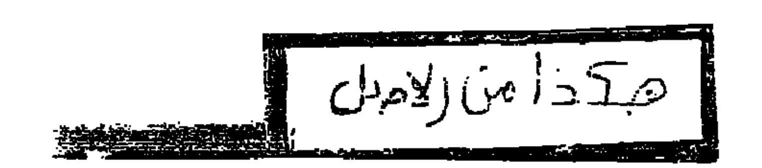
BRETAGNE ILE DE BRÉHAT
Aéroport 30 km, gde propr., maison granit, 5 chbres, 2 s. de bns, tt cft, parc. 4.000 m², bord de mer
Tél. notaire (16) 96-20-80-69.

Particulier à particulier
TRÈS BEAU MAS PROVENÇAL
de caractère, façade en pierre. Région Lubéron (84) 6 ch., 2 s. de bns. Cuis. équipée, sellier, salon, s. à manger, dépendances. Vue superbe. Prix exceptionnel à débattre Tél. apr. 20 h : 92-76-65-69.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur tout la France.
INDICATEUR LAGRANGE fondé en 1878
5, rue Greffulhe, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT 05-07-09-11.

هكذا من الاصل



Le Monde
ECONOMIE

Echanges extérieurs et compétitivité industrielle

Un mois d'avril ne fait pas l'hiver

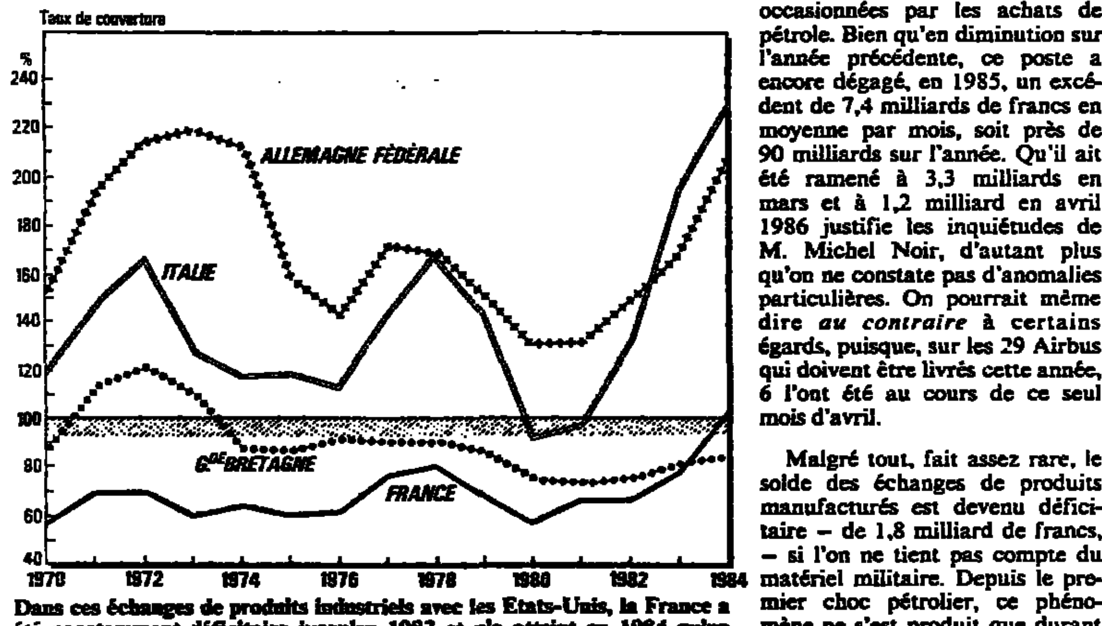
LES résultats des échanges commerciaux de la France au mois d'avril laissent les observateurs perplexes. La dégradation du solde des produits manufacturés correspond-t-elle à un phénomène passager, dû notamment à des mouvements de devises provoqués par l'attente d'une dévaluation ? Ou tient-elle à des causes plus profondes ?

Dans un cas, il suffit d'attendre que les choses se rétablissent d'elles-mêmes. Dans l'autre, il faut sonner le tocsin. Pour les experts de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), rien ne permet pour le moment de modifier les prévisions inscrites dans leur dernière note de conjoncture publiée en mai. Hors événements inattendus – comme un brusque relèvement des cours du pétrole, un recul de la demande mondiale ou encore un dérapage sur les prix et les salaires – qui viendraient bousculer les données prévisionnelles, l'INSEE maintient que la France devrait connaître en 1986 un excédent commercial de l'ordre de 30 milliards de francs, après un déficit de 24 milliards en 1985.

Echanges industriels avec les Dix...

Sur la période 1970-1984, la moyenne annuelle arithmétique des taux de couverture industrielle avec les Dix s'établit à 141,65 pour la RFA, 117,58 pour l'Italie, 82,96 pour le Royaume-Uni, 79,82 pour la France. Pour la RFA, excepté 1973 et 1974, on s'écarte peu de la moyenne.

...et avec les Etats-Unis



Dans ces échanges de produits industriels avec les Etats-Unis, la France a été constamment déficitaire jusqu'en 1983 et n'a atteint en 1984 qu'un faible excédent.

Sans le matériel militaire, le solde des produits manufacturés est devenu déficitaire

En revanche si, toutes choses égales par ailleurs une fois encore, le pessimisme gouvernemental devait prévaloir, alors on se trouverait devant une situation que l'on pourrait qualifier de grave. Le ministre chargé du commerce extérieur, M. Michel Noir, craint en effet que l'excédent commercial ne se réduise à peu de chose – entre 0 et 10 milliards de francs cette année, – malgré la diminution peut-être de moitié de la facture énergétique.

Son inquiétude porte principalement sur le secteur industriel qui, jusqu'à maintenant, compensait une bonne partie des pertes occasionnées par les achats de pétrole. Bien qu'en diminution sur l'année précédente, ce poste a encore dégagé, en 1985, un excédent de 7,4 milliards de francs en moyenne par mois, soit près de 90 milliards sur l'année. Qu'il ait été ramené à 3,3 milliards en mars et à 1,2 milliard en avril 1986 justifie les inquiétudes de M. Michel Noir, d'autant plus qu'on ne constate pas d'anomalies particulières. On pourrait même dire *au contraire* à certains égards, puisque, sur les 29 Airbus qui doivent être livrés cette année, 6 l'ont été au cours de ce seul mois d'avril.

Malgré tout, fait assez rare, le solde des échanges de produits manufacturés est devenu déficitaire – de 1,8 milliard de francs, – si l'on ne tient pas compte du matériel militaire. Depuis le premier choc pétrolier, ce phénomène ne s'est produit que durant quelques mois en 1974 et, surtout, en juin 1982, où même les ventes d'armes n'ont rien rapporté. En 1985, l'excédent mensuel moyen a été de 2,5 milliards de francs pour le matériel militaire. Il est de 2,9 milliards pour le mois d'avril.

Faussement

Les résultats, toujours pour ce dernier mois, font apparaître une nette dégradation des échanges dans les biens intermédiaires, pour lesquels, il est vrai, la nécessité de reconstituer les stocks se faisait sentir, mais aussi dans les biens de consommation courante, dont le déficit est cinq fois plus important que ce qu'il fut en moyenne en 1985, et pour les biens d'équipement ménager. Dans ce dernier cas, ce sont les achats importants de postes de télévision qui auraient accentué le déséquilibre.

Quant aux biens d'équipement professionnel, ils restent, pourrait-on dire, « faussement » excédentaires de 3,8 milliards de francs (contre 4,8 milliards en moyenne mensuelle pour 1985). Hors matériel militaire, l'excédent du mois d'avril n'est plus que de 0,8 milliard, alors qu'il était de 2,2 milliards en moyenne mensuelle l'année dernière.

Les observateurs s'intéressent de plus en plus désormais à ce secteur des produits industriels, dont pourrait venir tout le mal. Dans un passé récent (« Le Monde de l'économie » du 29 octobre 1985), M. André Sellier avait attiré l'attention sur un point essentiel, à savoir que la France s'est trouvée constamment en déficit dans le commerce de produits industriels avec ses principaux rivaux, c'est-à-dire avec les dix pays qui sont ses fournisseurs les plus importants en la matière (1). Les tableaux qu'il a établis, et que nous publions, démontrent que les choses sont restées en l'état au cours de ces quinze dernières années et qu'on a tout lieu de penser qu'elles ne se rétabliront pas avant longtemps.

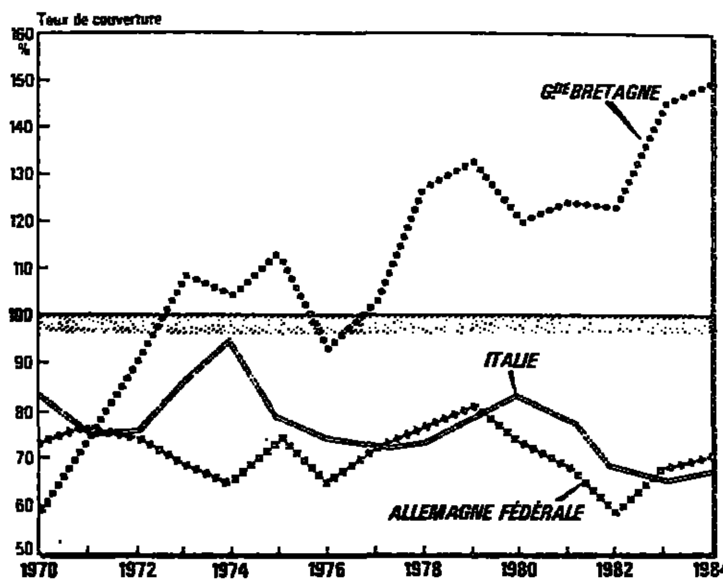
La comparaison qui est faite avec la RFA, l'Italie et la Grande-Bretagne, pays dont la population est d'une grandeur comparable à celle de la France, prouve que Paris est toujours mal placé dans la compétition avec les pays industrialisés. En avril, le déficit des échanges s'est nettement creusé avec les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), tandis qu'est maintenu un excédent satisfaisant avec les partenaires du tiers-monde (1,3 milliard de francs contre 1,6 milliard en moyenne mensuelle pour 1985). Il est difficile de préciser la part de matériel militaire dans cet excédent, mais il semble évident qu'elle continue à masquer les réalités.

Manquant de points forts, incapable d'équilibrer ses échanges avec les pays développés, la France est aussi menacée par la moindre reprise de la croissance (toute augmentation sensible de la demande intérieure – ménages ou entreprises – se traduit par un regain des importations). En serait-elle réduite à surveiller le baromètre des prix du pétrole, comme un navigateur les changements de pression atmosphérique ?

FRANÇOIS SIMON.

(1) RFA, Italie, Etats-Unis, Union économique belgo-luxembourgeoise, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Japon, Espagne, Suisse et Suède.

L'industrie française face à la CEE



Les deux problèmes de la France, de gravité comparable, sont ceux de l'équilibre des échanges industriels avec la RFA d'un côté, l'Italie de l'autre. Au contraire, en dépit de quelques à-coups, l'excédent industriel avec le Royaume-Uni continue, lui, de s'accroître.

Le « civil » en rouge

(En millions de francs corrigés des variations saisonnières)

	Moyenne mensuelle 1985	Avril 1986
Ensemble des produits manufacturés	7 418	1 180
• Biens intermédiaires	599	– 2 198
• Biens d'équipements professionnels (1)	4 791	3 770
• Biens d'équipements ménagers	– 771	– 1 194
• Autos et autres matériel de transport	2 677	2 130
• Biens de consommation courante	– 375	– 1 562
• Divers	497	234
Matériel militaire	2 557	2 949
Produits manufacturés hors matériel militaire	4 861	1 769

(1) Y compris matériel militaire.

LE CONTRE-CHOC PÉTROLIER

L'Arabie verte contrariée

Ryad a encore largement les moyens de ses ambitions alimentaires, mais le secteur privé doit prendre le relais.

LA récession des recettes pétrolières, qui a déjà coûté plus de 10 milliards de dollars à l'Arabie saoudite, aura des répercussions inévitables à tous les niveaux de l'activité nationale. L'adoption du budget a été en mars différée de cinq mois, dans l'attente d'une stabilisation des cours du pétrole. Ses objectifs seront probablement révisés à la baisse, de même que ceux du quatrième plan quinquennal 1986/1990 élaborés sur la base d'un baril à 25 dollars, et d'un dollar fort.

Il n'en reste pas moins que les Seoudiens demeurent très attachés à leur politique d'autosuffisance alimentaire. Si la production céréalière devrait s'infléchir cette année, d'autres cultures, fourragères notamment, prendront la relève. Un retour à l'état antérieur, c'est-à-dire au désert, est exclu : malgré la crise, les Saoudiens ont très largement les moyens de leurs ambitions.

Les grands équipements collectifs ayant été mis en place au cours des dernières années, et les investissements primordiaux ayant été réalisés, il s'agit maintenant pour eux de gérer ce qui existe, c'est-à-dire des firmes à fortes capitalisation et spécificité technologique, en diminuant autant que faire se peut leur coûteux système de subventions, et en aidant le secteur privé à prendre graduellement le relais de l'Etat.

Trois mille tonnes de blé récoltées en 1978, 1,7 million de tonnes l'an dernier : ces deux chiffres donnent la mesure du prodigieux bond en avant réalisé par l'agriculture saoudienne en huit ans. Un bond en avant que le ministre de l'agriculture, Cheikh Abderrahman Ibn Abdulaziz, en poste depuis 1975, justifie par la nécessité d'assurer *« la sécurité alimentaire du royaume, fondement de notre indépendance nationale »*.

Des moyens énormes ont ainsi été mis à la disposition de l'agriculture, longtemps négligée et maintenue dans un rôle de subsistance, mais aujourd'hui devenue la deuxième priorité du royaume, après la pétrochimie. Ces efforts ont été couronnés de succès : l'Arabie saoudite exporte désormais du blé vers les autres pays du Golfe. Elle est devenue autosuffisante en œufs, produits laitiers, pommes de terre, dattes, alors qu'elle satisfaisait seulement 10 % de ses besoins il y a huit ans.

(Lire l'article de Richard Heuzé page 40.)

Mauvaise passe en Algérie

La croissance risque de ne pas atteindre 3 %, taux inférieur au rythme d'expansion démographique

QUEL que soit le goût des Méditerranéens en général, et des Arabes en particulier, pour le verbe, l'époque est bel et bien révolue où l'on se grisait de mots. Crise oblige, l'après-pétrole n'est plus un projet, mais une réalité à laquelle les dirigeants algériens sont confrontés depuis le dernier trimestre de 1985. Peut-être, même, ont-ils été pris de court par l'effondrement du prix du brut et l'effritement du dollar.

Alger, bien sûr, avait envisagé une baisse de ses recettes en devises. Le plan pour 1986 tablait ainsi sur une diminution de 10 %. Mais bien malin qui aurait pu prédire, à l'époque, que le baril plongerait, un jour, sous la barre des 10 dollars entraînant l'économie algérienne dans une spirale infernale.

La force d'hier devient la faiblesse d'aujourd'hui. 98,7 % des rentrées en devises du pays, estimées pour 1985 à quelque 12,6 milliards de dollars, sont directement liés à l'exportation des hydrocarbures. L'incapacité des pays producteurs, notamment des Etats membres de l'OPEP, à défendre les prix officiels a d'ailleurs conduit l'Algérie à faire le contraire de ce qu'elle avait prôné jusqu'à la fin 1985. Elle accepte de négocier, depuis le début de 1986, des contrats en « netback » indexant les prix du brut sur les cours des produits raffinés sur le marché libre. Des compagnies espagnoles et la Yougoslavie ont été les premières à en bénéficier.

En outre, le gaz algérien est indexé sur un panier de différents bruts. Du fait de l'écart entre le cours officiel de ces bruts et leur prix sur le marché, ce gaz se vendait quelque 30 % plus cher que ses concurrents directs. Les acheteurs, se sentant en position de force, sont devenus intransigeants au moment de la renégociation des contrats.

Ainsi la Belgique a-t-elle choisi de s'en remettre à la Cour internationale de justice de La Haye pour résoudre son différend avec l'Algérie. Pour sa part, l'Italie demanderait une révision des prix en baisse de 40 %, ce qui est inacceptable du point de vue algérien.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page 41.)

le contre-choc pétrolier

Les nénuphars de Wadi-el-Dawasir

Une tonne de blé coûte 600 dollars trois fois plus que si elle était importée

AUX marches du Rub-al-Khali, le plus redoutable des déserts saoudiens, également appelé *Empty Quarters*, NADEC étend ses 40 000 hectares au milieu d'anciennes pâtures pour chameaux. A l'entrée du domaine, un employé philippin, casquette sur le crâne pour se protéger d'un soleil de plomb, esquisse un salut militaire. Le Yémen se trouve à 300 kilomètres, Ryad à 800.

Sous un calicot souhaitant la bienvenue en arabe et en anglais, huit énormes moissonneuses-batteuses dignes d'une ferme du Middle-West et une trentaine de tracteurs montent la garde, alignés sur le sable. Conduite d'une main experte par un Saoudien au *thoub* (tunique) blanc impeccable, montre en or au poignet, la Chevrolet a cahoté pendant une heure sur la piste, soulevant des nuées de poussière. « *Il y a huit ans, il n'y avait rien ici, sauf le désert* », souligne notre accompagnateur, M. Ahmed Hariri, speaker à la télévision saoudienne.

Vu d'avion, à bord de l'Hercules C-130 des forces saoudiennes qui nous a amenés à Wadi-el-Dawasir, le siège du gouvernorat le plus proche, autrefois relais de caravanes, relié à Ryad depuis 1980 par une route nationale et un aéroport, le contraste est saisissant. Jusqu'à l'horizon aux contours indistincts, noyé dans des brumes de chaleur, d'immenses nénuphars verts paraissent posés sur le sable.

Il s'agit de champs de blé dont la forme rigoureusement circulaire est déterminée par le système d'irrigation à aspersion verticale, à partir d'un bras de 400 mètres de long, monté sur roues et pivotant sur l'une de ses extrémités. Au bout de ce pivot, une station de pompage plonge directement dans la nappe phréatique, une centaine de mètres plus bas. L'irrigation est continue, seize heures par jour.

Le système a l'avantage de permettre un dosage plus précis et d'éviter une trop grande évaporation, inévitable dans cette région où le mercure du thermomètre monte à 47 degrés l'été. Ce procédé, selon le représentant de la FAO pour l'Arabie saoudite, M. Salem, permet d'employer trois fois moins d'eau qu'une irrigation classique. Unique inconvénient : son coût élevé, 150 000 dollars le pivot ; 1 million de dollars deux pivots et leur station de pompage commune.

Ces investissements énormes font l'originalité et la spécificité de l'expérience saoudienne. A El-Dawasir, NADEC, un consortium dont l'Etat détient 20 % des 400 millions de rials (1) du capital, tandis que le reste est réparti entre 12 700 actionnaires privés, compte 246 de ces champs couvrant 15 000 hectares et produisant 57 000 tonnes de blé par an.

Une mer souterraine

NADEC, qui est sans doute l'exploitation produisant des céréales sous irrigation la plus vaste au monde, possède également deux autres domaines : l'un de 15 000 hectares à Hail, dans la très puritaine province du Gassim (400 km au nord de Ryad), l'autre de 6 500 hectares à Harad (est de Ryad), ce qui constitue l'ossature de l'agriculture saoudienne.

A El-Dawasir, les moyens mis en œuvre sont imposants : routes, silos géants, stations de pompage ont été installés par l'Etat. L'ordinateur règle le travail dans l'atelier de mécanique où 300 lourdes machines sont répertoriées pièce par pièce et régulièrement révisées. Il surveille encore la croissance des cultures, la distribution des pesticides et des engrais appliqués en quantités massives (130 kilos de combiné et 450 kilos d'urée par hectare), l'alimentation en eau.

La nappe phréatique est l'une des neuf principales du royaume. Elle a les dimensions d'une petite mer souterraine (80 kilomètres de long sur 30 kilomètres de large, 800 mètres de profondeur) et s'est créée au cours des millénaires. C'est la première fois qu'elle est exploitée de manière aussi intensive, et le projet agricole est déjà dix fois plus important que prévu. Faut-il craindre pour l'avenir ?

« *Nous n'avons entrepris le projet qu'après avoir obtenu des experts l'assurance que la nappe se rechargeait régulièrement* », affirme M. Mohammed A. Abu-Butain (quarante-neuf ans), directeur général de NADEC. Pourtant, fin mars, les ingénieurs ont dû rallonger d'un bon mètre les tubes plongeant dans la nappe. Ce problème de l'eau est la grande inconnue de l'agriculture saoudienne, et sa principale hypothèque. La demande croît rapidement : 2,4 milliards de mètres cubes en 1980 ; 8,8 milliards en 1985, l'agriculture employant 84 % de cette eau.

Aussi les autorités ont-elles mis en place un véritable programme de préservation des ressources, faisant payer depuis le début de 1985 — fût-ce à un prix modeste — leur consommation aux particuliers. Elles ont aussi multiplié les barrages de retenue (16 en 1975, 196 l'an dernier), dont le plus vaste (85 millions de mètres cubes) permet d'irriguer la fertile plaine de Najran, à la frontière du Yémen, célèbre par ses oranges. Des stations d'épuration ont également été créées : celle de Dirab recycle les eaux usées de Ryad pour alimenter deux consortiums agraires totalisant 2 000 hectares.

Enfin et surtout, un effort vigoureux a été effectué dans le domaine de la désalinisation de l'eau de mer. Le million et demi d'habitants de la capitale reçoit désormais de l'eau du Golfe traitée dans 21 centrales, à 450 kilomètres de là. Sous peu, La Mecque, Taif et la province de l'Assir seront abreuvées par l'eau de la mer Rouge. Chaque jour, un demi-milliard de gallons sont ainsi rendus potables. Un projet pharaonique à la mesure des moyens financiers dont dispose ce pays, et, autant d'économisé pour l'agriculture.

Le gouvernement reconnaît l'existence de problèmes « *çà et là* ». Ainsi, dans la province du Gassim, le niveau des nappes phréatiques varie de 12 mètres en trois mois, au moment des cultures. Du moins ces nappes se rechargent-elles. « *Nous avons fait des études géologiques exhaustives. Elles ont conclu à l'existence d'eau souterraine d'excellente qualité et à profusion* », affirme Cheikh Abderrahman (quarante-trois ans), un descendant en droite ligne du prédicateur Al-Wahab qui a donné son nom à la dynastie.

Cheikh Abderrahman, qui a fait des études juridiques en Pennsylvanie avant de s'intéresser à l'agriculture, estime que le problème de l'eau ne devrait pas ralentir le taux de croissance de 10 % par an que connaît ce secteur. Certains exploitants du Gassim conviennent cependant qu'il leur est difficile de déterminer si l'eau qu'ils emploient est vieille de cinq ans ou de cinq siècles. Malgré une documentation abondante, les réseaux de circulation dans le sous-sol et l'interaction des nappes sont loin d'être entièrement connus, — ce qui fait s'insurger un expert australien travaillant dans l'une de ces grandes fermes. Pour lui, le « *gaspillage* » d'une denrée aussi précieuse est une véritable « *honte* ».

Un impératif politique, doublé de considérations nationalistes à fondement religieux, a cependant primé sur les notions de rendement économique ou même d'écologie. Les responsables saoudiens n'hésitent pas à le reconnaître. « *Nous voulions diversifier notre économie, ne pas dépendre uniquement de ressources périssables comme le pétrole. (...) L'agriculture est la base de tout développement sans lequel il n'y a pas de réelle indépendance* », affirme Cheikh Abderrahman. Aussi l'Etat a-t-il rendu possible cette « révolution verte » par des transferts massifs, qui rendent impossible, à pareille échelle et en aussi peu de temps, sa reproduction dans d'autres pays.

Que l'on en juge : 710 000 hectares de terres arables distribués gratuitement en quinze ans aux agriculteurs. En dix ans, les cultures sont passées de 150 000 hectares à 2,3 millions d'hectares. Les surfaces irriguées ont doublé, atteignant 540 000 hectares. L'Etat est omniprésent : il construit routes, aéroports (21 en dix ans), systèmes d'irrigation et de pompage, stations expérimentales. Il assure à ses frais l'entretien des routes, le drainage des canaux.

Il rembourse aux agriculteurs 60 % de leurs achats de matériels et de leurs machines agricoles, sur simple présentation du devis. Il leur fournit gratuitement engrais, pesticides et semences et produira prochainement, grâce à une société fondée l'an dernier, la Seed National Co., les variétés de blé Westbred 9/11 et Mexipack importées à présent des Etats-Unis.

L'Etat, toujours lui, octroie d'importants prêts aux agriculteurs sans percevoir d'intérêts, conformément à la charia (le code musulman) dont les Saoudiens sont les jaloux dépositaires. La Banque nationale de l'agriculture a ainsi distribué 3,5 milliards de rials en 1983-1984, dont 1 milliard pour financer les achats de matériels. Dans la seule province du Gassim, les exploitants ont obtenu, depuis 1980, quelque 10 milliards de rials en prêts sur dix ans. « *Il suffit de manifester le désir de produire, l'Etat pourvoit au reste* », affirme un expert.

Encore a-t-il toutefois entrepris de réduire les subventions massives généreusement distribuées pour lancer la production de blé. Importée des Etats-Unis, une tonne de céréales vaut environ 200 dollars. Produite localement, elle revient à trois fois plus (cinq fois en 1980). Non compris l'amortissement du matériel, le coût de production d'un kilo de blé se situe entre 0,80 et 1 rial. L'Etat le rachetait l'an dernier à 2 rials, après avoir abaissé son aide de 50 % en deux ans.

« *Notre objectif n'est pas de produire des excédents et de développer une agriculture céréalière tournée vers l'exportation. Il est de satisfaire nos besoins* », déclare Cheikh Abderrahman. « *L'impulsion initiale a été donnée par l'Etat*, ajoute-t-il. *Le secteur privé doit maintenant prendre la relève.* »

RICHARD HEUZÉ.

(1) 1 rial = 1,9 franc.

Principales zones céréalières

Multiplication des grains

ANNÉES	TONNES
1978	3 300
1979	17 600
1980	33 100
1981	85 200
1982	230 900
1983	674 900
1984	1 300 000
1985	1 700 000

Les prévisions pour la récolte 1986 — 1406 de l'hégire — qui aura lieu fin juin-début juillet, ne sont pas encore connues. Elle devrait, pense-t-on généralement, se situer un peu en-deçà de l'an dernier, entre 1,5 et 1,6 million de tonnes de céréales.

Un prince fermier

MEMBRES de la famille royale, grands commis de l'Etat, officiers supérieurs des forces armées, ont investi massivement dans l'agriculture ces dernières années. Autant sans doute d'ailleurs pour donner l'exemple qu'attirés par un placement rémunérateur. Ils se trouvent aujourd'hui à la tête de consortiums géants.

Tel le prince Abdul Al Faysal, fils de feu le roi Fayçal, qui préside As-Saafy, société créée en 1981 et qui gère, au sud de Ryad, un ranch-modèle de quinze mille vaches laitières de race frisonne, le plus grand du royaume. Tel Mohamed Al Mutlaq, général à la retraite devenu propriétaire d'une ferme de 20 000 hectares, dont 3 200 plantés en blé, près de Buraydaoh, dans le Gassim. Ou Abdul Rahman Al Salem, fonctionnaire du gouvernorat de Ryad, qui a donné à son fils Tarik, un jeune homme de vingt-quatre ans fraîchement sorti de l'université, la gestion d'un domaine céréalier d'un millier d'hectares aux portes de la capitale.

Le cas le plus typique est celui du prince Muqrin Ibn Abdulaziz, frère du roi Fahd et gouverneur de la province de Hail, devenu président du consortium privé HADCO (Hail Agricultural Development Co), un domaine de 17 000 hectares de blé qui est sans doute — NADEC excepté — la plus vaste ferme céréalière du Proche-Orient. HADCO a récolté l'an dernier 116 400 tonnes de blé représentant 7 % de la production saoudienne.

Personnalité dotée d'un grand charisme, ancien pilote de chasse reconverti à l'agriculture, le prince Muqrin ne cache pas son attachement au système capitaliste. Il a accepté de présider HADCO « *à l'unique condition*, dit-il, *que l'Etat n'interfère pas dans sa gestion* ». Son souci majeur : « *Faire de l'argent, rentabiliser les investissements.* » Il se félicite des résultats : « *En cinq ans, et grâce à Dieu, nous avons transformé un désert en une riche plaine agricole* », souligne-t-il.

Il n'y avait que 9 000 hectares cultivés dans la province en 1980. Les cultures s'étendent aujourd'hui sur 130 000 hectares et devraient atteindre 145 000 hectares l'an prochain. Pour cela, l'Etat a prêté 11 milliards de rials aux exploitants de la province, remboursables en dix ans. Certains se sont déjà acquittés de leurs obligations. « *L'Etat doit intervenir au départ, créer l'impulsion. Ensuite, il est essentiel, vital, que les agriculteurs prennent en main leur propre destin* », affirme le prince.

Les critiques du frère du roi

Son gigantisme permet à HADCO de recourir aux technologies les plus modernes : ces exploitants-managers, formés dans les meilleures universités américaines, n'y manquent pas. La télémétrie n'a plus de secret pour eux : trois fois par saison, le satellite Landsat fournit à HADCO des clichés aériens du consortium pris aux infrarouges, qui permettent de vérifier l'état de croissance des cultures et les dégâts provoqués par le gel, par la sécheresse ou par un emploi trop intensif des engrais.

Pour sa part, le prince Talal Bin Abdulaziz Al Saud, cinquième frère du roi Fahd, a des idées très personnelles sur la politique agricole de son pays. Sans responsabilités gouvernementales, Son Altesse royale n'en est pas moins courtisée par toutes les agences de l'ONU.

Le prince Talal préside, en effet, le Programme du Golfe pour le développement, un fonds qui veut remédier à ce qu'il dit être « *un certain laxisme* » du système onusien. Depuis sa création en 1961, le Programme a financé deux cent cinq projets représentant 157 millions de dollars dans cent quinze pays du tiers-monde, essentiellement dans le domaine de l'éducation et de la santé.

Interrogé sur le prodigieux développement de l'agriculture dans son pays, le prince Talal estime que l'Arabie saoudite « *devrait se concentrer sur les cultures traditionnelles* ». « *C'est beaucoup plus important que de planter du blé* », affirme-t-il.

Il ne rejette pas la politique céréalière menée depuis huit ans : « *Nous avons prouvé que nous étions capables d'utiliser notre terre, et cela malgré la menace de troubles, de guerres et d'embargo.* » Pourtant, ajoute-t-il, cette politique a des aspects négatifs : « *Produire à 600 dollars 1 tonne de blé quand elle revient à 190 dollars à l'importation est contraire à toute logique économique* », estime-t-il.

R.H.

le contre-choc pétrolier

Mauvaise passe en Algérie

(Suite de la page 39.)

Cependant la France et l'Espagne ont adopté une position plus raisonnable. Paris, comme Madrid, s'est satisfait d'une réduction temporaire de 20 % des prix, en attendant l'ouverture, le 1er juillet, des discussions franco-algériennes sur la révision des contrats de fourniture.

Depuis le 1er avril et pour une durée de trois mois, peut-être reconductible, le gaz algérien, enlevé par les Français et les Espagnols, est indexé sur les prix du marché des pétroles de référence et non plus sur les cours officiels, qui sont toujours ceux de janvier 1985. Comme le prix en *netback* du brut algérien est actuellement inférieur à 14 dollars le baril, cela implique au total une perte de pouvoir d'achat à l'importation de plus de 45 %, compte tenu du redressement de la monnaie des principaux pays fournisseurs, par rapport au dollar.

Plusieurs schémas ont évidemment été établis en ce qui concerne l'évolution des recettes en devises cette année. Alger tablerait sur un prix moyen de 17,5 dollars le baril (contre 26 dollars pour 1985), soit environ 9 milliards de dollars de recettes contre 12,6 milliards en 1985. Une perte sèche de 3,6 milliards de dollars. Encore faudrait-il que le prix du baril regrimpe aussi vite qu'il est descendu.

Les grands organismes financiers internationaux se sont également penchés sur la question. D'une synthèse de leurs prévisions, il ressort que, pour un baril à 15 dollars en moyenne sur 1986, les rentrées en devises ne seraient plus que de 8 milliards de dollars, soit 4,6 milliards de dollars de moins qu'en 1985. Enfin, dans l'hypothèse extrêmement pessimiste d'un baril à 10 dollars, la chute serait de 5,7 milliards de dollars. Selon les hypothèses retenues, la baisse des recettes varie donc de 28 % à 45 %.

La régression considérable des rentrées en devises, attendue pour 1986, a en tout cas conduit le gouvernement algérien à revoir les perspectives économiques établies l'an passé. « *Il s'agit d'adapter ces prévisions à la réalité au niveau des équilibres financiers internes et externes afin de parer aux effets négatifs du processus* » (baisse des prix du pétrole et du dollar), expliquait, le 21 avril, le ministre des finances, M. Abdelaziz Khellef, en présentant aux députés algériens le projet de loi de finances complémentaire pour 1986.

Le monopole du commerce extérieur permet de contrôler efficacement les achats à l'étranger, qui seront irrémédiablement comprimés. Le programme global d'importations (PGI), établi en début d'année à 48 milliards de dinars (1), est d'ores et déjà réduit de 20 %. Il ne devra pas dépasser 38,5 milliards de dinars. Toutefois, certaines importations sont incompressibles, celles des produits agro-alimentaires de première nécessité, par exemple, qui en 1985 représentaient 10 milliards de dinars. L'Etat s'est engagé à assurer la disponibilité de ces denrées qui continueront d'être subventionnées comme par le passé, ce qui est le cas du pain, de la semoule, de l'huile, du café et du thé.

De son côté, le programme d'investissements est révisé. Priorité est donnée aux projets qui n'ont pas, ou peu, besoin du recours à l'étranger. Les autres sont gelés ou différés, même s'ils sont inscrits dans le plan quinquennal, comme le métro d'Alger.

Frontières surveillées

La possibilité pour les particuliers d'importer de petites marchandises, en colis postaux contre remboursement, a été totalement supprimée, début mars. L'Etat attend de cette mesure une économie de 300 millions de dinars par an. Les frontières sont étroitement surveillées, les voyageurs qui passent par l'aéroport d'Alger le savent bien qui font régulièrement la « chaîne » au bureau des douanes pour s'acquitter de taxes qui touchent aussi bien l'électroménager, les vêtements que les alcools et produits alimentaires.

Le projet de loi de finances complémentaire veille aussi aux équilibres financiers internes, comme l'avait du reste annoncé le président Chadli. L'Etat a donné en quelque sorte l'exemple en proposant d'amputer le budget. Dans la loi de finances initiale, les dépenses s'élevaient à 128 milliards de dinars, décomposés en 67 milliards pour le fonctionnement et 61 milliards pour l'équipement. Dans le projet de loi complémentaire, il n'est plus prévu que 104,5 milliards de dinars, soit 59,5 milliards pour le fonctionnement et 45 milliards pour l'équipement.

Ainsi, les dépenses sont réduites de 23,5 milliards de dinars, soit 18,3 %. Cela ne suffira pas à compenser la baisse prévue des recettes : 32,5 milliards, soit 26,4 %. La loi votée prévoyait des recettes de l'ordre de 123 milliards, la loi complémentaire les fixe à 90,5 milliards. Les ressources ordinaires, notamment, ne progressent plus que de 3 % alors que la loi initiale prévoyait une augmentation de 18 %. Résultat : alors qu'en 1985 le budget avait finalement dégagé un solde positif de 2 milliards de dinars, en 1986, le projet de loi de finances complémentaire prévoit un déficit de 14 milliards de dinars.

Le plan annuel d'investissement est également réajusté. Il devrait rester au niveau de 1985, soit environ 96 milliards de dinars. Cela devrait hypothéquer définitivement la réalisation du deuxième plan quinquennal, qui prévoit un volume global d'investissements (1985-1989) de 550 milliards de dinars, en accroissement de 37 % par rapport au plan précédent.

Alors que l'inflation atteindrait 15 % au lieu de 10 % en 1985, l'objectif de croissance, fixé à 6,6 % l'an par le plan – 5 % étant considéré comme un plancher à ne pas crever sous peine de dérapage économique majeur, – est menacé. Il est à craindre que pour 1986 ce taux ne s'inscrive en dessous de 3 %, tandis que le rythme d'expansion démographique est estimé officiellement à 3,2 %.

La seule solution pour éviter ce risque est le recours à l'endettement. Jusqu'à présent, l'Algérie a mené, dans ce domaine, une politique extrêmement prudente qui lui vaut la confiance des banquiers internationaux. Ceux-ci continuent de la considérer comme « un bon risque » bien que la conjoncture ne lui soit pas favorable.

L'Algérie est l'un des rares pays qui étaient parvenus à se désendetter au début des années 80. A la fin de 1984, sa dette était estimée à 16,2 milliards de dollars (31 % de crédits commerciaux, 49 % de crédits financiers, 17 % de prêts gouvernementaux et multilatéraux, 3 % en portefeuille obligataire). Fin 1985, elle était évaluée à 17,8 milliards de dollars, la France étant le principal créancier (19,5 %) devant le Japon (14 %), les Etats-Unis (13,3 %) et la République fédérale d'Allemagne (7,4 %).

Le France concernée

L'Algérie a, en 1985, consacré 4,4 milliards de dollars au service de cette dette, soit le tiers de ses recettes en devises. En 1986, il est prévu qu'elle rembourse 3,8 milliards de dollars. En 1985, elle a obtenu 1,6 milliard de dollars de nouveaux crédits, par le biais du Crédit populaire d'Algérie, de la Banque nationale d'Algérie et de la Banque extérieure d'Algérie. En 1986, une emprunt de 300 millions de dollars a été réalisé fin mars par la Banque algérienne de développement, alors que la Banque algérienne de développement rural est en train de faire appel au marché international pour également 300 millions de dollars.

Selon les spécialistes financiers, l'Algérie devrait encore emprunter de 1,5 milliard à 2 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année, ce qui amènerait sa dette à quelque 20 milliards de dollars. Toutefois, si le marché pétrolier restait déprimé avec un baril à moins de 15 dollars, Alger devrait envisager une consolidation de cette dette, ce qui concernerait surtout la France.

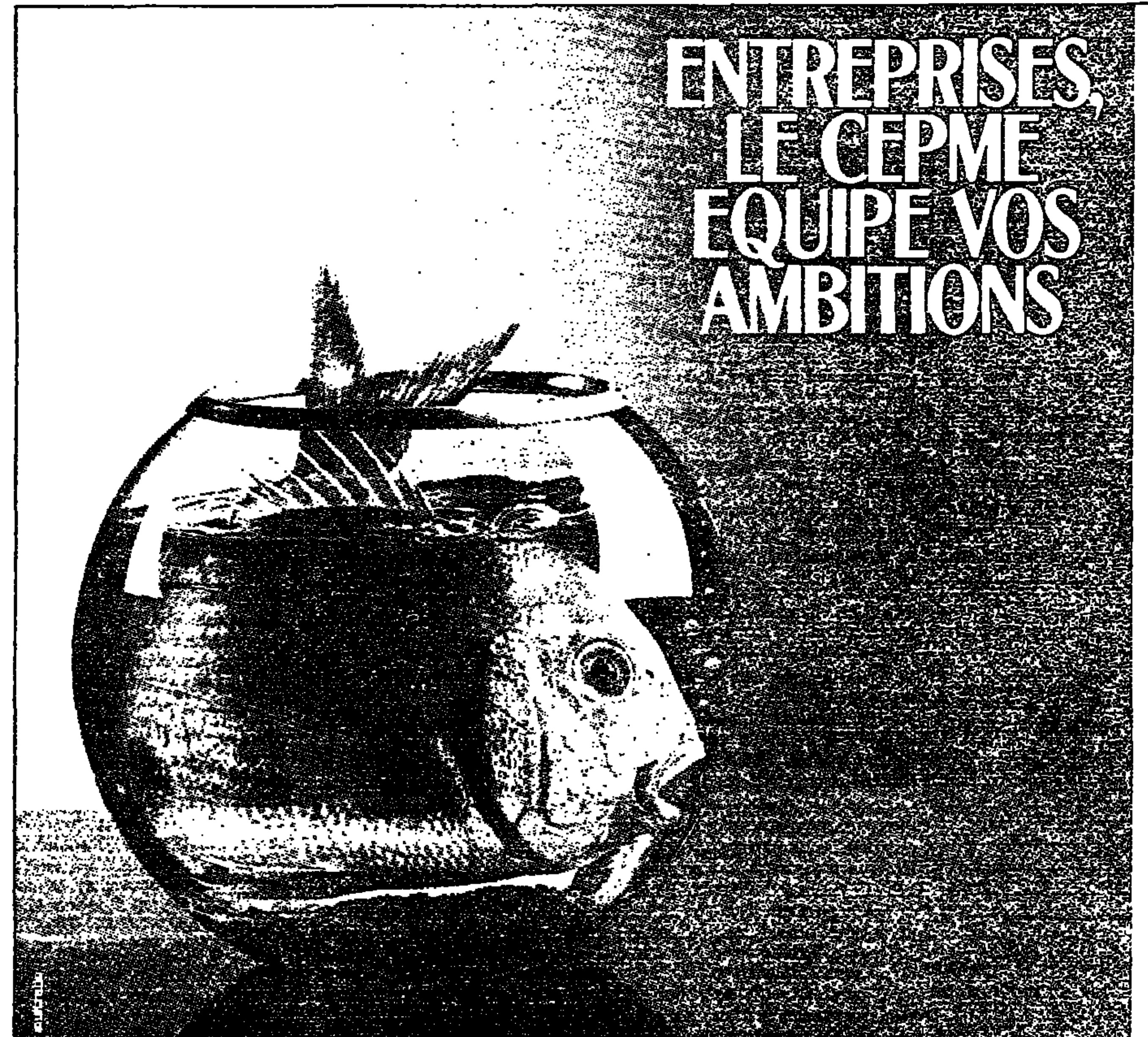
L'Algérie est incontestablement dans une passe économique difficile. L'austérité, qui commençait à s'installer l'an passé, risque de la marquer profondément. Toutefois, les responsables politiques espèrent pouvoir utiliser cette situation à des fins pédagogiques afin de remettre au travail les Algériens, qui avaient perdu toute préoccupation de productivité avec l'avènement de la manne pétrolière.

Les chocs pétroliers successifs ont permis à l'Algérie de s'équiper en infrastructures industrielles. Cette crise lui permettra, peut-être, d'utiliser ses capacités de production. A la condition que le président Chadli réussisse à faire entrer dans la tête de ses administrés la devise qu'il avait lancée, en même temps que le débat sur l'enrichissement de la Charte nationale, et qui est devenue aujourd'hui un mot d'ordre : « *Compter sur soi.* »

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) 1 dinar = 1,6 F.







La chronique de Paul Fabra

Les statistiques, le réel et le marché

POUR changer en profondeur, mais, comme le gouvernement le souhaite (pour se rassurer), de façon graduelle, les méthodes de la politique économique et financière de ce pays dans le sens d'une plus grande liberté et d'une plus grande *qualité*, un moyen efficace serait une réforme à laquelle on ne pense jamais.

Ce n'est pas assez dire que, jusqu'à maintenant, on n'a guère progressé dans la voie qu'elle ne manquerait pas d'ouvrir. La vérité oblige à dire qu'on s'en éloigne presque toujours à la première occasion qui se présente. L'émoi, tout à fait disproportionné, causé par l'annonce des prévisions relativement pessimistes de l'OCDE sur la croissance en France au cours des prochains mois est la dernière illustration de cette propension à s'écarter de la réforme proposée.

Ce n'est qu'à titre subsidiaire que je relève ici la fragilité des raisonnements tenus par l'OCDE. Ils sont (malheureusement) le pain quotidien de l'information économique dispensée au public par les spécialistes, ou, pour être plus exact, de l'interprétation des faits économiques que ces derniers ont fini par imposer presque universellement. Les experts du château la Muette n'hésitent pas, un exemple parmi d'autres, à attribuer la remarquable désinflation française — qui doit n'être pas tout à fait étrangère à l'action d'assainissement, menée après mars 1983 par M. Jacques Delors d'abord puis (avec un zèle réformiste digne d'éloge) par M. Pierre Bérégovoy — à l'un des aspects les plus contestables de leur politique, à savoir « la modération des hausses de tarifs publics ».

On devrait pourtant savoir à l'OCDE qu'une telle « modération » se retrouve infailliblement dans tous les pays où l'inflation se révèle la plus coriace (Portugal, Grèce, etc.). L'explication est très schématiquement la suivante : les tarifs sont artificiellement comprimés à coups de subventions publiques, dont le montant aggrave le déficit budgétaire, lequel, le plus souvent, est financé au moins en partie par la création monétaire. Pour faire bonne mesure, les économistes de l'OCDE, à court d'originalité, voient une deuxième raison fondamentale dans la baisse de tension des prix français : la diminution de l'« inflation importée », plus familièrement appelée réduction de la facture pétrolière. Ils semblent ignorer les innombrables faits qui contredisent cette vue simpliste des choses. En voici, parmi d'autres, deux. La Suisse, au lendemain du premier choc pétrolier, a connu deux années consécutives de stabilité quasi absolue des prix (1976 et 1977). Le Brésil, gros importateur de pétrole, a vu son inflation s'accélérer au-delà des limites du supportable (d'où la réforme monétaire courageuse introduite le 28 février dernier), au moment même où les cours de l'or noir s'effondraient. La vérité est que cet effondrement est une des manifestations du mouvement de désinflation mondial. Elle en est non pas la cause, mais la plus remarquée et remarquable des conséquences.

Le point sur lequel je voudrais attirer l'attention est autre : l'inflation n'est pas un phénomène dont on peut mesurer l'ampleur sur la base d'un indice instantané *de prix*. Du reste, quel indice choisir : pourquoi privilégier systématiquement l'indice des prix à la consommation comme le font tous les instituts de conjoncture et l'OCDE à leur suite ?

L'indice des prix de gros, hors pétrole, a, dans tous les grands pays industriels, cessé de monter. L'OCDE ne croit pas nécessaire de relever ce fait pourtant considérable qu'au stade de la production et du commerce de gros nous en sommes au degré zéro d'inflation. Faute d'avoir une mesure incontestable de l'inflation, la pire attitude — qui explique bien des erreurs d'aiguillage de la part des gouvernants — est de faire comme si cette incertitude n'existait pas.

AVANT d'en finir avec les jugements à l'emporte-pièce, mais insuffisamment fondés, de l'OCDE, attirons l'attention sur deux autres hypothèses formulées par ses experts, pour le moins sujettes à caution : *« La désinflation*, écrivent-ils, *pourrait*... [inciter les ménages à augmenter leur propension à consommer] *mais le faible niveau actuel de l'épargne et le maintien de taux d'intérêt réel élevés devraient constituer un frein à cette tendance. »* Raisonnement typiquement dicté par les catégories de la comptabilité nationale. Celle-ci, traduction nécessairement imparfaite de la réalité, est construite sur un certain nombre de relations qui lient entre elles des données statistiques (la demande des ménages et le produit national, etc.) dans lesquelles on s'imagine voir une représentation exacte des mécanismes et du ressort de la vie économique réelle.

D'autres concepts et schémas de référence inspireraient, avec un degré de vraisemblance au moins égal, une tout autre vision des choses, telle, par exemple, que celle-ci : la désinflation va progressivement faire renaître les comportements d'épargne ; en attendant, les taux d'intérêt élevés, héritage de l'inflation pas encore résorbée — et non, comme disent les économistes d'aujourd'hui, fruit des anticipations inflationnistes subsistantes, — détournent les particuliers (qualifiés de « ménages » par les comptables nationaux) des dépenses économiques les plus utiles, comme la construction ou la *rénovation* d'immeubles.

Tout cela ne tirerait guère à conséquence s'il ne s'agissait que de la meilleure méthode pour rédiger un rapport d'experts. L'enjeu est, on le sait bien, ailleurs. C'est sur des indices aussi incertains, des hypothèses aussi peu vérifiées, des raisonnements aussi hasardeux, apparemment avancés avec prudence, mais en réalité imposés avec intolérance par les technocrates (les internationaux sont les plus dangereux parce qu'on les suppose sans pouvoir) aux dirigeants politiques, que ceux-ci ajustent leur comportement et fondent leurs décisions.

Le moyen de faire autrement, dira-t-on ? Sous peine de tomber dans des errements encore plus critiquables, de pratiquer systématiquement la politique du doigt mouillé, de s'en remettre à l'insaisissable et trompeuse intuition, ne sommes-nous pas condamnés à faire confiance, sous bénéfice bien sûr d'un inventaire constamment tenu à jour, aux instruments de bord qui sont présentement à notre disposition et dont le choix et la précision dépendent effectivement de l'état de nos connaissances économiques et de la qualité plus ou moins grande de nos statistiques ?

Ainsi posée, la question équivaut à une pétition de principe. Elle tue dans l'œuf, subrepticement mais efficacement, toute velléité de rompre avec les habitudes et les modes de pensée du dirigisme.

Tout se passe aujourd'hui comme si les indicateurs choisis de préférence par les hommes politiques pour guider leur action étaient non pas ceux qui sont fournis directement par le marché, mais ceux qui sont construits par les statisticiens, dont la compétence technique n'est pas ici mise en cause.

UN exemple : dans les pays économiquement et financièrement développés, où il existe par conséquent un marché du capital digne de ce nom (c'est en gros le cas de toutes les grandes puissances industrielles et d'un certain nombre de petits pays, tels la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas, etc.), le taux d'intérêt *nominal* est un indicateur particulièrement précieux. A lui seul, il en dit plus sur les tensions existant dans une économie que tout autre chiffre. Le prendre pour baromètre implique déjà, si l'on peut dire, une discipline d'abstention, car on ne peut évidemment faire confiance à un instrument que l'on manipule systématiquement. C'est en laissant, à partir de l'automne 1979, monter les taux à leur niveau commandé par l'état véritable du marché monétaire que Paul Volcker a pu remporter son combat contre l'inflation.

Cependant, persuadés par des experts eux-mêmes influencés par une théorie économique séduisante mais discutable (du reste rarement apprise à la source), les hommes politiques préfèrent se référer non pas aux taux constatés sur le marché (le taux d'intérêt est un prix au même titre que le prix du pétrole, du blé ou de la 604 Peugeot), mais à une notion construite, le taux d'intérêt dit réel, qui est le résultat d'un calcul. Le taux dit réel est le taux d'intérêt nominal moins le « taux d'inflation » mesuré par tel ou tel indice des prix (on n'est pas d'accord sur le choix).

Le comble de l'artifice éclate lorsque des hauts fonctionnaires veulent, comme cela s'est récemment vu en France, empêcher le taux nominal de baisser aussi loin que le marché le permettrait sous prétexte qu'en laissant ainsi faire les choses on verrait le « taux d'intérêt réel » — que, par définition, ils ne peuvent pas connaître — s'abaisser en France au-dessous du « taux réel » allemand, malgré l'écart entre les « taux d'inflation », qu'ils ne peuvent également estimer que de façon très approximative. Aux signaux émis par la vie économique réelle (au sens propre du mot), on substitue les indications hasardeuses d'artefacts.

LES puristes seront tentés de rétorquer : vous auriez sans doute raison si la monnaie était stable ; mais aujourd'hui, tous les prix sont encore déformés par ce qui subsiste d'inflation. Outre que ce reliquat d'inflation s'affaiblit, on peut répondre : reviendrions-nous demain matin à l'étalon or, le régime monétaire de la stabilité, que le problème ne serait pas encore résolu (il ne peut l'être dans l'absolu), car on verrait dans ce cas resurgir les vieilles discussions sur le point de savoir quelle influence perturbatrice sur le niveau des prix introduit la plus ou moins grande facilité d'extraire le métal précieux.

L'attachement au « principe de réalité » met en garde contre les engouements de la mode (de la « représentation » sous toutes ses formes changeantes). Le non conformiste Edouard Balladur aura beaucoup à faire s'il veut acclimater dans ce pays les mécanismes de l'économie de marché. L'exemple de l'étranger sera de peu de secours. Les Américains, les Allemands, les Britanniques, se sont, jusqu'à une époque récente (à Bonn et à Francfort, l'illusion n'est pas encore entièrement dissipée), laissé prendre aux mirages du « monétarisme ». Ils ont, comme nous continuons avec un grand esprit de sérieux de le faire en France, fixé des objectifs pour la croissance d'une masse monétaire dont la définition varie au fil du temps et dont personne ne sait en réalité expliquer l'évolution. Dire que la masse monétaire croît trop vite, ou pas assez, c'est, en réalité, se livrer à l'interprétation d'une interprétation. La fièvre inflationniste est tombée bien que les objectifs en question aient été régulièrement dépassés.

La réforme urgente à introduire serait la suivante : une économie de marché se règle en priorité sur des prix dûment observés sur le marché, les indications fournies par les statistiques sont précieuses mais accessoires. On examinera dans une autre chronique quelles pourraient en être les principales implications.

POINT DE VUE

Privatisation : l'occasion d'un ralliement populaire

L'enjeu est la création d'attitudes nouvelles sur le marché financier

par JEAN-PIERRE ROTH (*)

AH, que les dénationalisations auront été belles sous le socialisme ! Chacun en débat avec délices, dosant avec art l'intransigeance (sur les grands principes) et la prudence (sur leur conséquence pratique). Il a déjà été dit avec autorité pourquoi la privatisation des entreprises est en principe conforme à l'intérêt national. Il est étrange, cependant, que si peu de voix s'élèvent pour souligner concrètement en quoi les dénationalisations projetées pourraient être utiles au développement de nos entreprises et de notre pays.

Qu'est-ce à dire, utiles, si ce n'est servir les grands objectifs économiques à moyen et à court terme de notre pays ? Un quasi-consensus semble aujourd'hui retenir comme fondamentaux ceux-ci :

● Pour les entreprises :

— Soutenir un effort vigoureux d'investissement, financé en capitaux propres, et non plus de manière inflationniste ;

— Renforcer la capacité internationale des entreprises. Or on l'a bien vu au plus fort des années de la devise-titre et du contrôle des changes, la seule monnaie convertible dont on soit certain de disposer pour financer des investissements à l'étranger est, en dernière analyse, une action cotée en Bourse et appréciée par les investisseurs étrangers.

● Pour les personnes physiques :

— Assurer que, par des plus-values à long terme, l'épargne investie en « capitalisation » puisse fournir le complément requis aux mécanismes actuels de transfert, afin que soit garantie la pérennité de notre système de retraites et de pensions ;

— Permettre aux entrepreneurs d'atteindre à la mobilité personnelle et de s'enrichir par la réalisation de leur capital en contrepartie du risque qu'ils ont pris.

Or tous les chemins de ces progrès commencent en commun par un même point de passage obligé : *la montée en puissance de notre marché financier*. Il est clair que ce développement doit s'entendre en volume, en vigueur, et pour finir, en efficience — ce qui veut dire, dans la capacité du marché à faire constamment l'arbitrage le plus fluide entre le désir de rémunération des détenteurs de capital et les besoins financiers des demandeurs, et cela, en maintenant au plus bas possible les coûts de distribution et de frottement.

Cette évolution est certes bien amorcée. Bouquet final d'années d'exceptionnelle expansion boursière, l'émission du certificat d'investissement de Paribas est une première porteuse d'avenir. Elle démontre que l'évolution désirable a commencé. Au cours du placement, en effet, a été mise en œuvre la méthode à l'américaine, celle du « sondage préliminaire » auprès des investisseurs précédant la fixation du prix. C'est évidemment l'entreprise émettrice qui bénéficie ainsi de la faveur que peut rencontrer son titre — et non plus le cartel des institutionnels qui ont pu l'acquérir juste avant ou au moment de l'émission, à une valeur fortement « discountée » au nom de l'incertitude du processus.

« Big bang »

Voici donc Paris, pour une fois, parmi les places où se prépare la prochaine guerre : celle qui commencera avec le « big bang » à Londres en octobre 1986, et promet de bouleverser, pour l'Europe, toute la distribution des capitaux propres aux entreprises. Le « big bang » sera marqué par l'intervention quasi libre, sur la place de Londres, des grands opérateurs américains. Un « Discussion Paper » circule en ce moment dans les milieux du London Stock Exchange, dont la thèse est, en gros : ou bien nous changerons nos règles et adopterons nous-mêmes les méthodes d'introduction américaines pour le plus grand bien des entreprises demanderesses de capital, ou bien nous perdrons notre marché au profit des opérateurs américains.

Mais les novations de méthode seront d'une satisfaction toute théorique, si elles doivent rester dans le cercle des initiés. C'est une action de communication qui est essentielle — comme sur tout marché de services ou de produits — si l'on veut que la clientèle se renouvelle et soit incitée à multiplier ses actes d'investissement. Il est paradoxal à cet égard que, dans les divers projets de dénationalisation qui circulent, le comportement même des capitalistes ne soit pas mis au cœur de la politique de privatisation. Au contraire, ils y semblent conçus comme de simples facteurs limitatifs, et, pour ainsi dire, étrangers. Paradoxe et inconséquence, car, c'est clair : l'enjeu est la création d'attitudes nouvelles sur le marché.

La privatisation de British Telecom, en novembre 1984, est restée dans la mémoire comme la plus grosse introduction boursière de l'histoire. Elle mérite encore qu'on la considère : la valeur globale de l'entreprise est de l'ordre, en gros, de la somme totale des groupes bancaires et financiers que détient aujourd'hui l'Etat français.

Au début du processus, les études du marché britannique révèlent un public qui, dans son ensemble, n'est guère favorable à la détention d'actions. Seuls quelque 3,5 % de la population en détiennent. Le marché anglais, comme le nôtre, est donc dominé par les investisseurs institutionnels (1) qui gèrent l'épargne collective. Or les institutionnels se méfient : ils craignent que le « papier », surabondant, ne leur soit offert à un cours surestimé.

Mais la notoriété de l'entreprise British Telecom est grande, et son image fortement positive : dans leur grande majorité, les Britanniques la perçoivent comme une entreprise de haute technologie, et sont satisfaits du service qu'elle leur procure. Une campagne de promotion et de publicité de quelque 16,5 millions de livres est planifiée. Elle est brillamment exécutée.

Un saut qualitatif

A la fin du processus, c'est l'adhésion massive des porteurs d'actions personnes physiques qui entraîne le ralliement des investisseurs institutionnels à l'introduction. Outre les institutionnels britanniques et étrangers, c'est surtout le grand public — à hauteur, sans précédent, de 39 % des actions offertes — qui a souscrit aux 4 milliards de livres proposés. Le second marché financier du monde a ainsi acquis un million d'actionnaires nouveaux en une seule introduction. Il a doublé sa base populaire.

Face à une opportunité dont l'histoire exemplaire de British Telecom nous révèle quelle peut en être l'ampleur, on peut affirmer que les dénationalisations prévues en France, ou bien resteront d'ordre anecdotique, ou bien seront le moment du saut qualitatif que tout le monde espère — sans peut-être oser le préparer — de l'élargissement de notre marché. L'objectif économique des dénationalisations à venir ne peut évidemment se trouver dans l'exercice, futile et posthume, qui consisterait à dicter la stratégie d'entreprises auxquelles on va redonner la liberté. En revanche, c'est dans l'opération même de dénationalisation, dans son style et dans l'ambition de ses objectifs, qu'un apport décisif à l'économie française peut être trouvé.

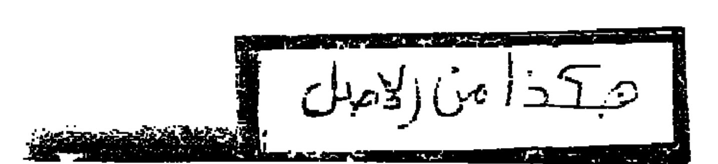
La privatisation ne saurait être bornée à l'objectif de simplement défaire ce qui a été fait en d'autres temps. Elle est capable, en revanche, d'aboutir à un changement de dimension et d'époque — en accouchant d'un capitalisme vigoureux, élargi par un ralliement massif des épargnants au marché financier. Les méthodes en sont éprouvées : des hommes de communication ont su imposer la ceinture de sécurité, le yoghourt et, dans un autre ordre, « la force tranquille ». La conjoncture y est favorable : il est prévu que l'épargne financière des ménages demeure à son taux actuel, qui est élevé.

Quels que soient les choix et les méthodes adoptées, les dénationalisations seront spectaculaires. Il appartient aux hommes de gouvernement de saisir le moment, en faisant de ce spectacle le moyen historique de la révolution des comportements français. En choisissant bien les sociétés qui en seront le véhicule, en les proposant au public à des prix équilibrés, ils peuvent réussir la mission centrale d'une politique conséquente de privatisation : apporter au marché financier de Paris le grand suffrage populaire qui doit être la base de notre économie et de nos emplois.

(*) Chef d'entreprise.

(1) La Chambre syndicale des agents de change ne possède officiellement aucun chiffre permettant de cerner le nombre des porteurs d'actions, personnes physiques. Le premier ministre a déclaré que le nombre de détenteurs de valeurs mobilières s'élevait, en France, à 7 millions. Mais si, comme il est certain, l'immense majorité d'entre eux détiennent en fait des parts de SICAV ou de véhicules similaires, le comportement final qui doit être pris en compte au moment de l'interface avec les demandeurs de capital est celui des gérants de ces organismes collectifs : c'est celui des investisseurs institutionnels.




هكذا من الاصل

économie

REPÈRES

Dollar : la hausse continue, plus de 7,45 F

Lundi 2 juin, la hausse du dollar, amorcée il y a quinze jours et très sensible la semaine dernière, s'est poursuivie à vive allure. Les cours du billet vert sont passés, à Francfort, de 2,31 DM à près de 2,34 DM, à Paris, de 7,36 F à 7,4550 F, et à Tokyo, de 172 yens à 175,50 yens. Cette hausse, qui s'est accélérée, jeudi 29 mai, à l'annonce d'une amélioration de la situation économique aux Etats-Unis, a reçu l'appoint d'une diminution du déficit de la balance commerciale américaine, rendue publique à la veille du week-end.

Carburants : hausse des prix en France

Après presque une année de baisse ininterrompue, les prix des carburants en France ont légèrement réaugmenté depuis la mi-avril. En moyenne, selon l'administration, le prix du litre de super atteignait 4,85 F au cours de la dernière semaine de mai, contre 4,61 F à la mi-avril et 5,81 F il y a un an. Cette hausse s'explique, d'une part, par le relèvement de la fiscalité intervenu le 15 avril (+ 17 centimes par litre) et, d'autre part, par la hausse des cours sur le marché international. Les prix hors taxes du super sont passés, en France, de 1,29 F le litre à 1,32 F, entre le 1er avril et le 26 mai, ce qui reflète la hausse intervenue sur le marché de Rotterdam pendant la même période (de 0,83 F à 1,06 F). Les taxes sont passées de 3,35 F le litre à 3,53 F le litre en France, soit 74 % du prix à la pompe. Début juin, une nouvelle majoration fiscale devrait renchérir les prix français d'environ 3 centimes par litre. En revanche, les cours internationaux, après avoir atteint leur maximum à la mi-mai, sont depuis lors de nouveau orientés à la baisse.

Monnaie : dévaluation du riyal saoudien

L'Arabie saoudite a dévalué sa monnaie de 2,7 % dimanche 1er juin, pour la première fois depuis un an. Le dollar vaut désormais 3,75 riyals, contre 3,65 riyals précédemment. Cette dévaluation devrait permettre d'augmenter les revenus de l'Etat exprimés en monnaie nationale. L'incertitude régnant sur l'évolution des prix du pétrole, principale source de revenus de l'Etat, a conduit les autorités à repousser de plusieurs mois l'adoption du budget pour 1986, ce qui a déclenché une forte spéculation contre le riyal depuis le printemps.

AFFAIRES

M. MÉHAIGNERIE FACE AUX PROBLÈMES DU LOGEMENT

Les accédants pris dans la tenaille des taux d'intérêt

Abroger la loi Quilliot et la remplacer par une «loi Méhaignerie» qui rassurera les propriétaires, sans leur livrer, pieds et poings liés, des locataires de bonne foi et sans défense. Organiser la suppression de la loi de 1948, sans jeter à la rue les personnes âgées de faibles ressources. Ce ne sont que deux objectifs en matière de logement que doit atteindre le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, qui devrait faire connaître ses projets le 3 juin. Il aura aussi à améliorer les conditions de l'accession sociale à la propriété, sachant que l'enveloppe budgétaire de l'aide à la pierre ne saurait s'accroître et qu'il faut procéder à une redistribution de l'aide personnalisée au logement (APL).

En marge de ces décisions, qui intéressent les futurs accédants, il va bien falloir que les pouvoirs publics se préoccupent du sort des actuels accédants, ceux qui ont souscrit un emprunt entre 1980 et 1983. Pour ne prendre qu'un exemple, celui du moment record que fut le début de l'année 1982, le taux de référence des prêts conventionnés (PC) était de 17 %, le taux maximum de 18,75 % avec une progression de l'annuité de 4 à 8 % pour un prêt de vingt ans ; celui des prêts à l'accession à la propriété (PAP), de 10,8 % la première année, avec un différé d'amortissement de deux ans, et une progression de 4 % de l'annuité à partir de la quatrième année. Le taux de l'inflation avait été en moyenne annuelle de 13,4 % en 1981 et devait être de 11,8 % en 1982. Aujourd'hui, le taux d'intérêt du PC le plus élevé (puisqu'il varie selon l'établissement prêteur, la durée du prêt et quantité d'autres paramètres...) est à 11,75 %, celui du PAP à 7,8 % (1), mais... les annuités sont toujours progressives (de 2,75 % l'an pour les PAP). L'inflation, qui était en 1985 de 5,8 %, devrait, selon M. Balladur, ne pas excéder 2,4 % en 1986.

Amère pilule

Cependant que l'on prête à d'autres à de meilleures conditions, ceux qui se sont lancés, entre 1980 et 1985, dans une opération d'acquisition de leur logement connaissent aujourd'hui la hausse prévue de leurs annuités de remboursement. La pilule est amère, d'autant plus amère que leurs revenus ont souvent stagné et que d'autres facteurs ont pu aggraver leur situation. Sans parler de catastrophes comme le chômage, la séparation du couple ou la maladie grave du chef de famille, le départ d'un enfant, par exemple, peut considérablement diminuer l'APL, puisque cette aide est assise sur la composition de la famille.

A partir de ce constat, toute une série de problèmes se posent aux familles, aux établissements prêteurs et aux pouvoirs publics.

Deux grandes catégories tout d'abord. Ceux qui, avec des efforts accrus, peuvent continuer à s'acquitter de leur dette constituent la première. S'ils ont «bénéficié» d'un PAP (toujours assorti d'un plafond de revenus), il ne leur reste qu'à prier pour qu'aucun événement grave ne vienne remettre en cause l'équilibre, chaque jour durement conquis, de leur budget. S'ils ont acheté leur maison grâce à un prêt conventionné, il leur faut réagir et réagir vite. Deux possibilités s'offrent à eux : le rééchelonnment ou le « refinancement ».

Le rééchelonnement allonge la durée du prêt jusqu'à vingt-cinq ans (et un arrêté du 5 mars, paru au *Journal officiel* du 13 mars, leur en donne expressément la possibilité), mais selon l'ANIL (Association nationale pour l'information sur le logement), qui vient de publier une étude sur ce point, l'avantage de ce dispositif est limité : la mensualité d'un emprunt de 300 000 F (avec un taux proportionnel de 15 %) ne baisse que de 108 F lorsque la durée passe de vingt à vingt-cinq ans.

Reste le refinancement. Il s'agit de rembourser par anticipation l'emprunt contracté, assorti de ses pénalités (souvent six mois d'intérêt) et de souscrire un nouvel emprunt aux conditions du marché. Cela se négocie avec le prêteur. Il ne peut s'agir en aucun cas d'un prêt conventionné mais d'un prêt classique. L'emprunteur perd donc son droit éventuel à l'APL. Une baisse de 3 points du taux d'intérêt rendrait l'opération avantageuse pour l'emprunteur. Théoriquement, la négociation est possible au sein du même établissement. Pratiquement, il faut changer de banque.

« Mauvais risque »

Encore faut-il savoir que dans certains départements, selon l'ANIL, les banques et les établissements prêteurs se sont mis d'accord pour refuser systématiquement tout refinancement... Il est vrai que ces organismes ont, à l'époque, couvert ces prêts en empruntant eux-mêmes à des taux très élevés : si le système de refinancement se généralisait, les prêteurs ne pourraient pas faire face.

S'il peut néanmoins mener l'opération, l'emprunteur devra calculer avec précision le taux nouveau qu'il doit obtenir pour que, malgré les frais supplémentaires d'une telle opération, le jeu en vaille la chandelle. Les centres d'information sur l'habitat (2) reçoivent de plus en plus de demandes de renseignement de ce type. Il reste que seuls les titulaires de PC les plus à l'aise ont quelque chance d'améliorer leur situation. Quant aux autres, ils représentent un « mauvais risque » pour les établissements prêteurs, et leur situation se fragilise au fil du temps. Dans le pire des cas, s'ils n'arrivent pas à s'acquitter, ils rejoindront la cohorte sans cesse grossissante de ceux qui ne payent plus.

Combien sont-ils parmi les quatre cent cinquante mille familles environ qui remboursent leur dette ? Nul ne le sait avec précision. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la proportion des impayés ne cesse de croître. Chez les bénéficiaires de l'APL, en Ile-de-France, où les revenus sont en moyenne plus élevés qu'ailleurs, la proportion est faible (1,87 %), mais elle a triplé de 1981 à 1984. Dans le département de la Marne, elle a plus que quintuplé dans le même temps, passant de 0,74 % des bénéficiaires d'APL à 3,94 %, selon une enquête publiée par l'ANIL. Un ouvrage fort complet publié très récemment par l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR) sur « *les accédants à la propriété en difficultés financières* » (3) confirme et précise localement le phénomène. En Ille-et-Vilaine, un dossier d'impayé sur deux a pour origine un prêt PAP. Ce sont des prêts récents (un peu plus de quatre ans en moyenne et un sur six moins de deux ans). L'habitat individuel, en secteur diffus (maisons individuelles construites à l'unité), dans les banlieues lointaines de villes, fournit le gros des dossiers : pour un dossier sur deux, le maître d'ouvrage est un «pavillonneur» local, régional ou national. La moitié des dossiers d'impayés sont le fait de familles nombreuses, et sept sur dix des chefs de famille sont ouvriers ou employés, un sur dix petit commerçant ou artisan. Il s'agit souvent de familles jeunes, aux ressources faibles (autour de 5 000 F par mois), qui se sont engagées imprudemment. Et le chômage n'est pas la raison la plus fréquente de la catastrophe (un dossier sur cinq), mais bien le montage financier du projet. Celui-ci est défectueux dans un cas sur trois, soit parce que le vendeur n'a pas tenu compte des prêts complémentaires constituant l'apport personnel, soit parce qu'il a négligé la progressivité des annuités de remboursement, ou les fluctuations de l'APL, soit parce qu'il a ignoré les frais annexes de la nouvelle maison (frais de déménagement, ameublement, achat d'une voiture devenue indispensable, etc.).

Quand tout se passe mal, la maison est vendue, non à l'amiable, ce qui est un moindre mal, mais sur adjudication : et le produit de la vente, souvent le tiers ou la moitié du prix du marché, ne suffit pas toujours à rembourser la dette...

Diverses méthodes ont été mises en place çà et là pour aider ces familles. Le Crédit foncier, par le biais d'une société spécialisée, rachète un certain nombre de maisons. Certains départements, dont l'Ille-et-Vilaine, ont mis au point un système d'aides, créé des fonds spécifiques. Jusqu'ici ce ne sont que des palliatifs.

La vraie question qui se pose est de savoir si la politique de l'accession à la propriété doit continuer à inciter des familles à s'endetter au-delà de leurs moyens de remboursement. Non seulement il est urgent, pour l'avenir, de réformer un système de financement basé sur l'amélioration assurée des revenus des familles. Encore faut-il, très vite, trouver les moyens d'alléger les charges trop lourdes que supportent indûment, parfois sans sombrer, les familles les plus démunies.

A moins, bien sûr, qu'une inflation galopante ne vienne gommer à nouveau les erreurs des familles... comme celles des pouvoirs publics. Mais cela aurait d'autres conséquences.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Arrêté du 15 mai, publié au *Journal officiel* du 27 mai.

(2) Agréés par l'ANIL, ces centres existent dans trente-cinq départements. On en obtient les adresses auprès de l'ANIL, 2, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Un répondeur automatique (1)-42-02-65-95) donne les numéros de téléphone où l'on peut obtenir l'adresse du centre le plus proche.

(3) AUDIAR, 16, boulervard Laennec, 35000-Rennes. Tél. : 99-30-19-10.

LE TOUR DE FRANCE DU PRÉSIDENT DU CNPF

Yvon Gattaz parmi les siens

De notre envoyé spécial

« *Je suis un des vôtres.* » Derrière cette formule apparemment banale se cache toute l'habileté de M. Yvon Gattaz. Une habileté et une aisance dont il fait preuve à chacune des étapes du tour de France de l'emploi qu'il a entamé il y a trois semaines et qui l'a conduit, le 30 mai, à Montpellier.

« *Un des vôtres.* » Ce cri d'allégeance s'adresse aux chefs d'entreprise membres des unions patronales, locales ou régionales et aux responsables des chambres de commerce rassemblés pour écouter le patron des patrons leur expliquer « *les démarches et les pressions* » du CNPF sur le gouvernement et la teneur des entretiens qu'il a la chance d'avoir avec les ministres et avec le premier d'entre eux. « *Je suis un provincial, originaire du Dauphiné, et ces plongées en province m'enchantent*, avoue M. Yvon Gattaz ; *en écoutant ces vrais chefs d'entreprise qui parlent un langage franc, je me retrouve moi-même lorsque, jeune ingénieur, j'ai créé avec mon frère un atelier au fond d'une cour, alors que tout le monde me disait : « Tu es fou. »*

A l'hôtel Métropole de Montpellier, en petit comité devant les membres de l'union patronale régionale, son rôle n'est pas facile. Le Languedoc-Roussillon détient en effet le record du taux de chômage (et de sa durée), et beaucoup de chefs d'entreprise ont été courroucés, voire ulcérés, que M. Philippe Séguin ait pu dire, quelques jours plus tôt, que, si les patrons n'embauchaient pas, ils seraient responsables de l'échec de l'expérience libérale. « *Comment un ministre peut-il ainsi sans vergogne mettre en demeure des chefs d'entreprise ! Il serait persuadé que sa politique va rater qu'il ne s'y prendrait pas autrement* », fulmine un quincaillier en gros de Perpignan.

« *Je passe mon temps à calmer le jeu, puisque l'entreprise est, selon moi, transpolitique*, répond M. Yvon Gattaz. *Calmer les patrons impatients, qui viennent dans mon bureau réclamer toujours plus, et calmer les ministres qui veulent faire du zèle. Ce gouvernement a tout de même pris des mesures courageuses, en allégeant les contraintes, en faisant sauter les inhibitions ; je veux parler de l'autorisation préalable de licenciement.* » Et puisqu'il manie bien les métaphores : « *Jusqu'à maintenant, pour un patron, les effectifs représentaient une contrainte obsessionnelle ; demain, il faut créer une psychose de l'embauche.* »

« La révolution de l'intelligence »

La difficulté tient au fait que, comme le dit sans ménagement un dirigeant, « *le but d'une entreprise n'est pas de créer des emplois mais de dégager des richesses. Et pourtant, nous serons jugés dans chacune de nos régions sur notre capacité à embaucher* ».

« *Embauchez autant que vous le pouvez si vous avez des perspectives de croissance. Anticipez sur les mesures annoncées avant même qu'elles soient publiées au* Journal officiel, *car c'est à nous, chefs d'entreprise, de prouver que l'économie de libertés, ça marche* », continue le président du CNPF. Mais il ajoute : « *Il faut aussi que le gouvernement, de son côté, anticipe sur le budget de 1987 et sur la meilleure croissance attendue l'an prochain. Il faut qu'il réduise substantiellement les charges des entreprises et surtout les charges fiscales.* »

Le matin, devant le congrès des femmes chefs d'entreprise, M. Yvon Gattaz avait délivré quelques messages. Estimant par exemple que « *nous vivons en 1986 la révolution de l'intelligence* » et que « *le chômage n'est rien d'autre qu'un dysfonctionnement* », qui, s'il n'y est pas porté remède, pour les jeunes surtout, « *conduit tout droit à une société de ratés* ».

D'où l'idée de parrainage entre un chef d'entreprise en activité et un jeune qui brûle de créer son affaire mais qui manque du bien le plus précieux, à savoir l'expérience. Le secret de la création d'entreprise ? C'est l'anticonformisme, répond, volontairement provocateur, M. Yvon Gattaz, et il existe deux données beaucoup plus importantes que l'argent : le courage et l'inconscience.

Face à sa base, parmi les « *chefs d'entreprise de tous les jours* », M. Yvon Gattaz est heureux comme un poisson dans l'eau. Il se laisse mitrailler par les flashes, souriant au côté de M. Georges Frèche, le maire socialiste de Montpellier. Personne ne l'interroge sur la crise interne du CNPF et sur sa rivalité avec M. Yvon Chotard, qui ne sont que des sornettes du parisianisme. Il explique, en revanche, que les assises du quarantenaire du CNPF, qui auront lieu au Zénith le 30 septembre, auront pour thème : l'entreprise, un espoir pour les jeunes. Quinze jours plus tard, il fera savoir s'il est ou non candidat à sa propre succession à la présidence du CNPF.

Le succès ou l'échec des assises pèsera d'un poids déterminant. Mais, pour le moment, ne retenons que cette confidence : « *Je n'accepterai pas qu'une institution comme le CNPF tombe en déshérence. Il faut qu'elle ait à sa tête de vrais chefs d'entreprise.* »

Appel aux candidatures ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● **Le maire communiste d'Amiens « retenu » par des employés municipaux.** – M. René Lamps, maire communiste d'Amiens (Somme), M. Dessein, député PS, trois élus municipaux et quatre fonctionnaires ont été « retenus » pendant deux heures à l'hôtel de ville dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 mai par deux cents employés municipaux en grève depuis jeudi pour un conflit portant sur les promotions du personnel. Les négociations n'avaient que partiellement abouti : l'intersyndicale FO-CGT-CFDT a obtenu quatre cent soixante-dix promotions individuelles, initialement reportées, mais M. Lamps a refusé de payer les deux journées de grève. Les syndicats ont alors décidé de « retenir » le maire. Les grévistes l'ont libéré sans avoir obtenu satisfaction aux cris de « *démission, démission* ». Suivi à 70 % selon les syndicats et à 32 % selon la mairie, le mouvement de grève pourrait se poursuivre.

● **Marine marchande : cri d'alarme des armateurs britanniques.** – La flotte de commerce britannique, jadis la première du monde, deviendra « *absolument insignifiante* » d'ici à 1995, à moins que le gouvernement ne se décide à remédier à son déclin, a averti, le 29 mai, le nouveau président de la fédération des armateurs de Grande-Bretagne (General Council of British Shipping), M. Garry Runciman. Au cours d'une conférence de presse, il a affirmé que le pavillon britannique ne comptait plus aujourd'hui qu'environ six cents navires de commerce, contre plus de huit mille il y a soixante-quinze ans, et que cette réduction se poursuivait. Il a insisté sur la nécessité d'une aide gouvernementale « *non pas dans l'intérêt commercial des armateurs, mais dans celui de la nation* ». Le ministre des transports, M. Nicholas Ridley, avait promis le mois dernier un « *paquet de mesures* » visant à améliorer la compétitivité de ce secteur mais il a été depuis muté au ministère de l'environnement. – (*AFP*.)

ENTREPRISES

ELF et Saga étudient le regroupement de leurs activités en Norvège

La compagnie française ELF-Aquitaine étudie avec le groupe norvégien Saga Petroleum, un regroupement, voire une fusion, de leurs activités en Norvège. Le groupe français, qui emploie 1 500 personnes en Norvège, cherche un relais à l'exploitation du gisement gazier de Frigg, qui commencera à décliner en 1992. Mais il n'est pas parvenu jusqu'ici à obtenir un rôle d'opérateur sur un autre champ norvégien. Saga, de son côté, éprouve quelques difficultés à financer son plan d'investissement, mais a un accès plus facile aux droits d'exploitation donnés par l'Etat norvégien. En outre, ELF-Aquitaine négocie avec l'entreprise publique norvégienne Statoil l'achat à terme d'une partie du gaz du gisement de Sleipner, dont le développement a été repoussé à une date indéterminée depuis le refus du gouvernement britannique l'an dernier d'importer le gaz de ce gisement. ELF envisage l'achat de quantités importantes : 4 milliards de mètre cubes par an, soit les deux tiers de la production envisagée à Sleipner. La compagnie doit trouver un arrangement sur ce point avec Gaz de France, qui étudie, de son côté, l'achat du gaz d'un autre gisement norvégien, Troll.

ATT : le personnel en grève

Les 150 000 employés du premier groupe mondial de télécommunications, American Telephone and Telegraph Co. (ATT), appartenant au syndicat le plus représenté dans cette compagnie, Communication Workers of America (CWA), se sont mis en grève, samedi 31 mai, à minuit, à la suite d'un blocage des négociations avec la direction de la firme pour un nouveau contrat de trois ans. La grève porte sur l'ensemble du pays. Le syndicat a rejeté une offre de la compagnie d'une augmentation des salaires de 7 % en trois ans. La grève, si elle devait durer, pourrait nuire à ATT dans ses activités industrielles et de communication à longue distance. – (*AFP.*)

Jouet : Nathan reprend Mako en location-gérance

Les jeux Nathan, filiale du groupe Larousse, vont reprendre en location-gérance la société de jouets Mako, en règlement judiciaire depuis le 30 octobre dernier. Le tribunal de commerce de Paris vient de trancher en faveur du plan de reprise présenté par Nathan, qui devait racheter la totalité du capital de Mako au terme d'un an de location-gérance, plutôt que la reprise par M. Abbou, un industriel du jouet, qui était sur les rangs pour racheter la part du capital de Mako détenue par Hachette (35 %). Mako avait subi, en 1984, une perte de 8,7 millions de francs (sur un chiffre d'affaires de 70 millions), à la suite d'une forte dégradation sur le marché du jouet.

Le SICOB déménage à Villepinte

Le SICOB-Paris, seconde exposition européenne d'informatique après celle de Hanovre, déménagera du palais du CNIT de la Défense au parc des expositions de Villepinte, à partir d'avril 1987, a annoncé son président, M. Max Hermieu, le président de la manifestation. Cette décision est motivée par les prochains aménagements apportés au palais du CNIT.

A « RTL-*LE MONDE* »

M. Madelin annonce le gel des subventions à la Chapelle-Darblay

Invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », le 1er juin, M. Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, a affirmé qu'il voulait « *mettre fin à une sorte de police d'assurance tous risque, qui entraîne un laxisme invraisemblable dans la gestion des entreprises* ». M. Madelin exige donc que lui soient présentés des « plans courageux », que ce soit pour Renault, CDF-Chimie, la sidérurgie ou les chantiers navals. Renault doit devenir une « *entreprise comme les autres* », a déclaré le ministre en précisant que son objectif était le redressement de l'entreprise à la fin de 1987. Ce qui est en parfaite concordance avec les objectifs de M. Besse qui a toujours affirmé, depuis son arrivée à la tête de Renault début 1985, qu'il lui fallait trois ans pour redresser le groupe.

Sur les chantiers navals, M. Madelin souhaite « *revenir le plus tôt possible à un système clair et identifié d'aide à la commande qui soit compatible avec les règles européennes* ». Le ministre a, d'autre part, dénoncé l'« *abus de biens publics* », que constituait le dossier de la Chapelle-Darblay, considérant que le précédent gouvernement, et en particulier M. Fabius (dans la circonscription duquel se trouve cette société), avait « *abusé des facilités gouvernementales pour sauver cette entreprise* ». M. Madelin a d'ailleurs annoncé que « *tancé par la Communauté européenne* », il avait « *pris la décision de geler les subventions qui restent à venir pour la Chapelle-Darblay* ».

M. Madelin a également annoncé qu'un accord devrait intervenir dans les prochains jours sur le dossier Valéo, entre les différents intéressés (l'italien de Benedetti, les pouvoirs publics, et les constructeurs automobiles français).

Rappelant que sa fonction n'est pas de distribuer des subventions, M. Madelin veut se faire l'« *avocat de la compétitivité des entreprises françaises* » en leur assurant un environnement favorable. Pour favoriser la création d'emplois, M. Madelin a obtenu qu'un dispositif de « zones d'emplois » soit inscrit dans le projet de loi d'habilitation économique. Lorsque la loi sera votée, M. Madelin aura ainsi, selon lui, la possibilité de créer de telles zones par ordonnance, dans lesquelles les conditions fiscales et réglementaires seront aussi favorables que dans les autres pays européens. Un allégement de charges sociales pourrait également être envisagé pour attirer des emplois dans les régions sinistrées.

SOCIAL

AU CLUB DE LA PRESSE

M. Philippe Séguin « ne serait pas étonné » par une augmentation du chômage

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, redoute une aggravation du chômage. Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », le 1er juin, il a déclaré qu'il « *ne serait pas étonné que les prochains mois se traduisent par une augmentation non négligeable du nombre de demandeurs d'emploi* ».

En se gardant « *de tout pronostic chiffré et de tout calendrier* », le ministre a avancé deux raisons qui justifieraient son pessimisme, « *la situation économique* » du pays et l'« *effet différé* » des mesures que le gouvernement « *prend ou essaie de prendre* ». « *Depuis deux mois, nous ne sommes toujours pas parvenus à faire voter une loi* », a expliqué M. Philippe Séguin, qui a insisté sur l'« *obstruction de l'opposition socialiste* ». L'allongement des délais, entre l'annonce des projets et leur mise en place, affaiblit « *la crédibilité du gouvernement* ». A propos du programme d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes, M. Séguin a souligné que ce plan, qu'on pouvait « *raisonnablement voir appliquer durant la deuxième quinzaine de mai ne le sera que début juillet* ». « *Les premiers effets seront ainsi différés à la rentrée, en septembre-octobre* ».

Comme il l'avait déjà fait, M. Séguin a profité de l'occasion pour renouveler son appel en direction des chefs d'entreprise. « *Ne vous fondez pas sur des hypothèses politiques pour ne pas répondre aux incitations gouvernementales* », a-t-il ajouté.

D'autre part, le ministre des affaires sociales a annoncé qu'il s'emploierait à supprimer « *la scandaleuse solution de continuité* » qui existe entre la fin de l'indemnisation des chômeurs par l'UNEDIC et leur entrée dans le système de solidarité, financé par l'Etat. Quatre mois s'écoulent pour le passage entre les deux systèmes, selon le ministre, pendant lesquels le chômeur est « *privé de toute rémunération* ».

Sur un sujet proche – celui de la revalorisation des indemnités versées aux chômeurs en fin de droits – M. Bergeron avait annoncé, la semaine dernière, son intention d'intervenir. Le secrétaire général de Force ouvrière devait écrire au premier ministre pour lui demander de « *concrétiser ses intentions* ». Dans une lettre, adressée au CNPF et à la CGPME, il réclamait « *que des négociations s'engagent (...) en vue de la revalorisation des garanties offertes par les ASSEDIC* ».

● **Le relèvement du SMIC au *Journal officiel*.** – Le *Journal officiel* du 31 mai a publié un arrêté du ministère des affaires sociales portant relèvement du SMIC au 1er juin. Conformément à ce qui était prévu (*le Monde* daté 1er-2 juin), le SMIC est augmenté de 2,1 %, soit 26,59 F de l'heure (contre 26,04 F), et sur une base mensuelle pour 39 heures hebdomadaires, 4 493,71 F en brut (contre 4 400,76 F). Le montant du minimum garanti est fixé, à compter du 1er juin, à 14,01 F en Métropole.

ÉTRANGER

En Belgique

Le plan d'austérité suscite une opposition croissante

De notre correspondant

Bruxelles. – Plus de cent mille personnes ont défilé, samedi 31 mai, dans le centre de Bruxelles pour protester contre le plan d'austérité, annoncé le 23 mai, par le gouvernement de M. Wilfried Martens. Cette manifestation, organisée par le Parti socialiste et le syndicat qui lui est proche, la FGTB, a été une des plus importantes qu'aura connues la Belgique depuis la fin de la guerre.

Le gouvernement cherche à économiser près de 200 milliards de francs belges (1) sur le budget du pays qui est un des plus endettés d'Europe. Principales victimes de ce plan, l'enseignement, la Sécurité sociale, la santé...

La manifestation de samedi venait, en quelque sorte, « couronner » un mois de mai socialement très agité puisqu'il aura connu trois journées de grève générale des services publics, de violents affrontements entre la police et les mineurs du Limbourg, ainsi que de nombreux débrayages « sauvages », notamment dans les chemins de fer en Wallonie ou les bus et les trams à Bruxelles. Ces mouvements, à quelques exceptions près, ont été davantage marqués dans la partie francophone du pays qu'en Flandres, où le syndicat chrétien – la CSC – est majoritaire et moins combatif pour le moment que son homologue socialiste. Ainsi, le puissant patron des syndicats chrétiens flamands ne cachait pas son soutien au premier ministre. Or tout apparemment a basculé le 27 mai. Au cours du congrès de la CSC, celle-ci, violemment poussée par sa base, a, en effet, demandé au gouvernement de modifier son plan d'austérité en supprimant notamment une série de mesures concernant l'enseignement et l'emploi. Les professeurs de l'enseignement privé, soutien traditionnel des partis sociaux-chrétiens, sont, en effet, particulièrement violents à l'égard du plan d'austérité.

Que va faire le gouvernement maintenant qu'il doit aussi affronter la contestation de la base chrétienne ? Si, à l'intérieur de la coalition gouvernementale, certains, notamment à la gauche des sociaux-chrétiens, semblent disposés à lâcher un peu de lest, il n'en va pas de même pour les libéraux, qui estiment vital pour l'avenir et la réputation de la Belgique de ne pas revenir sur le plan d'économies. Tout semble donc possible.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(1) 100 FB = 15,6 FF.

FINANCES

Le Crédit d'équipement des PME pense au tourisme

« *L'industrie du tourisme et l'hôtellerie, qui ont vécu ces dernières années avec des taux d'intérêt négatifs et des prêts hyperbonifiés, doivent se familiariser avec un contexte radicalement différent, caractérisé par des taux lourdement positifs, la baisse de l'inflation aidant. Les dossiers ne passent plus, et chaque projet doit comporter maintenant au moins 30 % à 35 % de fonds propres. Les besoins en capital se font cruellement sentir...* », explique M. Pierre Sarrazin, directeur général adjoint du Crédit d'équipement des PME.

Quand on sait que le CEPME est né de la fusion intervenue en 1980 entre la Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel (CCCHCI) et la Caisse nationale des marchés de l'Etat, on conçoit que cet organisme éprouve encore quelque intérêt pour le financement des secteurs de l'hôtellerie. Il lui a ainsi accordé en 1985 près de 4 300 prêts à long terme pour un montant de 2,7 milliards de francs, soit 20 % du total des prêts à long terme consentis par le CEPME l'année dernière. Mais l'heure est à « la prise de risques », encore que l'expression fasse bondir plus d'un banquier, et le Crédit d'équipement des PME, qui entend diversifier ses modes d'intervention dans le secteur du tourisme, vient de créer Promotour Investissement. Cette société de capital-risque, dotée de 15 millions de francs, est détenue par le CEPME et par sa filiale d'ingénierie touristique Promotour. Elle « *interviendra en fonds propres auprès d'entreprises du secteur du tourisme en création ou en développement* ».

Parallèlement, Promotour Investissement, dont la présidence est assurée par M. Sarrazin, la direction générale étant confiée à M. Jean-François Tassin, directeur du tourisme et de l'hôtellerie au CEPME, détiendra les intérêts de cet établissement dans Avenir Tourisme, une seconde structure de capital-risque élargie, elle, à d'autres partenaires. Autour du tapis vert de cette entreprise au capital de 36 millions de francs, trouveront place, en effet, sur une base égalitaire, outre le Crédit d'équipement des PME, la Caisse des dépôts-développement, le Crédit national, Paribas, le Crédit agricole (*via* sa banque d'affaires UEI) et le Comptoir central de matériel d'entreprise (CCME).

Sacrifiant à la mode des fonds propres « *autour de laquelle tout le monde gesticule en ce moment* », le CEPME entend intervenir en association avec de futurs partenaires (fédérations et syndicats professionnels) à un double niveau :

● des projets « à dimension humaine » : entreprises personnelles ou familiales, projets indépendants ou en chaînes volontaires dans l'hôtellerie... ;

● des dossiers plus « massifs », compte tenu des investissements requis : parcs de loisirs, chaînes de remise en forme (une activité rentable et promise à un bel avenir, paraît-il), formes d'hébergement collectif et, surtout, chaînes d'hébergement pour le quatrième âge, une formule qui séduit beaucoup les municipalités.

Ces projets qui ont pour objet de financer en « venture capital » le secteur des loisirs (sans englober pourtant les « loisirs forcés ». On sait que M. Albin Chalandon a émis le vœu de voir des financiers s'intéresser aux prisons...) n'excluent pas la recherche du profit sur le capital investi. Dans le cas de Promotour Investissement, c'est davantage le portage (détention des titres en portefeuille) et le dividende qui sont visés, plutôt qu'une forte plus-value à l'occasion d'une sortie ultérieure au marché financier. Pour Avenir-Tourisme, en revanche, la rentabilité liée directement à la plus-value tirée d'une opération boursière reste l'objectif ; comme il est de règle dans les activités de capital-risque.

SERGE MARTI.

● **Mexique : forte baisse en valeur des exportations pétrolières.** – Le commerce extérieur du Mexique est resté excédentaire de 797 millions de dollars au cours des quatre premiers mois de l'année. Cet excédent a cependant fondu par rapport à la même période de 1985, du fait d'exportations pétrolières passées de 4,7 milliards de dollars à 1,9 milliard de dollars.

● **GRÈCE : inflation toujours forte.** – Les prix en Grèce ont augmenté de 1,5 % en avril par rapport à mars. En un an (avril 1985 à avril 1986), la hausse des prix est de 24,7 %.

● **ERRATUM.** – Le déséquilibre commercial des Etats-Unis a atteint 55,5 milliards de dollars pour les quatre premiers mois de 1986, soit 166,5 milliards en rythme annuel et non 220 milliards, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* des 1er-2 juin, en page 15.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du Comptoir des entrepreneurs s'est tenue le 29 mai 1986.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées. Parmi elles figure notamment l'affectation du bénéfice net de l'exercice, de 38 millions de francs. L'assemblée générale a fixé le dividende à 6 francs par action, auquel s'ajoutent 3 francs d'impôt déjà payé au Trésor. Il est rappelé qu'un acompte de ce montant a déjà été mis en paiement le 31 décembre 1985. Au cours de l'assemblée générale, Mme Paule Dufour, président-directeur général du Comptoir des entrepreneurs, a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

L'activité et les résultats financiers de 1985 ont été marqués par une évolution contrastée dans chacun des deux secteurs d'intervention du Comptoir des entrepreneurs.

Pour le secteur des prêts aidés par l'Etat, le niveau des prêts accordés s'est situé largement en baisse par rapport à l'exercice précédent (– 36 %), tandis que l'encours fin 1985 marquait un palier par rapport à celui atteint à fin 1984. Si la marge financière a pu progresser de 4,4 %, c'est en raison de l'augmentation des encours moyens annuels d'un exercice à l'autre (+ 8,8 %).

La diminution des aides à la pierre accordées par l'Etat sous forme de prêts à l'accession à la propriété (PAP) *ainsi* qu'une baisse plus forte que prévu de la part de marché occupée par CDE dans l'ensemble des PAP distribués par le circuit du Crédit foncier de France ont conduit à ces résultats.

A l'inverse, le secteur privé s'est caractérisé par une très forte croissance de la production des prêts accordés (+ 60 % par rapport au niveau atteint l'exercice précédent), due, pour une bonne part, aux efforts déployés par la société pour étendre ses implantations régionales. L'encours des prêts gérés a augmenté d'environ 12 % d'un exercice à l'autre ; la marge financière, avant provisions, a progressé, quant à elle, de 13 %.

Compte tenu de cette double évolution, les produits de gestion (essentiellement les marges des prêts) ont augmenté de 8,2 % par rapport à 1984.

Dans le même temps, les charges de gestion ont progressé plus rapidement : + 9,4 %, dont 6,8 % pour les frais de personnel et 20,1 pour les autres charges de fonctionnement et d'investissement. Ce taux élevé de croissance illustre l'engagement de CDE dans un vaste programme d'investissements. Celui-ci est destiné d'une part au développement nécessaire de l'équipement informatique et bureautique des services pour améliorer la productivité du personnel, d'autre part à l'extension des sites régionaux pour accroître la compétitivité de la société face à une concurrence accrue.

L'exercice a également été marqué par la constitution d'importantes provisions pour couvrir des pertes sur créances et des risques sur des prêts complémentaires à PAP, notamment (133 millions de francs, contre 70 millions de francs en 1984).

Cette situation, due en grande partie aux effets de la désinflation sur l'endettement des ménages, mesure l'aggravation des difficultés financières rencontrées par de nombreux emprunteurs à revenus modestes, population la plus nombreuse à CDE.

Cette forte progression des provisions en 1985 a contribué à détériorer lourdement le résultat de gestion de l'entreprise, qui, d'un excédent de 48 millions de francs pour 1984, passe à un déficit de 13 millions de francs.

Cependant, en raison d'importantes plus-values boursières dégagées par la vente de titres, le résultat net de l'exercice est bénéficiaire de 38 millions de francs, contre 22 millions de francs en 1984.

La structure particulière du résultat de l'exercice a conduit la société à limiter à 9 francs le dividende global par action (dont 3 francs d'avoir fiscal). Cette limitation volontaire permet, en effet, de mettre en réserve une bonne partie des plus-values réalisées en 1985 et d'augmenter les capitaux propres que la société pourra consacrer à son développement ultérieur.

Ces résultats, annoncés début mars, n'ont pas empêché une appréciation favorable des milieux financiers, puisque le cours de votre action et le volume des transactions enregistrées quotidiennement ont fortement augmenté. C'est le signe que le marché partage notre confiance en l'avenir de cette entreprise.

Les perspectives pour l'exercice en cours confirment les tendances déjà observées en 1985 pour les deux secteurs dans lesquels CDE intervient.

Le secteur public se situe à des niveaux proches de ceux prévus par le protocole d'accord conclu en 1982 avec le Crédit foncier, sous l'égide de la direction du Trésor, pour les PAP du secteur diffus ; en revanche, ils sont très inférieurs à ceux attendus pour les PAP du secteur groupé, ce qui, au total, entraîne une baisse de l'encours des prêts aidés, contrairement à ce qui était prévu dans le protocole.

L'activité du secteur privé continue de progresser à un rythme élevé ; il en est de même pour les encours.

Pour les quatre premiers mois de 1986, le montant des prêts accordés dans les deux secteurs atteint 6,1 milliards de francs, contre 6,7 milliards de francs pour la période correspondante de 1985 (– 8,9 %), cette baisse étant entièrement imputable au secteur public. Elle a comme conséquence une diminution de l'encours global de la société qui s'établit à 79,6 milliards de francs à la fin du mois d'avril 1986 (soit – 2,2 % par rapport à l'encours atteint fin 1985), entraînant par là même une progression des produits de gestion inférieure aux dépenses de gestion.

Ce phénomène est aggravé par le niveau des provisions à constituer, qui, en fin d'exercice, devrait atteindre un montant sensiblement identique à celui de 1985.

Dans ces conditions, le retour à l'équilibre du résultat courant de gestion pour 1986 paraît d'ores et déjà compromis. Seule la réalisation d'importantes plus-values sur titres permet d'escompter un résultat global positif.

Face à cette situation préoccupante pour l'avenir de la Société, un plan d'action à cinq ans a été élaboré et présenté à votre Conseil d'administration qui en a admis les grandes lignes. Ce plan a pour objectif de définir les conditions d'un retour rapide à l'équilibre d'exploitation de votre société.

● Le premier volet consiste à obtenir de l'Etat un strict respect du protocole de 1982 jusqu'à la fin 1986 et, à partir de 1987, une nouvelle définition des rôles respectifs de CDE et du Crédit Foncier dans le secteur aidé.

En effet, les difficultés qu'éprouve actuellement votre société pour équilibrer ses résultats de gestion découlent en grande partie de la mauvaise application de l'accord 1982, ce qui a comme conséquence de priver l'entreprise d'une partie des encours qu'elle attendait, et par là même des marges correspondantes. C'est pourquoi un réexamen des accords passés est en cours à la direction du Trésor, dans le but d'opérer avant la fin de l'exercice les ajustements qui s'imposent, compte tenu de la situation. D'autre part, cette étude a pour but de procéder à un nouvel examen des rôles respectifs de CDE et du CFF, afin d'asseoir de façon stable et durable, dans le secteur des prêts aidés, le partage d'activité entre chacune des deux institutions financières spécialisées.

● Le deuxième volet concerne l'intensification du développement du secteur privé de CDE. La perspective d'un certain désengagement de l'Etat dans le financement aidé de la construction incite votre société à accélérer cette diversification. L'action engagée depuis plusieurs années doit permettre au Comptoir des entrepreneurs d'accentuer sa pénétration sur les marchés régionaux, face à une concurrence accrue. Le développement de ce secteur s'appuiera sur un projet cohérent d'entreprise destiné à guider les activités du Comptoir dans les cinq prochaines années. Ce projet a été précédé d'un travail sérieux effectué à l'intérieur de cinq commissions composées de salariés de toutes catégories. Les grandes orientations concernent l'élargissement des produits vers les particuliers, vers les professionnels, la poursuite de la modernisation par l'investissement informatique et bureautique, permettant notamment l'introduction de nouvelles techniques de communication et le renforcement du « savoir-faire » du personnel de la société. Les modifications statutaires que vous propose le conseil d'administration et qui permettront d'élargir le champ d'activité de CDE s'inscrivent dans cette perspective.

L'ensemble du dispositif qui vient d'être décrit ne serait cependant pas suffisant pour assurer, à long terme, un développement harmonieux de votre société.

● Des mesures d'économie destinées à contenir la progression des charges courantes de gestion sont en cours de négociation avec les pouvoirs publics et les partenaires sociaux de l'entreprise. Ces mesures ne peuvent en aucun cas toucher l'investissement qui reste nécessaire pour assurer les gains de productivité indispensables. Elles sont douloureuses, car elles sont toutes d'ordre social ; elles paraissent cependant inévitables pour permettre d'envisager l'avenir avec confiance. La plus importante de ces mesures concerne la signature avec l'Etat d'une convention de préretraite ASFNE, qui s'inscrit dans le cadre de suppressions d'emploi pour raison économique : environ 170 personnes sont concernées, soit 8 % de l'effectif total de l'entreprise. Les conditions combinées de la convention collective de l'établissement et de la convention FNE créent pour le personnel concerné des conditions financières de départ qui n'obéreront pas sensiblement leur pouvoir d'achat jusqu'à l'âge normal de leur retraite. Ce départ important de personnel devra être compensé par un complément d'investissement et de formation professionnelle destiné à améliorer la compétitivité des agents de CDE. L'effet bénéfique de l'ensemble des dispositions proposées se fera sentir dans le compte de résultats dès 1987.

● Enfin, dans le cadre de l'autorisation que vous avez donnée au conseil d'administration, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 1984, de porter le capital social de CDE, en une ou plusieurs fois, jusqu'à un montant maximum de 500 millions de francs, la Société envisage de procéder à une augmentation de capital. D'autres dispositions suivront, l'ensemble ayant pour but le doublement des fonds propres du Comptoir des entrepreneurs, qui constitue l'accompagnement indispensable des activités du secteur privé.

∴

Institution financière spécialisée dans le domaine du logement, le Comptoir des entrepreneurs traverse aujourd'hui une passe difficile, qui appelle des mesures structurelles. Celles qui ont été présentées au conseil d'administration dans sa séance du 21 mai dernier constituent un ensemble équilibré faisant appel à toutes les parties prenantes :

– à son personnel, puisque celui-ci est invité non seulement à concourir à l'élaboration du projet d'entreprise et à la mise en œuvre accélérée de la diversification vers le secteur privé, mais également à accepter un effort négocié de solidarité dicté par la nécessité ;

– au marché financier, puisque le Comptoir, société privée cotée en Bourse, se propose de doubler ses fonds propres dans un avenir proche ;

– à l'Etat, puisque c'est de lui que dépendent, en définitive, l'ampleur et les conditions d'exercice de la mission de service public dévolue à CDE dans le secteur des logements aidés.

Par cet ensemble équilibré, et grâce à la compétence et au dévouement de son personnel, le Comptoir des entrepreneurs entend bâtir, au service de sa clientèle, un avenir qu'il envisage avec confiance.

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

L'assemblée générale ordinaire des sociétaires de la Caisse centrale des banques populaires s'est tenue, sous la présidence de M. Jean Martineau, le 29 mai 1986, à Paris.

Le bilan, arrêté au 31 décembre 1985, totalise 83,3 milliards de francs contre 69,5 milliards de francs à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de 19,8 %.

Le bénéfice net, après dotation aux amortissements (F 42 249 248,33) et constitution de différentes provisions, s'élève à F 79 220 026,46 contre F 49 609 012,86 pour l'année 1984.

Compte tenu du montant des emprunts obligataires et des affectations décidées par l'assemblée générale, les capitaux permanents dont dispose la société s'élèvent à 15,3 milliards de francs ; les fonds propres *stricto sensu* s'établissent à 788 millions de francs.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice ; l'intérêt, qui sera mis en paiement le 1er juillet 1986, a été fixé à F 8,50 par part sociale de F 100, ce qui détermine, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, un montant global de F 12,75.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Francis Allix et ratifié la nomination en qualité d'administrateur de MM. Louis Boinot, Gilbert Pouillien et Jean Steiner, et, en qualité de censeur, de MM. André Bouyssie, Dominique Dussart et Jacques Peyre.

Enfin, l'assemblée a autorisé le conseil d'administration à procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour un montant maximum de 10 milliards de francs.

elf gabon

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Elf Gabon se tiendra à Libreville, le 12 juin prochain, pour statuer sur les comptes de l'exercice 1985 et pour décider du dividende à distribuer au titre de cet exercice.

Le président et le conseil d'administration d'Elf Gabon invitent les actionnaires qui n'auront pu se rendre au Gabon à l'occasion de l'assemblée générale – notamment ceux résidant en France – et de manière générale toutes personnes intéressées, à une réunion d'information sur l'activité et les résultats de cette société, qui aura lieu le :
mercredi 18 juin 1986, à 16 heures
auditorium de la tour Elf (niveau – 1)
2, place de la Coupole, La Défense 6,
Courbevoie
(*à proximité* du CNIT)

La réunion sera précédée, à partir de 15 h 15, d'une projection de films.

Le conseil d'administration.

BAIL ÉQUIPEMENT

Assemblée générale du 28 mai 1986

L'assemblée générale, réunie le 28 mai 1986 sous la présidence de M. François de Dreuzy, a approuvé la mise en distribution, à compter du 17 juin 1986, d'un dividende de 17,50 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 8,75 francs.

Cette distribution s'élèvera à 21,2 millions de francs. Elle se compare à 11,6 millions de francs en 1982, 17,8 millions de francs en 1983 et 19,9 millions de francs en 1984.

Le résultat financier de Bail Equipement avant impôts a atteint 63,10 millions de francs contre 54,12 millions de francs en 1984.

Le résultat financier consolidé du groupe Bail Equipement après impôts ressort à 29,66 millions de francs soit 24,52 francs par action contre 19,63 en 1984.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 22 mai
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	418 181
dont :	
Or	210 163
Disponibilités à vue à l'étranger	125 437
ECU	65 275
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 315
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 649
dont :	
Concours au Trésor public	25 640
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	169 169
dont :	
Effets escomptés	78 080
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	64 537
5) DIVERS	11 199
Total	686 746

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	206 760
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 476
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	66 711
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	83 778
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	36 448
5) ECU A LIVRER AU FECOM	62 693
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	242 868
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	8 328
Total	686 746

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1985

	23 mai	30 mai
Valeurs franç. à revenu variable	143	132,7
Valeurs industrielles	137,2	129,5
Valeurs étrangères	109,7	110,6
Pétroles-Energie	138,9	132,8
Chimie	132,7	124,2
Métallurgie, mécanique	143,8	131,6
Electricité, électronique	132,8	128,4
Bâtiment et matériaux	154	141,3
Ind. de consommation non alimentaire	135	129,5
Agro-alimentaire	132	124,6
Distribution	133,6	128,1
Transports, loisirs, services	143,6	131,3
Assurances	185,5	160,7
Crédit banque	179,4	160,6
Sicomi	129,5	120,9
Immobilier et foncier	139,8	129,5
Investissement et portefeuille	159	143,3
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	111,3	110,1
Emprunts d'Etat	108	107,2
Emprunts garantis et assimilés	112,7	111,3
Sociétés	110,2	109,4
Base 100 en 1949		
Valeurs françaises à revenu variable	3 238,93	005,66
Valeurs étrangères	3 625,73	554,68
Base 100 en 1972		
Valeurs françaises à revenu variable	467,3	433,66
Valeurs étrangères	476,9	480,88
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	127,9	126,81
Emprunt d'Etat	123,4	122,52
Emprunts garantis et assimilés	129,7	128,10
Sociétés	128,06	127,12

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	386,8	354,6
Produits de base	248,9	238,2
Construction	347,7	313,7
Biens d'équipement	362,6	330,4
Biens de consom. durables	447,7	417,3
Biens de consom. non durables	433,8	408,9
Biens de consom. alimentaires	368,3	348,5
Services	342	309,7
Sociétés financières	654,2	582,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	325,2	311,6
Valeurs industrielles	342,1	320,4

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	302,4	281,3

AUTOUR DE LA CORBEILLE

M. BERNARD TREIZENEM QUITTE LA PRÉSIDENCE D'OLIDA-CABY. – *« M. Bernard Treizenem a décidé, pour des raisons strictement personnelles, de quitter son poste de PDG du groupe Olida-Caby »*, indique un communiqué publié par l'entreprise le 2 juin. Derrière les termes officiels de ce communiqué, *« ce départ s'effectue en plein accord avec le conseil d'administration et l'actionnaire principal du groupe »* (le groupe Mimran, qui avait pris le contrôle d'Olida-Caby en 1985), il faut discerner la suite logique du différend qui opposait M. Jean-Claude Mimran à M. Treizenem, à propos de la politique de redressement entreprise chez Olida et qui, de l'avis du groupe Mimran, n'allait pas assez vite.

PROMODÈS : RECUL SENSIBLE DES RÉSULTATS. – Le groupe Promodès, spécialisé essentiellement dans la distribution et le commerce de gros, a enregistré une forte détérioration de ses résultats en 1985. Le bénéfice net (part du groupe) a ainsi chuté de 47 %, pour s'établir à 76,5 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	29 mai	30 mai
Valeurs françaises	132,3	134
Valeurs étrangères	109,3	110,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 mai	30 mai
Indice général	351,7	354,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 2 juin .... 7 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 mai	2 juin
1 dollar (en yens)	172,05	176,60

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 10	1 989
5 %	63 70	1 630
3 % amort. 45-54	....	2 490
Emp. 7 % 1973	7985	..
Emp. 8,80 % 77	123 90	0 193
9,80 % 78/93	106 50	8 672
8,80 % 78/86	101 02	4 099
10,80 % 79/94	107 90	7 969
13,25 % 80/90	111 60	13 141
13,80 % 80/87	108 60	8 582
13,80 % 81/89	115	5 142
16,75 % 81/87	111 10	12 069
16,20 % 82/90	126 35	6 125
16 % juin 82	127 20	15 606
E.D.F. 7,8 % 61	....	5 361
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	0 072
Ch. France 3 %	163 80	..
CNB Bques janv. 82	103 60	4 432
CNB Paribas	105 20	4 432
CNB Suez	105 20	4 432
CNI janv. 82	103 47	4 432
CRH 10,90% déc.85	119	4 085

BOURSE DE PARIS Comptant 30 MAI

Cours relevés à 17 h 31

Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — Étrangères

SICAV 30/5

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 31

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1610	4,5 % 1973	1585	1570	1570	+ 0 96	320	Elf-Aquitaine	294	300	311	+ 5 78
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....	310	– (certific.)	272	276	279	+ 2 57
1131	B.N.P.	1120	1105	1105	– 1 33	2100	Epeda-B-Faure	1920	1990	1990	+ 3 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
425	Exxon Corp.	433	444	444	+ 2 54	173	T.D.K.	170 10	172 50	172	+ 1 11
565	Ford Motors	590	609	609	+ 3 22	17 50	Toshiba Corp.	17 40	17 80	17 80	+ 2 29
73	Freegold	70	65 10	65 40	– 6 57	1350	Unilever	1349	1353	1353	+ 0 29
92	Gencor	85 80	83 40	83	– 3 26	350	Unit. Techn.	372	374 50	374 50	+ 0 67
560	Gén. Electr.	590	600	599	+ 1 52	420	Vaal Reefs	406	394	394	– 2 95
475	Gén. Belgique	462	468	467	+ 1 08	400	Volvo	431	431	429	– 0 46
555	Gen. Motors	592	597	599	+ 1 18	210	West Deep	195 10	188 90	188	– 3 63
48	Goldfields	48 20	49	47 70	– 1 03	425	Xerox Corp.	448	457	457	+ 2
43	GdMetropolitan	43	41 80	41 80	– 2 79	1 33	Zambia Corp.	1 31	1 35	1 35	+ 3 05
62	Harmony	60 25	58 20	58 70	– 2 57						

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/5	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 284	7 365	7 050	7 650
ECU	6 866	6 862	....	....
Allemagne (100 DM)	318 450	318 400	308	328
Belgique (100 F)	15 597	15 599	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	283 290	283 240	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 180	85 105	82 500	90
Norvège (100 k)	94 360	94 490	91 500	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 917	10 907	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	5 106	5 116	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 645	4 648	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	384 600	384 100	373	393
Suède (100 krs)	100 070	100 180	97	102 500
Autriche (100 sch)	45 370	45 320	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	4 997	4 994	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 780	4 780	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 282	5 340	5 050	5 500
Japon (100 yens)	4 294	4 251	4 130	4 310

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/5
Or fin (kilo en barre)	80100	81250
Or fin (en lingot)	79800	80700
Pièce française (20 fr)	540	549
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	535	535
Pièce latine (20 fr)	485	483
Souverain	590	594
Pièce de 20 dollars	3015	3030
Pièce de 10 dollars	1560	1520
Pièce de 5 dollars	915	.....
Pièce de 50 pesos	3055	3055
Pièce de 10 florins	482	480
Or Londres	342 75	345 35
Or Zurich	342 50	343
Or Hongkong	342 20	343
Argent Londres	5 09	5 20

Le Monde

Sévère défaite du gouvernement conservateur aux élections équatoriennes

Quito (*AFP, Reuter, UPI*). — Le gouvernement conservateur du président Leon Febres Cordero a subi un très sévère échec aux élections qui ont eu lieu le dimanche 1er juin en Equateur. Les 4 200 000 électeurs inscrits devaient renouveler 59 des 71 sièges du Congrès (Chambre unique), désigner 51 conseillers provinciaux et 461 conseillers municipaux.

Seize partis politiques étaient en lice. Selon les résultats encore partiels et non officiels connus ce lundi 2 juin, alors que plus du quart des suffrages ont été dépouillés, la droite, dont le Parti social-chrétien du président Febres Cordero, n'obtient que 20 % environ des voix.

Le centre gauche, représenté par les sociaux-démocrates et la démocratie chrétienne de l'ancien président Osvaldo Hurtado, ferait un score d'environ 27 % et les trois partis de la gauche marxiste recueilleraient ensemble environ 19 % des voix. Si cette tendance devait se confirmer, le président Febres Cordero perdrait le contrôle du Parlement alors qu'il est à mi-chemin de son mandat de quatre ans.

M. Febres Cordero a également perdu dimanche, selon les résultats connus, le référendum qu'il avait décidé d'organiser parallèlement aux élections législatives et municipales partielles. Les électeurs devaient, en répondant oui ou non, se prononcer sur une éventuelle révision de la Constitution de 1979 afin de permettre l'accès au Parlement de députés « indépendants » n'appartenant à aucune des formations politiques équatoriennes. La coalition gouvernementale dirigée par le président n'a cessé de s'effriter ces derniers mois. Et M. Febres Cordero espérait, en faisant élire des « indépendants », consolider une assise parlementaire de plus en plus fragile. Les partis d'opposition ont présenté ce référendum comme un test de la véritable popularité du gouvernement Febres Cordero. La victoire très probable des « non » (environ 60 % des voix) transforme l'échec du gouvernement aux élections partielles en défaite grave.

Les partisans de M. Febres Cordero ont tenté de minimiser l'importance politique du référendum, assurant qu'il s'agissait seulement de mettre *« tous les Equatoriens sur le même plan »*. Au vu des premiers résultats, catastrophiques pour le gouvernement, un porte-parole officiel s'est borné à déclarer que le pays *« avait décidé de vivre sous le régime des partis »*. L'ancien président Hurtado a affirmé, pour sa part, que c'était *« la plus sévère mise en garde au gouvernement »*.

En mars dernier, le général d'aviation Frank Vargas s'était soulevé contre le gouvernement en dénonçant la corruption de la haute hiérarchie militaire. Il avait échoué après que les forces spéciales de l'armée de terre eurent repris le contrôle de la base aérienne où il s'était retranché. Mais cette rébellion manquée a laissé des traces et il semble que le soutien des forces armées au gouvernement Febres Cordero ne soit plus aussi net qu'avant.

Bourse du matin

EN HAUSSE : + 1,5 %

Poursuivant la reprise constatée le vendredi précédent, la Bourse de Paris a mis 1,5 % environ à son actif le 2 juin à la séance du matin. Chargeurs SA, Elf-Aquitaine, Bouygues, Total et Valéo s'adjugeaient de 3 % à 7 %, tandis qu'Alsthom reculait de 0,6 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 2 JUIN

Indicateur de séance (%) : + 1 74

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	399	402	411
Agence Havas	1570	1580	1580
Air Liquide (L')	750	765	775
Alsthom	453	441	446
Bancaire (Cie)	1105	1110	1125
Bongrain	1850	1850	1855
Bouygues	1085	1120	1161
B.S.N.	3490	3500	3600
Carrefour	2700	2700	2720
Chargeurs S.A.	1020	1055	1095
Club Méditerranée	504	510	510
Dumez	1300	1300	1325
ELF-Aquitaine	311	322	324
Essilor	2650	2710	2710
Lafarge-Coppée	1275	1310	1305
L. Vuitton S.A.	1010	1010	1015
Michelin	2745	2770	2820
Midi (Cie)	5700	5710	5770
Moët-Hennessy	2280	2280	2290
Navig. Mixtes	979	1000	1010
Oréal (L')	3350	3360	3360
Pernod-Ricard	1027	1027	1035
Peugeot S.A.	920	925	938
Sanofi	720	730	730
Source Perrier	709	732	725
Télémécanique	3185	3200	3195
Thomson-C.S.F.	1320	1350	1355
Total-C.F.P.	370	385	381
T.R.T.	2580	2590	2620
Valéo	474	489	492

A B C D F G H

● *Ethiopie : mesures d'amnistie.* — Le Conseil militaire provisoire éthiopien (DERG) a libéré sept cent soixante-quinze détenus politiques et de droit commun et a réduit à vingt-cinq ans les peines d'emprisonnement à perpétuité de dix-sept autres, a-t-on appris samedi 31 mai à Addis-Abeba. Le nombre et l'identité des prisonniers politiques bénéficiant de cette mesure n'ont pas été rendus publics. Cette amnistie est la plus importante depuis la libération, en septembre 1981, de cinq cent soixante-quatorze détenus. — *(AFP, Reuter.)*

AVANT DE REGAGNER MOSCOU

Mme Bonner s'inquiète des tentatives soviétiques de « désinformation » sur Andrei Sakharov

Mme Elena Bonner devait regagner Moscou ce lundi 2 juin au terme d'un séjour de six mois en Occident. L'épouse de l'académicien Andrei Sakharov sera accompagnée, pour son retour, par deux membres de la Chambre des représentants des Etats-Unis, MM. Dan Lungren (républicain, Californie) et Barney Frank (démocrate, Massachusetts). Ceux-ci n'iront pas plus loin, toutefois, que la capitale soviétique et ne se rendront pas à Gorki où Andrei Sakharov et sa femme sont astreints à résidence.

Lors de sa dernière étape en Europe, à Rome, Mme Bonner a demandé aux scientifiques occidentaux de se méfier de la *« désinformation fournie par le KGB »* au sujet du prix Nobel de la paix. *« Je vais rentrer en URSS*, a-t-elle dit, *nous allons être totalement isolés et vous allez recevoir à nouveau un flot de désinformation qui portera non seulement sur notre vie à Gorki, mais aussi sur les opinions exprimées par Sakharov. »* La nouvelle tendance des autorités soviétiques, a-t-elle affirmé, consiste à présenter l'académicien comme *« plus ou moins favorable à la politique de Gorbatchev, grâce à des montages de films et de bandes magnétiques »*.

Au cours de son séjour à Rome, Mme Bonner n'a été reçue par aucun des représentants du gouvernement italien. La présidence de la République a *« catégoriquement démenti »* que le chef de l'Etat, M. Cossiga, ait renoncé à la rencontrer à la suite d'une démarche de l'ambassadeur d'URSS à Rome. Dans l'entourage de Mme Bonner, on laissait entendre que les autorités italiennes avaient adopté cette attitude afin de ne pas « gêner » leurs interventions en faveur d'Andrei Sakharov. L'épouse de l'académicien avait été reçue par le président du conseil, M. Craxi, à son arrivée à Rome il y a six mois.

« LES MENACES DE GRÈVE NE M'EMPÊCHENT PAS DE DORMIR » déclare M. Monory

Le ministre de l'éducation nationale, M. René Monory a évoqué, samedi 31 mai, devant les membres du conseil politique du *CDS*, réuni à Paris, ses rapports avec les organisations syndicales de l'enseignement. Il a notamment déclaré :

« Les syndicats ont les mêmes obligations que les hommes politiques : ils n'ont pas le droit de tenir un discours qui était valable en 1964 alors que nous sommes en 1986 (...).

« Si parfois je me réveille la nuit pour des questions importantes je ne me réveille jamais parce que les syndicats me menacent de grève, a ajouté le ministre. *Ils peuvent faire des grèves autant qu'ils le voudront, ça n'arrêtera pas la marche en avant (...). Si la FEN est en ce moment en train d'éclater ce n'est pas négligeable pour les autres syndicats qui sont en train, eux, d'essayer de s'infiltrer dans l'éducation nationale et qui pourront sans doute bénéficier de cette redistribution pour se faire une meilleure place. »*

CHRYSLER VEND SA PARTICIPATION DANS PEUGEOT

L'américain Chrysler va vendre la participation qu'il détient dans Peugeot, soit 1,8 million de titres plus 575 000 warrants, ce qui représente, après exercice des bons à fin 1987, 12,5 % du capital du constructeur automobile français. Chrysler réalise une belle plus-value puisque cette cession va lui rapporter 2 milliards de francs, alors que sa participation était inscrite à son bilan pour une valeur d'inventaire de 100 millions de dollars. L'américain déclare avoir besoin de cette somme pour investir dans la modernisation de ses usines et dans les services financiers.

De son côté, Peugeot se dit satisfait d'élargir son actionnariat à plusieurs investisseurs étrangers. Le placement des titres étant réalisé par un syndicat bancaire international « prestigieux » conduit par la Banque Warburg, le risque d'une prise de participation « inamicale » est largement exclu. En outre, ces titres vont perdre leur droit de vote double (droit acquis au bout de deux ans de détention des titres). Désormais, seuls la famille Peugeot et Michelin bénéficieront de ce droit de vote double.

NOUVELLES BRÈVES

● *Coder Industries a déposé son bilan.* — Coder Industries, qui avait repris une partie de l'activité de Titan Coder, une entreprise marseillaise qui avait déposé son bilan en 1982 après seize années de crise et de restructurations manquées, vient à son tour de déposer son bilan, le 28 mai. La firme avait 3 millions de francs de pertes comptables, sur un chiffre d'affaires de 28 millions, et soixante-seize salariés. Spécialisée dans la chaudronnerie traditionnelle (fabrication de ponts métalliques pour l'armée), Coder Industries s'était récemment reconvertie dans la construction de coques en aluminium pour bateaux de plaisance, un marché qui traverse une passe difficile. Plusieurs repreneurs seraient déjà candidats.

● *Le « plan d'épargne automobile » de la CGT.* — La fédération des travailleurs de la métallurgie et celle des organismes financiers CGT ont précisé le 29 mai leur projet de « plan d'épargne automobile ». Le souscripteur accumulerait sur un livret pendant deux ans une épargne rémunérée à 4 %, avec un dépôt initial de 2 000 francs et des versements de 200 à 800 francs. L'Etat verserait à la fin une prime égale au montant des intérêts. Au moment de l'achat, un prêt à 6,5 % de 10 000 à 40 000 francs sur trois ans compléterait la somme. Selon la CGT, on pourrait ainsi collecter 10 milliards de francs en année pleine, ce qui représente l'achat de 700 000 voitures, c'est-à-dire 40 % du marché français.

● *Grèce : incendie au journal du PASOK.* — Les bureaux de *l'Exormissi* (l'Elan), journal du Parti socialiste grec (PASOK) au pouvoir, situés dans le centre d'Athènes, ont été incendiés dimanche 1er juin par des inconnus.

On ne signalait pas de victime, mais les dégâts matériels s'élèvent à l'équivalent de quelque 250 000 FF, selon la police.

Un « groupe d'anarchistes », inconnu jusqu'alors, a revendiqué plus tard cet incendie criminel dans des tracts parvenus au journal progouvernemental *Ta Nea*. Ce texte expliquait que l'attentat répondait *« aux mesures de répression »* prises récemment par la police. *(AFP.)*

● *Alerte à l'héroïne rose à Nice.* — La police de Nice vient de déclencher par voie de presse une alerte à une héroïne *« rose »* proposée depuis peu aux drogués de la ville. Deux toxicomanes — un homme de vingt-cinq ans et une femme de trente-six ans — sont morts au cours des derniers jours et deux autres qui ont été trouvés dans le coma ont pu être sauvés de justesse. Cette héroïne, vendue par un réseau de trafiquants tunisiens est, semble-t-il, mélangée à une substance que l'autopsie des victimes devrait permettre d'identifier.

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 juin 1986 a été tiré à 441 502 exemplaires

Sur le vif

Super

Quelle misère, grands dieux ! Sorti du foot et du tennis, il n'y a rien dans la presse, à la radio, pas une info. Ce matin, j'en étais réduite à faire la manche dans les couloirs du journal : T'as pas une idée, un sujet, un billet de cent balles ? Ils m'envoyaient promener, les confrères : Moi, je travaille. Je demande pas la charité. Tendre la main à ton âge, t'as pas honte !

Passe une fille chargée de la consommation au service économique, un brave cœur. Elle s'arrête, elle ouvre son porte-documents, elle farfouille, elle hoche la tête, il ne lui reste pas grand-chose. Ce qu'elle a, elle le refile au lecteur, au fur et à mesure.

— Ah, tiens, si quand même ! Un truc très chouette. Des légumes sous vide, à 15 F le sachet. Pas besoin de les éplucher, de les nettoyer, prêts à servir. T'as le choix entre des salades mélangées, du chou et des carottes râpées.

— J'en mange pas, ça me fait gonfler. Avec ça, je me paye un ventre de huit mois.

— Et des huîtres préouvertes ? Il ne leur manque plus que la fermeture Eclair ?

— En juin, un mois sans « r », non, mais ça va pas !

— Mon pâté de homard sans homard, je l'ai déjà donné la semaine dernière... Voyons, voyons, voyons, qu'est-ce qui me reste au rayon alimentation... Ah ! oui. T'es au courant pour ces fromages français ? Deux marques vachement connues. On peut pas dire leurs noms, ils nous feraient un procès. On vient de les interdire en RFA. Les Allemandes, ça leur déclenche des méningites et des fausses couches.

— Et nous, alors ?

— Nous, on n'est pas faites pareil. On risque rien. Tiens, à propos de produits industriels, ils vont commercialiser, sous peu, du sang artificiel en téflon, un mélange de fluor et de carbone. Entièrement fabriqué en labo. Garanti sans globules rouges. Rien que des substances étrangères au corps humain. Ça risque pas de t'encrasser le cœur. C'est sensationnel !

— Où tu vas pouvoir acheter ça ?

— A la pompe. C'est pas de l'ordinaire, attention. C'est du super !

CLAUDE SARRAUTE.

Mort de Dora Russell

Eminente figure du féminisme anglais

Mme Dora Russell, figure éminente du féminisme et du mouvement pacifiste anglais, est décédée le samedi 31 mai dans sa demeure de Porthcurno, en Cornouailles (Grande-Bretagne).

Née en 1894, fille de Sir Frederik Blak, la jeune Dora avait rencontré après la première guerre mondiale Bertrand Russell, futur prix Nobel de littérature, qu'elle devait épouser en 1921, après un voyage commun en Chine.

Un an plus tôt, elle s'était rendue dans une Russie encore agitée par la révolution bolchevique. De ce voyage mouvementé, elle devait garder toute sa vie une sympathie pour l'URSS et une hostilité affirmée envers la guerre froide. Son engagement pour la cause féministe date aussi de ces années 20, au cours desquelles, en avance sur son temps, elle plaida pour le contrôle des naissances et les droits des femmes, notamment en matière d'éducation et de liberté sexuelles. Ses opinions en faveur du désarmement nucléaire ne se démentirent pas non plus durant toute son existence. En 1983, âgée alors de quatre-vingt-neuf ans, elle avait conduit, dans une chaise roulante, une manifestation pacifiste à Londres contre l'installation de missiles américains sur une base britannique.

Après son divorce avec Bertrand Russell en 1935, elle vécut avec Paul Gillard, un militant communiste actif, dont le meurtre par des inconnus ne fut jamais élucidé. Ce drame devait marquer profondément Dora Russell. La publication de son autobiographie, *The Tamarisk Tree* (deux volumes, en 1975 et 1980), l'a fait redécouvrir à une nouvelle génération de féministes et de pacifistes. Dora Russell laisse d'autres œuvres et, notamment, *In Defence of Children* (1932) et *The Religion of the Machine Age* (1983), un ouvrage sur les Etats-Unis et l'URSS considéré commme les deux faces d'un même culte du progrès technique.